REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIXe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME XLIX. — 1er JANVIER 1909.

D

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIXe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME QUARANTE-NEUVIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1909

65127

054
R3274
1909, v. 1

LE
MYSTÈRE DE LA VIE DU TASSE

Victor Cherbuliez, *Le prince Vitale*, Paris. — Solerti, *Vita di Torquato Tasso*, Turin, 1895. — M. Pierre de Bouchaud, *Gœthe et le Tasse*, Paris, 1907. — M. Angelo de Gubernatis, *Torquato Tasso*, Rome, 1908.

On sait d'une manière générale que le Tasse, en pleine possession de sa renommée, malgré son génie et sa gloire, a été enfermé à Ferrare pendant plus de sept années dans une maison de fous où Montaigne, qui le visita, fut pris d'une profonde pitié à la vue de tant de misère. Si le fait est certain, les causes qui amenèrent l'emprisonnement d'un si grand homme sont beaucoup moins connues. Manso, marquis de Villa, gentilhomme napolitain, qui témoigna au Tasse l'amitié la plus active et qui reçut ses dernières confidences, attribue son malheur à la passion qu'il aurait éprouvée pour la plus jeune sœur du duc de Ferrare, Léonore d'Este. Un certain nombre d'historiens de la littérature italienne acceptent cette explication donnée par un contemporain assurément en mesure de savoir le fond des choses. D'autres la contestent par des raisons sérieuses. Dans un livre exquis, du sentiment le plus poétique, Cherbuliez avait présenté les argumens pour et contre avec un scepticisme élégant. On croyait la discussion close par ce chef-d'œuvre d'ironie qui ne concluait pas. Mais, il y a une vingtaine d'années, un critique ingénieux et savant, Solerti, l'auteur d'une édition très complète des poésies du Tasse, a repris la question en essayant de démontrer que les amours du poète et de Léonore d'Este n'ont d'autre valeur que celle d'une légende tout à fait différente de la réalité.

Si la réponse des adversaires s'est fait attendre, le temps ne lui a rien fait perdre de sa vigueur. Un autre critique, bien connu et hautement estimé en France, M. Angelo de Gubernatis, vient cette année même, dans un volume publié à Rome, au secours du premier biographe de Torquato. A son tour, il examine les textes, et il en conclut que le malheur du poète est incontestablement d'avoir été admis dans l'intimité des princes et des princesses de la maison d'Este, trop avant peut-être dans leurs bonnes grâces.

Entre ces opinions contradictoires, quelle que soit l'obscurité du problème, essayons de démêler la vérité en nous aidant des témoignages contemporains, des œuvres et de la volumineuse correspondance du Tasse qui nous ont été conservées.

I

La première condition pour bien comprendre la suite des événemens est de connaître à fond l'homme lui-même, ses origines, son éducation, les circonstances au milieu desquelles s'est développé son esprit, par quelle porte il est entré dans la vie et ce qu'il a rencontré dès le début de sa carrière. Torquato Tasso descend d'une famille illustre de Bergame qui a obtenu l'intendance générale des postes en Italie, en Allemagne, en Espagne et en France. La branche à laquelle il appartient s'est transportée du Nord au Sud de l'Italie. Son père, Bernardo Tasso, qui avait épousé Porzia de Rossi, s'attache à la fortune du prince de Salerne, fortune incertaine et changeante qui lui crée beaucoup plus de difficultés qu'elle ne lui rapporte de profits. Heureusement, chez lui, le diplomate est doublé d'un poète. Il se console à demi des échecs répétés de son existence diplomatique, même de la confiscation de ses biens, par le succès de son poème d'*Amadis*. Mais là encore il subit les vicissitudes de la politique. Le prince de Salerne ayant changé de camp et passé du service de l'Empire à celui de la France, Bernardo Tasso est contraint par les événemens à changer trois fois la dédicace de son œuvre. L'*Amadis* destiné d'abord à Philippe, infant d'Espagne, puis à Henri II de France, finit par revenir à Philippe II devenu roi. Le poète espère, par cette dernière volte-face, obtenir la restitution des biens que l'Empire lui a pris.

Voilà donc la première leçon que le Tasse reçoit de la vie.

Leçon singulièrement cruelle ! Sa famille n'a ni domicile fixe, ni lendemain assuré. Il naît dans une accalmie à Sorrente, il perd sa mère de très bonne heure, et son père, banni du royaume de Naples, ne peut l'y laisser. Tout jeune, il commence la triste expérience de la vie errante à laquelle il n'est que trop destiné. En compensation, Bernardo Tasso le munit du meilleur des viatiques, de l'instruction la plus solide et la plus étendue. Les Jésuites de Naples, émerveillés de sa précocité, l'ont formé avec amour. Ils se plaisent à lui faire réciter les plus beaux morceaux d'Homère en grec et de Virgile en latin. Ils l'habituent à choisir des extraits de ses lectures et à marquer dans les ouvrages qu'il lit les passages qui l'ont frappé. Solerti cite une quarantaine de volumes annotés par le Tasse dans sa jeunesse. A la seule bibliothèque Barberine de Rome, on en compte soixante-dix.

En même temps qu'il lui met entre les mains de si bons instrumens de travail, Bernardo Tasso lui apprend à s'en servir. Quel avantage pour un poète d'être dirigé dans ses premiers essais par un père expérimenté ! C'est le père qui enseigne au fils la technique du métier, c'est le père qui surveille et qui encourage les premiers travaux du fils. La nature a doué le Tasse d'un merveilleux génie poétique; personne en aucun temps n'a été plus précoce que lui. Il reconnaît néanmoins qu'il ne lui fut pas inutile de compléter ces dons de nature par les exemples et par les conseils paternels. Cette éducation tout intime, toute familiale, n'enleva rien du reste à la liberté et à l'audace du génie. L'aiglon ouvrit ses ailes en sortant de son nid et prit hardiment son essor au milieu des applaudissemens de l'Italie lettrée. A dix-huit ans, le poème de *Renaud* le rendit célèbre en quelques jours. Sa correspondance nous apprend avec quelle sollicitude touchante Bernardo suivait ses débuts, quelle joie sincère il éprouvait à se voir dépasser par un fils qui commençait si glorieusement. Il aurait donné tous ses succès pour en accroître la renommée de Torquato.

C'était d'ailleurs tout ce que le père pouvait faire pour le fils. Il ne lui léguait d'autre héritage qu'une doctrine poétique et un nom déjà connu. Il lui rendit cependant un service d'une nature différente en l'introduisant à la cour du duc d'Urbin où lui-même avait trouvé un refuge. Le Tasse qui y arriva à l'âge de treize ans, conserva toute sa vie le bénéfice de ces années

d'apprentissage. Élevé avec le fils du prince au milieu des exercices chevaleresques qui formaient alors le fond de l'éducation de la jeune noblesse, il y apprit jusque dans ses règles les plus minutieuses le code de la chevalerie. Lorsque dans la *Jérusalem délivrée* il mettra en scène les héros chrétiens, il ne leur attribuera ni un geste ni une parole qui ne soit conforme aux usages des chevaliers. Ses descriptions de combats singuliers sont citées dans toute l'Italie de la fin du XVIe siècle comme des modèles du genre.

Il trouve à Pesaro un vieux gentilhomme qui a passé cinquante-cinq ans à étudier les mœurs chevaleresques et qui a tiré de ses observations la matière d'un volume. Le Tasse en annote les pages avec un soin pieux. Là aussi il s'instruit des mœurs de la Cour, il apprend le métier de courtisan dont Castiglione a rédigé le code, et dont son père lui laisse l'exemple, tout en regrettant de n'avoir pu faire de lui un jurisconsulte.

Triste métier dont s'accommode mal sa nature indépendante et qu'il traînera comme un boulet pendant tout le cours de son existence. Sans fortune, sans emploi déterminé, il n'y a qu'un moyen de subsister chez les princes d'Italie, l'adulation. Ils protégeront, ils nourriront même au besoin les écrivains de mérite, mais à condition que ceux-ci leur rendent en hommages l'équivalent de ce qu'ils reçoivent. Ces mœurs ne sont pas nouvelles; deux siècles avant Le Tasse, Pétrarque en a fait l'expérience. Lui aussi, il a adulé des princes, mais à aucun moment il n'a dépendu d'eux. Il n'était ni leur sujet, ni leur obligé; il n'avait qu'un médiocre souci de leur protection. Ayant de bonne heure assuré son indépendance par des bénéfices ecclésiastiques, il ne demandait rien à personne. De sa petite maison de Vaucluse où il vivait si simplement, il traitait d'égal à égal avec les plus puissans personnages de la terre, avec les souverains pontifes, avec les empereurs et les rois. Ses louanges étaient quelquefois excessives, hors de proportion avec le mérite des gens, mais elles n'étaient jamais intéressées. Ce n'est pas de l'argent qu'il demandait, il plaidait pour une cause, pour une idée, non pour un profit personnel. Il recommandait quelquefois un ami, mais il ne se recommandait pas lui-même. Personne ne songeait à acheter ses éloges, parce qu'on savait qu'ils n'étaient pas à vendre.

Tout autre était la situation du Tasse. Il ne possédait pas la maison de paysan dont s'accommodait Pétrarque; pas un pouce

de terre italienne ne lui appartenait. Il n'avait même pas de patrie. Né à Sorrente, transplanté à Pesaro, étudiant des universités de Padoue et de Bologne, plus tard attaché à la personne du cardinal Louis d'Este, il n'est nulle part chez lui. Cette vie de Cour à laquelle son père l'a destiné malgré lui l'oblige à vivre chez les autres, à dépendre d'eux. Quoiqu'il en prenne le pli de bonne heure et qu'il paraisse l'accepter dès le début avec bonne grâce, il n'est pas bien sûr qu'il n'ait pas été obligé de faire sur lui-même un violent effort pour s'y résigner.

Bernardo Tasso, excellent homme au fond, ne brillait pas par l'égalité d'humeur. Son fils tenait de lui l'extrême vivacité de sentimens qui contribua au malheur de sa vie. Jeune, déjà célèbre par la publication du poème de *Renaud*, entouré de femmes charmantes auxquelles il adressait des vers d'amour, de vingt à vingt-sept ans il ne connut guère que les agrémens de la Cour. Mais déjà, même alors, que d'humiliations pour un homme fier! Auprès du cardinal Louis d'Este, il ne remplit aucune fonction déterminée; il n'est ni chambellan, ni secrétaire, ni gentilhomme de la Chambre, il n'a droit à aucun traitement fixe. De temps en temps, lorsqu'il doit figurer dans la suite du prince de l'Église, il touche quelques subsides afin que sa tenue ne jure pas avec la magnificence de ses compagnons. Mieux traité un peu plus tard, il est admis à la table princière, et il reçoit quatre écus par mois. Maigre salaire qui ne suffit pas à ses besoins, et l'oblige à solliciter des supplémens pour vivre avec décence.

II

Sur ce point délicat éclate tout de suite l'antagonisme de Solerti et de M. Angelo de Gubernatis. L'un admire la générosité du cardinal à l'égard du poète, l'autre l'accuse de parcimonie. Le petit nombre de détails qu'on connaît sur le voyage du cardinal en France où il emmenait le Tasse à sa suite, semble donner raison à M. Angelo de Gubernatis. Le prélat qui aimait le luxe et l'ostentation, qui attendait d'ailleurs de la cour de France des bénéfices considérables, voyageait avec beaucoup de pompe extérieure. Pour suffire à ses dépenses, il avait engagé d'avance la plus grande partie de ses revenus pendant plusieurs années. Mais, comme il arrive à beaucoup de prodigues, s'il ne

limitait pas le budget de sa vanité, il se rattrapait sur les détails. Très magnifique dans la mise en scène dont il se faisait gloire, il lésinait sur les dépenses intimes que le public ne devait pas connaître. C'est ainsi que le Tasse fut logé petitement dans une modeste auberge de Paris, où il partageait sa chambre avec le théologien du cardinal. Pour lui faire honneur, on se contenta de renouveler la paille que contenait la paillasse de son lit. Il vécut ainsi cinq mois dans une situation voisine de la misère. Lui-même raconte que, pendant tout ce temps, il n'avait pas possédé un habit de rechange; il rentrait à Ferrare avec l'unique vêtement qu'il en avait emporté. On dit même qu'une Parisienne touchée de sa misère lui fit cadeau d'un écu. Les déceptions que ce séjour devait causer au poète ne furent pas compensées par de prétendues faveurs dont il ne reste aucune trace historique. Il n'est pas vrai que le Tasse ait été reçu par Charles IX, que le Roi lui ait accordé la grâce d'un délinquant demandée par lui, encore moins vrai qu'il ait répondu par un refus à l'offre d'un présent que voulait lui faire le souverain.

La vérité est beaucoup plus prosaïque que la légende. Le Tasse tenait une si petite place dans la suite du cardinal, que celui-ci, prolongeant son séjour à Paris et effrayé de la dépense, le renvoya en Italie avec une partie de ses serviteurs. Là encore il se montra moins que généreux, car il n'évalua qu'à mille livres le prix du voyage de ceux qu'il renvoyait, quoiqu'ils fussent au nombre de dix et qu'il leur fallût un mois pour faire la route. C'est sans doute cette expérience peu encourageante qui décida Torquato à quitter le service du cardinal pour entrer dans la maison du duc Alphonse, son frère. Encore ce changement ne put-il se faire qu'à la suite d'une négociation délicate. Les deux frères, malgré l'apparence des bonnes relations qu'ils conservaient entre eux, se regardaient avec quelque méfiance. Une sorte de rivalité régnait entre leurs maisons. Le Tasse ne put entrer au service du duc qu'avec une autorisation du cardinal.

Nous touchons ici au vif du sujet. C'est à Ferrare que le poète va désormais se fixer pour son malheur. Nous ne pouvons comprendre les événemens de sa vie qu'à la condition de bien connaître le milieu où il va vivre. Qu'était-ce que cette Cour, de quels élémens se composait-elle? Dans ces petites principautés du XVIe siècle, c'est la maison régnante qui donne le ton à la société tout entière.

Nous saurons ce que vaut le séjour de Ferrare si nous savons ce que vaut la famille d'Este. Il n'est pas très facile de s'en faire une idée d'après les deux derniers biographes du Tasse. Chacun d'eux voit les choses à son point de vue, l'un tout en beau, l'autre tout en noir. Si l'on en croyait Solerti, ces princes et ces princesses auraient tous les mérites, le goût très vif des lettres et des arts, l'amour de l'élégance sous toutes les formes, une virtuosité tout italienne et par-dessus le marché, dans un siècle assez corrompu, plus de vertus que la plupart de leurs contemporains. Avec M. Angelo de Gubernatis, le son de cloche est très différent. Dans une série de portraits tracés à l'emporte-pièce, il fait défiler devant nous les personnages de la famille en nous montrant des dessous qui n'ont rien de glorieux.

D'abord, le cardinal Louis d'Este lui-même, fils d'Hercule II et frère cadet du duc Alphonse de Ferrare. En qualité de cadet, sa famille le destine à l'Église, quoiqu'il semble tout à fait dépourvu de vocation religieuse. Il aime, nous l'avons vu, le luxe et le faste. C'est bien un des derniers prélats de la Renaissance, avant la rigoureuse réforme de l'Église. Désordonné et dépensier, galant et voluptueux, il donne des exemples d'élégance, il n'en donne aucun de vertus sacerdotales. Toute l'Italie connaît l'histoire de ses amours avec la belle Lucrèce Bendidio. Les lettres que celle-ci lui écrit, qu'on a retrouvées et publiées, témoignent de la plus violente passion. Pendant que le prélat séjourne à la cour de France, elle voudrait arriver auprès de lui en même temps que ses lettres pour le revoir plus tôt. Si l'éloignement paraît le refroidir un instant, elle lui écrit qu'elle ne pourra goûter un moment de repos tant qu'il n'aura pas repris le ton habituel de leur correspondance amoureuse. S'il témoigne quelque jalousie de la savoir à la cour de Ferrare, entourée d'adulations et d'hommages, elle lui offre de s'en éloigner, de se retirer à la campagne, de vivre uniquement pour lui, tout entière consacrée à son souvenir.

Léonore d'Este, dont Lucrèce Bendidio est une des dames d'honneur, entre en scène à son tour. Ce parangon de vertu, que Solerti couvre de fleurs, est déshabillé par M. Angelo de Gubernatis avec une volupté cruelle. On a beau invoquer en sa faveur l'admiration qu'elle inspirait aux habitans de Ferrare, la reconnaissance publique qui lui attribuait le mérite d'avoir fait cesser par ses prières une inondation du Pô et un tremblement de

terre, la sagesse avec laquelle elle avait gouverné le duché pendant une absence de son frère, rien ne peut désarmer le terrible critique. Comme il croit fermement qu'elle a été l'amie du poète, il ne lui pardonne pas de s'être fait aimer de lui pour l'abandonner ensuite. Ses représailles sont implacables. Il commence par lui enlever l'auréole de chasteté volontaire dont l'enveloppent les biographes. Si elle ne s'est pas mariée, ce n'est pas qu'elle ne l'ait pas voulu pour rester vierge. Elle a au contraire ardemment désiré sortir d'un célibat qui lui pesait. Mais ses deux frères et plus particulièrement le duc Alphonse, dans la peur d'être obligés de lui verser la dot à laquelle elle avait droit, ont invoqué le mauvais état de sa santé pour la condamner à rester fille. Sa maladie elle-même ne trouve pas grâce devant M. Angelo de Gubernatis. Il ne la croit pas sincère, il n'y voit qu'un prétexte pour échapper à la vie de représentation qui la fatigue et se renfermer dans un petit cercle d'amis.

Au premier rang de ces amis se place le Tasse. Malgré toutes les objections que Solerti élève contre la légende, M. Angelo de Gubernatis la maintient avec la ferveur d'un croyant, sans en administrer, il faut bien le dire, aucune preuve décisive. Pour établir que le Tasse a réellement obtenu les faveurs d'Éléonore d'Este, comme il en est fermement convaincu, il faut contredire un certain nombre de témoignages contemporains et la présenter tout au moins comme une personne d'accès facile. M. Angelo de Gubernatis s'y ingénie fort habilement. Il fait d'abord observer que les deux sœurs du duc Alphonse et du cardinal, Lucrèce l'aînée, qui épousa le duc d'Urbin et Léonore, la plus jeune, étaient des personnes déjà mûres lorsque le poète eut accès à la Cour, elles avaient quelques années de plus que lui. Traitées en vieilles filles qui n'ont plus guère besoin de surveillance, elles vivaient au palais avec une liberté relative, ayant leurs appartemens privés, recevant chez elles qui elles voulaient à toutes les heures du jour. Leur seule défense devait être leur vertu personnelle. Quelle était la qualité de cette vertu ? M. Angelo de Gubernatis ne la croit pas très solide, il accuse Léonore d'avoir favorisé les amours de son frère le cardinal et de sa dame d'honneur. Est-il bien sûr que, pour s'entendre, l'un et l'autre aient eu besoin d'un intermédiaire ? Chose plus grave et qui en tout cas contredit l'accusation précédente, Léonore, d'après sa correspondance, est formellement accusée d'avoir éprouvé pour le plus

jeune de ses frères un sentiment fort tendre. Quelques témoignages de vive affection suffisent-ils pour faire prononcer le gros mot d'inceste? On sent un peu trop chez l'écrivain le désir de trouver Léonore coupable. Cette série d'accusations prépare du reste le rôle qu'on veut lui faire jouer, celui d'une femme accommodante chez laquelle le Tasse aurait trouvé, lui aussi, bon accueil.

Nous avons sous les yeux une pièce du procès dont l'authenticité ne peut guère être contestée. C'est un sonnet du Tasse, composé peut-être pour une autre Léonore, pour la comtesse de Scandiano, fort en vue à la cour de Ferrare, mais adressé en réalité à la sœur du duc. Au milieu des Léonores et des Lucrèces qui l'entouraient, le poète, voulant dissimuler par discrétion l'objet de ses amours, mêle les noms et les traits de façon à donner le change au public, comme on le fait souvent alors. Dans ces cours galantes et poétiques d'Italie, on prend volontiers un masque pour échapper à la curiosité et à la malignité du monde. Les femmes de chambre elles-mêmes bénéficient de cette situation. On leur adresse en apparence des hommages qui doivent remonter jusqu'à leurs maîtresses. Le sonnet en question exprime la tristesse d'un amant autrefois favorisé, maintenant tenu à l'écart et traité avec dédain. Sous le coup de cette douleur, le poète compare les joies dangereuses de l'amour aux séductions d'une mer calme et riante, qui invite à la navigation pour surprendre tout à coup le voyageur par un souffle de tempête. Lui aussi, il a eu confiance, il a cru à la sincérité du sentiment qu'il inspirait, et maintenant il est puni de sa crédulité par le mépris cruel qu'on lui témoigne.

L'œuvre en elle-même, d'une poésie facile, mais sans beaucoup d'originalité, ne mériterait pas une mention particulière, si elle n'avait pas été annotée par la princesse. Le commentaire dont Léonore la fait suivre, jette un jour sur ce qu'ont pu être à l'origine les relations de l'homme et de la femme, sur ce qu'elles sont devenues avec le temps.

La princesse ne conteste pas qu'elle a aimé, mais alors celui qu'elle aimait le méritait. Peut-il s'étonner qu'ayant changé lui-même, on ait changé à son égard? Il parle de sa flamme. Oui, il s'est enflammé, mais comme la paille qui s'allume violemment pour s'éteindre aussitôt. Il parle de l'affection qu'il croyait inspirer, des bontés qu'on a eues pour lui. Sans doute. Mais

pourquoi a-t-il amené son amie à regretter d'avoir été trop bonne pour lui? Il ose dire qu'il ne connaît pas la cause de la rupture. C'est là une banalité ou un mensonge. Il sait trop à quoi s'en tenir. Il se plaint qu'on lui ait montré un chemin ouvert et facile pour le lui fermer ensuite. Pourquoi n'a-t-il pas suivi les indications qu'on lui donnait? Il ne se serait pas trompé de route s'il avait écouté la voix aimée. Il parle avec amertume des dangers de la navigation sur les eaux de l'amour. Mais comment un amoureux pourrait-il avoir la prétention de naviguer dans ces parages lorsqu'il ne sait tenir ni sa langue ni sa plume? Qu'il n'accuse donc pas les autres de ses malheurs! Qu'il ne s'en prenne qu'à lui! Lui seul est le vrai coupable.

D'accord avec les aveux, faits plus tard à plusieurs reprises par le Tasse, voilà le véritable grief de la maison d'Este. Il est venu un moment où le poète a trop et mal parlé des princes et des princesses qu'il avait célébrés si souvent dans ses vers, auxquels il a dédié la *Jérusalem délivrée*, il les a méconnus dans un jour de colère, il a prononcé contre eux des paroles irréparables. M. Angelo de Gubernatis croit que, mêlé de trop près aux intrigues de la Cour, confident peut-être involontaire de beaucoup de secrets, il a fait au public des confidences fâcheuses et révélé entre autres ses relations avec Éléonore. C'est possible, mais ce n'est pas certain. On sait d'une manière absolue, puisqu'il le répète lui-même à satiété, que le Tasse a tenu le langage le plus injurieux pour ses protecteurs; mais on ignore absolument ce qu'il a dit, sur quel sujet ont porté ses reproches et ses invectives. L'implacable critique, poussant jusqu'au bout les conjectures malveillantes laisse entendre que la chaste Léonore, dont la légende fait presque une sainte, dont les poètes chantent la pureté virginale, est fort suspecte d'avoir eu des enfans sans se marier. Dans une lettre que nous possédons, le cardinal, son frère, lui donne en effet le conseil de ménager son crédit et celui de ses descendans. Pour tout lecteur non prévenu, le cardinal ne veut pas dire qu'au moment où il écrit sa sœur soit déjà mère. Il indique seulement une éventualité possible, puisqu'elle est encore en âge de se marier. M. Angelo de Gubernatis ne l'entend pas ainsi; il veut absolument qu'elle ait eu des enfans. C'est même, suivant lui, la raison pour laquelle elle a défendu qu'on fît l'autopsie de son corps quand

elle mourrait. Elle ne voulait pas qu'on détruisît la légende de sa virginité.

Selon M. Angelo de Gubernatis, le Tasse, admis dans l'intimité de la famille, passant chaque jour des heures entières avec les princesses, jouissant auprès d'elles de toutes les privautés, connaissait ce mystère et bien d'autres encore. Dans un moment de folie, il a parlé, il a dit ce qu'il savait. C'est pour le punir de l'avoir fait, pour l'empêcher de recommencer, qu'on l'a enfermé si étroitement. On a pris des précautions contre l'intempérance de son langage. Cette observation contient une grande part de vérité. Il est bien certain que le Tasse s'est perdu par la véhémence de ses accusations contre la maison d'Este. Mais en réalité nous ne savons pas ce qu'il a dit et nous n'avons pas le droit de l'inventer pour les besoins d'une thèse. Pourquoi chercher aussi dans toutes ses œuvres des allusions perpétuelles à l'histoire de sa propre vie et à des événemens dont il aurait été le témoin ou le confident? Pourquoi supposer, par exemple, que dans *Torrismonde*, où une sœur avoue qu'elle aime son frère, il a voulu mettre en scène la liaison incestueuse de Léonore et du cardinal? Ne fait-on pas une supposition purement gratuite lorsqu'on s'imagine que si les premières éditions de *Torrismonde* sont devenues introuvables, c'est que le duc Alphonse les a fait détruire pour sauver la réputation de sa sœur? S'il avait eu à cet égard la moindre inquiétude, il lui aurait été infiniment plus facile d'empêcher l'œuvre de naître que de l'anéantir après coup.

III

Très dur et probablement même injuste pour la princesse Léonore, le nouveau biographe du Tasse trace au contraire avec les plus grands ménagemens, avec une complaisance marquée, le portrait de Lucrèce, sa sœur. Celle-ci n'a aucune prétention à la vertu, elle ne mène pas une vie retirée. Expansive, exubérante, très en dehors, elle aime le bal, les fêtes, le plaisir sous toutes ses formes, la galanterie. Mariée par politique au duc d'Urbin beaucoup plus jeune qu'elle et qui ne lui témoigne aucune tendresse, elle se dédommage à la cour de Ferrare des dégoûts dont elle est abreuvée lorsqu'elle réside chez son mari. Au charme de sa figure qui reste belle et imposante malgré les

années, elle ajoute la séduction d'une voix délicieuse. Ceux qui l'approchent la comparent aux sirènes. Pendant que le duc d'Urbin guerroie contre les Turcs, en 1571 et en 1572, elle passe des mois à sa campagne de Castel-Durante où elle emmène avec elle le jeune Torquato. C'est elle qu'il idéalise sous les traits d'Armide, c'est auprès d'elle, c'est pour elle qu'il écrit l'épisode des amours de Renaud et de l'enchanteresse. Ce temps heureux, ces jours de sa brillante jeunesse, ces joies de la vingt-septième année, le Tasse ne les oubliera jamais. Au milieu de ses plus grands malheurs il en gardera un souvenir profond. Pourquoi a-t-il quitté Lucrèce, pourquoi n'est-il pas resté sous sa protection ? Du fond de sa prison de Sainte-Anne il fait un retour mélancolique sur l'erreur qu'il a commise alors. Bienveillante pour lui avant de se marier, la princesse l'est devenue plus encore après son mariage. Seule, à cette époque, elle lui a témoigné des attentions délicates et fait des présens. Si elle s'était trouvée à Ferrare, au moment où le cardinal a emmené le poète en France, elle aurait certainement obtenu pour lui un traitement plus avantageux.

Il regrette avec l'abondance du cœur tout ce qu'il doit à une si précieuse amitié. C'est Lucrèce qui l'a fait passer de la cour du cardinal à la cour d'Alphonse. Toutes les grâces qu'il a pu obtenir du duc de Ferrare lui sont venues par elle. Puis elle-même l'a appelé auprès d'elle, l'a comblé de faveurs, de libéralités, l'a fait honorer et généreusement traiter à la cour d'Urbin. Aucun des malheurs qui ont fondu sur lui depuis lors ne lui serait arrivé s'il avait su rester fermement attaché à la seule personne qui ne lui a jamais manqué, à aucune époque de sa vie. M. Angelo de Gubernatis fait bien de remettre en relief, d'après le témoignage même du Tasse, une physionomie un peu trop effacée, trop reléguée dans l'ombre par les historiens officiels de la maison d'Este au profit de Léonore. Celle-ci a eu le mérite d'être populaire à Ferrare, de bien gouverner le duché pendant l'absence de son frère et d'accroître par sa propre fortune celle des siens. Lucrèce a eu le tort de ne pas ménager la succession de Ferrare à son ambitieuse famille. On comprend que les flatteurs de la maison d'Este la sacrifient résolument à sa cadette.

Les biographes du Tasse n'ont pas les mêmes raisons de glorifier l'une plutôt que l'autre. Ils vont naturellement à Elle

que le poète considère comme son amie la plus fidèle. Que drame a dû se passer dans le cœur du Tasse si, après avoir été l'amant de Léonore, il a reconnu que, pour la constance de l'affection et pour la sécurité des rapports, elle restait bien au-dessous de Lucrèce ! Si ce ne fut pas la cause déterminante de la folie, ce fut sans doute une source de douleurs, une des nombreuses souffrances qui finirent par troubler ce merveilleux esprit.

Quelles mœurs effroyables se cachaient, d'ailleurs, sous le vernis de la civilisation italienne! Le Tasse lui-même en eut presque sous les yeux un exemple qui dut le frapper d'autant plus que sa bienfaitrice en était la victime. Lucrèce d'Este était en grande liaison avec un gentilhomme de Ferrare, le comte Contrari. On croit qu'elle l'avait aimé avant son mariage, que le duc d'Urbin s'en aperçut le jour des noces et que ce fut une des raisons pour lesquelles il la délaissa. Que cette liaison ait précédé ou suivi le mariage de la duchesse d'Urbin, elle était certainement dans toute sa force pendant l'été de 1575, au moment où le Tasse passait plusieurs heures par jour dans l'intimité de la princesse et lui lisait son poème. Le duc de Ferrare connaissait-il cette intrigue et fermait-il les yeux, comme il l'avait fait précédemment pour d'autres? Qu'il l'ait ou qu'il ne l'ait pas ignorée pendant quelque temps, une heure vint où il ne fut plus possible de ne pas savoir ou de tenir caché ce qu'on lui avait découvert. Comme toutes les sociétés restreintes et inoccupées, ces petites cours d'Italie, dans leur désœuvrement, fourmillaient de bavards, d'indiscrets, quelquefois même d'espions chargés par le maître de lui rapporter tout ce qu'ils entendaient. Un gentilhomme fit un jour observer au prince qu'une bague de grand prix donnée par lui à sa sœur Lucrèce se trouvait maintenant au doigt de Contrari. Un anonyme du temps prétend même que, pour en avoir le cœur net, le duc se déguisa en homme de police, se posta près des appartemens de la duchesse d'Urbin et surprit le commerce des deux amans.

Une fois le secret découvert, le prince, peut-être pour des raisons complexes dont la moindre ne fut sans doute pas l'amour de l'argent, résolut de faire disparaître un coupable qui, d'après la loi du duché, devait lui laisser son héritage. Aussi bien en Italie qu'en France nous sommes dans le siècle des assassinats. La mort du duc de Guise fit naturellement plus de

bruit à cause de la qualité du personnage, mais dans les deux cours le procédé fut analogue. Comme devait le faire en 1588 le fils d'une mère italienne au château de Blois, le duc Alphonse, en 1575, manda au palais ducal, à cinq heures de l'après-midi, le comte Contrari. Pendant que le prince l'accueillait avec un visage souriant et des paroles aimables, un des courtisans lui jeta un capuchon sur la tête pour l'empêcher de voir, tandis qu'un autre lui tenait les deux bras pour permettre à l'exécuteur des hautes œuvres, caché dans un coin, de lui serrer les deux tempes avec des tenailles et de l'étrangler. Le coup fait, on étendit le cadavre sur un lit et on appela au secours, comme si le malheureux Contrari venait d'être frappé d'une attaque d'apoplexie. Cette comédie macabre ne trompa personne à la Cour et moins que personne la duchesse d'Urbin, qui en fut profondément ulcérée. Elle s'en vengea plus tard, à la mort de son frère, en faisant passer le duché de Ferrare dans les États de l'Église au détriment de la famille d'Este.

IV

Si nous voulons comprendre les causes multiples de la folie du Tasse, replaçons par la pensée dans ce milieu d'élégance et de luxe, mais aussi féroce et sensuel qu'il était somptueux, une des âmes les plus naturellement poétiques des temps modernes, une nature exquise, de la sensibilité la plus délicate, qui ne demanderait qu'à jouir de la vie dans la pleine indépendance de son génie naissant. Tout jeune, le Tasse éprouve les satisfactions les plus vives; il vit dans une société choisie, parmi les grands seigneurs, les poètes, les artistes, en compagnie de femmes aimables et spirituelles; il aime, il est aimé. Les premiers rayons de la gloire ont déjà illuminé son front. Aussi quelle confiance dans la bonté de la nature humaine, quel admirable optimisme révèle le poème de la *Jérusalem délivrée* commencé à dix-huit ans, après le poème de *Renaud*, presque terminé avant trente ans! Le prédécesseur du Tasse, l'Arioste, a regardé et peint l'humanité avec une délicieuse ironie. Tout en étant, lui aussi, très poète, en chantant les beaux arbres, les fleurs odorantes, les ruisseaux qui murmurent au fond des vallées, les vastes horizons dominés par les montagnes, il préfère à l'homme lui-même dont il se moque volontiers le cadre où l'homme se meut,

ce cadre merveilleux dont la sérénité a l'air de narguer les folies humaines. Le jeune Torquato considère le monde sous un tout autre aspect.

Il choisit un moment dramatique de l'histoire, le siècle où, dans un élan d'enthousiasme religieux, la chrétienté tout entière s'arme pour reconquérir sur l'Islam le tombeau du Christ et la ville de Jérusalem. Lui dont le père est allé combattre les Sarrasins à Tunis, dont la sœur a failli être enlevée à Sorrente par les pirates barbaresques, il partage du fond du cœur les sentimens qu'expriment ses héros. Ces héros eux-mêmes lui inspirent l'admiration que mérite l'entreprise à laquelle ils consacrent leurs forces. Qu'ils lui viennent des vieilles légendes, de l'histoire embellie des Croisades ou que son imagination les crée de toutes pièces, il les décore des vertus chevaleresques dont le culte est gravé dans son âme depuis sa première jeunesse. Ce sont des chrétiens, mais ce sont aussi des paladins qui observent dans leurs combats toutes les lois de la chevalerie. Ils n'attaqueront pas leurs ennemis en traîtres, ils ne les accableront pas non plus lorsqu'ils les auront vaincus, ils leur témoigneront noblement une généreuse pitié.

Sous cette plume enchanteresse, les musulmans eux-mêmes se transforment. Cette fleur de courtoisie qu'on ne peut refuser à un certain nombre d'entre eux, et dont Saladin laissa un mémorable exemple, apparaît plus d'une fois dans leurs rapports avec les chrétiens. Quelle image idéalisée de la Croisade que la conception des deux caractères de Tancrède et de Clorinde, que l'idée si pathétique de leur rencontre dans un combat de nuit! Que tout cela est noble! Quels trésors d'optimisme dans l'âme de ce jeune homme pour se représenter ainsi les conditions de la guerre entre deux religions et deux races ennemies! Quelle haute idée de l'humanité pour la concevoir sous cette forme au milieu des horreurs du champ de bataille! Tancrède descend en droite ligne des personnages de la Table Ronde, il en a le courage superbe et la délicatesse morale. Comme eux aussi, il aime et de grands obstacles le séparent de celle qu'il aime. Amour pur et soudain né d'une apparition, un jour où la guerrière Clorinde, qui combat dans les rangs des Sarrasins baignait son visage à l'eau d'une fontaine. Sans la reconnaître, Tancrède se mesure avec elle en combat singulier, et d'un coup porté à la tête rompt la courroie qui retient son casque. Le casque

détaché, le noble visage de la jeune fille apparaît dans sa rayonnante beauté, les cheveux épars sur les épaules. A cette vue, le chevalier s'arrête saisi d'émotion. Il ne répond plus aux coups que son adversaire lui porte, il regarde ces beaux yeux, ces joues colorées par le feu de l'action et demeure en extase devant tant de charmes. Bien loin de se défendre, il offre sa poitrine au fer qui le menace. Pendant ce court instant, la mêlée se rapproche d'eux et un soldat chrétien, voyant Clorinde la tête nue, essaie de la frapper par derrière. Du revers de son épée, Tancrède arrête le coup sans pouvoir la préserver d'une légère blessure qui fait couler quelques gouttes de sang sur l'or de ses cheveux. La violence du combat les sépare alors. Ils ne se retrouveront plus en face l'un de l'autre que dans la nuit fatale.

Cette dernière rencontre, l'épisode le plus touchant du poème, est préparée avec un art infini par une imitation de l'épisode d'Euryale et de Nisus dans l'*Énéide*. Comme Nisus, Clorinde qui a l'âme d'un soldat est agitée par le désir de frapper un grand coup. Les chrétiens ont élevé une machine de guerre, une tour immense d'où ils font pleuvoir une grêle de pierres et de traits sur une partie des remparts de Jérusalem, qui déjà menacent ruine. A la faveur des ténèbres, elle sortira seule, une torche à la main, et, traversant les avant-postes des croisés, elle ira mettre le feu à ce formidable engin. Son rival de gloire, le Circassien Argant, veut partager avec elle les dangers et l'honneur de l'entreprise. Tous deux sortent, pénètrent dans le camp endormi et parviennent jusqu'à la tour qu'ils embrasent. Mais les chrétiens réveillés les poursuivent sous la conduite de Tancrède. Déjà ils touchent à la porte de Jérusalem où des troupes fraîches les attendent pour les recueillir. Au moment même d'entrer, Clorinde se retourne à la poursuite d'un ennemi qui l'a frappée. La porte se referme brusquement, dans la crainte qu'un groupe de chrétiens ne pénètre dans la ville, sans qu'Argant, aveuglé par la poussière et par la chaleur du combat, s'aperçoive que sa compagne est restée dehors. Clorinde sentant le péril essaie de se dissimuler au milieu de ceux qui l'ont poursuivie. Mais Tancrède, qui ne l'a pas reconnue, qui ne pouvait pas reconnaître la couleur habituelle de ses armes, sous l'armure noire qu'elle a endossée pour la circonstance, s'attache à ses pas et la défie dans un combat à mort.

La description de ce duel nocturne est une des merveilles de la *Jérusalem délivrée*. Rien que pour l'avoir écrite, le Tasse mériterait l'immortalité. Le caractère chevaleresque que le poète attribue à Tancrède se manifeste avant d'engager le fer, par la générosité avec laquelle il descend de cheval pour ne conserver aucun avantage sur un adversaire qui est à pied. Tous deux s'attaquent alors avec une égale ardeur, sans songer à parer les coups, se frappant tantôt de la pointe, tantôt du tranchant de leurs épées. Acharnés à leur œuvre de destruction, ils n'ont recours à aucune des feintes de l'escrime; leurs pieds s'incrustent dans le sol pendant que leurs mains manient le fer. Puis ils se prennent corps à corps, leurs casques et leurs boucliers s'entrechoquent. Trois fois Tancrède a saisi la guerrière dans ses bras vigoureux et trois fois elle lui a échappé. Le sang ruisselle sur leurs armures. Au moment où l'aube blanchit, ils s'arrêtent épuisés et s'appuient un instant sur le pommeau de leurs épées. Le généreux chevalier, plein d'admiration pour le courage de son adversaire, voudrait au moins connaître son nom, savoir quel est le vaillant soldat qui a pu lui tenir tête si longtemps. L'altière Clorinde refuse de se nommer, et le combat recommence. Par un dernier effort Tancrède passe son épée à travers l'armure fracassée de la jeune fille et lui traverse le sein. Sa légère chemise brodée d'or s'emplit d'un flot de sang. Elle se sent mourir et, se rappelant alors qu'un vieux serviteur lui a raconté le jour même que sa mère était chrétienne, elle demande à son vainqueur de lui apporter l'eau du baptême. Le son de cette voix mourante attendrit le chevalier qui se traîne près d'une source voisine pour y remplir son casque. Il manque de mourir à son tour en reconnaissant aux première lueurs du jour le visage adoré. Il tombe inanimé sur le sol et le convoi des chrétiens qui passe, qui reconnaît l'armure de Tancrède, croit emporter deux cadavres.

Lorsque le noble jeune homme est remis de ses blessures et que le temps a passé sur sa douleur, il doit répondre au défi d'Argant qui le provoque pour venger la mort de Clorinde. Déjà Jérusalem est prise. Les croisés se répandent sur les remparts que le Circassien reste presque seul à défendre. Tancrède le protège contre la fureur des assaillans et l'emmène dans un vallon écarté où ils pourront se mesurer seul à seul. Toujours fidèle au sentiment de l'honneur et aux règles de la chevalerie,

il jette son bouclier dès qu'il s'aperçoit que son adversaire n'en a pas. « A quoi penses-tu? dit-il, en le voyant promener sur l'horizon un regard mélancolique. — Je pense, répond Argant, à cette cité qui fut si longtemps reine de la Judée et qui maintenant vaincue s'écroule. C'est en vain que j'ai essayé de la soustraire à sa ruine fatale. Pour satisfaire ma soif de vengeance, ta tête que le ciel me destine est bien peu de chose. » Sur cette insolente bravade le combat commence, non plus dans les ténèbres, en dehors des conditions ordinaires comme à l'heure de la rencontre avec Clorinde, mais au grand jour, chacun des adversaires déployant cette science de l'escrime dont le Tasse connaît toutes les finesses et conserve les traditions les plus élégantes. Tancrède est plus souple et plus agile, Argant de plus haute taille. Tous deux ont reçu des blessures, mais le sang du Circassien coule en plus grande abondance, et Tancrède, toujours magnanime, lui offre la vie sans conditions, s'il veut bien se reconnaître vaincu. Deux fois le chevalier chrétien tend sans succès la main à son adversaire et ne se résout à lui porter le coup mortel qu'après avoir essayé de le sauver. C'est encore la même noblesse d'âme qui inspire le vainqueur, lorsque épuisé par la violence de la lutte et recueilli par ses soldats, il leur demande de ne pas laisser le corps d'Argant exposé aux dents des bêtes fauves et de lui accorder les honneurs de la sépulture. Jamais il ne paraît sur la scène sans remplir les devoirs les plus délicats de la chevalerie. C'est lui aussi qui, ayant conquis le royaume de la belle Herminie, la tenant à sa discrétion, lui rend la liberté en respectant son honneur.

J'insiste avec intention sur le caractère du héros parce que ce modèle repris tant de fois et caressé par le poète représente évidemment l'idéal que rêvait sa jeune imagination. Les vertus qu'il attribue à Tancrède sont celles qu'il voudrait pratiquer, qu'il voudrait voir régner autour de lui dans une société imprégnée de l'esprit le plus pur du christianisme. A vingt ans, il entrevoyait le monde à travers ce prisme enchanteur. Mais que de démentis la douloureuse réalité infligeait à ses rêves! A chaque pas qu'il fait dans la vie, au milieu d'une cour corrompue, le Tasse se heurte aux tristesses, aux amertumes, aux humiliations de l'existence. Il y en a une surtout qui pèse sur lui, quotidienne et inexorable, la nécessité de vivre aux dépens d'autrui. Il ne possède rien, pas même un toit où il puisse reposer sa tête.

Le pain qu'il mange, le vêtement qu'il porte, le lit où il couche appartiennent à un maître. Ce maître a quelquefois des accès de générosité, quelquefois aussi des accès d'avarice. Pour ne pas mourir de faim, pour ne pas vivre misérable dans un habit râpé, il faut se rappeler sans cesse à son souvenir, obtenir de lui des subsides en échange des éloges qu'on lui adresse. Le cœur se soulève à la pensée qu'un si grand homme passe sa vie à tendre la main. Il revient à chaque instant dans sa correspondance sur le besoin qu'il aurait d'être aidé pécuniairement, sur le plaisir que lui causerait quelque cadeau de prix. Après les sursauts de révolte d'une âme fière, il se résigne peu à peu à ces habitudes de mendicité. Est-ce lui qu'il faut en accuser? N'est-ce pas plutôt cette maison d'Este qui lui doit son immortalité, dont personne ne parlerait sans lui et qui n'a pas su payer noblement, généreusement, d'un prix suffisant, la gloire qu'elle ne devait qu'à lui?

Solerti, si bien informé qu'il soit, a entrepris une tâche impossible en prenant le parti du duc Alphonse de Ferrare, en essayant de le laver de tous les reproches qui lui ont été adressés pour rejeter sur le Tasse lui-même toute la responsabilité de la folie et de ses conséquences. Assurément il y a des heures où le poète devient insupportable, où ses airs de grandeur peuvent déplaire à la Cour et même blesser ceux qui l'entourent. Il y en a d'autres où son agitation, son perpétuel besoin de mouvement, ses absences, ses correspondances secrètes peuvent inspirer une défiance légitime. On n'est pas sûr de lui; il négocie avec les Médicis au moment même où il proteste de son attachement pour la maison d'Este. Tant que le poème n'a pas paru, il serait possible qu'au lieu de le dédier au duc de Ferrare, il choisît un autre protecteur. Mais avec une bonté réelle, avec des égards soutenus, n'aurait-on pas préservé cette âme endolorie d'une partie des inquiétudes et des soucis qui la troublaient? L'incertitude de l'avenir, l'angoisse du lendemain furent pour beaucoup dans la détresse intellectuelle de l'infortuné. Qu'il eût trouvé à l'origine une amitié dévouée, comme le fut plus tard celle de Manso, la catastrophe aurait pu être évitée. Ce qui a manqué au duc de Ferrare, c'est le véritable élan du cœur, la pitié qui n'attend pas qu'on la sollicite, mais qui va d'elle-même au-devant des misères humaines. Que fallait-il au Tasse pour que la vie lui parût douce? Aucune fonction, aucune charge; simplement un revenu assuré

qui lui permît de vivre avec aisance, une liberté absolue de mouvement et la certitude qu'on ne lui demanderait rien en échange que d'écrire de beaux vers. La volonté d'être bon quand même, de ne pas traiter un grand poète comme un simple courtisan, de lui pardonner beaucoup de choses en considération de son génie, aurait apaisé beaucoup d'orages.

V

Nous nous en rendrons compte en étudiant de près la crise de la folie, telle que la raconte Solerti dans un chapitre bourré de documens. En 1575, la *Jérusalem délivrée* est terminée au moins dans ses grandes lignes. Si le Tasse suivait les conseils de la duchesse d'Urbin qui paraît avoir été son bon génie, il publierait son poème et tirerait de cette publication deux avantages : celui de prévenir les éditions fautives qu'on ne peut manquer d'en faire malgré lui sur les manuscrits qui circulent, et celui non moins important de donner satisfaction au duc de Ferrare. Mais c'est à partir de ce moment que le malheureux poète commence à donner des signes d'agitation. Sous une impression sans doute maladive, il est assailli à la fois de scrupules littéraires et de scrupules religieux. Il consulte les critiques les plus renommés de l'Italie sur certains passages qui lui paraissent faibles et les représentans de l'Inquisition sur d'autres parties peut-être critiquables au point de vue de la doctrine. Des témoignages formels et réitérés devraient avoir pour effet de le rassurer sur son orthodoxie. Il s'inquiète néanmoins, et il en appelle de l'Inquisiteur de Ferrare, qu'il trouve trop indulgent, à l'Inquisiteur de Rome, qui n'aura pas les mêmes motifs de le ménager. Ce drame de sa conscience se complique d'un autre drame intérieur. Restera-t-il ou ne restera-t-il pas au service de la maison d'Este? Question poignante qu'il se pose fréquemment sans la résoudre. Le duc de Ferrare et lui jouent au plus fin. Le duc lui propose de le nommer son historiographe, sans avoir envie qu'il accepte, et lui-même ne fait semblant d'accepter que pour mieux se dérober ensuite. Si nous regardons au fond de ses hésitations, nous verrons reparaître la douloureuse question d'argent. Le Tasse est convaincu qu'on ne lui offrira rien qui ne soit au-dessous de son mérite et de ses travaux. Dans ces conditions, il regarde du côté des Médécis ; mais de ce côté-là, il ne

voit rien venir non plus qui soit décisif et qui lui garantisse l'avenir.

C'est l'époque où la satisfaction d'avoir terminé à trente ans une œuvre capitale gonfle son cœur d'orgueil, tandis que la modicité de sa fortune le désespère. La disproportion qui existe entre sa situation dans le monde et son génie le remplit d'amertume. La manie des grandeurs le guette en même temps que la manie de la persécution. Lui-même confesse le changement de ses sentimens et de sa manière d'être. Il affecte la morgue des Espagnols; il se vante de ne saluer personne le premier, sauf le duc; il n'accepte d'invitation que dans les maisons où il est sûr qu'on lui réservera la première place; il consulte des astrologues qui lui prédisent les plus hautes destinées; il se considère dès lors comme un grand homme et entend être traité comme tel. Pauvre grand homme, malheureusement incapable de se gouverner lui-même! Les instances de la duchesse d'Urbin n'ont pu le décider à prendre un parti. Il flotte toujours entre la maison d'Este et les Médicis, et perd les bonnes grâces des uns sans acquérir celles des autres. Ses absences trahissent ses incertitudes aux yeux du duc de Ferrare. Lorsqu'il se rend à Rome sous prétexte de montrer son poème à des critiques autorisés, il ne réussit pas à dissimuler les visites intéressées qu'il fait au cardinal Ferdinand de Médicis. Tout ce manège donne à sa conduite quelque chose de louche et d'équivoque qui ne peut que l'amoindrir. Il s'aliène décidément le protecteur dont il a besoin. La dédicace magnifique adressée à la maison d'Este ne disparaîtra-t-elle pas dans un de ces voyages, ou ne sera-t-elle pas dénaturée à la fin par quelque trait empoisonné? Les secrets et les scandales de la cour de Ferrare, que le Tasse a percés à jour depuis longtemps, dont il a été quelquefois le confident et le complice, ne vont ils pas être révélés par lui à des ennemis dans un moment de mauvaise humeur?

Le prince conservera encore les apparences de la bonne volonté, mais déjà l'ancienne confiance est détruite et ne reviendra plus. On a pénétré en l'absence du poète dans son appartement, on a ouvert une cassette dans laquelle il enferme sa correspondance et on y a trouvé la preuve de ses négociations avec les Médicis. Il ne s'agit plus de soupçons comme auparavant, il s'agit d'une certitude. Comment oublierait-on une telle duplicité? L'éclat qu'il fait à ce sujet, au lieu d'arranger les choses,

les envenime. Il donne un soufflet à un personnage de la Cour qu'il accuse de la violation de son domicile, il reçoit en revanche un coup de bâton donné par derrière et, quand il porte plainte, on laisse échapper le coupable.

Après ces incidens, dès 1577, le mal s'aggrave. A toutes les inquiétudes qu'éprouvait auparavant Torquato s'ajoute cette fois la peur d'être empoisonné. Soupçon auquel répondait cyniquement le duc de Ferrare en disant que, s'il avait voulu faire disparaître le Tasse, rien ne lui eût été plus facile. Il avait, en effet, montré par la disparition du comte Contrari avec quelle aisance il savait se débarrasser des gens qui le gênaient. Pour le moment, il n'en veut pas à la vie du poète. Seulement, il commence à s'inquiéter de sa santé. Lui et la duchesse d'Urbin le font visiter par les médecins. On combat chez le malade l'âcreté des humeurs en lui appliquant des sangsues, en le purgeant, en le saignant. Les remèdes ne suffisent pas. Dans la soirée du 17 juin, pendant que le Tasse s'entretenait avec la duchesse d'Urbin dans la chambre de celle-ci, un domestique en entrant pour son service excita les soupçons du visiteur qui courut sur lui un couteau à la main pour le frapper. A la suite de cet acte de violence, il fallut bien que Lucrèce elle-même, si bienveillante qu'elle fût pour lui, se décidât à le faire enfermer afin d'éviter quelque malheur. Comme le mande à son maître l'ambassadeur du grand-duc de Toscane, on l'arrêta non pour le punir, mais pour le soigner.

On multiplie dès lors les précautions, on fait griller la fenêtre de sa chambre qui donne sur la cour du palais, on attache à sa personne deux serviteurs qui ont ordre de le lier s'il se livre à quelque extravagance ou s'il tente de prendre la fuite.

Lucrèce et Léonore lui témoignèrent toutes deux dans cette circonstance un véritable intérêt et le duc de Ferrare, qui, le jour de l'incident, se trouvait à la campagne, l'y fit venir pour le consoler et pour le calmer. Une nouvelle fantaisie lui passa alors par l'esprit. Son père Bernardo avait songé un instant à se faire moine. Il parla à son tour d'entrer au couvent et le duc le fit conduire dans une voiture de la Cour chez les Franciscains de Ferrare. Ceux-ci, après l'avoir observé pendant quelques jours, inquiets de son exaltation, le ramenèrent au palais, d'où il s'évada, dans la crainte sans doute d'être enfermé de nouveau. Déguisé en paysan, évitant les grandes routes, l'infortuné accomplit la plus

pénible des odyssées à travers le Sud de l'Italie pour arriver à Sorrente auprès de sa sœur Cornélie.

Là ni les soins, ni les marques de tendresse ne lui manquèrent, mais il fut impossible de l'y retenir. Un impérieux besoin de mouvement le poussait à se remettre en route. Il se rendit à Rome où il demanda asile aux représentans du duc de Ferrare.

Il témoigna alors un tel désir de retrouver ses manuscrits, de rentrer en grâce auprès du prince, d'être soigné par les médecins et par les pharmaciens de la Cour, les seuls qui lui inspirassent confiance, que les représentans du duc insistèrent à plusieurs reprises auprès de leur souverain pour qu'il daignât accorder au poète la permission de retourner à Ferrare. Tous deux dépeignent le Tasse comme un pauvre homme qui leur est arrivé dans un état lamentable, vêtu de haillons, qu'il a fallu rhabiller des pieds à la tête et qui parle tout simplement de mourir si on ne lui pardonne pas. Le temps que le duc met à répondre et la sécheresse de sa réponse indiquent qu'il ne tient pas du tout à revoir son ancien ami ; il est évidemment à bout de patience ! Lorsqu'il se décide enfin à écrire, il fait ses conditions en termes formels. Le Tasse ne sera autorisé à s'établir de nouveau à Ferrare que s'il commence par reconnaître qu'il a eu tort de se croire persécuté, s'il promet de se laisser soigner et de ne plus retomber dans ses humeurs noires. A ce prix on le laissera rentrer, mais il faut qu'il soit bien averti qu'au premier retour de ses violences de langage, s'il se permet encore une fois de récriminer et d'accuser les gens, comme il l'a déjà fait, il sera immédiatement conduit hors du duché, avec défense d'y rentrer jamais.

L'obstination avec laquelle, malgré tant de déboires, le poète se cramponne à la cour de Ferrare tient à la persistance de ses illusions. Il ne peut croire qu'un génie tel que le sien demeure méconnu et qu'on ne lui accorde pas enfin ce qu'il croit qu'on lui doit : une vie large, indépendante, des subsides suffisans sans aucune obligation assujettissante. Ce rêve de sa jeunesse qui nous révèle la force et l'étendue de son optimisme, il se figure toujours être sur le point de le réaliser. Que de fois il doit tomber de son haut lorsqu'il se heurte à l'implacable réalité !

Non seulement il ne trouve pas à Ferrare de nouveaux avantages, mais il ne retrouve même pas ceux dont il jouissait avant

son départ. Il n'est plus logé au palais ducal, il ne figure plus parmi les courtisans. Relégué chez un simple courrier de la Cour, il est tenu en dehors du cercle brillant qui entourait le prince et les princesses. De son ancien maître il ne reçoit d'autres marques d'intérêt que des médicamens, des purgatifs, des calmans, de l'ellébore. Encore s'il pouvait obtenir qu'on lui rendît ses manuscrits ! Ce droit même, le droit imprescriptible de disposer librement de son œuvre, lui est refusé, tant on a peur qu'il n'en fasse disparaître les louanges qu'il accordait autrefois à la maison d'Este. Solerti a beau faire, il ne réussit pas à disculper le duc de Ferrare d'un si grand abus de pouvoir. Il n'était pas d'une âme noble de ne point comprendre et de ne pas satisfaire les besoins du génie, il y avait par-dessus le marché quelque bassesse à confisquer le plus beau poème du siècle au profit de la gloire d'une seule famille, sans permettre à celui qui l'avait conçu et écrit d'en disposer lui-même. On ne lui donnait pas de quoi vivre et en même temps on l'empêchait de gagner sa vie en publiant ses œuvres. La détresse du Tasse à cette date était telle qu'il fut obligé de vendre pour vingt écus un rubis que lui avait donné la duchesse d'Urbin et qui en valait au moins le double.

L'ambassadeur du grand-duc de Toscane à Venise, Maffeo Venier, que le Tasse alla voir en quittant une seconde fois Ferrare, indique bien l'état d'esprit dans lequel se trouvait alors l'infortuné. On ne pouvait pas dire qu'il fût absolument sain d'esprit, quoique ses facultés poétiques fussent demeurées intactes, quoiqu'il écrivît aussi bien que jamais en prose comme en vers et qu'il discutât avec une subtilité merveilleuse. Seulement, il paraissait triste, sujet à des accès d'humeur noire. Il persistait à vouloir entrer au service des Médicis, si on lui assurait de quoi vivre modestement, à condition toutefois qu'il pût reconquérir son poème que retenait le duc de Ferrare et dont il prétendait ne posséder aucun manuscrit. Dans des momens d'exaltation, s'il n'obtenait pas satisfaction sur ce point, il se faisait fort d'écrire en trois ans un ouvrage supérieur à la *Jérusalem délivrée*, pourvu que par une honnête pension on lui garantît la vie matérielle. Toujours, hélas ! la même misère, la même obligation de mendier son pain ! Ce besoin d'argent revient à chaque instant comme un refrain dans sa volumineuse correspondance. Pas plus les Médicis que le duc de Ferrare n'ont pitié du pauvre grand

homme. Ils le payent de bonnes paroles sans répondre directement aux avances qu'il leur fait. Eux-mêmes sont aussi dangereux pour lui que la maison d'Este, car ils possèdent un manuscrit de la *Jérusalem délivrée*. C'est même cette œuvre imparfaite qui sera la première imprimée à Venise, sans que le poète ait pu la revoir et la corriger, sans qu'il en ait non plus tiré le moindre profit.

Pour nous faire une idée de la tristesse et des angoisses du Tasse, laissons-le parler lui-même dans une lettre profondément pathétique adressée au duc d'Urbin : « C'est assurément une chose misérable, écrit-il en 1578, à l'âge de trente-quatre ans, d'être privé de patrie, dépouillé de toute fortune, d'errer à travers le monde au milieu des incommodités et des périls, trahi par ses amis, raillé par ses serviteurs, abandonné de ses patrons, d'avoir en même temps le corps malade et l'esprit bouleversé par le douloureux souvenir des choses passées, par le souci qu'apportent le présent et la crainte de l'avenir. » Nul refuge pour cette âme troublée, pas un coin du monde où il pût reposer en paix sa tête et continuer ce travail littéraire auquel il se sentait aussi propre que jamais, et qui allait devenir avec le temps sa seule consolation, sa seule ressource. Dans cette détresse, il crut un jour trouver un asile à la cour de Savoie. Mais il ne faut pas oublier qu'il avait passé sa jeunesse dans le milieu le plus élégant et le plus raffiné de l'Italie. La simplicité des mœurs savoyardes l'effraya. Il revit par la pensée les fêtes brillantes auxquelles il avait pris part à la cour de Ferrare et, pour son malheur, son mauvais génie le ramena encore une fois à son point de départ.

Qu'arriva-t-il alors? Solerti, toujours indulgent pour le duc de Ferrare, ne lui reconnaît aucun tort. Le prince en train de se remarier, tout occupé des fêtes de son mariage, pouvait-il faire attention aux lamentations du Tasse? Assurément il l'aurait pu et il l'aurait dû. La fortune ramène à sa cour le plus grand poète du temps, celui dont l'œuvre immortelle immortalisera la maison d'Este, sans lequel elle tiendrait à peine une place dans l'histoire de l'Italie, et il refuse de le recevoir; non content de lui fermer sa porte, il ne le fait inviter à aucune des représentations théâtrales, à aucun des tournois et des banquets par lesquels il célèbre la venue de sa fiancée. Comment s'étonner que l'esprit déjà troublé du Tasse ait ressenti profondément cette

injure? Il arrivait dans des dispositions affectueuses, tout heureux de retrouver son ancien protecteur, persuadé que les joies du mariage le rendraient plus accessible et plus bienveillant que jamais. Il composait même un chant nuptial en l'honneur des deux époux. Et voilà que personne ne faisait attention à lui, qu'on ne lui réservait pas la plus modeste place dans cette Cour dont il avait été autrefois le favori. Ce fut la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Il tenait de son père une violence naturelle de tempérament qu'aggravait encore la maladie. La colère lui monta à la tête et, le 11 mars 1579, dans la dernière nuit du carnaval, ayant sans doute pu pénétrer au palais sous un déguisement et avec un masque, il y insulta quelques-unes des dames qu'il rencontra. Que dit-il? Que fit-il? On ne le sait pas exactement, on sait seulement qu'il fut arrêté et enchaîné comme un fou furieux dans une des salles de l'hôpital Sainte-Anne.

On ne fait pas toujours ce qu'on veut avec les fous. Il y a des momens où on ne peut venir à bout de leur exaltation que par la force. Nous ne reprocherons donc pas au prince d'avoir fait enfermer le Tasse à la suite d'un accès de folie furieuse. Mais la responsabilité du duc de Ferrare commence le lendemain de l'internement. Comment le Tasse fut-il traité à Sainte-Anne? N'y fut-il pas retenu plus longtemps qu'il n'était nécessaire? Questions délicates, difficiles à résoudre, surtout à cette distance, sur lesquelles nous ne manquons pas cependant d'éclaircissemens. Quelques traits de lumière jaillissent de l'obscurité des faits. Pendant sept années, le Tasse, dont l'intelligence redevenait merveilleuse dans les intervalles lucides, a beaucoup écrit du fond de sa prison. Sa correspondance, contrôlée ou confirmée par d'autres témoignages, nous permet de juger la conduite d'Alphonse d'Este. Un premier point est acquis au procès, c'est que pendant quatorze mois le malheureux prisonnier a vécu misérablement. Il se plaint avec amertume de la peur que lui cause la perspective d'une prison perpétuelle, de la saleté dans laquelle on le laisse croupir. Sa barbe, ses cheveux, ses vêtemens sont dans un état lamentable. Par-dessus tout, cette nature aimante, sociable et généreuse est condamnée à une solitude qui la remplit de tristesse. En mai 1580, il écrit à Boncompagni : « Je suis resté plus de quatorze mois malade dans cet hôpital, sans y trouver aucune des commodités qu'on accorde généralement aux gens du peuple, à plus forte raison aux gentilshommes, mes égaux. Les remèdes

de l'âme ne m'ont pas été moins refusés que ceux du corps. » Poursuivi par ses scrupules religieux, il demande à se confesser; on ne le lui permet pas.

L'aumônier de la prison ne lui a jamais fait une visite dans sa détresse morale et a même répondu par un refus à toute demande d'entretien. Je sais bien qu'une coutume barbare privait les aliénés des secours de la religion. Mais comment une exception ne se fit-elle pas pour un homme d'une si grande valeur intellectuelle et morale, qui conservait dans sa conversation et dans ses écrits tant de lucidité? Le prieur de l'hôpital était un homme lettré et vertueux dont le poète ne parle qu'avec égards, qu'il n'accuse pas personnellement de dureté, mais qui dut obéir à des ordres supérieurs en ne témoignant à son prisonnier aucune commisération.

Au fond, le Tasse se considère non sans raison comme la victime d'une vengeance implacable. Il reconnaît humblement ses torts; il confesse qu'il a tenu des propos inconsidérés et injurieux; il en demande pardon avec toutes les formes du respect et de repentir. Une faute telle que la sienne peut se réparer et s'expier. Dieu sait si l'expiation a été dure. Après qu'il a tant souffert, pourquoi ne lui pardonne-t-on pas, pourquoi lui tient-on rigueur si obstinément, si cruellement? L'avocat officieux du duc de Ferrare, Solerti, essaie de plaider les circonstances atténuantes. Suivant lui, le Tasse n'était ni si mal traité, ni si abandonné qu'il le prétend. Des documens officiels établissent qu'en 1580 la garde-robe ducale fournit un baldaquin pour le lit du prisonnier. Au cachot primitif avaient succédé deux chambres, une pour se coucher, une autre pour travailler et pour recevoir. D'après le registre des comptes du palais, quelquefois on faisait porter au Tasse des œufs et régulièrement une livre de beurre par semaine. A partir de 1582, c'est la cuisine ducale qui le nourrit. Vraiment, des preuves d'intérêt si banales et si insuffisantes peuvent-elles nous rendre indulgens pour la mémoire d'Alphonse d'Este? Ce n'est pas la nourriture du corps, ce ne sont même pas des sorties plus fréquentes, comme on lui en accorde progressivement quelques-unes, que demande le Tasse. C'est la liberté pure et simple. Pour l'obtenir, il s'adresse au genre humain tout entier, il écrit à ses amis, aux souverains d'Italie, à l'Empereur, au peuple de Naples. En l'emprisonnant, on l'a privé de la possibilité de publier lui-même la *Jérusalem*

délivrée, que d'autres ont imprimée, dont d'autres ont tiré profit. De quel droit l'empêche-t-on de gagner sa vie par son travail? Pourquoi le duc de Ferrare s'arroge-t-il le pouvoir de maintenir en prison un homme qui n'est pas né son sujet? Après cinq années de réclusion, après des centaines d'humbles suppliques, un cri de colère et d'indignation s'échappe à la fin de cette poitrine ulcérée.

L'insensibilité avec laquelle le duc de Ferrare écoute ces prières et ces protestations nous oblige à regarder de près ce personnage complexe, adulé de son vivant par les poètes et par les historiens de cour, mais plus d'une fois contesté et jugé sévèrement depuis sa mort. Il eut certainement des qualités; il fit de sa petite principauté une résidence élégante et somptueuse; il aimait les lettres et les arts, et se piquait même de connaissances scientifiques. Spirituel et railleur, tant que duraient les fêtes du carnaval, il se plaisait à intriguer sous le masque les gens qu'il rencontrait. Il semblait même autoriser chez ses interlocuteurs une certaine familiarité. A la pêche, à la chasse, dans les parties de campagne, il se montrait volontiers gai et bon compagnon, mais il eût été imprudent de s'y fier. Au moment où on s'y attendait le moins, sous la bonne humeur apparente la morgue du prince reparaissait. Sa hauteur, le sentiment de sa valeur personnelle et de ce que valait sa race dominaient chez lui toute autre considération. La prétention était le fond de sa nature. Il avait prétendu à la couronne de Pologne et il s'intitulait roi de Jérusalem, parce qu'il descendait de Renaud d'Este.

Comme de toutes les personnes infatuées d'elles-mêmes, il ne fallait attendre de lui aucun mouvement de sympathie pour les autres. L'erreur et le malheur du Tasse furent de croire à sa bonté. Au fond, il n'en avait aucune. Odieux pour sa mère Renée de France, dont les tendances calvinistes le gênaient dans ses rapports avec le Saint-Siège, il avait traité son père sans ménagemens. Il n'entretenait avec sa famille que des rapports politiques. Par momens, il jalousait son frère le cardinal qui lui portait ombrage. Il faisait assassiner sous ses yeux l'ami de sa sœur aînée Lucrèce et il condamnait au célibat sa sœur cadette Léonore pour ne pas lui compter la dot à laquelle elle avait droit. Dur pour les siens, il l'était encore plus pour le pauvre monde. Son règne rappelle aux habitans de Ferrare de cruels souvenirs. Afin de suffire à ses goûts de magnificence, au luxe d'une cour

somptueuse, il pressure ses sujets, il confie à des traitans le recouvrement des impôts, il vend les offices et les charges, il fait exploiter ses domaines par des paysans qu'il ne paie point, il exige que chaque cultivateur tienne à sa disposition une paire de bœufs. Un jour, par un caprice, pour s'offrir le spectacle d'une vue plus étendue et plus gaie, il fait raser sur les bords du Pô des maisons de pauvres gens qu'il n'indemnise pas.

Comment s'étonner qu'un tel homme ait tenu rigueur au Tasse? Ne suffisait-il pas que le poète eût laissé surprendre le secret de ses négociations avec les Médicis, et qu'on pût craindre la substitution de leur nom à celui de la maison d'Este dans la dédicace de la *Jérusalem délivrée*, pour qu'on fût tenté de le retenir entre quatre murs? Mais il y eut certainement autre chose. Au bout de deux ans, ces inquiétudes s'évanouissaient; le poème avait paru à Venise avec la dédicace espérée et le Tasse restait toujours en prison; il y fut même retenu cinq années encore, en dépit de ses continuelles supplications. Il ne s'agissait plus de précautions à prendre contre lui, mais, comme il le dit lui-même à plusieurs reprises, d'une sorte de vengeance à exercer. Je serais tenté de croire avec M. Angelo de Gubernatis que, le 11 mars 1579, dans la crise de folie furieuse qui amena son arrestation, il avait prononcé des paroles irréparables, rappelé peut-être ses relations avec la princesse Léonore ou révélé quelque turpitude de la cour ducale. En tout cas, l'âme du duc de Ferrare demeura inflexible; il ne rendit la liberté à son prisonnier que lorsqu'il lui fut impossible de faire autrement. Ce n'est là qu'un épisode de la lutte éternelle du faible contre le fort, mais, cette fois, la victime est de telle qualité que son long gémissement fut entendu à travers les siècles et toucha profondément dans tous les pays les âmes généreuses. Aujourd'hui encore, dans la mélancolique Ferrare, le coin le plus célèbre, que chaque voyageur visite avec une piété respectueuse, c'est celui qu'on désigne à tort sans doute comme la prison du Tasse. Peu importe que le poète ait souffert à cet endroit-là même ou entre des murailles voisines, le souvenir d'une grande infortune plane sur la cité tout entière.

A. Mézières.

LA
JEUNE FILLE BIEN ÉLEVÉE[1]

TROISIÈME PARTIE [2]

XVI

La première nouvelle que j'appris, à mon arrivée à Chinon, fut que le « docteur Chambrun, » — on l'appelait comme cela depuis qu'il avait passé sa thèse, — était installé à Vendôme depuis cinq mois, et qu'il était déjà fiancé à une jeune fille de cette ville. Je me trouvais déjà préparée à cette nouvelle qu'on mettait un soin particulier à me cacher; j'avais remarqué des chuchoteries chez les Vaufrenard, qui m'avaient fait l'oreille plus attentive; j'imaginai la nouvelle à peu près complète, sauf le nom du lieu de l'installation, ce qui ne diminua en rien mon émotion, lorsque la nouvelle me fut annoncée sur un ton de compassion par Marguerite Patissier. Mais, sans commettre un gros mensonge, je pus répondre à cette obligeante amie :

— Parfaitement !... Je sais !

Ce cher M. Chambrun n'avait jamais fait grande attention à moi. Il m'avait adressé, deux années de suite, le même compliment; il avait causé plus volontiers avec moi qu'avec les autres jeunes filles, parce qu'il s'intéressait, comme moi, à la musique.

(1) *Published, January first, nineteen hundred and nine. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* René Boylesve.

(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1908.

Mon poème d'amour ne reposait sur aucune réalité. — Cependant, il avait bouleversé deux années de ma vie !...

A part Mlle Patissier, personne ne me parla de la nouvelle. D'ailleurs, le jeune docteur installé à Vendôme et marié, il n'y avait plus guère de chance qu'il vînt chez les Jacquot qui ne lui étaient même pas parens; il disparut de notre horizon.

Quant à moi, du jour où je connus la nouvelle, et du moment même où j'en remerciai d'un sourire Mlle Patissier, je me jetai à corps perdu dans la musique. Pour m'épargner de sourire plus longtemps à Mlle Patissier, j'allai m'asseoir au piano et me mis à exécuter de mémoire une polonaise de Chopin avec une fougue où toute ma fièvre passa. Ce n'était pas le dépit de n'avoir pas été aimée, ce n'était pas une rage contre Mlle Patissier qui m'animaient, car, alors, mon jeu eût été défectueux, c'étaient toute la frénésie et en même temps tout l'ordre secret de Chopin qui me possédaient, et qui épuisaient, en la réglant, ma force nerveuse. Le génie de la sensibilité m'apparut et me secourut; je crus voir ce Chopin, dont M. Vaufrenard m'avait beaucoup parlé, agiter près de moi sa figure pâle, son long corps souffrant, et me promettre un ravissement du cœur moins trompeur que celui de l'amour. Je fus sûre que je tenais au bout de mes doigts mon secours; une espérance, un avenir; et, franchement, j'étais radieuse quand je terminai mon morceau au milieu des applaudissemens. Ni M. Vaufrenard, ni M. Topfer n'applaudissaient, mais je vis dans leurs yeux qu'ils étaient étonnés; ni l'un ni l'autre ne me firent de reproches : de leur part, c'était la meilleure marque d'approbation que l'on pût recevoir. A la façon dont ils insistèrent pour que je revinsse jouer tous les jours, je vis bien que cela marchait !... Je n'avais pas fait beaucoup de piano pendant l'année; mes doigts n'étaient pas ce qui avait progressé en moi, mais, en moi, quelque chose avait mûri, sans quoi toute exécution musicale n'est que bien pauvre mécanique. Oh ! quel miracle peut accomplir en nous une grande douleur !

Je ne voulais plus entendre parler que de musique. Je me faisais conduire jusqu'à trois fois par jour chez les Vaufrenard que mon ardeur enchantait et qui ne se lassaient pas plus que moi de faire de la musique. Maman m'accompagnait, la plupart du temps, elle-même, et sur l'ordre de grand'mère qui ne voulait plus que l'on me quittât d'une semelle depuis qu'une fois

j'étais tombée amoureuse d'un jeune homme sans qu'aucune personne de la famille s'en fût aperçue.

Et c'était, chez les Vaufrenard, dans ce salon au parquet de plus en plus piqué par la pointe du violoncelle de M. Topfer, un concert perpétuel. Mme Vaufrenard m'avait abandonné complètement le piano, disant que je la dépassais de façon humiliante pour elle. Le dimanche, il y eut bientôt un tel empressement à venir nous entendre, que la place fut insuffisante à loger nos auditeurs, et l'on dut organiser des séries d'invitations.

Les Vaufrenard étaient ravis; moi, j'étais sérieusement éprise de musique et un peu éblouie; et il me semblait, — mais c'est toujours comme cela quand on se passionne, — que rien de ce que j'avais éprouvé jusque-là ne m'avait autant enthousiasmée. Amour divin, amour terrestre, et cet appétit de beauté qu'on a avant d'avoir beaucoup fréquenté les hommes, est-ce que la musique ne satisfait pas tout cela? Elle ne leurre pas, elle ne trahit pas, elle est présente à notre appel, et il semble qu'elle nous rende amour pour amour... Je crois que j'étais heureuse... Quelquefois, quand, assise à mon balcon, le bras couché sur l'appui de fer, et les lèvres sur le dessus de la main, selon mon habitude d'enfance, je regardais l'œil de la citerne qui déjà avait pour moi signifié tant de choses, il me semblait refléter pour moi, non un bonheur joyeux, mais un état où la tristesse, loin de nuire au plaisir, le rend plus grave et plus profond... Je crois que j'étais presque heureuse...

On me fêtait beaucoup, on me comblait de complimens; mais, si inexpérimentée que je fusse, je sentis bien vite que tout ce monde, qui se pressait et s'inscrivait pour venir m'entendre, ne me traitait pas avec la franche cordialité qu'il accordait aux jeunes filles ordinaires. Tant que je n'avais fait que jouer du piano d'une manière agréable, cela allait bien; mais à mesure que je me distinguais et que ce qu'on appelait à présent « mon talent » valait la peine qu'on se bousculât pour en jouir, une nuance était très apparente dans les rapports des uns et des autres avec moi et même avec ma famille. Je me demandai un moment si cela ne provenait pas de l'état assez malingre de notre fortune, de ce que la ferme de la Blanchetière avait été enfin vendue, de ce que mon frère avait dû renoncer à faire son droit à Paris, et avait demandé lui-même à entrer dans une maison de commerce; tout cela pouvait y avoir contribué, mais je vis

bien qu'il y avait autre chose, et c'était ce qu'on appelait « mon talent. » « Mon talent » me faisait sortir du commun. Les personnes qui étaient de Paris l'admettaient, certes! mais, autour de nous, cela n'était pas jugé très « comme il faut. » Grand'mère, un beau jour, prononça le vrai mot :

— Une jeune fille bien élevée ne doit pas se faire remarquer.

Grand'mère, depuis le commencement de ces petits succès, boudait. Elle n'avait osé rien dire tout d'abord, parce qu'en même temps son amour-propre était flatté par les complimens adressés à sa petite-fille. Mais son silence lui pesait davantage à mesure que nos auditeurs du dimanche me plaçaient en vedette, et il était visible qu'elle eût donné plus tôt son opinion, si elle n'eût redouté d'être désagréable aux Vaufrenard. Elle devait avoir aux Vaufrenard quelque obligation particulière, car elle avait pour eux des ménagemens qui m'étonnaient; elle les écoutait; c'étaient eux qui avaient conseillé de placer mon frère dans une maison de carrosserie à Tours ; quel ascendant fallait-il qu'ils eussent acquis, pour avoir fait vaincre à mes parens leur préjugé des « professions libérales! » Eh bien ! malgré cela, elle leur gardait une muette rancune, ainsi qu'à ce pauvre M. Topfer, — mais à celui-là elle en avait toujours voulu, à cause de la pointe de son violoncelle...

Ah ! si elle eût eu seulement le soupçon de ce que les Vaufrenard et M. Topfer préparaient dans l'ombre !... Mais, moi-même, qui étais l'héroïne du complot tramé par eux, je l'ignorais!

M. et Mme Vaufrenard commencèrent tout doucement à insinuer à ma grand'mère qu'il ne fallait point croire que, parce que j'étais sortie de pension avec un assez joli talent de pianiste, je pouvais désormais me passer des leçons d'un très bon professeur. Grodevolle, qui, en un petit nombre d'années, m'avait amenée au résultat que l'on constatait, pouvait être reconnu comme très bon professeur; il s'agissait, pour moi, de ne pas être privée complètement de son concours, si je ne voulais pas perdre les qualités acquises.

Grand'mère prit tout d'abord ceci pour une plaisanterie. M. Vaufrenard passait pour « manier l'ironie, » et, à cause de cette réputation, complètement usurpée, d'ailleurs, on se méfiait généralement de ses paroles. Mais Mme Vaufrenard, nullement suspecte du même travers, étant revenue à la charge, la première rebuffade de grand'mère se traduisit par ces mots :

— Que me veut-on?... Se moque-t-on de nous?...

Puis son ressentiment, depuis longtemps comprimé, éclata. Elle incrimina les idées des Parisiens; ils étaient fort intelligens, c'était jugé, et remplis de qualités d'agrément avec lesquelles notre petite société ne saurait rivaliser; mais les vertus de cette petite société, il ne s'agissait tout de même pas de les mépriser, ni d'avoir l'audace de les remplacer. Elle savait, elle, ma grand'mère, ce que c'était qu'une jeune fille bien élevée et ce que c'était qu'une femme honnête : la principale qualité de l'une est la modestie, et de l'autre le dévouement aux enfans. Que prétendaient faire de moi les Vaufrenard? Une orgueilleuse. A quoi, aussi, m'exposaient-ils? A ne pas être demandée en mariage.

Les Vaufrenard patientèrent, parurent s'incliner devant les raisons de grand'mère; entre temps, ils entreprirent mon grand-père et maman. M. Topfer, qui parlait moins qu'eux, était le plus acharné à me faire poursuivre mes études.

Sur ces entrefaites, Mlle Patissier fut demandée en mariage par un ingénieur, jeune, bien de sa personne, et dirigeant la papeterie de La Haye-Descartes, dans le canton de Loches. Les parens firent les difficiles et n'accueillirent pas la demande. Mais l'événement produisit une forte impression sur ma famille. Mlle Patissier n'était, franchement, pas belle; son éducation avait été moins soignée que la mienne. Restait à son avantage qu'elle possédait une dot assez rondelette, — quoique les parens se fissent passer pour plus riches qu'ils n'étaient, — et qu'elle ne tirait point vanité de talens particuliers, comme je faisais, moi. Grand'mère ne voulut retenir que cette dernière raison de plaire. Les Vaufrenard avaient le toupet de lui dire :

— La dot! madame Coëffeteau, la dot a une bien grande importance!

Une seconde fois, durant cette même période des vacances, Mlle Patissier fut demandée. C'était encore un beau parti, que les Patissier dédaignèrent. Une des petites de la Vauguyon se maria, elle, tout de suite. Je ne fus pas demandée en mariage. Il n'y avait point d'applaudissemens à mes matinées du dimanche qui pussent atténuer l'humiliation qu'une telle infériorité causait à ma famille. La demande en mariage, à présent, devenait le seul motif de fierté. A ces matinées, où l'on se pressait pour m'entendre, il était évident que c'était Mlle Patissier qui triomphait.

Ces événemens affermissaient à la fois ma grand'mère dans

son parti de mettre une sourdine à mon piano, et les Vaufrenard dans le leur, qui consistait au contraire à me faire cultiver le piano plus fortement encore. La situation devenait difficile. Mon grand-père et maman ne savaient de quel bord se ranger; tous deux, je le crois, partageaient, intimement, les opinions de grand'mère et ils avaient, en outre, la terreur de paraître s'opposer à ses vues; mais tous deux, plus que jamais, étaient entre les mains des Vaufrenard chez qui se passait leur vie, chez qui ils prenaient tout leur plaisir, et à qui, enfin, ils avaient, dans le moment présent, c'était assez clair, de grandes obligations.

Car mon frère, même à Tours, et chez son carrossier, avait continué à faire des siennes.

Grand-père reçut, un beau jour, une lettre d'une certaine dame Gimbleau, propriétaire, rue Néricault-Destouches, à Tours. Elle réclamait plusieurs termes d'un appartement « comprenant salon, salle à manger, boudoir, chambre à coucher avec cabinet de toilette, salle de bains, etc., » loué au nom de M. Paul Doré, employé, rue Royale, 120, chez le carrossier Laiguille.

Grand-père alla à Tours, aux renseignemens, pendant qu'à la maison, grand'mère était affolée non seulement parce qu'elle prévoyait un abîme nouveau où le reste de la fortune allait s'engloutir, mais parce qu'un malencontreux hasard avait voulu que j'eusse connaissance, moi, une jeune fille, de la lettre de Mme Gimbleau. Je lisais souvent son courrier comme son journal à grand-père dont les yeux se fatiguaient. Et j'avais entendu grand'mère dire à maman : « Crois-tu qu'elle ait compris?... »

Que j'eusse compris ou non, il était bien malaisé de me cacher désormais le reste de l'histoire. Notre Paul avait bel et bien signé un bail de « trois-six-neuf » pour un appartement de 800 francs qu'il habitait « bourgeoisement, » affirmait la propriétaire, dans les nouveaux quartiers, avec balcon sur le Jardin-des-Prébendes-d'Oë. Au troisième terme impayé, la dame Gimbleau avait fait sa petite enquête sur la famille, et connu notre adresse à Chinon.

A l'appartement en question, grand-père, s'armant de courage, s'était aussitôt fait conduire, et qui y avait-il rencontré? Non pas Paul, non pas même la femme avec qui il s'apprêtait à jouer le rôle du père Duval chez Marguerite Gautier, non! mais une négresse coiffée d'un madras aux couleurs de cacatoès,

sachant à peine le français, jouant l'imbécile, et, autour d'elle, trois petits chiens, trois amours de petits chiens : un « loulou, » un « fox » et un « papillon, » qui s'ébattaient dans l'antichambre au milieu d'une atmosphère outrageusement parfumée. Je vis grand-père donner à sentir son pardessus qu'il en croyait encore tout imprégné. On ne pouvait s'entretenir d'autre chose; on parla à table de l'affaire, en la rendant autant que possible inoffensive à mes oreilles.

— Mais, lui, Paul, l'as-tu vu à son bureau? demandait grand'mère; que lui as-tu dit?

Grand-père n'avait point trouvé Paul à son bureau, non plus que le carrossier Laiguille. Il s'était fait conduire chez la dame Gimbleau qui avait eu le front de lui dire : « Ah! vous venez de voir le petit appartement, monsieur; eh bien! est-il assez coquet?... croyez-vous qu'il ne vaut pas son prix? — Je ne dis pas le contraire, madame; mais là n'est pas la question : vous avez traité avec un gamin sans aucune fortune personnelle, je vous en avertis; je ne paierai pas pour lui, je vous en donne ma parole; saisissez-le, si bon vous semble; cela lui servira de leçon !... »

— Allons! chut!... — dit grand'mère, — je suis persuadée que l'affaire s'éclaircira et qu'il y a malentendu. Paul sortira innocent de cette affaire...

A l'attention que je mettais involontairement à écouter, elle avait craint que mon imagination ne vagabondât...

Personne, à la maison, n'ignora, pourtant, que grand-père, à un second voyage à Tours, était retourné se heurter à la négresse, à son madras, aux trois petits chiens, et qu'il avait été reçu, cette fois, par une demoiselle Irma, chanteuse excentrique à l'*Alcazar*, « point vilaine du tout, » laquelle avait déclaré que le bail de l'appartement avait été repassé à son nom et qu'elle ne serait pas embarrassée d'en payer même l'arriéré, si « cette petite canaille de Paul, — elle usa contre mon frère d'un terme plus offensant encore, — n'était pas capable de faire honneur à ses engagemens. Ces seuls mots, vifs, mais adroits, donnaient immédiatement à l'affaire un tour imprévu, et, pour épargner à son petit-fils d'être de nouveau traité comme il venait de l'être, grand-père se levant, redressant sa taille, avait annoncé à la « personne » que son petit-fils était homme d'honneur et que l'arriéré jusqu'à ce jour serait soldé dans la semaine.

Tout ceci fut conté chez les Vaufrenard et y passa de bouche en bouche, surtout l'issue de la visite chez la demoiselle Irma, dont grand-père se vanta trop. La demoiselle Irma, sur l'assurance que l'arriéré n'incomberait pas à ses soins, aurait failli sauter au cou de celui qui lui faisait cette bonne promesse, et mon grand-père disait aux Parisiens, dans le tuyau de l'oreille : « Il n'aurait tenu qu'à moi d'augmenter la dette de la famille!... »

La dette de la famille, même réduite aux seuls excès de Paul, il l'avait fallu solder dans la semaine, et c'était à l'obligeance des Vaufrenard que mon frère, chez la chanteuse excentrique, faisait figure d'homme d'honneur.

Par là, M. Vaufrenard commençait d'arriver à ses fins : il avait pris hypothèque sur la maison qu'il occupait, et, les besoins de ma famille ne pouvant que s'accroître, il espérait, dans un petit nombre d'années, avoir acquis le droit de « faire combler les celliers, » selon la perpétuelle menace dont il taquinait ma grand'mère.

Il se montrait de plus en plus tendre et zélé pour moi. Lui, sa femme et M. Topfer m'enveloppaient de soins qui dissimulaient mal une légère vanité de connaître mieux mes intérêts que ne le faisait ma famille. Ceci était sensible à mille petits détails, à des hochemens de tête, lorsqu'il était question de la désolante folie de mon frère ou de l'extraordinaire indulgence de mes parens pour ses fredaines, à un parti pris évident de détourner la conversation lorsque grand'mère, de qui c'était la marotte, parlait mariage : « A supposer que Madeleine épouse un propriétaire... Pour peu qu'elle habite dans un rayon de dix kilomètres... L'année prochaine? ah ! d'ici là, il peut se produire bien des changemens à la maison !... » Entre mes trois amis et moi, lorsqu'il s'agissait d'un jeune homme, d'une jeune fille, de convenances de famille et de fortune, il leur échappait de me dire tout à coup : « Toi, Madeleine, ton piano... » J'avais une telle passion pour mon piano, que je ne savais pas s'ils voulaient dire que mon amour pour le piano m'empêchait de m'intéresser à ces anecdotes matrimoniales, ou si, le mariage étant peu fait pour moi, j'avais bien raison d'aimer le piano. Mais je soupçonnais depuis longtemps qu'ils avaient à me dire quelque chose de positif à ce propos.

Un matin, — c'était vers la fin des vacances, et M. Topfer était

sur le point de s'en retourner à Angers, — je les trouvai tous les trois réunis au salon, contrairement à la coutume, car, d'ordinaire, c'était surtout M. Topfer qui s'occupait de moi ; et l'on n'en finissait pas de commencer la leçon. Les deux hommes semblaient émus et ne soufflaient mot; Mme Vaufrenard les attendait à parler, et n'était là, sans aucun doute, que pour amortir les chocs, s'il en devait résulter d'une conversation que tout annonçait importante. Ce fut elle qui se décida à prendre la parole. Elle le fit sur un ton plaisant, en m'appelant « Mougeasson, » comme lorsque j'étais petite fille :

— Mougeasson, me dit-elle, voyons, que penserais-tu, pour toi, par exemple, d'entrer au Conservatoire ?

Alors et aussitôt, mes deux bonshommes, qui n'avaient été capables de rien dire, s'agitèrent en même temps, battirent des mains, poussèrent des « ah ! » des « oh ! » firent grand bruit, sans rien articuler de précis. J'étais un peu abasourdie, mais pas extrêmement surprise, car j'avais deviné depuis beau temps qu'ils pensaient pour moi au Conservatoire. Je dis, immédiatement :

— Mais,... grand'mère ?...

Ils s'écrièrent, tous les trois :

— Ah !... voilà !...

Au fond, ils semblaient, Dieu me pardonne ! faire assez bon marché de grand'mère. On eût juré qu'ils la tenaient dans la main, ce qui me paraissait, tout de même, une illusion un peu présomptueuse. Ou bien ils pensaient qu'elle ne pouvait rien leur refuser pour le moment, ou bien ils avaient remarqué depuis longtemps que la plupart des orgueilleux principes de Mme Coëffeteau fléchissaient en définitive, lorsqu'on les menait au pied de ce mur idéal qu'elle-même nommait : « les impérieuses nécessités de la vie. » Cependant, voyons, le Conservatoire !... Ce ne devait pas être ma grand'mère seule qui s'indignerait à ce mot, mais son mari, mais maman elle-même, mais toutes nos connaissances, sauf celles qui ne désiraient que ma ruine dans l'opinion publique. Les Vaufrenard habitaient depuis trop peu de temps la province pour concevoir l'énormité de leur projet. Moi, intimement, j'avais bien pensé au Conservatoire, mais comme à un désir insensé... Et M. Topfer, lui, qui était d'Angers, savait pourtant nos préjugés ?... Une idée me vint : c'était que ni M. Topfer, ni les Vaufrenard n'ignoraient nos préjugés, mais qu'ils me tenaient nettement pour incapable d'être épou-

sée, parce que je n'avais pas le sou. Ici, je retrouvai en moi, encore une fois, un peu de l'âme de grand'mère; je me sentis vexée, froissée dans mon amour-propre. Pourquoi? Les Vaufrenard et M. Topfer ne faisaient que constater ce qui était; et ils cherchaient à me sauver... Mais je me disais : « Je ne suis pourtant pas déplaisante!... » Je peux bien le reconnaître aujourd'hui sans fatuité, j'étais assez belle; j'étais grande, bien faite, avec des cheveux, de quoi m'habiller presque tout entière... Il est vrai que j'avais entendu dire bien souvent à grand'mère : « La beauté, oh! oh! en voilà une chose qui ne pèse guère dans la corbeille de mariage!... » Quant à mon piano, j'avais renoncé, il le fallait bien, à le considérer comme un appoint quelconque pour le mariage, parce qu'il était admis que j'en jouais d'une manière qui dépassait la commune mesure... Les Vaufrenard et M. Topfer, qui portaient la responsabilité de m'avoir engagée hors de la route commune, voulaient du moins, par ce chemin de biais, me faire aboutir quelque part.

Alors, seulement, la sagesse de grand'mère m'apparut. C'était une triste sagesse, puisqu'elle consistait à briser sans merci tout élan qui nous pût élever au-dessus de la moyenne; mais c'était vraiment la manière de vivre en parfait accord avec les gens de son monde. Elle n'employait point sa sagesse à rechercher si une telle modestie d'inspirations était conforme aux tendances de chacun, mais elle l'utilisait à faire ployer chacun sous la règle générale. C'est pour cela qu'elle avait tant fait la grimace lorsqu'il s'était agi de développer « mon talent. » Mais, à présent, comment revenir en arrière? Au contraire, il fallait, à tout prix, avancer. C'est ce que comprenaient très bien les Vaufrenard et M. Topfer.

Nous fîmes, tous les quatre, le serment de taire le mot « Conservatoire, » trop perturbateur, en vérité, de la paix publique, à Chinon; mais nous nous conjurâmes pour nous procurer les moyens de préparer le concours. Ils affirmaient que les leçons de Grodevolle, combinées avec des exercices quotidiens sous la direction de M. et de Mme Vaufrenard, pendant une année, me mettraient en état. A ce moment-là, eh bien! on aviserait.

Ces enragés Vaufrenard obtinrent ce qu'ils désiraient, c'est-à-dire qu'on me conduisît à Tours, chez Grodevolle, une fois par semaine. Quelle emprise merveilleuse fallait-il qu'ils eussent sur

mes parens! Leur pouvoir me parut extraordinaire. Grand'mère en me poussant davantage au piano semblait me conduire au sacrifice, mais elle m'y conduisait: les Vaufrenard y tenaient. Elle, si intraitable, si fière, quand elle avait dit, maintenant: « les Vaufrenard, » elle avait reconnu ses maîtres. Elle ne se courbait pas volontiers, ni de bonne grâce; elle grommelait et pestait en dedans, mais cependant rendait hommage à une puissance indiscutée, l'argent: les Vaufrenard l'avaient obligée pécuniairement.

XVII

Et chaque samedi, désormais, tantôt maman, tantôt grand-père, tantôt grand'mère elle-même, me conduisaient à Tours, entre deux trains, chez Grodevolle. Le samedi était le jour de la semaine où, de tout le département, on se rendait au chef-lieu; si je me souviens bien, il y avait, ce jour-là, une réduction sur les tarifs du chemin de fer. De sorte que nous faisions l'aller et le retour, ordinairement, de compagnie. Pendant six semaines, nous nous trouvâmes à la gare avec la famille de la Vauguyon adonnée à la confection du trousseau de son aînée. Cette aînée n'était pas mariée, que l'on nous annonça les fiançailles de la cadette; et la famille continua à aller le samedi à Tours, pour le trousseau de la seconde fille. Puis ce fut une des demoiselles Pallu, que j'avais moins fréquentée que les Vauguyon, mais enfin que nous connaissions. Quand ces jeunes filles avaient parlé avec volubilité, sur le quai de la gare et durant le trajet, de leurs toilettes, de leur voile, de leur sac de voyage, de la future soirée de contrat, et des cadeaux sur lesquels elles comptaient, elles me disaient et me répétaient volontiers: « Et vous? vous allez toujours chez votre professeur de piano?... » Encore celles-ci étaient-elles discrètes; mais, après Pâques, ces trois premiers mariages accomplis, ce fut Mlle Patissier qui, enfin, agréa un prétendant, et vint à Tours pour son trousseau. Mme Patissier, en arrivant à Tours, ne manquait jamais de me dire: « Mademoiselle Madeleine, vous, vous allez être encore plus savante, ce soir!... » Et, un jour que c'était ma grand'mère qui m'accompagnait, elle lui décocha ce trait: « Mais, madame Coëffeteau, vous allez donc faire de votre petite-fille une professionnelle! »

Ma pauvre grand'mère en devint verte. Rien ne pouvait la blesser davantage. Elle ne trouva rien à répliquer, elle qui avait pourtant le verbe haut et l'habitude du dernier mot. Elle feignit de prendre la chose en plaisanterie et s'obligea à un sourire qui me toucha, moi, profondément, et me remplit de pitié. Je fus sur le point de lui dire: « Grand'mère, n'allons plus chez Grodevolle! » et de renoncer, pour ne pas lui faire trop de peine, à cet avenir musical qui m'exaltait pourtant, qui absorbait toute la force de mon âge et me maintenait un peu dédaigneuse des railleries sournoises dont on nous accablait. Mais n'aller plus chez Grodevolle, c'en eût été bien d'une autre!... car grand'mère n'admettait pas que l'on revînt sur un parti quand une fois on l'avait adopté. Loin de me savoir gré d'interrompre mes leçons, elle m'eût fait observer que ce n'était pas la peine alors de les avoir commencées et d'en avoir fait la dépense depuis huit mois ainsi que celle de tant de déplacemens. Nous continuâmes donc d'aller chez mon professeur de piano, et je fus chaque samedi soir « plus savante. » Petit à petit, d'ailleurs, cela passa à l'état d'habitude; on n'interrompit ces voyages hebdomadaires qu'aux grandes chaleurs de juillet.

Je devais être prête, cette année-là, à concourir; mais personne n'osa aborder devant ma famille un sujet si scabreux. Nous fûmes mal favorisés, aussi : M. Topfer était obligé de retourner à Contrexéville; M. Vaufrenard était anéanti par des crises de coliques hépatiques, et ce qu'il y avait de pire, c'était que Mme Vaufrenard prétendait que la seule appréhension d'aborder ce redoutable sujet devant ma grand'mère, lui avait « tapé sur le foie. » Lui-même disait: « Attendons, patientons; nous avons le temps, que diable!... Ah! il nous faudrait un petit événement, un prétexte, je ne sais quoi!... » Je crois qu'il commençait à comprendre la vanité d'un projet qui consistait à heurter les préjugés de la province.

XVIII

Les matinées du dimanche étaient interrompues par l'absence de M. Topfer et la maladie du maître de la maison. Il faisait une chaleur torride; tout semblait anéanti; on grillait sous le soleil, pendant la journée, et, le soir, mes grands-parens, maman et moi, nous nous rendions chez les Vaufrenard afin d'essayer

de surprendre un peu d'air dans le Clos, où l'on s'asseyait ou s'étendait sur l'herbe. Ces soirs lourds d'été, que l'on s'accordait à trouver suffocans et intolérables, me remplissaient pourtant d'un trouble secret dont le souvenir me cause une nostalgie bien forte, et qui, sur le moment, dans ce temps-là, me donnait, à l'inverse, une nostalgie de l'avenir non moins déchirante. Je me souviens de l'odeur des herbes fauchées et du goût des vrilles de la vigne que je suçais, étendue sur le dos, en regardant le ciel scintillant. De quoi avais-je une envie si ardente? Je n'en savais rien, je n'en sais rien; il me semblait que c'était de quelque chose d'immense et de beau qui était épars sous cette voûte d'étoiles, dans cette vallée endormie, et qui se balançait avec le vol des chauves-souris, me soulevant le cœur, à chaque oscillation. Quand un peu d'air passait, tout le monde le signalait, et Mme Vaufrenard, qui faisait volontiers l'enfant, disait: « Petit air! petit air! ne t'en va pas! » Moi, j'avais la chair de mes bras, toujours fraîche, sur laquelle j'appuyais, de temps en temps, ma joue et ma bouche. Quand j'essaie de me rappeler ce qui dominait en moi, dans ces momens, je crois que c'était cette idée : « Il est impossible que la vie ne m'apporte pas quelque chose de délicieux!... » Et j'avais confiance, et la grande chaleur ne m'incommodait pas.

Déjà les souvenirs du couvent s'éloignaient; j'étais sortie de Marmoutier depuis un an, et toutes les images que mes rêveries m'en rapportaient me paraissaient petites comme si elles étaient vues par le gros bout de la lorgnette. Mais le souvenir de mon amour imaginaire, quand il revenait, lui, me serrait à la gorge. Je détestais cet homme qui m'avait bouleversée, mais, dans les rêveries, n'est-ce pas? on se demande volontiers: « Quand est-ce que j'ai été le plus heureuse? » Eh bien! j'avais été le plus heureuse quand j'étais tourmentée par lui!

On entendait les petites notes isolées et mélancoliques que poussent les crapauds, le soir, dans les vergers, et ces bruits singuliers qui viennent des rivières d'où le moindre son est renvoyé au loin: le saut d'une carpe hors de l'eau, le choc des avirons sur une toue, ou le heurt de la boîte où Gaulois enfermait le produit de sa pêche.

Presque en même temps, vers le 20 août, les grandes chaleurs s'apaisèrent. M. Vaufrenard se trouva rétabli, M. Topfer eut terminé sa saison d'eaux. L'animation des vacances reprit

à Chinon, et nous vîmes venir nos jeunes mariées de l'année, du moins une des Vauguyon dont le mari était du même canton que nous, et l'ex-Henriette Patissier qui s'appelait à présent Mme Souriceau et était déjà dans l'attente d'un bébé. Son mari était ingénieur et construisait des bateaux pour les chantiers de la Loire, à Saint-Nazaire; ils avaient de nombreuses relations et paraissaient au comble du bonheur. Jamais ni Henriette, ni sa mère, Mme Patissier, ne se montrèrent, pour moi et pour toute ma famille, plus aimables. Ces dames voulaient à toute force me marier. Grand'mère ne fut pas d'emblée flattée d'un tel zèle, et le prit d'un peu haut; mais on ne voulut point s'apercevoir d'où elle le prenait; on redoubla de gentillesse. Moi-même, je ne faisais pas l'empressée; le mariage ne me souriait guère; et, pour rien au monde, nous n'eussions voulu tenir un mari de la famille Patissier! Mais Henriette, avec sa situation faite, son bonheur, sa grossesse, avait aux yeux de tous acquis sur moi, simple jeune fille, une autorité qui lui permettait de traiter d'enfantillages toutes nos tentatives de nous dérober.

Henriette en vint à me parler d'un jeune homme de Richelieu, de qui elle avait fait la connaissance à une soirée, à Nantes, et qui était, paraissait-il, amoureux de moi. Amoureux de moi!... un jeune homme!... Oui. C'était un jeune homme qui venait assez souvent à Tours, le samedi, depuis plusieurs années, qui avait une jolie moustache noire, des yeux très doux taillés en amande et des cheveux un peu ondulés... A la description, je reconnus bien en effet un jeune homme qui s'était, plusieurs fois, trouvé dans notre compartiment et qui me regardait si attentivement que j'avais cru, un jour, qu'il se moquait de ma façon de me coiffer ou de ma toilette. Il avait raconté à la jeune Mme Souriceau ces rencontres dans le trajet de Chinon à Tours. A la description qu'il faisait de moi et des personnes qui m'accompagnaient, elle n'avait pas eu de peine à me reconnaître, et elle s'était juré, disait-elle, de me faire épouser ce garçon d'excellente famille.

Le hasard voulut que grand'mère et maman eussent remarqué le jeune homme en chemin de fer et qu'il leur plût. Moi, je l'avais aussi trouvé bien; il avait une figure d'une beauté un peu convenue, et qui, plus tard, quand j'eus compris ce que sont certaines physionomies d'hommes, m'eût certainement moins séduite; mais pour moi, dans ce temps-là, ce « jeune

homme du chemin de fer, » comme nous l'appelions, était le mieux que j'eusse vu. Je n'avais pas autrement pensé à lui, assurément, parce que j'étais toujours trop captivée par autre chose, par la pensée de M. Chambrun, dans un temps, ensuite par ma musique, par mes projets d'indépendance ; mais je sentais que s'il fallait me marier un jour, ce « jeune homme du chemin de fer » était de ceux que je pourrais aimer.

L'ennui, surtout pour mes parens, était que la proposition nous vînt par la famille Patissier.

Mme Souriceau me disait :

— Il est musicien, ma chère !... Entre nous, c'est peut-être cela qui l'a attiré vers toi : il avait vu ton rouleau et il t'avait entendue, dans le train, parler de Grodevolle.

— Entre nous, faisais-je en souriant, il m'avait déjà fortement dévisagée sans mon rouleau, quand j'étais encore pensionnaire...

En tout cas, il était musicien ; il ne me déplaisait pas ; et peut-être il m'aimait !... Oh ! quel étrange effet cela vous produit, d'entendre dire, pour la première fois, qu'un homme vous aime ! Les jeunes filles qui ont l'habitude du *flirt* ne peuvent pas comprendre cela... Mais quand on va atteindre vingt ans sans avoir connu ni la douceur de la parole d'un homme ni le serrement de main qui ne s'adressent qu'à vous, que c'est bon, mon Dieu ! d'entendre dire que quelqu'un vous aime !

Ah ! me voilà, tout à coup, dans un bel état ! Avec cela, ne m'étais-je pas créé une sorte de fidélité de veuvage à mon premier amour ? Oui, oui, c'était ainsi. L'amour, chez nous, était si suspect et si tôt coupable, qu'au moins fallait-il le couvrir d'une parure d'obligations et de sacrifices, pour nous innocenter à nos propres yeux. Et, comme on fait bon marché de l'avenir dans les héroïques résolutions de la jeunesse, je m'étais juré de n'aimer plus jamais ! Le trouble qu'un manquement à mon serment me causait avivait mon désir de me précipiter dans quelque autre sentiment qui me troublât complètement et me fît peut-être tout oublier. En quelques jours, je construisis un second rêve autour de la figure de notre « jeune homme du chemin de fer ; » je promenais partout avec moi son image, c'est-à-dire le souvenir de sa personne entrevue dans le coin d'un compartiment de seconde ou sur le quai de la gare de Tours ; je mesurais ma taille à la sienne ; je me demandais : « Pourrons-nous nous donner le bras facilement ? » Il me semblait qu'il était

plus petit que moi, et je me souviens que je me disais : » Mais, cela n'est pas mal du tout, qu'une femme soit plus grande que son mari... » Je me disais cela en regardant l'œil sombre de la citerne du père Sablonneau où les araignées d'eau gambadaient; une large taie verte en couvrait aux trois quarts la surface, et cela me fit penser, un moment, à la paupière presque entièrement abaissée d'un gros œil malin, qui sourit...

Enfin, j'étais déjà très empoignée par ce sentiment nouveau, quand ma famille se décida à ne pas dire non aux propositions de Mme Patissier et de sa fille.

Mme Patissier et sa fille crièrent : « Bravo ! » sautèrent de joie; elles jurèrent de leur immense amitié pour moi, pour nous tous; elles étaient si heureuses, si fières de contribuer à mon bonheur; elles firent tant de bruit, chez les Vaufrenard, où il y avait du monde, que beaucoup de personnes, déjà instruites, d'ailleurs, depuis quinze jours, par mille sous-entendus, ne purent rien ignorer du petit complot matrimonial.

Puis, le lendemain, aussitôt après le déjeuner, pour ne nous point manquer, Mme Patissier vint à la maison s'informer du chiffre de ma dot : c'était essentiel.

Je ne sus pas ce qui fut dit pendant cette entrevue. Je tremblais, car ma dot devait être d'une maigreur repoussante. Mais Mme Patissier sortit non moins rayonnante qu'elle l'était en entrant chez nous; et dans la ville, malgré toute la discrétion recommandée, il dut être bien impossible de ne pas savoir que la famille Patissier « me mariait. »

On attendit... Et pendant que l'on attendait, nous étions fort ennuyés que l'on parlât beaucoup trop de cette affaire.

Tout à coup, un dimanche, chez les Vaufrenard, la figure de Mme Patissier est changée; Mme Souriceau nous regarde avec un air de condoléance, et l'on ne nous dit rien, qu'à la fin de la journée, quand tout le monde a vu ces mines de catastrophe. Qu'y a-t-il ? C'est bien simple. Le père du jeune homme s'oppose absolument à tout mariage de son fils qui ne lui puisse permettre d'acheter une petite étude de notaire.

Et Mme Patissier et Mme Souriceau de s'indigner contre les mœurs bourgeoises qui ne tiennent pas compte des sentimens et qui font du mariage une affaire. Les Vaufrenard font chorus. Toute ma famille est du même avis : n'est-il pas odieux qu'un garçon ne prenne femme que pour payer son étude ?

La réprobation fut trop générale : un bien grand nombre de personnes, en vérité, condamnaient les usages reçus ; mais en même temps, elles étaient informées que la petite-fille de Mme Coëffeteau n'était pas en état d'être épousée par « un avorton de notaire, » tel fut le mot qui courut la ville.

On avait pu jusqu'ici conserver quelque doute sur notre état de fortune ; désormais, ma pauvreté se trouvait établie.

— On ne m'ôtera pas de l'idée, dit grand'mère, que les Patissier ont voulu nous humilier publiquement.

— Tu vois toujours le mal partout !... lui répondait maman.

Que d'émotions, dès lors, le samedi, quand j'allais prendre le train ! On ouvre une portière, au hasard ; on se demande : » Allons-nous tomber sur lui ? » S'il est là, s'enfuir vers une autre portière, que cela est gênant ! que cela a l'air sot ! car nous ne connaissons pas ce jeune homme ; nous ne sommes pas censés savoir ce qui s'est passé entre nous. Et, sans même l'avoir rencontré, cela me mettait dans une singulière agitation de sentir dans le même train que moi un jeune homme qui, si quelques circonstances s'étaient rencontrées, aurait pu, après tout, être mon mari.

Quelle rêverie, de Chinon à Tours, de Tours à Chinon ! Que nous avons de contradictions dans l'esprit ! Je caressais un rêve dont la réalisation m'eût sans doute bien déçue. Mais on aime à désirer à côté du possible, à côté même de nos propres désirs. Comment pouvais-je souhaiter d'être jamais la femme de ce garçon, puisque le plan de vie que je m'étais fait ne concordait en rien avec la modeste existence dans un trou de province, puisque j'étais résolue à avoir du talent, puisque je me destinais à briller dans les concerts, à gagner moi-même ma vie, à me griser pour toujours de musique ?... C'était bien cela que je voulais ; j'en étais sûre ; je ne plaçais rien au-dessus de ma chère musique et de l'appétit de beauté que, jointe à mes anciennes extases de couvent, elle m'avait inspiré... Mais le mot « amour » prononcé, la possibilité d'être aimée et d'aimer, entrevue seulement, et tous mes songes magnifiques avaient été se blottir dans la petite cour d'une étude de notaire !... Ah ! c'est que, pour nous autres, jeunes filles de ce temps-là, dans ce seul mot « amour, » tout l'idéalisme était contenu !

Dès que je me fus ressaisie, je compris combien il valait

mieux pour moi que l'aventure n'eût pas abouti. J'avais eu, par mon éducation, par l'esprit de ma famille, par ma musique, de trop grands désirs, pour que je pusse à présent aller les étouffer dans une bourgade de dix-huit cents âmes. De toutes parts nous vinrent des détails sur ce qu'eût été ma vie côte à côte avec le jeune homme que j'avais manqué. D'abord, c'était un musicien de quatre sous; il raclait du violon, pour l'avoir appris au lycée, affirma-t-on, et sans avoir eu depuis aucun maître; il lui fallait cinquante mille francs pour payer une méchante étude qu'il guignait; son père était un vieux ladre; sa famille, beaucoup moins intéressante que ne nous l'avaient faite Mmes Patissier et Souriceau, etc., etc. Allons! allons! voilà une aventure qu'il s'agissait encore d'oublier!

XIX

Un long hiver passa là-dessus. Notre seule distraction, du moins la mienne, était d'aller à Tours le samedi, surtout à partir du moment où nous apprîmes que « le jeune homme du chemin de fer » avait trouvé la dot voulue, qu'il avait acheté son étude et qu'il était fixé près de Châtellerault, en Poitou. Peu à peu, toute ma famille avait pris l'habitude d'aller à Tours le samedi; personne ne grommelait plus contre ce servage imposé par ma manie musicale; on trouvait même à ce petit déplacement des avantages, le prix de l'aller et retour étant compensé par le bon marché et la qualité d'une foule d'« articles » très supérieurs à ceux qu'on se procurait à Chinon. Il arriva même cette chose assez curieuse, que mes parens se disputaient à qui m'accompagnerait le prochain samedi. Celui ou celle qui l'emportait me conduisait chez Grodevolle, puis essayait de trouver mon frère chez son carrossier, puis vaquait à ses affaires jusqu'au train de 5 h. 55.

Or, voilà-t-il pas Grodevolle qui s'avise, un beau jour, de demander ma main pour son gendre, veuf depuis quatre ans, et qui était professeur de solfège dans les écoles municipales! Ce fut maman qui reçut cette proposition en pleine figure, dix minutes avant le départ du train. Elle n'eut que le temps de dire au professeur :

— Je vous remercie, monsieur Grodevolle... très flattée... nous reparlerons de cela...

— Nous avons tout le temps, disait Grodevolle, tout le temps, madame!

— Ah bien! me fit maman, dans la rue, en voilà bien d'une autre! Qu'est-ce que ta grand'mère va dire?

Moi, cela me paraissait drôle :

— On se plaint que je ne sois pas demandée en mariage? Des demandes en mariage, il en pleut!

Mais grand'mère, comme il fallait s'y attendre, ne prit pas cela très bien. Elle prononça sans hésitation aucune :

— C'est regrettable pour Madeleine; elle ne pourra plus remettre les pieds chez son professeur. Voilà tout.

« Voilà tout, » c'était bientôt dit : mais elle faillit en faire une maladie. Certes, elle se plaignait que je ne fusse pas demandée en mariage! Mais que je fusse demandée en mariage par le gendre de Grodevolle, par un petit professeur de solfège dans des écoles « gouvernementales! » et veuf par-dessus le marché, cela était cent fois pire que de n'être pas demandée du tout.

« Comment Grodevolle avait-il eu pareille audace?... Voyons!... Grodevolle qui avait connu Madeleine à Marmoutier!... Est-ce que les jeunes filles sont élevées à Marmoutier, d'ordinaire, pour entrer dans la famille de professeurs de piano?... Ah çà! mais Grodevolle était fou? Un homme si calme, si patient, si discret, qui eût dit que?... Ah! après celle-là, on pouvait s'attendre à tout!... »

Et maman, toujours indulgente, qui s'ingéniait à défendre Grodevolle :

— Il n'a pas eu conscience, je t'affirme, disait-elle à sa mère : il m'a dit avec une grande simplicité : « Ces deux jeunes gens feraient si bon ménage!... Mon gendre connaît Mademoiselle Madeleine... Oh! il l'a aperçue, bien des fois, par une porte entre-bâillée... et il l'a entendue jouer : quel succès mademoiselle votre fille aurait dans les concerts!... »

Il va sans dire qu'il n'y avait pas à tenir compte de la proposition Grodevolle; on n'en parlait que pour essayer d'innocenter mon professeur; mais grand'mère fut là-dessus même intraitable; il fallait renoncer à Grodevolle, absolument; on lui envoya, d'ailleurs, le montant de ses honoraires par mandat, accompagné d'une carte portant les trois initiales des ruptures : *p. p. c.*

Pauvre père Grodevolle! Maman et moi ne lui en voulions

guère. Je me souvenais d'avoir aperçu en effet son gendre, dans une pièce voisine du petit salon où nous jouions; c'était un grand garçon, tout jeune encore, ni bien, ni mal. Il est certain que jamais l'idée ne me fût venue, spontanément, à moi, d'entrer dans la famille de mon professeur de piano. Mais, à la réflexion, la proposition Grodevolle ne me paraissait pas monstrueuse, et elle n'était pas du tout insensée. Je m'étais vouée à la musique; il ne s'agissait plus de le dissimuler : je me destinais secrètement à être une « professionnelle. » Ce grand mot qui faisait frémir mes parens, il allait falloir le prononçer tout haut un jour ou l'autre; c'était à le mériter que je m'appliquais; c'était pour que je fusse une « professionnelle » que tous les membres de ma famille, successivement, me conduisaient à Tours le samedi; mais ils ne voulaient pas le savoir...; et pourtant, à la fin de cette année, coûte que coûte, nous allions tous nous heurter à l'inévitable concours!... Ah! quand je pensais à ce concours!... Eh bien! Grodevolle qui connaissait, à ce propos, mes terreurs, venait à mon secours et me faisait sauter, à pieds joints, dans la « profession » musicale, si l'on peut dire, par le moyen du mariage... Ce n'était pas si sot, ni si désobligeant pour nous. Une fois mariée, n'aurais-je pas pu me présenter au Conservatoire sans bruit, alors que, jeune fille, c'était un esclandre?... Enfin, en cas d'échec, Grodevolle me lançait dans les concerts que l'on commençait à organiser à Tours, à l'imitation de ceux d'Angers... Où trouverais-je jamais un mari qui me permît de suivre aussi exactement mes goûts et ce que je croyais pouvoir appeler décidément « ma vocation? »

Il m'est impossible de savoir si oui ou non le gendre de Grodevolle eût été pour moi le mari rêvé; mais, en fait de mariage de raison, si jamais je devais me résoudre à en contracter un, celui-là était le rêve. Car, du moment que mon cœur n'était pas pris, je ne voulais plus vivre que pour la musique et par la musique; or, mes expériences du jeune médecin et du jeune notaire étaient là pour m'avertir qu'il était prudent de me méfier des bonds de mon cœur.

Enfin on donna son congé à Grodevolle. Mais, renoncer aux leçons du samedi n'était pas si simple que cela! Il fallait compter avec l'opinion. Pourquoi renoncions-nous tout à coup aux leçons de piano? Il avait été déjà assez mystérieux de prendre tant de leçons de piano; mais la chose une fois admise, rompre ainsi,

tout à coup, au beau milieu de l'année, exigeait une explication. On allait, disait grand'mère, nous croire dénués au point de ne plus pouvoir payer les cachets! Avouer la raison qui nous séparait de Grodevolle était pire. On délibéra. Le samedi nous surprit sans que la difficulté fût résolue, et pour ne point fournir d'aliment aux caquetages, nous allâmes à Tours, ce samedi encore, sans y avoir rien à faire.

Du moins y fîmes-nous une enquête chez les marchands de musique, demandant partout qu'on nous indiquât un professeur de piano parfaitement recommandable. Et partout la réponse était identique : « Mais Grodevolle, mesdames!... Est-ce que vous ne connaîtriez pas Grodevolle?... » Grand'mère disait : « Si, si, mais il est sans doute fort occupé : à défaut de Grodevolle?... » Oh! à défaut de Grodevolle, il y en avait une quantité, et aux conditions les plus abordables; et on nous citait des dames veuves, des demoiselles d'un certain âge. Les prix de ces leçons, sans proportion aucune avec ceux du maître Grodevolle, firent rougir grand'mère d'humiliation; elle ne voulut point paraître seulement les entendre; elle disait en souriant : « Oui, oui... je vois... » « Vous voyez, madame, » lui disait-on chez les marchands de musique. Et dans ces « je vois, » dans ces « vous voyez, » on sentait tout le conventionnel mépris de notre monde, comme des boutiquiers eux-mêmes, pour ce qui n'est pas classé officiellement hors de pair. Les marchands, toutefois, nous laissaient par écrit les adresses de ces pauvres professeurs de piano, car ils savaient bien que ce n'est jamais du premier coup, et quand on vient de prononcer le nom de Grodevolle et le chiffre de ses cachets, que l'on se décide à s'adresser à ce fretin; mais le lendemain ou l'heure d'après, à la dérobée.

Et c'est ce que nous ne manquâmes pas de faire, le samedi suivant. Munis des sept ou huit cartes de professeurs qu'on nous avait remises, nous nous présentâmes chez celui d'entre eux dont le nom avait été le plus de fois recommandé et qui, d'ailleurs, flattait grand'mère par sa belle consonance et sa particule : c'était une Mme de Testaucourt, appartenant à une famille connue, et récemment éprouvée par un désastre financier. Mme de Testaucourt plut à ma famille, tant par ses manières distinguées que par ce qu'on savait de son infortune. Elle me fit asseoir au piano dès cette première visite et ne parut pas du tout s'apercevoir que je ne jouais pas comme la première

venue. Je pensai : elle est très forte ou elle ne sait pas ce que c'est que de jouer du piano. Dès qu'elle m'eut donné une « leçon » je fus assurée, sans aucune forfanterie de ma part, que c'était moi qui lui enseignais quelque chose et qu'elle n'avait, la pauvre femme, absolument rien à m'apprendre. Je confiai mon impression à maman qui me dit : « C'est ennuyeux, parce qu'il sera bien difficile de faire croire cela à ta grand'mère! » En effet, grand'mère fut persuadée que c'était pure illusion de ma part, et qu'en tous cas il convenait de faire une épreuve plus prolongée des capacités de Mme de Testaucourt. Il pénétra cependant un doute dans l'esprit de grand'mère, et ce qui la tourmentait était la crainte que mon jeu ne parût affaibli aux Vaufrenard, quand ils reviendraient de Paris.

Elle vivait dans l'appréhension de contrister les Vaufrenard; on leur avait caché, comme à tout le monde, l'incident Grodevolle.

L'incident Grodevolle fut connu à Chinon. Nous l'apprîmes, environ six semaines après, d'une façon singulière : par une autre demande en mariage!

Un dimanche, après-midi, comme nous nous préparions à sortir, maman fut avertie qu'un monsieur l'attendait au salon.

— Un monsieur comment?...

— Un monsieur en tuyau de poêle, en redingote, avec des gants.

— Vous êtes bien sûre que c'est à moi qu'il veut parler? — demanda maman qui croyait toujours que l'on ne pouvait avoir à s'adresser qu'à sa mère.

C'était à maman que ce monsieur désirait parler. Le colloque dura dix minutes à peine. Maman sortit du salon, toute pâle, suffoquée, hésitant à raconter la visite. En dessous, elle semblait aussi avoir envie de rire, et elle eût peut-être ri, si elle n'eût redouté sa mère.

Enfin elle raconta que le monsieur en redingote était le nouveau pharmacien établi sur la place de la gare. Ce garçon venait demander ma main.

Ma grand'mère, toute chapeautée, gantée, prête à sortir, s'assit, sans dire mot, sur un coffre à bois du corridor d'entrée, où nous nous trouvions; puis, aussitôt, la colère la releva, et elle arpenta, à grands pas, le corridor; elle poussa la porte du salon, afin que maman y achevât son récit; mais le souvenir,

peut-être l'odeur du pharmacien qui avait passé là, la rejetèrent en arrière, et elle alla tomber sur une chaise de la salle à manger. Maman disait :

— Qu'est-ce que tu veux? Il avait entendu parler de l'autre?

— Comment !... de l'autre !

— Oui, du gendre Grodevolle...

— Alors, l'autre... tout Chinon sait!...

Le gendre Grodevolle était venu aux renseignemens : Chinon; il avait vu les notaires, appris par eux le chiffre minuscule de ma dot, — mon prix !... — et, dans la ville, ici et là, cueilli sur moi, sur nous, quelques éclaircissemens. Par les sauteruisseaux, par les clercs, on avait aisément su qui venait de Tours s'enquérir de Mlle Doré : un professeur de solfège dans les écoles municipales. Le pharmacien, nouveau dans la ville, avait jugé qu'il valait bien le professeur.

Et ce jeune pharmacien ganté, en redingote, en tuyau de poêle, sonnant à la maison, un dimanche, quand toute la ville est dans la rue !... De celui-là non plus, on n'ignorerait pas la démarche...

Pauvre grand'mère! de quelles tribulations ne fus-je pas pour elle la cause involontaire? De pareilles épreuves l'accablaient; on la trouvait très vieillie. Le docteur demandait, pour la quarantième fois, à maman :

— Quel âge a donc madame votre mère?

— Soixante-sept ans à la Toussaint, docteur.

— Ah ! ah !...

Et il ajoutait confidentiellement, du ton dont il eût formulé une ordonnance un peu intime :

— Ce qu'il lui faudrait, c'est un bon mariage pour mademoiselle Madeleine...

Nous le savions bien! et cela me faisait trembler, parce que je prévoyais que si, par hasard, un « bon mariage » se présentait, qu'il me plût ou non, il me faudrait l'accepter pour épargner la santé de grand'mère.

En attendant, comme les « bons mariages » n'affluaient pas, je proclamais, moi, pour éviter les mauvais, que je ne voulais pas me marier :

— Je n'aime que la musique !

Tout le monde haussait les épaules.

— Dame! écoutez : si, sans fortune, on ne peut pas épouser qui vous plaît, moi j'aime cent fois mieux rester fille.

Alors grand'mère disait :

— La fortune ! la fortune!... sans doute ; mais il ne faut pas oublier, mon enfant, que nous avons fait les plus grands sacrifices pour te procurer une éducation parfaite. Dieu merci, malgré tes... originalités, tu es et tu passes pour une jeune fille bien élevée : c'est un capital, cela. Il se trouvera quelqu'un pour l'apprécier.

Le noyau de la foi de grand'mère était cela : une jeune fille bien élevée a une valeur de... Il ne peut pas se faire qu'elle ne s'allie quelque jour à une valeur correspondante.

Sous son inquiétude, et malgré ses crises de désespoir, elle gardait un optimisme tenace.

XX

Nous vîmes encore refleurir le printemps aux balcons de la terrasse et dans le clos de M. Vaufrenard. Pendant que les Vaufrenard étaient à Paris, nous avions l'autorisation de pénétrer chez eux pour aérer la maison, pour surveiller Tondu, qui était chargé d'entretenir le petit parterre ; et il m'était recommandé d'user du demi-queue Erard, pour mes études, de préférence à mon vieux piano droit.

J'aurais eu grand plaisir à voir blanchir les arbres à fruits, à voir se réveiller la terre du père Sablonneau et reverdir les peupliers des îles, si chaque retour de saison ne m'eût été abîmé par l'idée que j'étais une jeune fille à marier, que je ne me mariais pas, que j'aurais dû être enlevée d'ici depuis longtemps, comme les autres qui avaient joué, enfans, avec moi, sur cette terrasse ; enfin que je ne devrais plus être là !

Quand Sablonneau bêchait sa vigne, s'il m'apercevait d'en bas et portait la main à son chapeau, il dodelinait de la tête, il soulevait une épaule, et souvent il mâchonnait un juron. Mon frère, qui n'était jamais gêné par les mots, m'avait rapporté ce que Sablonneau, un jour, avait dit ainsi dans sa gorge avec un gros juron ! « Si c'est pas dommage, un si beau brin de fille !... » Sablonneau lui aussi pestait que je ne fusse pas mariée. Sablonneau faisait comme ma vieille Françoise qui, lorsqu'elle m'aidait à m'habiller, ne pouvait me voir ni les bras nus, ni le

cou sans pousser des soupirs à fendre l'âme. Et si je lui demandais en riant : « Mais, qu'as-tu donc? » elle dodelinait de la tête, elle aussi.

Ah ! si ce n'eût été ce désir général de me voir mariée, que j'eusse donc été tranquille, moi! Que je me fusse amusée à voir gambader mes araignées d'eau dégingandées dans la citerne! Qne je me fusse satisfaite, longtemps encore sans doute, à voir mes songeries, mes regrets, mes désirs imprécis, mes espérances emplir cette belle vallée en fleurs! Derrière moi, je n'avais que dix pas à faire, j'étais à mon piano avec mon Chopin, mon Beethoven, mon Rameau et mon Franck, mes enchanteurs !... Aussitôt en leur pouvoir, par le jeu à présent si facile de mes doigts, le reste du monde me semblait peu de chose! Je me rappelais ce que M. Topfer m'avait appris de Beethoven : « Cet immense génie était sourd !... Imaginez-vous un homme entouré d'une muraille infranchissable... Il n'entendait ni sa musique, ni les applaudissemens qui l'accueillaient... » Et M. Topfer, en désignant les partitions des œuvres sublimes, ajoutait : « Tout cela ne s'est passé que dans sa tête!... » Je voyais l'œil bleu, l'œil d'enfant, de M. Topfer, se mouiller d'admiration et d'émotion profonde à cette pensée. Le goût de la vie intérieure, développé par l'éducation chrétienne, me semblait préférable à tout autre... Quand j'avais passé la journée sous l'influence de la poésie de mes grands maîtres, j'étais dégoûtée du monde... Le « beau brin de fille » que Sablonneau voyait en moi, ces bras, cette gorge et cette chevelure qui attendrissaient ma vieille bonne, eh bien! j'offrais tout cela à ceux qui savaient le mieux me ravir, à mes chers génies; je m'imaginais que leurs ombres devaient se réjouir de voir une fraîche jeune fille se consacrer au culte de leur mémoire. J'ai conservé dans mes vieux papiers une petite poésie, dont je n'oserais pas recopier un seul vers, tant ils sont à la fois médiocres, innocens et hardis, par laquelle je vouais chaque partie de moi-même à mes *trois célestes amans!* Il y avait une strophe pour les yeux, une pour la bouche, une pour les « blonds cheveux, » une pour les « longs bras blancs, » une autre pour les « doigts agiles! » Les mots que je souligne donnent une idée du style employé et que j'empruntais aux romances : il me semble aujourd'hui comique, mais à la seule vue de ce papier jauni, mon cœur se soulève, parce qu'en écrivant à vingt ans ces choses

naïves et cyniques, j'étais vraiment bien émue; ce n'était pas pour les envoyer à un journal, ni pour les montrer à quelqu'un, que je me torturais à trouver des rimes, — dans ce temps-là, les jeunes filles ne faisaient pas imprimer leurs vers... — c'était pour épancher un très réel bonheur intime, un bonheur très haut, très noble : véritable et logique suite de mes félicités religieuses.

Il me fallait quelque chose de grand, de magnifique. J'avais touché cela au couvent. Lorsque, ensuite, j'avais aimé un homme, sans l'approcher, j'avais pu aisément croire qu'il était de taille à combler mes désirs. A présent, je me croyais comblée par mon enthousiasme musical. N'étais-je pas heureuse? ne pouvais-je pas rester comme cela? Quel était donc le mariage qui ne détruirait cette félicité-là? Et quel mari m'en procurerait une analogue?

Je comptais sur le retour des Vaufrenard pour m'affermir dans la voie qu'ils avaient choisie pour moi et dont je leur savais tant de gré. Quel moyen auraient-ils imaginé pour m'emmener à Paris cet été et me faire concourir sans que grand'mère s'en aperçût? Ils commençaient à être assez puissans sur elle pour obtenir jusqu'à l'invraisemblable.

En les attendant, je travaillais sans maître, car la petite leçon que « je donnais » chaque samedi à Mme de Testaucourt était vraiment une pure formalité.

Ah! que c'était curieux, chez nous, cette attente des Vaufrenard, au printemps! Les arbres en fleurs, le travail du jardinier dans les parterres, le soleil commençant à réchauffer notre coteau en espalier, n'étaient rien; le renouveau, c'était les Vaufrenard qui amenaient avec eux l'air de Paris et qui ressuscitaient la vie à Chinon.

Ils étaient un peu, pour nous tous, ce que sont pour les enfans, à la campagne, les parens qui reviennent de la ville : qu'allaient-ils nous rapporter?

C'était le temps où l'on essayait d'acclimater en France la musique de Wagner. Nous avions su par le journal, qui s'en indignait comme d'une nouvelle invasion étrangère, et par les lettres des Vaufrenard, le bruit qu'avait fait à Paris une certaine représentation de *Lohengrin*. J'étais très avide de m'initier à la musique nouvelle que les journaux qualifiaient de barbare et les Vaufrenard de géniale.

Les Vaufrenard apportaient en effet avec eux presque toutes les partitions du maître nouveau. A la vue de ces couvertures couleur de miel où le nom de Richard Wagner se discernait parmi un charabia allemand, ma grand'mère bondit, grand-père fit la grimace, maman elle-même eut peur : on eût dit que les Vaufrenard hébergeaient chez eux et nous présentaient un espion!

— J'espère que Madeleine ne va pas jouer ça!... dit grand'-mère.

— Pas de si tôt! fit M. Vaufrenard, tranquillisez-vous, madame Coëffeteau!

Et il se refusa à me confier aucune partition, sous le prétexte qu'il ne fallait pas s'initier à cela toute seule : il avait peur que je ne fusse rebutée au premier accord; il voulait m'initier lui-même; il me dit à l'oreille : « Demain matin, ici!... »

Ce fut une sorte d'escapade frondeuse, une rébellion organisée contre les pouvoirs publics! Le matin, conduite par Françoise ou par ma pauvre maman qu'on ne craignait guère, je recevais de M. et de Mme Vaufrenard l'initiation wagnérienne. *Tannhauser, les Maîtres Chanteurs, Lohengrin, l'Or du Rhin :* en une semaine, nous avions parcouru presque quatre opéras, Mme Vaufrenard au piano, M. Vaufrenard chantonnant, chantant quelquefois, même en allemand! Je me souviens d'avoir été tellement enthousiasmée par la phrase de Voglinde, dans les abîmes du Rhin... après les cent trente-quatre mesures du prélude : « Vei...a, va-ga! vogue la vague!... » que je demandai à la reprendre moi-même, et M. Vaufrenard s'écria : « Mais, tu chantes! » C'était vrai, j'avais la voix juste, mais je n'avais jamais chanté que pour moi. Sans prononcer les paroles allemandes, je suivis tant mal que bien les rôles de femme qui se trouvaient dans ma voix. Ce fut un regain de plaisir pour nos réunions intimes du matin. L'amour wagnérien empêcha peut-être M. et Mme Vaufrenard de s'apercevoir que je manquais des leçons de Grodevolle. Jamais notre commune frénésie musicale n'avait été si vive. On savait que M. Topfer avait été, quoique si intransigeant ami de ses classiques, un des premiers à goûter Wagner, et nous disions en chœur : « Ah! quand Topfer sera là!... »

C'est entre nous qu'il ne s'agissait pas de mariage! Nous avions autre chose à faire!...

Je disais à M. Vaufrenard : « Et mon concours? »

— Nous t'enlevons, c'est entendu... Nous t'enlevons au moment voulu !

J'en tremblais, mais avec un secret bonheur. Étais-je assez prise par ma musique ! Ah ! vraiment ces Vaufrenard avaient découvert ma voie. C'étaient eux qui avaient soupçonné mon goût, qui l'avaient cultivé, surchauffé, qui m'avaient créé, on peut le dire, une seconde nature, car, sans eux, je n'aurais été, évidemment, que la petite bécasse à marier, ordinaire, et franchement ne m'avaient-ils pas mise au-dessus de cela ?

Voilà où nous en étions, quand, un beau matin, je reçus une lettre particulière de M. Topfer.

Qu'est-ce qu'avait à me dire mon vieil ami Topfer ? Il me demandait de vouloir bien me faire entendre en public, à Angers, dans un grand concert que donnerait, au mois de juin, une société musicale très connue dans le pays.

Me faire entendre en public !... Tout mon sang s'arrêta, quand je lus cela. J'eus d'abord une surprise, plutôt joyeuse, un orgueil fou, ensuite une idée un peu vulgaire, dont je ne me flatte pas : « Que de gens vont être « épatés ! » C'est que je sentais déjà, à cette époque, quoique d'une façon très imprécise, que ceux que nous avons indisposés contre nous, en nous singularisant un peu parmi eux, nous les subjuguons et les gagnons en nous singularisant tout à fait. Je vis les journaux où mon nom serait cité, peut-être répété dans un article ; je vis la figure épanouie des Vaufrenard, je vis le petit œil bleu, si ému, de mon cher vieux Topfer... Mais tout à coup, je vis aussi le lieu du concert, l'estrade, le piano ouvert, la salle comble... Et je dus m'asseoir.

Je descendis, bouleversée. Maman, grand'mère, avaient aussi reçu, chacune, une lettre de M. Topfer. Il avait pris toutes ses précautions, le cher homme ! Maman était très flattée et ne pensait qu'à la toilette qu'il me faudrait pour jouer en public ; grand'mère gardait une réserve inquiétante, elle allait et venait par la maison, les lèvres serrées, l'enveloppe de M. Topfer pliée en deux et fichée entre deux boutons du corsage. Elle avait dit seulement, paraît-il : « Moi aussi, j'ai reçu une lettre. »

Tout à coup, ayant achevé je ne sais quelle besogne, elle éclata. Elle était indignée, tout simplement ; à l'entendre, une pareille proposition équivalait à un attentat contre ma personne

Elle n'aurait jamais cru cela possible de la part de M. Topfer; cependant, elle rappelait qu'elle l'avait toujours dit : « Ces artistes sont, au fond, tous des bohèmes. » Pour qui nous prenait-il, ce vieux « coureur de cachets? » N'allait-il pas, aussi, m'offrir cinq cents francs pour m'exhiber en public, comme une comédienne?

— Va à Angers, ma fille!... monte sur les tréteaux comme une Sarah Bernhardt!...

— Mais, grand'mère, il ne s'agit pas...

— Comment? Il ne s'agit pas? de quoi s'agit-il donc?... Une femme qui appartient au public n'appartient plus ni à sa famille, ni à sa maison... Mais, c'est à croire, ma pauvre enfant, que votre génération a perdu le sens commun : quel est donc le but de la vie, si ce n'est de fonder une famille?

— Sans doute, grand'mère, mais pourquoi nous fait-on cultiver les arts?... pour ne les savoir qu'à moitié?...

— Qui, oui, raisonne, ma fille, c'est de ton temps!... Les arts! les arts!... Je vous demande un peu!... Mais si ta mère m'avait dit un mot comme celui-là, quand elle avait ton âge, je lui aurais administré une correction, comme à une petite morveuse... Oh! n'aie pas peur : cela ne se fait plus!

Et elle s'en allait, répétant :

— Les arts!... les arts!... Ma parole, je ne comprends plus... Je suis trop vieille, décidément, je suis trop vieille... L'année dernière c'était « l'amour, » Sa Majesté l'Amour, la grande passion!... L'année d'avant, il fallait vous empêcher d'être trop dévote!... C'est à donner sa langue au chat... Je m'y perds... Mes parens à moi sont morts, pourtant, plus âgés que je ne le suis; ils avaient vu bien des guerres, bien des bouleversemens et même des révolutions; mais je ne crois pas qu'ils aient essuyé pareil vent de folie!...

René Boylesve.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LA PLÈBE ORIENTALE

I. — LE FOYER

Où qu'on l'étudie, de la Turquie d'Europe aux confins du Soudan, cette plèbe des villes ou des campagnes vous frappe tout d'abord par son apparence de misère et d'abrutissement. Et cette impression, ce n'est pas seulement l'Européen qui l'éprouve, ce sont les Orientaux aussi. Leurs journalistes ne se font pas faute de le répéter, exactement dans les termes dont je viens de me servir.

Cependant, un observateur superficiel en juge autrement. La vigueur physique, la haute stature des mâles, la beauté plantureuse et épanouie des femmes excitent fréquemment l'admiration des touristes. Pour certains de nos écrivains, c'est un lieu commun de soutenir qu'en Orient la splendeur de l'animal humain est la récompense de son mépris pour la culture anémiante de l'Occident et les labeurs épuisans de nos civilisations. Ils se laissent éblouir par les gaillards solides et bien nourris qui paradent devant les consulats, en costumes chamarrés de kawass, par ces beaux guides syriens à la moustache conquérante et aux grands foulards flottans, par les âniers et les drogmans du Caire, tous ces lestes coquins, qui s'empressent, avec des gestes frôleurs, autour de la voyageuse pudibonde et ravie, — ou peut-être encore par les corpulences hyperboliques des boutiquiers levantins et les carnations lourdes et fraîches des jeunes effen-

dis. Mais ces figurans bien en chair masquent le fond de la scène. Le vrai peuple, en général, est malingre et souffreteux. Seulement, il est si prolifique que sa fécondité finit par triompher de ses tares morbides, et que des types superbes émergent souvent de ce déchet humain. Néanmoins, ce déchet est formidable. Pour en avoir une idée approchante, il faudrait être un médecin continuellement en contact avec les classes pauvres, ou une de ces chrétiennes pieuses qui pénètrent, par charité, dans les intérieurs les plus abjects. J'ai interrogé quelques-uns de ces intrépides visiteurs. Leurs descriptions dépassent tout ce qu'on peut imaginer en fait de peintures affligeantes ou répugnantes. Mais, à Jérusalem, chez les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et dans les quartiers juifs, j'ai eu sous les yeux comme un musée vivant et étonnamment représentatif de la misère orientale. Nulle part ailleurs, sans doute, la hideur invraisemblable des plaies, l'anomalie presque extravagante des cas pathologiques n'atteint à un pareil degré d'horrible et d'imprévu.

Évidemment, ce serait une exagération flagrante de se former une idée de cette plèbe levantine d'après les habitans d'un ghetto, les pensionnaires d'un hospice ou d'un orphelinat. Mais ce qu'on voit dans les rues, ce qu'on surprend dans les maisons n'en permet point une appréciation plus flatteuse.

Disons-le tout de suite : l'habitation populaire orientale est quelque chose d'extrêmement vague. En Europe, nos prolétaires, quoi qu'ils prétendent, ont tout de même un foyer, ou, du moins, ils aspirent à en avoir un. En Orient, la plèbe ne paraît même pas s'en soucier. On vit dehors beaucoup plus que chez nous : le climat le permet davantage. Et, plus que chez nous aussi, l'ouvrier est presque toujours absent, soit pour son travail, soit pour son plaisir. Les enfans grouillent dans la rue, les femmes vont aux provisions, ou bavardent autour des fontaines. On ne rentre au logis que pour dormir et pas toujours pour manger. Mais ce logis que la femme européenne s'ingénie à rendre plus confortable, voire à orner, fût-il un taudis, la femme orientale s'en désintéresse complètement. Si elle en avait le désir, je crois bien d'ailleurs que le courage lui manquerait, tant la saleté du bouge qu'elle habite est opprimante et comme indestructible.

Au Caire, et dans toute l'Égypte, l'indigence et la grossièreté rudimentaire des habitations pauvres sont peut-être plus na-

vrantes que dans les autres pays d'Orient... Deux ou trois pièces obscures et sans air se groupent, d'ordinaire, autour d'un vestibule non moins obscur. Le plâtre des murs s'écaille, et, des lattes vermoulues du plafond, tombent constamment sur le sol des débris de bois pourri, des parcelles de chaux ou des coulées de sable et de mortier. Les nattes qui tapissent ce réduit sont infestées d'une vermine nombreuse parmi laquelle les punaises immobiles font comme de petites éclaboussures jaunâtres. Et l'agitation de tous ces insectes invisibles imprime aux pailles des nattes une sorte de frémissement étrange et continu. Les chambres où l'on couche ont, pour tout mobilier, ces mêmes nattes cousues de puces et de punaises, et, dans un renfoncement, une pile de matelas aux étoffes criardes et malpropres. Une des chambres sert en même temps de salle à manger et de cuisine. Le mobilier y est presque aussi sommaire que dans les précédentes. Sur une planche fixée au mur à hauteur d'appui, quelques marmites arabes avec leurs couvercles en chapeau chinois, le tout détamé, maculé et vert-de-grisé. Dans un coin, un ou deux réchauds en terre, quelques assiettes creuses, une gargoulette, une paire de plateaux de cuivre ou de paille tressée, un coffre rempli de vieux croûtons. Plus loin, des baquets emboîtés l'un dans l'autre et juchés sur des bûches, au milieu d'une débandade de tamis, de passoires et de pincettes... Quelque chose de pis que ce désordre et cette incurie, c'est l'odeur nauséabonde qui remplit toutes les pièces et semble se dégager des murs, du sol, du plafond, des meubles. En réalité, tout y contribue et les habitans eux-mêmes plus que tout le reste. Il n'y a point d'eau dans ces maisons populaires : ce sont les outres en peau de buffle du *sakka* (le porteur d'eau) qui les approvisionnent, avec quelle parcimonie, on le devine. Et, comme les rues n'ont pas d'égouts (1), que tout ce qu'on y jette y pourrit et s'y dessèche doucement au soleil, l'infection du dehors est, pour les malheureux hôtes de ces quartiers, aussi véhémente et aussi dangereuse que celle du dedans.

En Syrie et en Palestine, surtout dans les milieux chrétiens, l'habitation s'améliore sensiblement et tend à se rapprocher de l'habitation européenne. Quand on traverse un village

(1) Le conseil des ministres égyptiens vient seulement de sanctionner un projet d'égouts pour la ville du Caire. Les travaux de canalisation qui vont commencer ne seront achevés que dans dix ans, en 1918.

du Liban ou de la Bekka, on est surpris d'y rencontrer de fort belles maisons en pierres de taille, percées de larges ouvertures ogivales et surmontées d'une coupole ou d'une terrasse. Mais la plupart de ces maisons ont été construites par des Syriens revenus d'Amérique, après y avoir amassé quelque argent. C'est une manière d'étaler leur petite fortune aux yeux de leurs compatriotes. Les gens qui s'offrent ces confortables bâtisses étant à demi façonnés aux mœurs occidentales, leur exemple ne prouve pas grand'chose pour les naturels du pays. D'ailleurs, même chez ces déracinés, les habitudes anciennes reparaissent, dès qu'ils se replongent dans le milieu natal. Ils ont bien, pour la montre, une ou deux pièces meublées à l'européenne et qu'ils s'empressent d'exhiber à l'étranger. Mais il ne faut pas pénétrer plus loin. Derrière ce décor trompeur, se cache la vie réelle de l'habitant, c'est-à-dire la vie orientale dans toute son incurie et sa rudesse primitive. En arrivant à Bethléem, où foisonnent les maisons cossues payées par l'argent américain, je pressentis tout de suite la saleté des intérieurs, avant même d'en avoir franchi le seuil. C'était à la messe de minuit, dans l'église des Capucins, où toute la population bethléémitaine était entassée, les hommes debout, les femmes et les enfans accroupis par terre sur des nattes. Une puanteur terrible et d'abord indéfinissable saturait l'atmosphère. Pourtant, les vêtemens de ce peuple étaient immaculés, éblouissans de blancheur. En l'honneur de la Nativité, ils avaient fait une lessive générale de leurs hardes, et l'on sentait, à d'âpres effluves chimiques, qu'on n'avait épargné ni le savon, ni la potasse pour ce lavage solennel. Mais la crasse expulsée des habits était restée sur les corps. Je ne m'étonnai pas, le lendemain, de la trouver dans les chambres, où je crois même qu'on la conserve et qu'on l'entretient.

Si le Turc de la plèbe, comme celui des hautes classes, a plus de décence extérieure, il est aussi, de tous les Orientaux, le plus sommairement logé. Ses maisons de bois, découpées à jour, comme des kiosques chinois, sont des glacières en hiver et de véritables étouffoirs en été. Vues du dehors, lorsqu'elles sont neuves, elles produisent un assez joli effet. Malheureusement, les intempéries du climat ont tôt fait de les transformer en de lamentables cambuses. Ajoutons que les réparations sont un raffinement occidental inconnu des Turcs et que, d'ailleurs, le système fiscal de l'Empire en fait un luxe très coûteux. Au

bout de quelques années, ces chalets qui ressemblent toujours à des baraquemens provisoires, ne sont plus que des ruines branlantes. Rien de misérable et de désolé comme ces longues rues tortueuses de Stamboul, avec leurs enfilades de masures affaissées, qui festonnent, tout de guingois, pendant des kilomètres. Celles des riches vous évoquent les petites rues lugubres de nos villes de province, où les vieilles constructions en bois se sont conservées. Un soir, en remontant d'Atik-Ali vers la mosquée Mehmet, je retrouvai, sous ce ciel oriental, la tristesse et la solitude de nos plus mornes Avranches. Quant aux quartiers pauvres, ils apparaissent sordides comme des campemens de gitanes. Et ce qui en rend l'aspect si navrant, c'est peut-être le contraste entre la décrépitude de ces logis et l'étalage de prétentieuses élégances européennes que l'on surprend, de-ci, de-là, par une fenêtre ouverte, ou une porte entre-bâillée : des stores de cotonnade autrichienne, des lampes ou des suspensions de pacotille, et même, quelquefois, — une armoire à glace en pitchpin!...

Lorsque j'errais dans Stamboul, pendant l'automne de 1906, à part le quartier de Phanar et celui des Juifs, — ou encore celui du grand Bazar, sans cesse grouillant d'une population très active, — tout le reste de l'énorme ville avait l'air inhabité. De rares passans se faufilaient dans les ruelles, avec des mines circonspectes ou craintives. Parfois une ritournelle de graphophone s'échappant d'une maison hermétiquement close : c'était un harem qui tuait le temps en se grisant de musique au rabais. Partout un vide, un silence presque inquiétant. Je m'égarais ainsi dans la direction de Yédi-Koulé et des remparts byzantins. Je traversais de vastes quartiers déserts; de loin en loin, la longue figure pâle d'une jeune fille grecque glissait entre les rideaux d'une fenêtre. Des terrains vagues se succédaient, des jardinets en friches, des placettes envahies par les décombres et les ordures, où de rares platanes ébranchés se desséchaient autour d'une fontaine poudreuse et tarie. J'atteignais une petite mosquée perdue, je m'asseyais sur la bordure de pierre qui protège les arbres de la cour. Personne aux alentours. Un calme, une absence presque totale de bruits à se croire dans une ville morte. Puis, tout à coup, du haut du minaret, la voix chantante du muezzin tournait avec lenteur aux quatre coins de l'espace; et cet appel à la prière, qui tombait dans ce grand

silence, cette voix solitaire, à laquelle nulle autre ne répondait, passait en mélancolie funèbre les sonneries de vêpres les plus mortuaires dans nos paroisses les plus abandonnées.

Il est vrai qu'en ce moment-là, la terreur de l'ancien régime pesait lourdement sur Stamboul. Non seulement, les moindres rassemblemens étaient interdits, mais l'espionnage dispersait la clientèle des cafés et des lieux publics. Les occupations journalières une fois terminées, on sortait le moins possible. Chacun se terrait chez soi, en quittant l'échoppe ou le bureau. La vie de famille était jalousement fermée. En doit-on conclure que les Turcs, pour s'être résignés si longtemps à cette claustration forcée, ont, plus que les autres Orientaux, le culte du foyer? J'avoue que je n'en sais rien. La crainte de la délation, sans parler du préjugé musulman contre tout visiteur mâle, rendait très difficile, lors de mon passage, même l'accès des plus humbles logis populaires. J'eus pourtant la bonne fortune d'en visiter un.

C'était à Scutari, chez un brave homme qui remplissait les fonctions de garçon de bureau dans une administration impériale. J'y avais été conduit par un Jeune-Turc, et, naturellement, celui-ci tenait à me donner de la basse classe ottomane une idée aussi flatteuse que possible. Après avoir grimpé une ruelle fort mal pavée, nous nous trouvâmes bientôt en présence d'un *konak* assez imposant :

— C'est là! me dit mon guide.

Comme je m'étonnais qu'un employé subalterne fût si confortablement logé, il ajouta :

— Vous avez raison de vous étonner! Ce konak appartenait autrefois à ma grand'mère qui en a fait cadeau au père du propriétaire actuel, un de ses anciens domestiques, dont elle voulait récompenser les loyaux services...

J'admirai la générosité de cette grand'mère, générosité qui, d'ailleurs, n'a rien d'exceptionnel en pays musulmans... Nous heurtâmes à la porte soigneusement barricadée, et, après une longue attente, une petite servante sans voile et nu-pieds vint nous ouvrir. Elle nous introduisit dans une pièce très spacieuse du premier étage, et, tout de suite, à une foule d'indices significatifs, j'eus l'intuition qu'on en avait fait la toilette, en prévision de ma visite. C'était si propre, si bien épousseté, et balayé, les meubles et les moindres objets rangés dans un si bel ordre,

que toutes les explications de mon guide ne prévalurent point contre mes soupçons. D'ailleurs, la décoration de cette chambre n'avait pas dû changer depuis le temps où la donatrice en était sortie. Le divan, les tapis de Smyrne, les coussins, les coffrets, les petits miroirs pendus au mur, rien n'avait bougé. Alors ce décor ne pouvait plus m'intéresser, moi qui cherchais un intérieur strictement populaire. J'écoutais, d'une oreille distraite, les propos de mon compagnon, et, tandis qu'il me vantait une vieille boîte à musique posée sur une étagère, je regardais le plancher vermoulu et taché de plaques de moisissure, les fenêtres aux châssis mal joints et aux vitres absentes, je constatais la minceur des cloisons de bois, et je songeais que la pauvre grand'mère qui habitait autrefois ce *konak* avait dû y mourir de froid. Je songeais aussi à toutes les Désenchantées poitrinaires qui grelottent dans les *yalis* du Bosphore, — ces baraques en planches, dont les pilotis trempent dans l'eau et dont les pièces humides, traversées par le vent glacial de la Mer-Noire, n'ont, pour se réchauffer, qu'une poignée de charbons dans un brasero...

Cependant mon Jeune-Turc, qui s'entêtait à m'abreuver de couleur locale, me faisait remarquer la petite table préparée pour le maître de la maison. La servante y avait disposé, sur un plateau, une carafe de jus de raisin, une assiette de laitage, des concombres et des noisettes.

— Vous voyez, me dit-il, *il* va rentrer du bureau par le bateau de cinq heures. Il mangera sa collation, causera un instant avec sa femme et ses enfans. Son fils aîné, qui est musicien, lui jouera un air de mandoline. Après quoi, il ira se coucher pour recommencer le lendemain. Telle est la vie que le tyran nous fait à tous!...

En dépit de tous les discours de mon compagnon, cette vie-là restait néanmoins fort mystérieuse pour moi. En somme, on ne m'avait pas laissé franchir le *sélamlik*, la partie de l'habitation ouverte aux étrangers. J'aurais voulu pousser plus avant. Mais après une allusion timide que je risquai, je compris qu'il serait incivil d'insister.

Nous terminâmes notre inspection par le jardin, un rectangle clôturé de murs et attenant à la maison. Là, au moins, rien n'était truqué. C'était un désordre et un abandon inimaginables. Les carrés et les plates-bandes étaient incultes, on ne

reconnaissait plus la trace des allées. Un bassin, qui occupait le milieu, était à sec. Des tas de chiffons, des débris de meubles et d'ustensiles s'amoncelaient, çà et là, parmi les mauvaises herbes. Et presque tous les arbres avaient été coupés!... Ainsi donc, le bon Turc, qui possédait ce lopin de terre, ne ressemblait point à celui de *Candide :* il ne cultivait pas son jardin. Ses fils jouaient de la mandoline, et lui, quand il avait mangé sa collation, il estimait qu'il n'avait plus qu'à s'aller coucher, ou à rêvasser sur un coussin.

C'est égal ! En regagnant l'embarcadère de Scutari, je m'imaginais quelle aubaine ce serait, pour un ouvrier ou un petit employé parisien, d'avoir, aux portes de la ville, un jardinet comme celui-là. Quels beaux dimanches il y passerait à bêcher, à sarcler, à soigner ses arbres fruitiers ! Et je mesurais, dans cette simple comparaison, toute la distance qui sépare notre peuple du peuple de là-bas !

Il va sans dire qu'une telle incurie domestique n'est un scandale que pour nous. Les Orientaux y sont accoutumés. Et c'est pourquoi, de Constantinople au Caire, l'insouciance du désordre et de la saleté ambiante tient du prodige. L'infection parmi laquelle ils vivent, ils la considèrent sans doute comme une fatalité du climat, à laquelle il est plus sage de se soumettre. Ceux qui ont visité l'Europe ne se privent pas d'ailleurs, quand on les attaque sur ce sujet, de retourner la critique contre nous et de dénoncer, avec d'âpres sarcasmes, la malpropreté de nos villes méridionales, et, en particulier, celle du vieux Marseille. Mais tout de même, nous sommes encore loin de compte. La richesse des fanges orientales, la puissance et la concentration de leurs miasmes est assurément incomparable. Certains de nos médecins établis là-bas vont même jusqu'à soutenir que le poison, par sa virulence même, devient un préservatif pour la plèbe qui le respire. A les en croire, il se ferait, chez ces misérables, une sorte de vaccination lente de l'ordure, qui finirait par les immuniser contre sa contagion. C'est une bonne plaisanterie. En réalité, la population pauvre est décimée, chaque année, par toutes sortes d'épidémies, conséquences de cette hygiène déplorable. Les enfans surtout sont frappés. Au Caire, la mortalité infantile qui est, en hiver, d'environ 450 décès par semaine (soit d'un neuvième supérieure au chiffre des naissances), s'élève aux mois de mai, juin et juillet, jusqu'à 700 et 800

décès (1). Dans quelques centres, la peste règne à l'état endémique : d'où les quarantaines, fort désagréables, et souvent arbitraires, auxquelles les autorités ottomanes astreignent les bateaux de provenance égyptienne. Ailleurs, sévissent des maladies locales si tenaces, si réfractaires à toute mesure préventive, qu'à la longue, elles ont passé dans le sang et comme dans les habitudes des indigènes. Tel est, par exemple, le fameux « bouton d'Alep, » qui peut être mortel pour les étrangers et que les naturels du pays subissent à peu près impunément, — comme nous subissons la rougeole : ce qui tendrait à justifier la théorie de la vaccination automatique. Mais le remède est chanceux. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, dans toutes ces villes malsaines de l'Orient, il se fait un gâchage lamentable d'existences.

Les nourritures, presque toujours insuffisantes et de mauvaise qualité, sont une nouvelle cause de dépérissement. Les femmes, principalement, ont à en souffrir. Si nos sociologues gémissent, à bon droit, sur l'alimentation souvent défectueuse de l'ouvrière parisienne, que diraient-ils de la femme orientale, — j'entends de la femme du peuple, — qui est littéralement affamée par son mari ? Il est vrai que les hommes ne sont guère mieux nourris. Un pain, ou une galette, fabriqués avec des farines inférieures ou adultérées de farines de fèves et de haricots, — voilà à peu près tout leur repas. Pendant la saison chaude, ils se rattrapent sur les crudités, les pastèques, les tomates et les pimens, dont ils font une consommation immodérée. Or, ces légumes ou ces fruits, très rafraîchissans, sont à peine nutritifs. Sauf à l'époque du Beïram et à l'occasion des autres grandes fêtes, ils mangent fort peu de viandes, et encore des viandes, la plupart du temps, suspectes. C'est un écœurement, pour nous autres Européens, que l'aspect de ces boucheries populaires, où des bas morceaux de buffle ou de mouton bleuissent au bout d'un croc, mal défendus par un chiffon de cotonnade rouge contre les essaims de grosses mouches putréfiantes. Et qui ne se rappelle, avec répugnance, ces revendeurs de mous et de tripes, que l'on voit déambuler dans les rues de Stamboul, balançant, au long d'une perche, leur hideuse marchandise ?... Sans doute, le climat n'oblige pas l'habitant à une réfection aussi substantielle que

(1) Nous tenons ces renseignemens, avec quelques autres, de l'obligeance de M. Eyoub Kemeid, un des jeunes publicistes les plus distingués du Caire.

chez nous. On peut prétendre, sans paradoxe, que, dans ce pays, le soleil nourrit. Mais c'est à la condition qu'on n'exige pas de l'homme un travail trop fatigant. Ceux qui peinent dans les usines ou sur les ports sont forcés de s'alimenter exactement comme le travailleur européen. A Alexandrie, des portefaix musulmans, que j'interrogeais sur leur nourriture, me déclaraient qu'ils mangeaient de la viande, « comme des Anglais, » et ils m'avouaient aussi que, malgré l'interdiction religieuse, ils buvaient du vin en cachette, et même des alcools : autrement, ils ne résisteraient pas. Mais ces portefaix sont des privilégiés, des gaillards qui gagnent de gros salaires. Les autres, c'est-à-dire la grande masse, sont réduits aux plus indigentes pâtures.

Ce qui résulte de cette misère matérielle, c'est d'abord l'avilissement de la vie humaine. Ce troupeau de la plèbe, ces êtres mal logés, mal nourris, vêtus d'un lambeau d'étoffe, se distinguent, tout juste, par le visage, des animaux au milieu desquels ils vivent, des troupeaux d'ânes et des chiens errans. Ils en sont encore à l'état grégaire. Comme une matière industrielle débitée à des millions d'exemplaires identiques, ils se ressemblent tous. Ils n'ont pas d'individualité précise. En Algérie, j'ai entendu des touristes s'indigner de ce que nos colons appelassent tous leurs Arabes : *Ahmed*. Le fait est qu'il est difficile de les reconnaître. Leurs gouvernans, d'ailleurs, ne s'en sont guère embarrassés avant nous. Et c'est justement pour cela, parce que cette matière populaire est d'un prix médiocre ou nul à leurs yeux, qu'ils ne se sont point préoccupés, jusqu'à ces derniers temps, de la protéger mieux contre la maladie ou la famine et qu'ils l'ont laissée croupir dans son ordure. Le pullulement de la race les rassure. Pour dix qui meurent aujourd'hui, il en naîtra vingt, demain, qui boucheront les vides !

Il est assez naturel qu'une plèbe de cette espèce n'ait aucun sentiment de sa dignité et qu'en fait de contrainte, elle ne cède guère qu'au bâton. En Égypte, les Anglais ont prohibé, au moins théoriquement, l'usage de la courbache et, en général, tous les châtimens corporels. Mais, dans la pratique, il faut bien en venir aux coups. La trique est toujours l'*ultima ratio*. Un jour, à Stamboul, dans un bureau de police, j'assistai à une scène vraiment attristante pour les personnes sensibles. Une cinquantaine d'individus, des pauvres diables de voyageurs qui venaient

faire viser leur *tezkéré*, avaient envahi l'escalier du local. J'avoue qu'ils se bousculaient fort et avaient l'air de grimper à l'assaut du premier étage. C'était à qui passerait sur le ventre du voisin... Soudain, deux agens parurent en haut de l'escalier, et, à coups de poing, à coups de plat de sabre, ils se mirent à refouler la cohue. Il y eut une panique, quelques cris de douleur, des chutes, des gens piétinés. Mais, en moins de deux minutes, un ordre relatif était rétabli. Au fond, c'est la bonne méthode, et, pour le moment du moins, la seule possible. J'en eus la preuve, quelques jours après, sur un bateau des Messageries maritimes. Comme je me promenais sur le pont avec le commandant, nous fûmes subitement débordés par une horde de passagers de quatrième, des Syriens et des Juifs, qui, en dépit des règlemens, s'étaient évadés hors des barrières de l'avant. Le commandant ne leur dit rien ; il appela un homme de l'équipage, un gros Marseillais jovial et bon enfant. Celui-ci, jouant des coudes, distribuant des horions aux hommes, des tapes amicales aux femmes, le tout égayé de jurons et de galéjades, fit reculer aussitôt les intrus. Moitié riant, moitié grognant, ils battaient en retraite, amusés en somme par ces bourrades qui tournaient au colin-maillard... « Et voilà ! me dit le commandant. Si je leur avais envoyé un gradé, un personnage à galons, qui, d'un air digne et d'un ton sévère, les eût invités au respect du règlement, d'abord ils n'auraient pas compris. Et puis cela les eût mortifiés, et ils auraient opposé de la résistance. Tandis qu'avec ce système paternel, c'est fini tout de suite, et chacun est content ! »

Méprisés par les gens de condition supérieure, ces misérables se méprisent entre eux, et le sexe fort accable le sexe faible. Le mépris qu'ils ont de la femme est une des singularités qui nous frappe et qui nous choque le plus dans leur caractère. Non seulement, ils ne leur épargnent pas les mauvais traitemens, mais ils abusent de leur jeunesse. On sait qu'une fillette de douze ans peut être mariée à un individu de quarante. Les mères elles-mêmes poussent leur progéniture à ces unions monstrueuses. D'abord, il y a l'appât de la dot que le mari verse aux parens en échange de la victime. Et puis, la promiscuité où vivent les enfans est si dangereuse que, dès les premiers signes de la puberté, les mères n'ont plus de repos qu'elles n'aient marié leurs filles. Qu'une entremetteuse se présente, elle est

accueillie avec transports, et l'on s'empresse de bâcler le marché. Musique, festin, promenade en voiture ou en charrette, tout marche bien d'abord; mais plus tard, la jeune épouse, pour une raison ou pour une autre, vient-elle à déplaire à son maître, il ne balance guère à la répudier. S'il n'y a pas d'enfans, c'est vite fait: il lui « donne son papier, » — telle est l'expression consacrée. Si, au contraire, il y a des enfans, alors les débats s'éternisent devant le cadi. L'homme, obligé de servir une pension alimentaire, chipote sur la somme, ou, après l'avoir promise, refuse de la payer, soit par mauvaise foi, soit que réellement il ne le puisse pas. Il reprend sa femme, ou bien le divorce est ajourné; et comme, en attendant, il ne veut pas se priver des joies conjugales, il introduit au logis une nouvelle épouse: l'abandonnée est réduite au rôle d'esclave, et ses enfans deviennent des souffre-douleurs.

La facilité du divorce est, en pays musulmans, vraiment scandaleuse. Le moindre prétexte suffit. Un propriétaire européen des environs d'Assiout me contait l'histoire que voici. Il avait un cuisinier indigène âgé de quelque cinquante ans et marié à une jeune et jolie femme. Un beau jour, il s'aperçoit que l'épouse a été remplacée par une adolescente à peine formée: — « Et ta femme? dit le propriétaire. Où est-elle? — Qu'est-ce que tu veux? Je lui ai donné son papier: *il était trop vieux!...* » Et, en prononçant ce *trop vieux*, le cinquantenaire se livrait à toute une mimique de dégoût, extraordinairement expressive et plaisante à voir. Or la répudiée n'avait pas vingt-cinq ans. N'importe, *il était trop vieux!* C'est plus qu'il n'en fallait pour la mettre au rancart (1)!

Malgré cet état précaire des ménages et une hygiène plus précaire encore, les enfans poussent avec une luxuriance que rien n'arrête. Il y aurait de quoi en être surpris, si l'on ne connaissait la violence extrême de l'instinct chez les Orientaux. Pour ces hommes, l'amour est la grande affaire de l'existence. L'âge ne refrène par leurs appétits: ils ne sont jamais rassasiés. A Péra, on me citait, comme un dicton courant, cette phrase qui exprimait alors toutes les ambitions d'un jeune Turc « : Une belle femme et une bonne sinécure! » Le malheur, c'est qu'ils sont trop

(1) Si l'on désire être édifié sur cette question, qu'on lise l'ouvrage très curieux, très documenté et très intéressant de Mme Ruchdi Pacha : *les Répudiées*. (Félix Juven.)

précoces. Si les femmes sont réputées nubiles à douze ou treize ans, les hommes peuvent contracter le mariage à quinze ou seize ans, quelquefois plus tôt. Les Européens attribuent volontiers à cette précocité amoureuse l'arrêt brusque que signalent tous les éducateurs dans le développement intellectuel des jeunes Orientaux et, en particulier, des jeunes Musulmans. Qu'il s'agisse de petits manouvriers, ou d'adolescens de la bourgeoisie, combien de fois n'ai-je pas entendu des directeurs de collège ou des chefs de chantier me répéter: « C'est un fait! A quatorze ans, leurs cerveaux sont bouclés. Rien n'y entre plus! » Il y a évidemment bien des exceptions embarrassantes à cette règle. Cependant il est certain que même les mieux doués manifestent, dès les approches de la puberté, une sorte de torpeur ou de paresse intellectuelle. Et si je me bornais à reproduire les appréciations des Européens, ou encore les propos des fonctionnaires coptes ou syriens contre leurs confrères musulmans, je devrais employer des expressions beaucoup plus vives.

Mais cette infériorité a ses compensations. Grâce à la jeunesse vigoureuse des conjoints, la splendeur de la race se maintient intacte. En Égypte surtout, elle est admirable. Quelles que soient les tares morbides qui la contaminent, elle se perpétue en des exemplaires si parfaits qu'on en oublie la masse débilitée, pour ne plus voir que l'élite robuste et saine. A un moindre degré, on pourrait presque en dire autant de tous les pays orientaux. Chez ces peuples simples et restés indemnes de toutes nos névroses de civilisés, la force et la beauté physiques font toujours prime. C'est en ce sens que, réellement, ils sont, comme ils le soutiennent, beaucoup plus démocratiques que nous. Il n'est haut emploi, il n'est fortune étourdissante à laquelle un gueux ne puisse prétendre, s'il a le don divin de la beauté et pour peu que les circonstances le favorisent. De tout temps, il en fut ainsi, aussi bien dans la Constantinople byzantine que dans la Stamboul musulmane. L'histoire de Basile le Macédonien, ce palefrenier du Cirque, qui passa de l'écurie au Sacré Palais, s'est rééditée depuis et se réédite encore en une infinité de variantes. Si un romancier s'amusait à recueillir les faits divers de ce genre qui circulent, chaque année, à Péra ou au Caire, il y découvrirait une mine de sujets invraisemblables, à la fois d'un réalisme un peu rude et d'une fantaisie égale à nos contes de fées les plus chimériques. Il n'y a pas que

dans les *Mille et une Nuits* que les portefaix sont aimés par des princesses et que les veuves se consolent avec leurs intendans.

Dans une société ainsi organisée, il est trop évident que nos morales, pas plus que nos principes d'hygiène ne trouvent leur compte. En ce qui concerne la plèbe, la famille nous y apparaît peut-être encore plus instable que chez nos prolétaires occidentaux. Si, chez nous, elle est sourdement minée par les doctrines anarchistes, compromise aussi par l'égoïsme bourgeois, — là-bas, elle est livrée à tous les caprices du bon plaisir et de la sensualité, elle est sans cesse menacée, dans son foyer même, par tous les fléaux qui dérivent de la misère et de la barbarie. Mais le flot prolifique emporte tout. A cause de cette fécondité, les Orientaux peuvent être bien tranquilles sur leur destin. Ils savent qu'à la longue leur débordement finira toujours par noyer l'envahisseur.

II. — LE TRAVAIL

Cette plèbe orientale, encore si arriérée et si misérable, cherche-t-elle au moins à sortir de sa misère et à s'en affranchir par le travail ? En général, nous autres Français, nous sommes très injustes pour elle et nous ne voulons pas voir son effort. L'inertie de nos Arabes algériens nous fait mal juger des autres Musulmans et de toutes les races en contact avec l'Islam. Il est certain que, dans notre Afrique du Nord, si l'on met à part la population des villes, les indigènes ne brillent point par leurs qualités laborieuses ou industrieuses. Mais si l'on passe seulement d'Alger ou de Constantine à Tunis, on constate aussitôt une très sensible différence. Je ne surprendrai personne, je pense, en affirmant que le Tunisien est, en général, plus actif que l'Algérien. Quand on arrive en Égypte, les étonnemens redoublent. Toute cette vallée du Nil n'est qu'une immense ruche en continuelle effervescence. Alger et Tunis sont des villes endormies à côté d'Alexandrie et du Caire. Le mouvement, la circulation intense dans les quartiers commerçans, le grand nombre des échoppes, des usines et des chantiers, le foisonnement des manœuvres et des artisans, — tout cela nous rappelle immédiatement l'activité occidentale, avec quelque chose de plus dense, de plus vivant et de plus coloré.

Cependant, il faut s'empresser de le concéder aux personnes qui considèrent comme synonymes les mots d'*Islam* et de *paresse :* dans cette masse laborieuse, les Musulmans ne représentent la majorité que parce qu'ils sont sept ou huit fois plus nombreux que les Chrétiens et les Juifs réunis. Néanmoins, ils travaillent, eux aussi. D'ordinaire, ils prennent les gros métiers qui s'accommodent le mieux à leur vigueur physique, ou les métiers d'amateurs qui satisfont leur penchant à la flânerie et leur goût de la parade. Tandis que les uns sont terrassiers, maçons, charretiers, portefaix, les autres sont kavass, cochers, palefreniers ou saïs, drogmans, âniers, commissionnaires d'hôtels. Mais, si vif que soit leur éloignement pour les métiers manuels, il y a aussi parmi eux beaucoup d'artisans : des tailleurs, des ciseleurs, des ferblantiers, des brodeurs, des menuisiers, des relieurs. (Je nomme à dessein les plus relevées d'entre leurs professions.)

Ce qui m'ébahissait surtout et ce qui dérangeait tous mes préjugés d'Algérie, c'est que ces Égyptiens musulmans ne dédaignent même pas les métiers réservés d'habitude aux femmes, ou ceux qui exigent une habileté, une éducation professionnelle, des qualités d'élégance et de goût peu communes chez des peuples rudes ou guerriers. Ainsi, au Caire, les boutiques de blanchissage sont tenues fréquemment par des hommes. Rien n'est drôle, pour nous, comme de voir, à travers la moustiquaire de l'atelier, de grands garçons pâles courbés, le fer à la main, sur la planche à repasser, ou les doigts plongés dans un bol d'amidon. Non seulement ils repassent et blanchissent pour leurs compatriotes, mais le travail européen le plus fignolé n'a pas de secret pour eux : le linge de femmes, aussi bien que le linge masculin, ils savent l'apprêter comme une ouvrière de Londres ou de Paris ; et quand on s'arrête devant la porte, on aperçoit avec stupeur une figure de nègre toute luisante, qui émerge parmi les blancheurs nuageuses d'un jupon de dentelles. De même, un serrurier musulman peut très bien vous fabriquer un passe-partout dernier modèle, un article léger, portatif et fort proprement nickelé. Un bourrelier n'est pas davantage embarrassé pour vous confectionner une housse de malle ou de valise, le tout gansé et muni de coins en cuir, comme au *Louvre* ou au *Bon Marché*. Dans les quartiers excentriques, vous rencontrez des couturiers très adroits, qui cousent des tentes de cam-

pement, des vélums, de grands panneaux décoratifs en toile historiée, dont les motifs ornementaux sont empruntés à la peinture murale des temples antiques et des hypogées : on y reproduit, en couleur, les palmettes, les calices de lotus, les éperviers, les scarabées, toute la variété des dieux pharaoniques. Ailleurs, des ébénistes imitent le meuble européen, ou appliquent des incrustations de nacre sur des cadres de miroir, des fauteuils ou des étagères de style arabe très librement interprété.

Je l'avoue : je m'émerveillais de tout cela. Mais quand je manifestai mon admiration devant un cercle de Français, ce fut une risée générale. Quelqu'un me dit : « Vous n'avez donc pas regardé de près la camelote que ces gens-là vous livrent ? C'est bâclé, c'est fait sans soin, ni intelligence. Et leur incapacité se trahit dans les plus petites choses comme dans les plus grandes. Un faux-col que vous leur confiez vous revient plus sale qu'avant, jauni par toutes les boues du Nil. Une serrure qu'ils arrangent se détraque le lendemain, à moins qu'ils ne la rendent tout de suite hors d'usage. Le peu qu'ils savent, ils l'ont appris chez des patrons européens. Tant qu'ils restent sous leur surveillance, cela marche convenablement. Mais dès qu'ils s'établissent à leur compte, ou dès qu'ils sont livrés à eux-mêmes, ils sabotent, ils gâchent la besogne, par stupidité, par paresse incurable !... » — « C'est comme pour mes maçons ! dit un ingénieur : quand je les ai employés six mois, ils sont à peu près au courant. La saison finie, ils rentrent dans leurs villages, et quand ils me reviennent, l'année suivante, ils ont tout oublié : c'est à recommencer ! Il faut les seriner encore une fois !... Les terrassiers, même chose ! Tout seuls, ils n'arrivent pas à tracer une ligne droite. C'est plus fort qu'eux ! La courbe est, pour un Arabe, le plus court chemin d'un point à un autre. S'ils ne sont pas encadrés par des Italiens, ils pataugent, se lancent à l'aventure. Inutile de compter sur leur présence d'esprit ! Pas ombre de réflexion, ni d'initiative ! D'ailleurs, les Arabes n'ont jamais rien inventé ! » — « Pardon ! jeta un médecin, ils ont inventé le *zir !* » — « Et encore, ça n'est pas sûr ! » ajouta un autre. Or l'invention du zir, qui est une espèce de gargoulette, ce serait tout juste, comme chez nous, celle du fil à couper le beurre...

Faisons la part du paradoxe : il est probable qu'il subsiste un fond de vérité dans ces propos désobligeans. Mais il n'en est pas

moins vrai qu'en Égypte, comme un peu dans tout l'Orient, l'ouvrier des villes s'efforce d'améliorer sa technique au contact de l'ouvrier européen, qu'il essaie de lui faire concurrence et que, souvent, il y réussit. La tentative vaut ce qu'elle vaut : l'essentiel est qu'on puisse la constater. Et c'est malheureusement ce que ne veulent jamais admettre les Européens de là-bas, accoutumés qu'ils sont à ressasser des lieux communs sur la stagnation orientale, — ou encore parce qu'ils exigent de ces travailleurs mal dégrossis une perfection qui dépasse leur degré de culture.

Où la critique trouverait plus équitablement à s'exercer, ce serait sur le chapitre de la domesticité, qui n'a pas dû changer beaucoup depuis l'époque patriarcale de l'esclavage. Les indigènes souffrent beaucoup moins que nous de sa routine et de son insuffisance, parce qu'ils y sont habitués. Et cependant, les usages d'Europe s'introduisent de plus en plus chez les gens des hautes classes. Comment concilient-ils leur service archaïque avec leur nouveau train de maison ? Il n'est pas commode, pour un voyageur, de se renseigner *de visu* sur ce sujet, puisque les intérieurs musulmans nous sont fermés, — sauf le *sélamlik*, le salon banal, où l'on reçoit tous les étrangers. D'autre part, les dames européennes, qui sont admises dans les harems, se font une maligne joie de dénigrer tout ce qu'on leur montre. Elles ne tarissent pas sur la paresse et la nullité des femmes, sur leur insouciance et leur désordre, le gaspillage et le gâchage qui règnent dans toutes les maisons, et, par-dessus tout, sur l'ignorance, la maladresse, la fainéantise et la malpropreté des domestiques. Si l'on interroge une institutrice ou une *nurse* anglaise, c'est encore pis. Toutes ces dames voudraient qu'une maison orientale fût ordonnée exactement comme les leurs ou comme celles de leur pays ; et précisément parce qu'elles y entrent avec des préventions irréductibles, elles sont souvent fort mauvais juges. Néanmoins, il faut bien que la négligence y soit extrême pour que des Orientales elles-mêmes en soient choquées. J'ai entendu des religieuses syriennes, des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, s'exprimer très sévèrement sur les maisons musulmanes où elles avaient séjourné en qualité d'infirmières. A les en croire, l'anarchie domestique y était scandaleuse.

Au fond, les maîtres en sont coupables au moins autant que

les serviteurs. Car enfin il n'est pas impossible de dresser et d'éduquer même un Berbérin fraîchement débarqué des confins du Soudan. S'il y a des Européens qui se plaignent que ces Africains soient incapables de faire griller un bifteck, il y en a, en revanche, qui se félicitent de leurs talens culinaires. Chez un de mes amis d'Assiout, j'ai mangé d'excellente cuisine française apprêtée par un indigène! Et le service était parfait, la table garnie de fleurs, les chambres merveilleusement entretenues. Évidemment, il y faut l'œil et la volonté du maître; autrement, le rustre à peine façonné retombe tout de suite à l'ordure et à la barbarie ancestrales. Mais cela prouve, contrairement au préjugé européen trop répandu, qu'on peut obtenir de ces éducations beaucoup plus de bons résultats qu'on ne veut bien le dire. Certains Musulmans s'y emploient avec succès. J'ai visité, au Caire, des maisons qui, — du moins dans la partie qu'on m'a laissé voir, — ne laissaient rien à désirer ni pour le service, ni pour le confort. La ménagère française la plus scrupuleuse n'y eût rien trouvé à reprendre. L'ameublement et la décoration étaient du meilleur goût, et c'était charmant d'intimité. Les objets exotiques et modernes s'harmonisaient sans trop de peine avec le style local et les vieilles belles choses d'autrefois. Le téléphone et la machine à écrire n'y détonnaient pas trop à côté des boiseries arabes et des divans recouverts de tapis de Caramanie. Dans l'une, la vérandah vitrée du salon s'ouvrait sur un jardin, où s'épanouissaient les plus rares de nos fleurs de France, et le propriétaire ne me cacha point qu'il achetait toutes ses graines à Paris, — chez Vilmorin, — comme un bourgeois d'Orsay ou d'Argenteuil.

Sans doute, des intérieurs comme celui-là sont rares en Égypte. L'influence du climat et des mœurs anciennes contribue pour beaucoup à entretenir des habitudes invétérées de désordre et de négligence. Enfin, le caractère de la plèbe, où se recrute la domesticité, répugne à la minutie de nos raffinemens. Pourtant, ces esclaves incomplètement affranchis rachètent parfois leur indolence et leur rudesse par des qualités de dévouement et de probité fort estimables. Il n'y a qu'une voix pour louer la bonté du serviteur turc. Pour les Européens, le Turc est un domestique comme on n'en fait plus. Il s'attache à ses maîtres, il est honnête, il est propre, et, par-dessus le marché, il n'est pas trop paresseux. En un mot, il a toutes les vertus du vieux

temps, celles qui ont rendu légendaire, chez nous, le serviteur de famille. Même les Syriens musulmans excitent de semblables éloges. Je me souviens de l'émotion attendrie avec laquelle m'en parlait un hôtelier bavarois. C'était à Balabek, où domine l'élément chrétien. Il me disait : « Ah ! monsieur, comme ouvrier, comme domestique, il n'y a que le *mousslim*, le bon *mousslim!* Tous ces chrétiens sont des canailles ! »

Malheureusement, l'inertie du *mousslim*, son horreur instinctive du changement et sa règle pratique du moindre effort le rendent impropre, en général, à toutes les professions qui réclament un peu d'activité, d'habileté et de prévoyance. En Égypte, comme ailleurs, la majorité des petits commerçans se compose de Chrétiens et de Juifs. Dans cette fourbe rapace, les Grecs sont assurément les plus nombreux et aussi les plus heureux en affaires. Cafetiers, gargotiers, coiffeurs, épiciers (le *bakal* grec est un vrai type populaire), ils envahissent à peu près tous les négoces inférieurs. Pourtant, ils ont à se défendre contre de rudes concurrens : l'Arménien d'abord, dont la souplesse et l'astuce sont, à bon droit, célèbres, et, de plus en plus, le Persan, — le Persan musulman, qui, par son âpreté au gain, est en train de se rendre aussi odieux à ses propres coreligionnaires que leurs exploiteurs chrétiens. Mais rien ne prévaut contre la ruse du Copte. Celui-ci dame le pion à tous les autres. On prétend, au Caire, que, pour enrayer, dans une localité, la contagion hellénique ou juive, rien n'est souverain comme d'y introduire un peu de virus copte. Il est tellement efficace, ce virus, que, paraît-il, les microbes ennemis désertent la place dès son apparition. D'ailleurs les Coptes eux-mêmes se glorifient volontiers d'être, sans comparaison possible, les plus malins des commerçans et les plus avisés des calculateurs. L'un d'eux, pour me prouver la supériorité des gens de sa race sur les Juifs, me conta l'histoire suivante, qui est proverbiale en Égypte. Un marchand juif arrivé dans une ville, avec son domestique et son âne, remet une piastre au serviteur (environ vingt-cinq centimes) pour acheter des provisions. Il s'agissait de nourrir, là-dessus, le maître, le domestique et l'âne. Comment faire, avec une somme si minime? Le pauvre Juif, désespéré, confie son embarras à un Copte qui passait. — « Rien de plus facile ! dit celui-ci : donne-moi ta piastre ! » Pour deux millièmes, le Copte achète un pain ; pour deux autres millièmes, une énorme pastèque. — « Tu

vois, dit le Copte au Juif, ton maître et toi vous mangerez le pain et la pastèque, l'âne mangera l'écorce et les pépins, et tous les trois vous boirez l'eau de la fontaine ! Comme cela, il reste, sur la piastre, un millième... que j'ai bien gagné pour ma peine !... »

C'est par une ingéniosité semblable dans l'art d'acheter et de trafiquer, par leur système de vente à petit profit, que les Arméniens de Constantinople ont soulevé de telles fureurs parmi la basse classe musulmane. En réalité, ils tuent la concurrence, ils rendent la vie impossible à leurs rivaux. D'ordinaire, en Europe, on rejette sur l'ancienne camarilla d'Yldiz toute la responsabilité des massacres arméniens. Mais si le peuple a obéi à des excitations officielles, il était franc dans sa haine. Tous ces petits boutiquiers, ces revendeurs, ces ouvriers et ces manœuvres que ruinait et affamait l'Arménien, en vendant ou en travaillant à vil prix, tous ces gens-là se sont rués d'enthousiasme à la vengeance et au meurtre. D'après les Français que j'ai interrogés, ce sont surtout les portefaix et les ouvriers du port qui furent assommés, et ce sont principalement les quartiers pauvres qui furent attaqués et mis à feu et à sang. N'oublions pas d'ailleurs que, dans tout boutiquier oriental, il y a un usurier et un accapareur. Le bon *mousslim* imprévoyant leur est livré, pieds et poings liés, comme une brebis de tonte et d'occision. D'où les colères qui le précipitent, par intermittence, contre les manieurs d'argent. Lorsque j'étais en Égypte, j'ai entendu circuler, un peu partout, des rumeurs menaçantes contre les Coptes, qu'on accusait de capter progressivement la richesse foncière du pays.

Une autre cause de malaise et de mécontentement dans la plèbe orientale, c'est la hausse des objets de consommation et des loyers, — la cherté croissante de la vie. D'un bout à l'autre du Levant, à Constantinople comme à Smyrne, à Damas, à Beyrouth, au Caire, j'ai recueilli des doléances identiques, aussi bien chez les Européens que chez les indigènes. Ceux-ci, en particulier, trouvent que la « civilisation » leur coûte gros. Et les pauvres, qui n'en bénéficient que d'une façon lointaine, ont des raisons plus pressantes de s'en plaindre. Sans doute, ils sont très sensibles à toutes les améliorations matérielles que nous leur apportons et ils consentiraient à les payer ce qu'elles valent, si à cette hausse des vivres et de l'habitation correspondait une

hausse parallèle des salaires. Or, la journée de l'ouvrier n'a pas augmenté. A Louqsor, un de nos compatriotes m'avouait que les Arabes employés aux fouilles ne recevaient pas plus de trois piastres par jour, — soit environ soixante-quinze centimes. J'accorde que leur travail est extrêmement grossier. Mais comment ces malheureux s'arrangent-ils pour vivre dans une ville où les voyageurs cosmopolites rivalisent de prodigalités? Les hôteliers, les âniers et les drogmans y font des affaires d'or. Eux, les pauvres diables, avec leurs trois piastres, ils n'auront bientôt plus la ressource, comme dans l'histoire copte, de se régaler d'une pastèque, puisque, cette pastèque, un touriste américain s'amuse, sous leurs yeux, à en donner cinq francs au marchand de légumes, pour le simple plaisir d'étonner la galerie.

Ainsi s'expliquent et se justifient, en somme, les récriminations des nationalistes égyptiens contre les usiniers et les entrepreneurs européens ou levantins, — et aussi contre l'administration khédiviale (lisez : l'administration anglaise), qui ne fait rien, disent-ils, pour remédier à la situation précaire du peuple travailleur. Poussant le tableau au noir, ils prédisent, dès maintenant, les pires catastrophes. Déjà des velléités de révolte semblent se dessiner dans le prolétariat oriental. Çà et là, des grèves ont éclaté : grève de typographes à Alexandrie, grève des employés de chemin de fer à Haïdar-Pacha, grève des ouvriers du port à Galata, grève des employés de tramways à Stamboul!... Est-ce à dire que l'esprit socialiste commence à s'introduire dans ces pays? Ce serait forcer les faits que de le conclure. Presque tous les grévistes dont il s'agit ici sont des Chrétiens, des Arméniens ou des Grecs, qui ont reçu au moins quelques rudimens d'instruction européenne. Par leur mentalité, ils sont très supérieurs à la masse populaire. D'ailleurs les journalistes jeunes-turcs ou jeunes-égyptiens reconnaissent eux-mêmes que l'antagonisme de classes n'existe pas encore en Orient. Néanmoins, il est incontestable que des symptômes alarmans se produisent même dans les couches profondes de la population islamique. L'envahissement de la civilisation leur a rendu la lutte pour l'existence singulièrement plus difficile qu'autrefois. Voici que nous les forçons à travailler. Or, chez eux, bien plus qu'en Europe, le droit au travail est loin d'être égal pour tous.

Cette plèbe, dans son ensemble, est extraordinairement di-

visée contre elle-même, — d'abord par le sang versé et les inimitiés séculaires, et ensuite par des différences de races qui engendrent des inégalités d'aptitudes. Qu'on songe aux innombrables communautés religieuses qui pullulent en Orient et que des haines féroces divisent en une foule de clans ennemis : Musulmans chiites et Musulmans orthodoxes, Druses, Bédouins et Ansariehs, Chrétiens de toutes confessions et de toutes obédiences, Grecs et Latins, Maronites, Jacobites, Nestoriens, Arméniens et Coptes. Une ville comme Damas ou Beyrouth est un abrégé vivant de l'histoire des religions avec leurs schismes et leurs hérésies. Et, si l'on réfléchit que chacune de ces communautés ou de ces confessions a produit des types humains contradictoires, de véritables races distinctes, on conviendra que la fusion des prolétariats orientaux est, pour le moment du moins, un problème fort embarrassant à résoudre.

Je sais bien que, depuis les derniers événemens, les élites se sont efforcées d'atténuer ces haines et que, très noblement, elles ont donné l'exemple de l'oubli, et du pardon des injures. Des accolades solennelles se sont échangées en public, entre les chefs des vieux partis hostiles. Mais croit-on que le peuple ait perdu si vite le souvenir des atrocités commises, lui qui en a le plus souffert? On a la mémoire longue en Orient. Si nos protestans, après deux siècles, se souviennent toujours des Dragonnades, pense-t-on que les massacres bien plus récens de Syrie, d'Arménie, de Constantinople puissent être volontairement oubliés par les parens ou les coreligionnaires des victimes?... Je me rappelle encore avec quel frémissement de colère et d'indignation, un Français, simple spectateur des tueries arméniennes, me racontait les horreurs dont il avait été témoin. Il avait réuni en panoplie, dans son cabinet de travail, des poignards, des casse-tête, des matraques hérissées de clous, toute une variété d'armes semées dans la rue par les égorgeurs en fuite et qu'il avait ramassées derrière eux. Détachant un couteau très aigu et très affilé, il me dit : « Celui-ci, j'ai vu un Turc le plonger jusqu'au manche dans le cou d'un Arménien. Et, quand ce fut fait, l'homme retira de la plaie le couteau tout chaud et tout dégouttant, et, par deux fois, il le glissa entre ses lèvres, et il huma le sang... » Cette scène de cannibalisme n'est qu'un épisode isolé entre cent autres aussi révoltans. Encore une fois, pense-t-on qu'il suffit d'une cérémonie expiatoire au cimetière

arménien, ou d'un baiser politique donné par un cheik à un patriarche, pour que l'éponge soit passée à tout jamais sur ces actes abominables et qu'il n'en soit plus question? Les faits divers relatés journellement par la presse nous prouvent, hélas! le contraire.

Même après les démonstrations patriotiques qui viennent d'avoir lieu, après tous les appels à la concorde, les haines religieuses ne désarment pas en Orient... Le jour de la proclamation, à Jérusalem, de la nouvelle Constitution ottomane, il s'y produisit un incident vraiment significatif et même un peu comique, si l'on tient compte des circonstances actuelles. On s'était réuni sur le parvis de la mosquée d'Omar, Chrétiens, Musulmans et Juifs, pour acclamer la liberté et fraterniser ensemble. Ce fut, paraît-il, débordant d'enthousiasme. On sortit de l'enceinte sacrée, musique en tête, et l'on se répandit à travers la ville, pleine de bannières et toute bourdonnante de discours. Un groupe de manifestans israélites s'avisa de vouloir traverser la petite place du Saint-Sépulcre, dont l'accès est rigoureusement interdit à ceux de leur religion. Aussitôt des moines grecs et arméniens, brandissant des massues, leur coupèrent le passage : « Liberté! fraternité! » protestèrent les Juifs. A quoi les moines répondirent : « Que celui qui veut entrer s'avance, on lui réglera son affaire! » Le plus beau, c'est qu'à la mosquée d'Omar, ces mêmes moines avaient défilé, comme les autres, sur l'estrade oratoire, pour y célébrer la liberté et l'égalité civique de tous les cultes.

Il y a quelque distance, comme on le voit, de la théorie à la pratique. Si, d'autre part, on ouvre les journaux égyptiens, on constate que chaque semaine, ou peu s'en faut, des collisions sanglantes éclatent, dans les villages comme dans les villes, entre fellahs musulmans et surtout entre musulmans et coptes. On trouble les offices du voisin, on dévalise les couvens, on pille les maisons, on s'assomme à coups de nabbout. Dernièrement, un copte s'étant converti à l'Islam, pour prendre femme contre le gré de son curé, ses nouveaux coreligionnaires l'escortèrent en grande pompe jusqu'à son logis. Et, pour mieux fêter ce joyeux événement, ils jugèrent à propos de tomber sur les chrétiens et de mettre le feu à quelques cambuses, ce qui fit presque une émeute dans la localité.

A supposer que ces haines s'apaisent, qu'une sorte de niveau

finisse par s'établir entre tous ces élémens ethniques si divers, il resterait toujours, pour la plèbe orientale réconciliée, un ennemi commun plus ou moins déclaré. Ne nous le dissimulons pas : cet ennemi, c'est nous-mêmes, nous Européens, qui, par nos entreprises industrielles, nos opérations financières, nos agiotages effrénés (auxquels d'ailleurs les Orientaux s'associent avec empressement), bouleversons sans cesse les conditions économiques de ces pays. Et ainsi, quoi qu'on fasse pour pallier le conflit, l'avenir, de ce côté-là, ne s'annonce point très rassurant.

III. — COMMENT ILS S'AMUSENT

Malgré tout, ce peuple est joyeux, non pas gai au sens français du mot. Il est joyeux, en ce sens qu'il s'applique à jouir le plus possible de sa pauvre vie, acceptée tout uniment telle qu'elle lui est faite. Sa joie, c'est l'expansion brutale et grave de l'instinct qui se satisfait. Il ne s'élève guère au-dessus des simples plaisirs de l'amour et de la boisson. Mais il a un appétit très vif de l'existence fastueuse et splendide, un sentiment de la vie en gloire et en beauté, qui poétise ses bordées et ses ripailles. C'est pourquoi ces gens ne sont point économes. Un manœuvre qui a peiné pendant des mois pour amasser deux cents ou trois cents francs, au prix des plus dures privations, n'hésite pas à les dépenser en une nuit : pendant quelques heures, il aura mené le train d'un pacha, ou, du moins, il s'en sera donné l'illusion. Il aura eu sa minute de triomphe. Cet homme que vous avez vu, la veille, rouler des tonneaux ou manipuler des caisses sur le port, se promène aujourd'hui en voiture comme les riches. Il a remplacé ses guenilles par une défroque somptueuse qu'il a louée. Une fille ne lui suffit pas : il lui en faut deux ou trois. Il ne se borne pas à les payer, il se laisse voler par elles : il jette son argent sur les chemins et par les fenêtres. Et, le lendemain, il reprend le labeur coutumier, la bourse vide et à moitié nu, mais la mémoire pleine de beaux souvenirs.

Précisément, parce que la plèbe orientale est glorieuse et paradeuse, l'ivrognerie, comme la luxure, ne s'y manifeste point de façon aussi grossière et répugnante que dans la nôtre. Cependant, on boit beaucoup en Orient, beaucoup plus que nous ne pouvons le supposer. Peut-être, en Égypte, le peuple est-il plus sobre, surtout en fait de boissons fermentées. Mais

en Syrie, en Anatolie, à Constantinople et dans toute la Turquie d'Europe, ce qui s'absorbe d'eau-de-vie est inimaginable. Si nos prolétaires ont leur absinthe, ceux de là-bas ont leur *araki*, une espèce d'anisette extrêmement capiteuse. A tout propos, on boit l'araki. On vous en offre un petit verre presque aussi souvent que l'inévitable tasse de café. Sans doute, ce sont les chrétiens principalement, les Grecs et les Syriens, qui consomment cette liqueur. Mais la contagion de l'exemple a gagné les Musulmans. D'ailleurs, s'il avait besoin d'y être encouragé, le peuple ne ferait, en cela, qu'imiter les classes élevées. Parmi les disgraciés ou les suspects de la politique, ces hauts fonctionnaires ou ces princes que la tyrannie soupçonneuse du Sultan emprisonnait dans leurs villas, on m'en citait un grand nombre qui, entre quatre murs, se tuaient d'alcool au moins autant que d'amour. Et je me rappelle une singulière rencontre que je fis un jour à Damas, dans une buvette populaire, tenue par un brave Piémontais, le « barba Tita, » comme le désignait son enseigne. Cet individu, venu tout exprès pour exploiter ses compatriotes, les terrassiers qui travaillaient à la ligne du Hedjaz, avait installé discrètement son commerce au fond d'une petite rue arabe voisine du Séraï. J'y entrai par curiosité, et, quelques instans après, ma surprise fut extrême d'y voir paraître un Turc fort correctement habillé et de très grande allure, mais à la démarche incertaine et aux gestes saccadés et bizarres. Il parla familièrement au patron, lutina les servantes, finit par s'asseoir au milieu d'une bande d'Italiens en pantalons et en vestes de velours, et il commanda à boire pour toute la tablée. Le « barba Tita » ne tarda point à me révéler que ce personnage était un exilé, que la police laissait aller et venir, parce que son ivrognerie le rendait inoffensif, et que le malheureux s'*achevait* dans des soûleries quotidiennes avec les ouvriers de passage.

Des désespérés comme celui-là sont des cas exceptionnels assurément. Et je me hâte d'ajouter que, même dans les cafés de la plus basse catégorie, les scènes d'orgies crapuleuses, qui s'étalent si souvent chez nous, sont extrêmement rares. Quand on veut boire, on boit à huis clos, en famille, ou en cachette. Les cafés, dans tout l'Orient, apparaissent plutôt comme des lieux de réunion ou de flânerie que comme des lieux de godaille. Aussi bien, les boissons, peu variées, sont encore très anodines : du

thé, du café, du jus de raisin, et, le plus souvent, de l'eau claire. On fume, on cause, ou l'on joue. (Les Arabes et tous les Orientaux sont passionnés pour le jeu.) Quelquefois, on se contente, pendant la saison chaude, d'y prendre le frais. Le *kaouadji* choisit un endroit très ventilé dans une ruelle, ou dans un cul-de-sac, il suspend une toile, en guise de vélum, d'un mur à l'autre, dispose par terre des nattes et quelques bancs de bois où les cliens s'accroupissent, et cela fait un café en plein air. Mais ces installations rudimentaires sont reléguées dans les quartiers pauvres. Aujourd'hui, le confort européen s'introduit jusque dans les plus modestes locaux indigènes. A Constantinople, au Caire, à Beyrouth, les cafés de la plèbe se distinguent à peine de nos bars et de nos estaminets méridionaux. Même mobilier et même décoration. Un phonographe installé sur une table y débite des chansons arabes ou turques. Le long des murs, s'aligne toute une variété de chromos; et ces chromos ont à peu près expulsé les vieux cadres persans d'autrefois, ces peintures sur verre qui représentaient les lieux-saints de l'Islam ou, parfois, des scènes de la Bible, le sacrifice d'Isaac, ou Joseph vendu par ses frères. Maintenant, les images qu'on expose aux yeux du populaire, ce sont des illustrations de faits-divers tout contemporains, par exemple des épisodes de la guerre russo-japonaise : sujet passionnant, qui excite l'enthousiasme des foules musulmanes ! A Damas, je remarquai fort un de ces chromos où l'on voyait un détachement d'infanterie nipponne culbuter des moines russes brandissant des crucifix sur le front des troupes; et j'admirai l'impudeur des Allemands qui fabriquent ces barbouillages et qui n'éprouvent aucun scrupule à flatter ainsi, dans leur clientèle orientale, le fanatisme religieux et les passions anti-européennes. Mais c'est au Caire, en particulier, dans les parages du Khan des Orfèvres, que j'ai retrouvé la physionomie très ressemblante, et, pour ainsi dire, l'atmosphère de nos cafés occidentaux. Des habitués y faisaient leur partie de cartes ou d'échecs, d'autres lisaient leurs journaux. Des politiciens échauffés y commentaient le *Lewa*, le journal de Moustafa Kamel. Enfin, pour que l'analogie fût complète, l'enfant de la maison, rentré de l'école, y écrivait ses devoirs sur un coin de table, et, de temps en temps, d'une langue studieuse, il léchait les pâtés sur son cahier.

En dehors de la flânerie et des jeux au café, les autres diver-

tissemens de la plèbe orientale se réduisent aux solennités religieuses, aux fêtes de mariage et de circoncision, voire aux enterremens qui sont, dans ces pays, une cérémonie plutôt gaie. Nulle part, ces manifestations n'ont autant de pittoresque qu'en Égypte. Ce sont de véritables « pompes, » des spectacles d'un apparat un peu burlesque, mais qui, en tout cas, accrochent l'œil et amusent l'imagination. Les carrosses des mariés traversent la ville, peinturlurés du haut en bas, couverts de soies brochées, de tapis en velours grenat tout frangés et chamarrés d'or. En tête du cortège, des baladins à pied gesticulent. D'autres, à cheval, à dos d'âne ou à dos de chameau, défilent majestueusement. Une charrette décorée d'oripeaux et de guirlandes traîne une espèce de cuveau, où des histrions se démènent. Déguisés en femmes, ils miment des danses obscènes, ou bien, avec des contorsions et des déhanchemens de gitons, ils tournent du côté du public leur croupe monstrueusement gonflée. Cette mise en scène, d'un caractère si franchement populaire, fait la joie de la foule, à laquelle d'ailleurs elle s'adresse. Et c'est encore pour l'ébaudissement du bon peuple que les cortèges de circoncision se maintiennent dans un éclat relatif, bien que les nouvelles mœurs aient une tendance à diminuer la publicité un peu tapageuse de ces exhibitions.

Je n'en ai vu qu'un seul, au Caire, pendant un séjour de trois mois, mais j'en ai gardé un souvenir très spécial. C'était le soir, vers neuf heures, dans une des grandes rues qui aboutissent au Palais d'Abdin. Tout à coup, des cuivres mugirent, au milieu d'une rumeur de procession. Une bande de musiciens, soufflant dans des trombones, heurtant des cymbales, tapant sur des tambours, ouvrait la marche, suivie d'un orchestre arabe, dont les flûtes et les darboukas rivalisaient de vacarme. Immédiatement derrière, une escouade de jeunes gens portait des torches et même des lampes de jardin. Puis, venait le nouveau circoncis, un enfant de douze à treize ans, encadré et soutenu par deux petits garçons de son âge, qui lui donnaient le bras. Tous les trois s'avançaient à pas comptés, d'un air pudique et recueilli, en redingote noire et cravate blanche, un bouquet virginal à la main. L'attitude de la victime était vraiment touchante de gaucherie, d'ingénuité, et aussi d'une mélancolie bien en rapport avec la circonstance. Les gens du quartier, accourus sur leurs portes, applaudirent ; des pétards éclatèrent ; on se

pressait pour contempler la suite du cortège, qui souleva un murmure d'admiration. C'était une véritable retraite aux flambeaux : des hommes se succédaient deux par deux, soutenant sur leurs épaules des perches pliantes auxquelles pendaient des lustres allumés, tout éblouissans de pendeloques. Enfin, pour clore le défilé, un individu étrange, nu-pieds, les cheveux crépus, sanglé dans une ceinture de cuir, son gros ventre proéminent sous une galabieh de cotonnade bleue, — un vrai type d'esclave de la comédie latine, — trimballait avec dignité, au bout d'un bâton, une espèce de pot à feu, où grésillait de la résine...

Cette frise vivante, qui rougeoyait à demi dans les ténèbres, m'intéressait certainement pour d'autres raisons que les spectateurs. Mais, avec leur sens de la représentation, leur amour de tout ce qui brille, ces boutiquiers et ces ouvriers cairotes s'en émerveillaient. De menus événemens comme celui-là embellissent et dramatisent un peu leur existence. D'ailleurs, dans tous les pays d'Orient, les deux tiers de la population passent leur temps à regarder l'autre. A Jérusalem, c'est la grande occupation des habitans. Presque chaque semaine, il y a une ou plusieurs réceptions officielles. Vu l'abondance de dignitaires ecclésiastiques, administratifs ou diplomatiques, ces cérémonies toujours les mêmes se multiplient indéfiniment, sans lasser la curiosité de la Ville Sainte. Aujourd'hui, c'est le nouveau wali qui fait son entrée ; demain, ce sera le patriarche syrien, après-demain le patriarche grec orthodoxe, puis le patriarche grec catholique, le patriarche arménien, le Légat du Saint-Père, ou même l'Empereur d'Allemagne en personne. Le corps consulaire en uniforme, les fonctionnaires, la garnison, tout ce monde très galonné et décoré est en mouvement. Les cochers lancent leurs guimbardes bondées sur le raidillon qui conduit à la gare. Claquemens de fouet éperdus, salves d'artillerie ! Les terrasses des cafés et des maisons sont noires de monde. On connaît d'avance le programme et les figurans. On sait qu'on n'aura aucune surprise. N'empêche ! On s'écrase pour mieux voir ; il faut bien essayer de se distraire !

Il est cependant, même pour la plèbe, des plaisirs d'ordre plus intellectuel, comme celui qu'ils prennent à s'entendre conter des histoires extraordinaires ou voluptueuses. Les récits des conteurs arabes sont célèbres dans le monde entier. Mais il m'a

semblé qu'en Orient, — du moins dans les villes, — ils ont beaucoup perdu de leur vogue. J'y ai rencontré bien moins de conteurs populaires qu'en Algérie. Deux ou trois fois au plus, — et dans les quartiers très excentriques, — j'ai vu des artisans faire la lecture, le soir, au milieu d'un petit cercle d'auditeurs accroupis devant les portes. On m'affirme d'autre part que les *Mille et une Nuits* ont été mises à l'index par les rigoristes, comme lecture indécente et graveleuse, et que cet interdit s'explique encore par le fait que des récitateurs peu scrupuleux y introduisaient subrepticement des contes de leur cru, des interpolations franchement obscènes et ordurières. Il se peut enfin que les générations nouvelles n'aient pas autant de goût que les anciennes pour ce délassement patriarcal. En revanche, j'ai constaté un peu partout, dans le peuple comme dans les classes élevées, un engouement de plus en plus marqué pour le théâtre. Et je ne dis pas le théâtre rudimentaire des Orientaux, — le guignol de *Karagheuz* ou des ombres chinoises, — mais un théâtre moderne, imité plus ou moins du nôtre.

Cela bouleversait, de nouveau, tous mes préjugés. On m'avait tant répété que les peuples de race ou d'éducation sémitique répugnent à la conception du drame que, pour moi, c'était devenu un axiome indiscutable. Les Arabes et, en général, les Musulmans, pensais-je, n'ont ni l'intelligence ni le goût du théâtre. Et pourtant, si le sémitisme est la cause de cette répugnance, comment expliquer que, dans tous les pays du Levant, les troupes de chanteurs et d'acteurs se composent presque exclusivement de Juifs? Mais ne cherchons point de raisons *a priori*. Tenons-nous-en au simple fait. Or il est incontestable qu'en Orient, les Musulmans comme les Chrétiens aiment le théâtre. Je ne parle pas de ces adaptations ou de ces imitations dramatiques qui ont été tentées, voilà déjà longtemps, par les lettrés turcs ou arabes : ce sont récréations de dilettantes. Je ne parle pas non plus de ces cafés-concerts, si fréquens aux alentours des lieux de plaisir, ces établissemens équivoques où de crapuleux acteurs exécutent des danses et des chants indigènes, qui ne servent que de prétexte à leur vrai métier. Ce qui m'a paru plus significatif que tout cela, ce sont les petites salles misérables, où la plèbe des grandes villes va chercher des émotions dramatiques à sa portée, et où des compositeurs strictement populaires s'appliquent à lui servir le régal qu'elle désire,

tout en s'efforçant de contrefaire naïvement le théâtre des riches et des Européens.

A Constantinople, ce genre-là n'existait pas, lorsque je m'y trouvais, c'est-à-dire en pleine tyrannie hamidienne. *Karagheuz* lui-même et les spectacles d'ombres étaient défendus par la police, comme pouvant se prêter à des allusions séditieuses. Mais à Smyrne, à Beyrouth, à Damas, au Caire, j'ai eu de quoi repaître ma curiosité. Je donne la palme aux impresarios du Caire, qui m'ont semblé les plus ingénieux, les plus bouffons et, si j'ose le dire, les plus « dans le train. » Tout de même, c'est encore l'enfance de l'art. Un de ces théâtres, où j'entrai, était une ancienne boutique désaffectée : les murs à peine crépis, le sol en terre battue. Quelques bancs de bois et des nattes pour le public. Une lampe à pétrole pendue aux solives, en guise de lustre. La scène, élevée sur des tréteaux, n'a pas de coulisses; deux portes symétriques et masquées d'un lambeau d'andrinople en tiennent lieu. Mais il y a un rideau, qui glisse sur des tringles et qu'on écarte ou ramène à chaque fin ou commencement d'actes. Enfin on distribue des billets à l'entrée, derrière une planche percée d'un judas, et, quand vous sortez, on vous remet des contremarques comme au grand théâtre de l'Ezbékieh. Les acteurs improvisés sont évidemment des malandrins du quartier, de joyeux coquins très délurés et très éveillés aussi, grâce à leur contact perpétuel avec les cosmopolites. Le soir où j'assistai à la représentation, ils nous servirent une pièce enfantine, pleine de brigands et gendarmes, qui passionna fortement l'auditoire. Cependant, leur grand succès, ce fut une espèce de farce, où un Européen était berné par un ânier ou un porteur d'eau égyptien. Et, autant que je pus comprendre et deviner d'après l'accoutrement grotesque du personnage, le dindon de la farce était un Anglais. Il y eut aussi des pochades très pimentées avec des rôles de femmes tenus par des hommes, suivant l'usage antique et musulman, et d'autres où figuraient des jeunes garçons également déguisés en femmes. Mais il faudrait le latin pour signifier seulement de quoi il s'agissait.

Encore une fois, c'est l'enfance de l'art. A Damas, j'ai vu beaucoup mieux que cela. J'y tombai sur une troupe manifestement plus exercée et à prétentions plus littéraires. Le public aussi, quoique fort mêlé, était supérieur au précédent. Néanmoins, acteurs, public et local, tout restait très simple, pour ne

pas dire très primitif. C'était à l'époque du Rhamadan, dans un café de la Grande Place. Or, pendant cette période de jeûne et d'abstinence, les divertissemens nocturnes ont un éclat et une vogue exceptionnels. Je me disais : « Je vais me régaler de couleur orientale. Je suis à Damas, à deux pas du désert. Je vais entendre des chants et assister à des danses comme, de ma vie, je n'en ai vu ni entendu! » Et, sur cette agréable assurance, je pénétrai dans la baraque en planches, où devait se donner la fête. Tout de suite, l'aspect de la salle me réjouit : c'était d'un bariolage si pittoresque! Et la rudesse de l'aménagement comme de la décoration vous émouvait, par une telle évidence de candeur et de bonne volonté. Les bancs du parterre étaient munis de dossiers et de coussins en étoffe rouge. Au-dessus, se déployait, en fer à cheval, la rangée des loges, avec des chaises de paille pour s'asseoir, — et, détail touchant, une gargoulette pour se rafraîchir. Je m'installe dans la mienne, je contemple ma gargoulette, posée devant moi sur le rebord de l'accoudoir : elle est égueulée et fort crasseuse. Mais le mouvement, l'animation de la salle accaparent toute mon attention. Dans les loges assez peu garnies, il y a quelques officiers en uniforme, tout reluisans sous leurs aiguillettes en sautoir; des familles de bourgeois chrétiens, deux ou trois femmes en chapeaux très voyans et très empanachés. Çà et là, de petits fonctionnaires turcs, des élèves de l'École militaire, On me signale même, parmi les notables musulmans, un ancien gouverneur de Syrie, dont le nom est célèbre là-bas. Tout ce monde restreint des premières est insignifiant, il compte à peine. Le vrai public, c'est celui du parterre, le bon public populaire qui se presse sur les bancs ou qui s'accroupit sur les nattes : soldats de la garnison, en pantalons et en dolmans de toile bleue, la toile des cottes et des bourgerons de nos ouvriers, paysans de la banlieue, portefaix, Bédouins en dalmatiques éclatantes, immobiles sous le cache-nuque et les torsades de cordons en poils de chameau qui leur encerclent le crâne, — enfin la patrouille de nuit, qui occupe un banc spécial, des types farouches de bandits, les bras croisés et le fusil entre les jambes. Parmi cette foule, une escouade de serveurs circule continuellement : un mouchoir torchonné autour de la tête, un enfant passe entre les files des spectateurs, en tendant un brasero où les fumeurs de narguilés saisissent des charbons au bout d'une pincette. Un garçon rince des tasses

et des verres dans une vasque ancienne, à demi recouverte par le nouveau plancher du parterre. C'est un va-et-vient étourdissant de marchands de cacouettes, de noisettes, de pistaches, d'amandes grillées, de pois chiches et de bonbons...

Les trois coups réglementaires retentissent. Le rideau s'écarte, et, comme un seul homme, toute l'assistance se lève, tandis que, sur la scène, la troupe au complet entonne l'hymne impérial : « *Louange à Dieu! et longue vie au Sultan Abd-ul Hamid!* » Puis, cette formalité officielle accomplie, on se rassied, et la pièce commence... Premier décor : une salle à manger moderne, telle du moins que peut la concevoir une imagination levantine.

Endimanchée d'une robe de satin rose, une maigre Juive pleurnicheuse et criarde y soutient une conversation avec une jeune bonne en tablier à bavette. Survient un pénitent drapé dans une cagoule qui congédie les deux femmes et qui se précipite au-devant d'un druide, vieillard vénérable à barbe de fleuve. Leurs propos, d'abord courtois, tournent à l'aigre, on se querelle, on s'injurie. Finalement, le Pénitent en cagoule soufflette le Druide... Qu'est-ce que tout cela signifie? Où sommes-nous? A quoi rime cette salle à manger de ménage pauvre, cette Juive et sa bonne, ces deux barbons en costume de carnaval?... Peu à peu, en attrapant des mots au vol, en suivant, tant bien que mal, l'intrigue, quelle n'est pas ma stupeur de constater que j'assiste, — ce soir de rhamadan, à Damas, dans la cité des Khalifes — à une représentation du *Cid* de Corneille! Oui! notre *Cid* français traduit en vers arabes!... Plus de doute! Voici Rodrigue, la taille guêpée dans un pourpoint vert pomme, en culotte rose tendre et en bottes chantilly. La Juive en jupe de satin, c'est Chimène, et la jouvencelle que j'avais prise pour la bonne, c'est Elvire, sa confidente. Le Druide n'est autre que don Diègue, et le Pénitent noir représente le comte de Gormaz!... A mesure que la pièce se poursuit, mes présomptions se transforment en certitudes, et mon ahurissement redouble. Je reconnais mes personnages classiques sous des travestissemens invraisemblables : ce qui n'est pas toujours commode. Ainsi, maintenant, voici que des fanfares éclatent : un cycliste paraît, en bottines lacées, culotte courte et maillot. On s'incline devant lui, on le fait asseoir sur un fauteuil avec de grandes marques de respect : c'est le roi de Castille, don Alphonse! Pour achever

de m'en convaincre, sa garde se range de chaque côté de son trône. Cette garde espagnole, elle a une crânerie toute militaire sous ses justaucorps Louis XV et ses tricornes à la française, et elle manœuvre ses tromblons avec ensemble, bien qu'elle comprenne deux légionnaires romains, et, — qui dira pourquoi? — un domino brun!...

Quel tohu-bohu! quelle cocasserie! J'avoue que mon premier mouvement avait été du dépit. Moi qui escomptais les plus pures jouissances exotiques, je m'échouais dans une soirée de l'Odéon. Mais c'était si drôle, si bon enfant, que bientôt je fus conquis et que j'écoutai la pièce avec le même recueillement que l'auditoire. Ah! ceux-là, comme ils vibraient! surtout les simples gens du parterre! Les passages de bravoure étaient applaudis frénétiquement. On sentait que ces hommes de race guerrière étaient de toute leur âme avec Rodrigue. Lorsque l'acteur s'avança, — un jeune Égyptien très svelte et au profil admirablement pur, — et lorsque, se cambrant dans son pourpoint vert pomme, faisant sonner les éperons de ses bottes chantilly, il se mit à déclamer les stances fameuses :

Percé jusques au fond du cœur...

vraiment je sentis passer autour de moi le frisson du sublime. La patrouille de nuit, appuyée sur les canons de ses fusils, était comme pétrifiée d'admiration. Personne ne bougeait plus, depuis les officiers resplendissans d'aiguillettes jusqu'aux portefaix en blouses de travail. En revanche, quand Chimène, — l'impudique! — vint étaler ses douleurs d'amoureuse devant le Roi, — alors les susceptibilités musulmanes se réveillèrent dans tous ces mâles. Ce fut un éclat de rire général. Puis, comme elle continuait ses doléances inconvenantes, on la houspilla, on cria à cette dévergondée de retourner au harem. Le tapage ne s'apaisa qu'avec la réapparition de Rodrigue, qui s'affirma de plus en plus comme le héros préféré et l'idole du public.

Pourtant il était bien gringalet, ce jeune acteur égyptien, et il avait une façon si ridicule de renifler aux endroits pathétiques! Et puis, pour mes oreilles d'Occidental, ce nasillement de la récitation arabe faisait une si déconcertante et si barbare mélopée! Corneille parlant nègre ne m'aurait pas semblé plus burlesque... Eh bien! malgré tout cela, j'étais pris, moi aussi, comme les troupiers et les Bédouins du parterre. Je les aimais

de se passionner pour cette rhapsodie qui m'apportait, à moi, un peu de notre France. J'étais fier qu'un des nôtres eût trouvé des paroles capables de pénétrer dans des âmes si profondément étrangères, si obscures pour nous, si fermées à tout ce qui nous touche! Et quand, la pièce finie, le rideau se releva sur le chœur, qui entonnait, encore une fois, l'hymne impérial: « *Louange à Dieu et longue vie au Sultan!* » je l'avoue, je me levai d'enthousiasme, parmi tous ces Musulmans debout, et, durant ces minutes-là, je fus à l'unisson avec eux.

J'accorde tout de suite que des spectacles de ce genre sortent un peu de l'ordinaire et aussi que la masse populaire demeure ignorante de ces nouveautés. Il n'en est pas moins vrai que, dans les grands centres, cette imitation plus ou moins instinctive de nos plaisirs occidentaux est un symptôme extrêmement curieux. Petit à petit, la plèbe citadine stimulera par son exemple les rustres réfractaires ou retardataires. Et puis le théâtre est un instrument de culture que les élites d'Orient ne peuvent pas manquer d'employer tôt ou tard et de faire servir au relèvement intellectuel de leur peuple. Déjà, dans les villes, il y court de lui-même; et il accueille, avec non moins de plaisir, les drames en images du cinématographe. Cette lanterne magique nouveau-style tient lieu de journal à ces illettrés, en leur commentant les faits-divers contemporains et les événemens de la politique. Le sujet qu'ils préféraient, il y a deux ans, c'étaient les éternelles victoires japonaises. A Alexandrie et au Caire, quand un directeur de cinématographe annonçait sur son programme la prise de Port-Arthur ou la bataille de Tsoushima, il faisait salle comble. Ce sont là des indications qui ont leur valeur, aussi bien pour les patriotes qui aspirent à diriger ces foules, que pour le passant qui les regarde en simple témoin.

IV. — L'INCONNU

Dans cette revue forcément sommaire, nous avons tâché seulement de dégager les caractères généraux qui distinguent la plèbe orientale prise en bloc. Or, précisément parce que cette plèbe est en voie de transformation ou d'évolution, certains de ces caractères peuvent nous paraître contradictoires, comme le sont les influences qui se combattent en elle : c'est l'éternel antagonisme du passé et de l'avenir, souvent si mêlés que l'un

offusque l'autre. D'un côté, une misère navrante, un état presque voisin de l'état de nature, un dédain ou une insouciance complète de tout ce qui concourt au bien-être et à la dignité du travailleur civilisé. Et cependant, un incontestable effort laborieux ou industrieux. Mais, en revanche, un attachement à la routine qui semble incurable. Une certaine préoccupation de plaisirs plus raffinés ou plus intelligens. Et, malgré cela, une tendance à s'immobiliser dans les simples joies brutales d'autrefois.

De ces contradictions mêmes, il ressort néanmoins que ce peuple est loin d'être inerte, comme nous le croyons trop aisément. Il est clair qu'il bouge. Que veut-il, que cherche-t-il en définitive ? Ses guides eux-mêmes, dont les formules sont si précises, seraient bien embarrassés pour le dire. Ce sont eux, les intellectuels, qui ont fait la révolution. Le peuple, lui, n'y a compris qu'une chose, c'est qu'on le délivrait d'une tyrannie également odieuse pour tous. Il n'est pas même sûr qu'il souhaite plus d'honnêteté dans les affaires publiques. Appétits de vengeances, petites ambitions à assouvir, impatience et humiliation de la tutelle ou de la concurrence étrangère, et, si l'on veut, tout à fait à l'arrière-plan, vague désir d'imiter le Japon, — à cela se réduit, pour l'instant, l'effervescence de la masse orientale. Il se peut que la cohésion artificielle de l'Empire n'en soit pas plus gravement compromise. Il se peut enfin (et nous le souhaitons !) que, dans un avenir prochain, une patrie ottomane, voire une patrie égyptienne, parvienne à s'organiser au milieu de tous ces bouleversemens. Mais une patrie se fonde toujours contre quelqu'un : malgré le bénéfice probable qu'en retirerait la civilisation générale, voilà ce que nous, Européens, nous ne devons pas oublier.

LOUIS BERTRAND.

L'AVIATION

Le 1er juillet dernier, le *Zeppelin n° 4*, favorisé par un temps magnifique, évoluait pendant douze heures au-dessus des lacs de la Suisse orientale. Quelques jours après, sir H. Maxim, adepte convaincu du plus lourd que l'air, dans une « interview » retentissante, n'hésitait pas à déclarer ce succès plus apparent que réel, et prédisait à ce dirigeable, comme à tous les autres, une existence éphémère. En effet, le 5 août suivant, après un voyage d'environ 24 heures, interrompu, la veille, pendant près de quatre heures, après onze heures de marche, par une avarie de moteur, — a-t-on dit, — le ballon allemand, dénué de lest, vidé de gaz, s'abattait sur un pré, aux environs de Stuttgart. C'est en vain qu'il demandait du secours, 500 tubes d'hydrogène, à son port d'attache; à 3 heures du soir, la prophétie de sir H. Maxim se réalisait : le vent s'élevait, le dirigeable, s'arrachant à ses ancres, prenait feu, et, en quelques instans, passait à l'état de souvenir.

Bien à tort, suivant nous, on a comparé cet accident à celui de la *Patrie*. Si une circonstance fortuite, l'impossibilité de faire fonctionner la corde de déchirure, n'en avait empêché le dégonflement, ce dirigeable nous eût été conservé; tandis que les ballons rigides du type Zeppelin, même vidés, offriront toujours une énorme prise au vent. Quant aux causes primordiales de l'échec subi par la science allemande, inutile de les chercher bien loin : de l'énorme poids mort qu'entraîne l'emploi d'une ossature métallique résulte une insuffisance navrante dans la provision de lest, et, d'autre part, cette ossature ne permet pas de multiplier assez les points d'attache pour amarrer le ballon, une fois qu'il est à terre, d'une manière véritablement

efficace. Pour se consoler, cependant, nos voisins se sont rabattus sur ce fait que leurs ballons métalliques détenaient le record de la durée : il est certain que la *République*, à la fin de la belle campagne de 110 jours, silencieuse et fructueuse, qu'elle a terminée fin octobre, s'est contentée, pour sa dernière sortie, de rester en l'air 6 heures et demie seulement. Pourtant, un des leurs, le major von der Gross, déclarait, le lendemain du raid de douze heures, qu'un dirigeable quelconque, d'un autre type que les *Zeppelin*, et de tonnage moyen, eût été capable d'en faire autant, et le savant officier démontrait, le 13 septembre suivant, le bien fondé de son assertion en restant en l'air treize heures consécutives, par un vent dont la vitesse s'était élevée de 6 à 11 mètres. D'ailleurs, des deux facteurs, « capacité de transport » et « vitesse, » qui déterminent le rayon d'action de n'importe quelle machine volante, — plus lourde ou plus légère que l'air, — le second seul, surtout si cette machine est destinée à la guerre, doit compter. Or, les dirigeables métalliques, malgré leur énorme tonnage et la puissance de leurs moteurs, n'ont jamais dépassé sensiblement la vitesse de la *Patrie* et de la *République*. De plus, on ne saurait trop le répéter, ils n'ont été imaginés que pour parer au « télescopage, » inévitable pour les ballons d'étoffe, suivant le général Zeppelin, dès que leur vitesse absolue atteindrait 20 mètres. Mais cette vitesse, ils ne l'ont jamais atteinte, et quant au télescopage, H. Julliot assure qu'au moment même où la *Patrie* allait nous être enlevée, elle avait pu résister, sans se déformer et sans arrachement, à un vent debout de 22 mètres environ. La faillite du système rigide, malgré les millions souscrits en Allemagne pour réparer la perte du *N° 4*, aurait donc été regardée par tous ceux qui savent réfléchir, comme définitive, si le mouvement d'opinion défavorable qui commençait à se dessiner n'eût été enrayé par un accident arrivé, quelque temps après, au *von Parseval n° 2*.

Les *von Parseval* sont des dirigeables du système classique, dit système *souple* (comme les ballons *France*, *Ville-de-Paris*, *Clément-Bayard*, etc.), avec ballonnet et ventilateur. Leur construction est établie sur cette idée préconçue qu'un dirigeable de guerre doit pouvoir se démonter et se plier, de façon à être rapidement mis à l'abri de tout accident et ramené à son port d'attache. Cette manière de voir nous paraît bizarre : autant exiger d'un cuirassé qu'il puisse se démonter pour devenir transpor-

table, par morceaux, de Toulon à Brest. En tout cas, elle a pour résultat immédiat de proscrire toute armature métallique, si réduite qu'elle soit, et de contraindre à placer les plans stabilisateurs sur la carène elle-même. Conséquence : si par malheur la moindre déchirure se produit, la surpression intérieure, absolument nécessaire pour assurer la permanence de la forme, a pour effet immédiat de chasser le gaz au dehors avec une incroyable rapidité. C'est l'aventure arrivée au *von Parseval*, le 16 septembre 1908 : il avait lutté pendant une demi-heure contre un vent de 10 à 12 mètres environ, ce qui est très beau; mais le plan stabilisateur de gauche étant venu à se briser sous l'effort de la rafale, le ballon se déchira sur une longueur de près d'un mètre, se plia en V, et vint s'abîmer sur un toit.

En résumé, si le système rigide présente quelques avantages : suppression du ballonnet et du ventilateur, possibilité de fixer, sans danger pour l'enveloppe, les différens organes de propulsion, de direction et de stabilisation sur l'ossature même, à leur place exacte et, par suite, de réduire leurs dimensions au strict minimum, l'insuffisance de la capacité de transport compense par trop largement ces avantages; quant aux ballons souples, le peu de sécurité qu'ils présentent rend un peu illusoires les qualités qu'ils doivent à leur légèreté. Plus que jamais donc nous apparaissent comme seuls doués d'une supériorité manifeste à tous égards les dirigeables des types Julliot et von der Gross, types qualifiés de *semi-rigides* parce que l'enveloppe y est fixée *ne varietur*, dans ses parties les plus importantes, par une suspension courte et multiple, sur une plate-forme métallique rigide, indéformable et relativement légère à laquelle peut s'attacher, directement ou indirectement, une partie considérable des organes stabilisateurs. Il est vrai que l'arrière de leur carène est garnie de deux grands papillons dont on pourrait craindre l'arrachement par le vent; mais la forme, la situation de ces appendices, rendent tout accident de ce genre bien improbable; puis, s'il se produisait, ou même, chose plus grave, si le ventilateur venait à s'arrêter, on a le droit d'espérer que le ballon garderait sa forme pendant un assez long temps pour que l'atterrissage pût se faire sans danger. Plus que jamais aussi, nous sommes persuadés que les ballons, comme postes d'observation, comme éclaireurs et même comme engins capables de foudroyer de haut en bas les « plus lourds que l'air » que l'on fusillera de

bas en haut, seront toujours employés à la guerre, et qu'ils y seront d'autant plus utiles que leur tonnage sera plus considérable. N'empêche que, bien qu'on doive les considérer comme un moyen agréable et peu dangereux de voyager, leur prix élevé, qui en fait des véhicules de grand luxe, menace d'entraver pour toujours leur avenir industriel.

Il n'en est pas de même des appareils d'aviation : en effet, tandis qu'un dirigeable de moyen tonnage, la *République*, par exemple, coûtera toujours 3 à 400 000 francs, avec le hangar nécessaire pour l'abriter, sans compter les frais de personnel et d'entretien, les gonflemens successifs, etc., et qu'on aura toujours la crainte de le perdre si l'on est forcé d'atterrir en plein champ, — car il n'y a pas de système d'amarrage capable de lui permettre de résister s'il vient à être pris de flanc par le vent, — en revanche les machines volantes plus lourdes que l'air (volateurs, aéronefs) telles que le *Wright* et le *Voisin*, n'ont guère coûté plus de 30 000 francs, moteur compris, et, construites en série, ne reviendraient pas à plus de 15 à 20 000 francs. De plus, ces volateurs, plus solides, moins encombrans que les dirigeables, se contentent d'abris faciles à édifier, craignent peu le vent, une fois à terre, même en plein champ, et n'exigent guère plus de frais d'entretien que les automobiles; puis, à peine nés, ils se sont trouvés nantis d'une vitesse absolue que les ballons ont mis un siècle à conquérir. Si donc on considère que le problème, nous ne dirons pas de la Navigation, mais de la Locomotion aérienne, consiste, en somme, à se rendre d'un point à un autre du sol par le chemin le plus court et que, dans ces conditions, la trajectoire doit être, en général, aérienne, on voit que l'avenir, — nous l'avons déjà dit il y a huit ans, — est du côté de toute machine volante plus lourde que l'air, quel qu'en soit le principe.

Les premiers rêveurs, utopistes, demi-fous si l'on veut, qui se sont attaqués au problème de la navigation aérienne, laissant de côté les insectes, aux formes et au nombre d'ailes si divers, avaient naturellement pris pour modèles les oiseaux, dont le vol leur paraissait plus facile à étudier et à imiter. Ne se rendant compte ni de la complexité de la structure de l'aile, ni de la complexité de ses mouvemens, ces prédécesseurs des H. Maxim, Ader, Langley, Lilienthal, Chanute, Santos-Dumont, etc., s'imaginaient qu'en construisant des machines, dé-

nommées *orthoptères*, où de grands plans battraient l'air orthogonalement, ils arriveraient à leurs fins. Erreur grave! La buse, cet oiseau si calomnié, se garde bien d'être orthoptère; elle sait qu'elle ne soulèverait ainsi que le dixième de son poids, — S. Drzewiecki l'a mathématiquement établi. Comme les camarades, elle incline ses ailes pour donner le coup, et les déforme en le donnant, ce qui lui permet, en utilisant le pouvoir portant de son corps et de sa queue, de soulever, tout en se propulsant, la totalité de ce poids : elle est, en définitive, *ornithoptère*, nom que l'on a récemment et prudemment donné aux appareils qui tendent à réaliser la locomotion aérienne en imitant le vol à ailes battantes des oiseaux (vol ramé). Ce changement de nom, reconnaissons-le, ne les a pas aidés à voler; tout de même, l'idée n'est peut-être pas si mauvaise d'organes remplissant à la fois le rôle de propulseur et celui de sustentateur. A vrai dire, on reproche aux partisans de ce genre de vol de chercher à utiliser les moteurs actuels pour engendrer des mouvemens alternatifs, alors qu'ils ne produisent aisément que des mouvemens rotatifs. L'argument, examiné de près, ne nous semble pas péremptoire; mais enfin, quels que soient les mérites de ceux qui travaillent dans cette voie et sans vouloir préjuger de l'avenir, les ornithoptères n'ayant rien ou presque rien donné, nous nous ferons un devoir, ici, de n'en point parler.

L'hélice a sur l'aile de l'oiseau l'avantage d'agir sans intermittences, contribuant ainsi, dans toutes les parties de sa structure, à sa destination. De là cette faveur dont elle jouit aujourd'hui, et la construction des machines volantes dites *hélicoptères*, où la propulsion et la sustentation sont assurées par des hélices, les organes de propulsion (hélices à axe horizontal, à grand pas et à petit diamètre) étant, en général, séparés des organes de sustentation (hélices à axe vertical, à petit pas et à grand diamètre). Mais, jusqu'à présent, le gyroplane Bréguet-Richet est l'unique volateur de ce genre qui se soit élevé, de lui-même, un peu au-dessus du sol, avec son moteur et son conducteur. C'est peu, et c'est tout! La classe des hélicoptères, dans cette étude, sera donc laissée de côté, comme la précédente. Seule, la troisième classe de volateurs, celle des *aéroplanes*, nous occupera, et c'est justice!

Seuls, en effet, ces appareils, dans lesquels on imite ce qu'on appelle, chez les oiseaux, le *vol plané*, — ce genre de vol où

l'animal, les ailes complètement déployées, mais immobiles, s'abandonne à la vitesse acquise, qu'il entretient, de temps à autre, par un coup d'ailes, — ne nous ont-ils pas donné ce spectacle stupéfiant d'une machine infiniment plus lourde que le volume d'air qu'elle déplace, s'ébattant pendant des heures dans l'atmosphère, au gré de son conducteur, et qui en est presque arrivée à regarder en face et à défier le plus subtil, le plus sournois, le plus redoutable de ses ennemis, le vent? Tant il est vrai « qu'après six mille ans d'observations, l'esprit humain n'est pas épuisé, qu'il cherche et qu'il trouve encore, afin qu'il connaisse qu'il peut trouver jusques à l'infini, et que la seule paresse peut mettre des bornes à ses connaissances et à ses inventions! »

Parlons donc des aéroplanes, et des aéroplanes seuls.

I

En principe, un aéroplane est un appareil indéformable composé : 1° d'un carreau de toile ou d'étoffe légère tendue, (surface portante, voilure) relevé sur l'horizon d'un certain angle (angle d'attaque); 2° d'une nef (corps de l'aéroplane) aussi légère que possible, orientée suivant l'axe longitudinal de la surface portante, rattachée à cette surface et portant un moteur, un propulseur (l'hélice, jusqu'à nouvel ordre) et un voyageur au moins, l'aviateur, le moteur et le propulseur ayant pour rôle d'imprimer à l'aéronef, dans le sens de son axe, une vitesse horizontale capable de le propulser et de le soutenir dans l'espace, la sustentation étant la conséquence de la propulsion. Comment ce phénomène se produit, c'est ce qu'il est aisé de comprendre, si l'on remarque que les molécules de l'air ambiant, — que nous supposerons, pour plus de simplicité, absolument calme, — brusquement heurtées par la face inférieure du carreau, engendrent nécessairement, par leur résistance au mouvement dont il est animé, une force normale à la surface portante, dirigée obliquement de bas en haut (résistance de l'air) et appliquée en un point (centre de pression) d'autant plus rapproché, — l'expérience le prouve, — du bord antérieur de cette surface que l'angle d'attaque est plus faible. Or la force ainsi produite peut se décomposer en deux autres : l'une, horizontale, directement opposée à la force de traction due au mou-

vement de l'hélice, l'autre, verticale, dirigée de bas en haut (composante de soulèvement) qui tend à soutenir le système dans l'air. D'un autre côté, l'expérience montre que la résistance de l'air augmente d'abord avec l'angle d'attaque, ensuite, à très peu près, en raison directe de l'aire de la surface portante et, enfin, propriété précieuse! en raison directe, non de la vitesse, mais du carré de cette vitesse. De là résulte que la composante de soulèvement augmente aussi avec l'angle d'attaque, — au moins dans certaines limites, — et, toujours, à peu de chose près, proportionnellement à l'aire de la surface portante et au carré de la vitesse. Si le poids à enlever n'est pas trop considérable, la voilure assez étendue et, surtout, si la vitesse est assez grande, on doit donc pouvoir arriver à douer la composante de soulèvement d'une valeur suffisante pour neutraliser l'effet de la pesanteur sur l'ensemble du système, la propulsion engendrant la sustentation et l'une ne pouvant exister sans l'autre! C'est, en effet, le résultat auquel on est parvenu à l'aurore de ce siècle, résultat prévu, escompté depuis longtemps par tous les savans que la Navigation aérienne préoccupait.

Mais, une fois atteint le minimum de vitesse nécessaire à la sustentation, l'équilibre s'établit entre les quatre forces principales, le poids et la composante de soulèvement d'une part, la résistance à la traction et la force de traction de l'autre, qui sollicitent l'aéronef et, par suite, celui-ci se meut horizontalement d'un mouvement uniforme avec cette vitesse. Qu'arriverait-il, alors, si, faisant appel au moteur, on accélérait la rotation de l'hélice? Pour un navire, un dirigeable, un hélicoptère même, la réponse est immédiate : la vitesse augmenterait, la trajectoire restant horizontale. Il n'en est pas de même pour les aéroplanes, les *autoplaneurs*, comme on les a appelés si joliment : l'accroissement de la vitesse augmentant la résistance de l'air et, par suite, la composante de soulèvement, l'autoplaneur montera suivant une ligne oblique, le contraire ayant lieu si la vitesse de l'hélice venait à diminuer. Il n'y a donc, pour un aéroplane, — si l'on ne tient pas compte de l'action possible des gouvernails, — qu'une vitesse, et une seule, qui assure sa marche en palier : la vitesse minimum dont il a été question tout à l'heure, sa *vitesse de régime*, comme on dit encore. La preuve en est que si, sans toucher à cette

vitesse, on s'avise d'augmenter le poids de l'appareil (en prenant à bord, par exemple, un voyageur de plus), on voit le système descendre, de sorte que, pour maintenir l'horizontalité de la marche, il est absolument nécessaire, en pareil cas, d'augmenter la vitesse en faisant appel au moteur. Mais la réciproque est vraie, en ce sens que si l'on veut construire des aéroplanes d'un même *type* (c'est-à-dire ayant mêmes surfaces portantes et même angle d'attaque) de plus en plus rapides, il faut les faire de plus en plus lourds, ce qui a l'avantage, du reste, d'accroître leur capacité de transport, c'est-à-dire d'en permettre l'accès à un plus grand nombre de voyageurs, tout en favorisant l'approvisionnement de combustible. Il va de soi, aussi, que toute variation dans l'angle d'attaque et dans la voilure donnerait lieu à des considérations analogues : ainsi, toute diminution de la voilure et de l'angle d'attaque, ou de l'un de ces deux élémens seulement, nécessite une augmentation de la vitesse de régime et, par suite, un appel au moteur, tandis que la variation en sens inverse exige un ralentissement de l'hélice et du moteur; toutefois, un aéroplane dont on transforme la voilure ou l'angle d'attaque, ou les deux à la fois, ne peut guère être regardé comme ayant conservé ses caractéristiques principales. D'ailleurs, la vitesse de régime des autoplaneurs ne dépend pas seulement de leur poids, de leur angle d'attaque et de l'aire de leurs surfaces portantes, mais aussi de la forme et de la disposition de ces surfaces et même de celle de la nef et de ses différentes parties, des aéroplanes de même poids, de même étendue de voilure et de même angle d'attaque pouvant ainsi ne pas posséder la même vitesse de régime.

Ainsi, l'expérience a montré depuis longtemps qu'une surface légèrement incurvée fournit, pour la même vitesse de translation, une composante de soulèvement supérieure à celle que donnerait la même surface supposée plane : l'emploi de pareilles surfaces s'impose donc, puisque, à poids égal, on a besoin de moins de vitesse et qu'à vitesse égale, on peut transporter un poids plus considérable. Il y a longtemps aussi que l'on sait, — les oiseaux nous en donnent constamment la preuve, — qu'une surface d'une aire déterminée ne peut acquérir son maximum de valeur portante que si elle présente la plus grande *envergure* possible, et qu'alors elle attaque l'air par son plus grand côté. Si nous considérons, en effet, deux sur-

faces portantes rectangulaires identiques et si, pour mieux fixer les idées, nous supposons, comme le fait M. V. Tatin dans ses *Élémens d'aviation*, — où cette question de l'envergure est très clairement présentée, — que ces deux surfaces aient 12 mètres sur 2, soient animées de la même vitesse, 15 mètres à la seconde, par exemple, et soient inclinées du même angle sur l'horizon, il est évident que celle qui progressera par son petit côté ne s'appuiera, au bout d'une seconde de parcours, que sur une couche d'air de 30 mètres carrés, tandis que celle qui progressera par son plus grand côté devra sa sustentation, au bout du même temps, à une couche d'air de 180 mètres carrés, c'est-à-dire six fois plus grande. De plus, dans la progression d'une telle surface par le bord le plus étroit, l'observation montre que les filets d'air qui la rencontrent perpendiculairement à sa ligne de marche, d'abord parallèles entre eux, — nous supposons toujours l'aéroplane s'avançant dans un air calme, — tendent à se dérober à l'attaque et à fuir par les côtés latéraux, tandis que, dans la progression par le bord le plus large, forcés de rester parallèles, ils ne peuvent échapper et présentent à la surface portante toute la résistance dont ils sont capables, seuls, les filets avoisinant les côtés latéraux, se séparant des autres, s'échappant sans avoir pleinement contribué à la sustentation.

Conclusion : un aéroplane, pour se soutenir dans les meilleures conditions, doit donc se présenter sous la forme d'un grand oiseau qui plane, les ailes parfaitement immobiles, complètement déployées et légèrement incurvées. C'est ainsi que se présentent, actuellement, tous les aéroplanes, et les 50 mètres carrés de surface portante du *Wright*, par exemple, ne lui permettent d'enlever et de propulser ses 450 kg. de poids total, pilote compris, à la vitesse de régime relativement faible de 15 mètres à la seconde, environ, que parce que, dans cet autoplaneur, les deux lois fondamentales de l'envergure et de l'incurvation des surfaces sont rigoureusement et rationnellement observées.

Mais si le pouvoir portant de l'air est 800 fois moindre, environ, que celui de l'eau, en revanche, sa résistance à l'avancement est diminuée dans les mêmes proportions. De là résulte que la force de traction nécessaire à la marche d'un aéroplane est relativement faible : 90 kg. environ pour le *Wright*. Par suite,

l'énergie que demande la production de cette force et de la vitesse de régime se trouve, elle aussi, très réduite : 25 chevaux-vapeur (25 H. P.), à peu près, pour le *Wright*. D'ailleurs, nos lecteurs le savent (voir *les Dirigeables*, n° du 15 juillet 1908), le moteur à essence, « si puissant par rapport à son poids, si pratique par son approvisionnement, si peu dangereux par l'absence de tout foyer, si ramassé sur lui-même, » pouvait seul leur procurer cette force motrice, la première qualité du moteur d'une machine volante étant, de toute évidence, une légèreté qui permette de le loger à bord : celui du *Wright*, pesant environ 90 kg. avec ses accessoires, abstraction faite de la provision d'essence, et qui fournit le cheval à 3 kg. 5 environ, présentait donc toutes les qualités requises. Cependant, la légèreté du moteur, si importante qu'elle soit, n'est pas tout : il lui faut encore la sûreté de marche, l'*endurance* nécessaire ; on sait combien le moteur Wright a montré, à cet égard, sa supériorité sur les moteurs extra-légers, de 2 kg. par cheval environ, imaginés par quelques-uns de nos ingénieurs qui, pour arriver à leurs fins, les avaient privés de certains organes importans. Aussi l'ingénieur avisé qu'est M. J. Armengaud n'a-t-il pas rendu un mince service à l'Aviation française, en forçant ces constructeurs, par la fondation d'un prix destiné au premier de nos sportsmen qui se serait maintenu un quart d'heure en l'air, à rétablir les radiateurs. Puis, si désirables que soient des appareils donnant le cheval à 1 ou 2 kg., et doués d'une endurance satisfaisante, la question, toutefois, ne presse pas autant qu'on pourrait se l'imaginer; nous verrons plus loin qu'on peut beaucoup demander à de simples moteurs d'automobiles, pesant 3 à 4 kg. par cheval, comme celui des Wright, et, par conséquent, d'une sûreté de marche très satisfaisante.

Ici, une parenthèse.

On s'est quelquefois demandé si, à l'aide d'un ingénieux appareil actionné par notre propre force, nous ne pourrions, avec un élan suffisant, nous élever dans l'espace. A première vue, on peut admettre, en effet, que la loi du carré des vitesses puisse nous permettre, avec une allure assez rapide et une inclinaison convenable, de nous soutenir dans l'atmosphère; mais le fait brutal que le moteur humain ne donne le cheval que sous un poids de 1 000 kg., alors que l'expérience et le calcul ont amplement démontré, — et depuis longtemps, — qu'au-dessus de 10

à 12 kg., tout vol plané est interdit à un appareil emportant avec lui son moteur et son pilote, doit, désormais, nous faire considérer cette idée comme absolument irréalisable. Jamais, au grand jamais, l'*aérocycle*, machine volante mue par le seul moteur humain, ne sera possible ou, ce qui revient au même, jamais, comme l'a si bien dit Baudry de Saunier, l'Aviation n'entrera dans le domaine des sports athlétiques.

D'après les chiffres donnés plus haut, il est clair que la légèreté du moteur à essence nous met en présence, à l'heure actuelle, d'un excès plutôt que d'un manque de puissance. Mais cette force, cette puissance, c'est-à-dire le travail que produit dans l'unité de temps le moteur qui fait progresser le véhicule, est exactement mesurée, si le mouvement est uniforme et la trajectoire horizontale, par le produit obtenu en multipliant la force de traction par le chemin parcouru dans cette unité de temps, autrement dit, par la vitesse. Dès lors, en raison de l'abondance de la force motrice, la question se pose aujourd'hui, pour les aéroplanes, de gagner sur la capacité de transport ou sur la vitesse, ou sur les deux à la fois, en réduisant au minimum la force de traction. La simple réflexion indique que, pour arriver à cette fin, il faut d'abord réduire autant que possible l'angle d'attaque. Mais cette réduction a l'inconvénient d'affaiblir la composante de soulèvement, ce qui est grave. Il y a donc lieu de rechercher l'angle satisfaisant le mieux à ces conditions contradictoires, l'*angle optimum*, comme disent les techniciens. Des calculs minutieux, d'un côté, l'observation du vol plané chez les oiseaux, de l'autre, sans qu'on soit arrivé à fixer d'une manière absolue la valeur cherchée, ont montré qu'elle est comprise entre 3 et 8 degrés; on a opté pour les mêmes limites. Seulement, dans ces conditions, il ressort d'un calcul assez simple que, pour le *Wright*, par exemple, la force de traction devrait être à peine le tiers de ce qu'elle est en réalité. Comment expliquer cette différence? Évidemment par la résistance qu'oppose le milieu aérien au mouvement de progression des différentes parties de l'autoplaneur, par le frottement qu'il exerce sans cesse sur elles.

C'est dire, comme nous l'avons déjà fait entrevoir, que, les grandes lignes d'un aéroplane étant définitivement établies, chacune de ses différentes parties doit, ensuite, être étudiée, au

point de vue de la forme, avec le soin le plus minutieux; que, désormais, la *puissance de pénétration* de ces appareils, c'est-à-dire la réduction au minimum de toutes les résistances nuisibles dues au milieu ambiant (abstraction faite, bien entendu, de la résistance d'où jaillit la sustentation), doit passer au tout premier plan, être la préoccupation constante des ingénieurs. Ainsi la réduction au minimum de l'angle d'attaque doit être poursuivie, non pas seulement pour les raisons exposées tout à l'heure, mais encore parce que le frottement de l'air diminue avec cet angle. De même pour les surfaces incurvées : si leur emploi est particulièrement désirable, ce n'est pas uniquement parce qu'elles favorisent la sustentation, — et même la propulsion, — mais aussi parce qu'elles pénètrent et glissent mieux dans l'air que les surfaces planes, et la plupart des constructeurs, les frères Voisin entre autres, dussent-ils aggraver le poids par le doublement de la toile et l'augmentation de l'encadrement, s'attachent, dès maintenant, à donner à la section des ailes les formes les plus propres à réduire toute résistance. Une section pisciforme, le gros bout à l'avant, semble tout indiquée et, en ce moment même, un jeune officier de la marine italienne, M. Calderara, un des néophytes de la brillante école des Crocco, des Ricaldoni, des Canovetti, etc., ne désespère pas d'arriver bientôt, en travaillant dans ce sens, à réduire peut-être de moitié la force de traction de nos autoplaneurs actuels. Alors, dans le *Wright*, par exemple, avec la même puissance de 25 chevaux et en réduisant ou les surfaces portantes, ou l'angle d'attaque, ou les deux à la fois, on pourrait accroître notablement la vitesse. On pourrait encore se contenter d'un moteur deux fois moins puissant, donc deux fois plus léger : on gagnerait ainsi en capacité de transport et, par suite, en approvisionnement de combustible. Mais passons... Les mêmes soins, et dans le même sens, sont nécessaires, cela va de soi, dans la construction du corps de l'aéronef. Pour emporter le moteur, l'aviateur, les passagers, etc., un berceau aussi léger que possible (fuselage), pisciforme, recouvert d'une toile faisant fonction de coupe-vent, semble s'imposer, conformément aux principes émis depuis si longtemps par Renard. Chanute, Weyher, etc.

La capacité de transport et la vitesse, ces deux élémens du rayon d'action de n'importe quel véhicule, ne sont pas tout, cependant. Il faut encore que l'appareil soit aisément réalisable,

maniable, aussi peu encombrant que possible, et présent., enfin, le maximum de sécurité et de tranquillité pour ses passagers, c'est-à-dire que son équilibre, ou mieux sa stabilité pendant la marche, soit à peu près assuré. Si, par exemple, les 50 mètres carrés de voilure du *Wright* étaient répartis sur une surface portante unique de 25 mètres sur 2, les difficultés d'exécution seraient telles, l'encombrement si grand, la stabilité si précaire, par suite de l'importance que prendrait le moindre déplacement du système dans un sens ou dans un autre, qu'il n'y a pas lieu de songer un instant à un tel *monoplan*. On pourrait, il est vrai, recourir à une surface de 10 mètres sur 5, mais on diminuerait par trop le pouvoir portant et la puissance de pénétration. Pour le moment, d'ailleurs, malgré les essais si intéressans de Blériot, d'Esnault-Pelterie et autres courageux aviateurs, les monoplans, bien que doués d'un pouvoir portant considérable, ne sont pas en faveur auprès des techniciens; ils leur préfèrent les *biplans* (monocellulaires) dont on peut dire que le véritable inventeur est Hargrave.

Au lieu d'une surface portante unique de 20 mètres sur 2, par exemple, et, par conséquent, d'une envergure égale à 10 (l'envergure, au point de vue de son importance, pouvant être mesurée par le rapport de la longueur à la profondeur), on utilise aujourd'hui, comme dans le *Voisin*, l'ensemble formé par deux surfaces portantes, de 10 mètres sur 2 chacune, placées parallèlement l'une au-dessus de l'autre, reliées par des montans rigides, le tout formant une espèce de boîte ou *cellule*, à l'intérieur de laquelle on loge la nef et le moteur. Dans ces conditions, les composantes de soulèvement, sans s'additionner rigoureusement, donnent cependant un pouvoir portant plus que suffisant, l'envergure est diminuée de moitié, — elle atteint alors celle du faucon, oiseau de grand vol, comme on sait, — l'appareil est plus facile à construire, plus solide, plus maniable, moins encombrant, plus stable aussi, évidemment. On conçoit, de plus, que le centre de pression de l'ensemble se trouvant désormais peu éloigné du centre de la cellule, il devient plus aisé d'assurer la stabilité pendant la marche en annulant à très peu près, comme ils le sont chez les oiseaux, les deux couples nuisibles que constituent, d'une part, le poids de l'appareil et la composante de soulèvement, de l'autre la force de traction et la résistance à la translation. Il devient ainsi plus facile d'amener

l'appareil à cet état d'équilibre particulier, — état qui est à peu près celui des oiseaux, — grâce auquel il est à la fois plus maniable et plus stable, et où le centre de gravité : 1° avoisine le centre de pression, tout en lui restant inférieur, — disposition qui rend le volateur beaucoup plus sensible à l'action de son gouvernail de profondeur; — 2° est placé à la hauteur des centres de traction et de résistance. Les mêmes considérations s'appliquent évidemment aux aéroplanes multicellulaires (*triplans*, *tétraplans*, etc.), appareils qui n'ont pas encore assez fait leurs preuves pour qu'il y ait lieu de s'en occuper ici.

L'aéroplane construit d'après les principes que nous venons d'exposer, il faut encore pouvoir le faire dévier, rapidement et commodément, soit dans le plan horizontal, soit dans le plan vertical. Pour les changemens de direction proprement dits, aussi bien que pour les virages, le gouvernail classique vertical, placé à l'arrière du volateur, monoplan ou multiplan, est seul capable de rendre le service désiré et, par conséquent, se trouve tout indiqué. Pour les changemens de direction dans le plan vertical, c'est-à-dire la montée ou la descente, l'envolée ou l'atterrissage, étant donné la nature du moteur à essence, que l'on est forcé de régler une fois pour toutes avant le départ, ils doivent, autant que possible, s'effectuer indépendamment de celui-ci : la nécessité s'impose donc d'un autre organe accessoire, un gouvernail horizontal (gouvernail d'altitude, gouvernail de profondeur, élévateur) plus long que large, — conformément à la loi de l'envergure, — monoplan ou multiplan. D'ailleurs, l'envolée et la montée s'effectuant suivant une pente assez douce, le moteur, qui a été réglé pour donner une vitesse un peu supérieure à la vitesse de régime, fournit toujours l'excès de puissance suffisant pour vaincre la résistance de la pesanteur, excès que l'on neutralise, s'il le faut, pendant la marche en palier, en agissant sur le gouvernail comme si l'on voulait descendre. La seule véritable difficulté est dans la place à assigner à cet organe de direction : en général, les aviateurs opinent pour l'arrière : c'est dans cette position qu'il semble le mieux assurer la stabilité longitudinale ; toutefois, dans le *Wright* et dans le *Voisin*, on l'a placé à l'avant où il s'est montré, paraît-il, plus efficace. Quant à l'atterrissage, il s'opère comme il suit : on arrête le moteur et, grâce à la vitesse acquise, l'appareil tend à

revenir à terre suivant une ligne oblique, dont on modère la pente à l'aide du gouvernail de profondeur. Cette manœuvre, bien exécutée, est sans danger aucun : Wilbur Wright, en arrêtant son moteur à 20 mètres de haut, a pu, en relevant convenablement le gouvernail d'altitude, atterrir doucement après une *glissade* de 60 mètres environ, ce qui démontre les qualités de bon planeur, au point de vue de l'équilibre, de son volateur, qualités dont personne n'a, d'ailleurs jamais douté. Bien entendu, les sections des gouvernails d'altitude et de direction doivent, elles aussi, être pisciformes; l'un et l'autre, comme dans les navires, comme dans les dirigeables, doivent être fixés le plus loin possible du centre de gravité de l'appareil, de façon à porter au maximum la longueur du bras de levier sur lequel agit la résistance que l'air leur oppose.

Mais assez de théorie... Nous connaissons, maintenant, les organes essentiels d'un aéroplane : le corps (la nef); le cœur (le moteur), cœur malheureusement encore bien faible, trop sujet à cesser de battre, mais que la Science, n'en doutons point, saura rendre de plus en plus robuste; les nerfs et les muscles (les leviers qui mettent en jeu les gouvernails, l'hélice); les ailes (les surfaces portantes, les deux gouvernails); la tête ou, mieux, le cerveau (l'aviateur). Il est temps de passer aux faits.

Cependant, deux observations encore :

1° Lorsque l'aéroplane, cessant de progresser suivant son axe, vient à décrire une courbe, une nouvelle force intervient dans son équilibre, la *force centrifuge*, proportionnelle au carré de la vitesse et inversement proportionnelle au rayon de la courbe décrite, qui tend à le rejeter en dehors de sa nouvelle trajectoire. Tous les véhicules, au moment d'un « virage, » y sont soumis, et ils ne réussissent à tourner que si quelque chose vient s'opposer à cette force. Pour les navires, pour les dirigeables, c'est le frottement de l'eau ou de l'air contre leur énorme surface latérale qui se charge de l'annihiler, ou à peu près; il n'en saurait être ainsi d'un aéroplane, tel que le *Wright*, dont la résistance transversale est extrêmement faible : quand il vire, il tend toujours à être chassé hors de la trajectoire qu'il voudrait décrire, à moins qu'on ne trouve le moyen de l'incliner d'un angle tel que sa composante de soulèvement soit dirigée non plus suivant la verticale, mais suivant la résultante du poids de l'appareil et de la force centrifuge. Pour un volateur quelconque,

il faut donc, en général, provoquer cette inclinaison, qui doit être d'autant plus grande que l'allure est plus rapide. Mais pour un aéroplane, il n'en est heureusement pas de même, par suite de l'intervention d'un nouvel élément, l'envergure de la voilure. Il est évident, en effet, que dès qu'on fait tourner l'appareil, l'aile extérieure, dirigée vers l'extérieur de la courbe décrite, — nous supposons un monoplan, mais nos raisonnemens s'appliqueraient aussi bien à un biplan, un triplan, etc., — se trouve animée d'une vitesse linéaire supérieure à celle de l'aile intérieure, dirigée vers l'intérieur du tournant; dès lors, la résistance de l'air agit plus fortement sur l'aile extérieure que sur l'aile intérieure, la composante de soulèvement est plus grande sur la première que sur la seconde et, par suite, l'aéroplane s'incline de lui-même vers le centre de la courbe décrite, en faisant avec l'horizontale un angle qu'il n'y a plus qu'à régler. En même temps, d'ailleurs, la valeur totale de la composante de soulèvement se trouvant diminuée, l'appareil tend à s'abaisser, d'autant moins, cependant, que le virage se fait sur un rayon plus étendu.

2° Dès que l'autoplaneur, le gouvernail horizontal étant convenablement incliné, prend son essor, l'hélice mord dans l'air et le résultat de sa rotation est le même, que l'air ambiant soit calme, comme nous l'avons supposé jusqu'à présent, ou qu'il soit animé, dans toute son étendue, d'un mouvement horizontal de translation. Il en résulte que, si l'hélice imprime à l'aéroplane une vitesse absolue de 15 mètres à la seconde, par exemple, dans un air calme, c'est encore la même vitesse qu'elle lui imprimera dans le lit du vent, et que tous les grands principes que nous avons exposés restent vrais, ou peu s'en faut, dans une atmosphère en mouvement, si ce mouvement est régulier et horizontal. Il est clair, alors, que si le vent est *debout* et possède, par exemple, une vitesse de 10 mètres à la seconde, l'appareil ne fera que 5 mètres par rapport au sol, tandis qu'avec un vent *arrière* de même vitesse, c'est 25 mètres par seconde qu'il ferait. Ainsi, tout se passe pour un volateur comme pour un dirigeable : par rapport au sol, les vitesses s'ajoutent s'il y a vent arrière, se retranchent s'il y a vent debout et, dans ce dernier cas, si la vitesse du vent venait à égaler la vitesse absolue de l'appareil, celui-ci serait incapable de prendre son vol, ou bien, s'il était déjà dans les airs, paraîtrait immobile au

spectateur. Cette loi fondamentale, trop souvent ignorée, ne doit jamais être perdue de vue quand on parle de vitesse en matière d'aviation.

II

Ceux de nos lecteurs qui n'ont pas complètement oublié l'article du 15 mars 1901 publié dans la *Revue*, savent depuis longtemps que tout semble indiquer que le premier volateur ayant réellement quitté le sol, avec son moteur et son pilote, par les seuls moyens du bord, est l'*Avion*, d'Ader (14 o tobre 1897). Mais la disproportion entre le résultat espéré et le résultat obtenu, la somme relativement énorme engloutie dans la construction et les essais de cette machine, détournèrent, à cette époque, notre gouvernement et nos ingénieurs de tout ce qui avait trait à l'aviation. Morte en France, c'est en Amérique qu'elle devait renaître, sous l'énergique impulsion de Chanute qui, protagoniste convaincu des méthodes de Lilienthal, poussa et encouragea les frères Wright dans la voie où ils allaient trouver le succès, la gloire et... l'intelligence généreuse de M. Lazare Weiller.

Leur histoire décèle leur race : travailleuse, froide, méthodique, positive, avec une pointe d'humour et, parfois, une certaine témérité. En 1900, ils construisirent un biplan, différant de tous ceux dont on avait usé jusqu'alors par deux modifications importantes : tout d'abord, ils placèrent le gouvernail d'altitude à l'avant, — nos lecteurs savent pourquoi; — puis ils eurent l'idée originale, et dont la réalisation ne paraissait pas exempte de tout danger, de coucher l'aviateur à plat dans l'appareil, au lieu de le laisser debout, accroché comme il pouvait et forcé d'atterrir sur ses pieds, ainsi qu'on avait fait jusque-là. En même temps, ils augmentèrent l'épaisseur et le poids du châssis, le pourvurent d'une paire de patins et le disposèrent pour glisser de l'avant sur le sable au moment de l'atterrissage, afin d'obtenir l'arrêt. Comme ces dispositions requéraient des conditions particulières, ils choisirent comme terrain d'expériences les dunes désertiques de Kitty-Hawk, dans la Caroline du Nord, au bord de l'Atlantique, à plus de 1 300 kilomètres de leur domicile habituel, Dayton (Ohio), leur ville natale. Vers la même époque, l'idée leur vint aussi de rendre le

gouvernail d'altitude flexible, et de gauchir les ailes. En 1901, ils agrandirent leur biplan avec lequel ils firent des centaines de glissades, dans les conditions atmosphériques les plus variées et avec un tel succès, au point de vue de la stabilité en marche, que le sentiment leur vint qu'ils pouvaient mieux, et plus. La forme des ailes laissait pourtant à désirer : une partie de l'année 1902 fut employée à les perfectionner, et ils y réussirent, comme le démontrèrent les expériences faites à l'automne. Quand ils s'aperçurent, après le voyage que fit Chanute en France dans l'intention de faire connaître leurs travaux, qu'un petit groupe d'hommes, les frères Voisin, le capitaine Ferber, etc., dont E. Archdeacon était l'âme, commençaient, à la suite d'un certain nombre d'essais plus ou moins heureux, à ramener la faveur publique vers les « plus lourds que l'air, » ils se décidèrent à doter leur machine d'un moteur à essence, qu'ils construisirent eux-mêmes dans le courant de 1903. Le 17 décembre de cette même année, ils réussirent, par un vent debout de 9 mètres à la seconde, toujours à Kitty-Hawk, quatre vols dont le plus long fut de 59 secondes et de 259 mètres mesurés sur le sol. Ils reprirent leurs expériences l'année suivante (1904), près de Dayton, au-dessus d'une prairie marécageuse et entourée d'arbres, avec un nouveau moteur. Dès le 14 octobre, ils savaient virer dans le vent, c'est-à-dire manœuvrer dans le lit du vent de façon à y décrire une courbe dont la projection sur le sol correspondait à la trajectoire à parcourir; à tour de rôle, ils firent, ce jour-là, trois envolées circulaires, dont la plus considérable fut de 1500 mètres environ, atterrissant chaque fois avec une entière sécurité. Les six longs vols dont on s'est tellement obstiné, en France, à nier la réalité, eurent lieu en septembre et octobre 1905, et ne prirent fin, chaque fois, que par suite d'une avarie de moteur ou d'un manque d'essence. Le dernier fut le plus important : Wilbur, en un peu plus de trente-huit minutes, parcourut environ 39 kilomètres. L'année 1905 datera donc dans l'histoire de la science : pour la première fois, enfin, l'homme ne se sentait plus humilié par le dernier des hochequeues.

Mais il s'agissait de tirer parti de tous ces travaux. Assurés d'avoir trouvé la machine volante si longtemps cherchée, les Wright jugèrent prudent de cesser des expériences qui commençaient à exciter par trop la curiosité de leurs compatriotes : une trop grande publicité eût pu devenir dangereuse pour leurs

intérêts financiers. On sait le reste : leurs démarches auprès des divers gouvernemens, les refus qu'ils éprouvèrent et, enfin, leur campagne triomphale de l'été et de l'automne derniers, suivie de l'achat de leur appareil pour 500 000 francs par le syndicat français, présidé par M. Lazare Weiller.

Cependant, en France, les essais de vol plané sans moteur continuaient, et peut-être continueraient-ils encore, si Santos-Dumont, intervenant avec sa fougue et sa crânerie ordinaires, n'avait un beau jour mis fin aux glissades en essayant de s'élever en l'air brusquement, sans apprêts, pour ainsi dire, avec un biplan de sa construction. Un premier bond, de 60 mètres, lui fit gagner, le 23 octobre 1906, la coupe E. Archdeacon; une véritable envolée de 220 mètres, exécutée le 12 novembre suivant, trois ans, comme on le voit, après le premier vol des Wright, lui *rapportait* le prix de l'Aéro-Club de France. L'élan était donné aux aviateurs français, et G. Voisin se décidait à mettre en chantier le modèle d'aéroplane qui porte son nom et que devaient illustrer, dix-huit mois plus tard, en 1908, H. Farman et L. Delagrange.

Revenons aux Wright ou, plutôt, à leur appareil.

Ce biplan, entièrement construit en *spruce* (sapin américain très résistant et très léger), sauf la partie mécanique et la voilure, qui est en toile, pèse 380 kilogrammes sans son pilote, et a 10 mètres de longueur; il est monté, nous avons dit pourquoi, sur des patins reliés au corps de l'appareil par des tiges de bois entretoisées. Ces patins se relèvent à l'avant pour soutenir, à 4 mètres de distance des surfaces portantes et à une hauteur qui ne gêne ni le pilote, ni l'atterrissage, le gouvernail d'altitude, d'une superficie totale de près de $8^{m},50$, biplan aussi, mais non rigide. Par un jeu de leviers, de tiges et de biellettes, les surfaces de cet organe, concaves quand on le relève lors de l'envolée ou d'une montée, deviennent planes, en effet, lorsqu'on l'abaisse au moment d'une descente, de l'atterrissage, ou pendant la marche en palier, pour combattre l'excès de vitesse du moteur. Le gouvernail de direction, biplan et rigide, couvrant à peu près $1^{m},80$, porté par des longerons fixés au corps de l'appareil, est à l'arrière, à $2^{m},50$ des surfaces portantes. Ces surfaces, qui ont $12^{m},50$ de largeur sur 2 mètres de profondeur, ce qui donne une superficie totale de 50 mètres carrés, sont reliées l'une à l'autre par des montans verticaux de $1^{m},80$.

Rigides à l'avant, souples à l'arrière, ce qui leur permet de se mouler, pour ainsi dire, dans le vent, comme les voiles d'un navire, à première vue, elles sont rectangulaires; mais chacune d'elles affecte, en réalité, à peu de chose près, la forme d'un D très allongé, en ce sens que les coins arrière ont été rognés sur une certaine longueur pour faire place à une courbe régulière, ce qui a évidemment pour but de faciliter la fuite des filets d'air divergens dont il a été question plus haut, — cette forme a d'ailleurs été donnée à presque toutes les surfaces que l'on rencontre dans l'appareil. — Quant à leur angle d'attaque, c'est-à-dire l'angle que fait avec l'horizon la corde de la courbe parabolique que dessine leur section transversale, il est de 4 à 7 degrés environ.

Le moteur, à essence, d'une endurance très convenable, a 4 cylindres (c'est probablement assez); sa force est de 25 à 30 chevaux environ, et son poids atteint 90 kg. en ordre de marche, c'est-à-dire avec tous ses accessoires, sauf, bien entendu, la provision d'essence. Fonctionnant à 15 ou 1 600 tours par minute, il ne diffère pas sensiblement d'aspect et de dimensions d'un moteur d'automobile ordinaire de même puissance. Afin de l'alléger, il n'y a pas de carburateur, l'essence étant refoulée dans chaque cylindre par un ajutage, au moyen d'une pompe. Il est placé à droite, entre les surfaces portantes, naturellement, la place de gauche étant réservée à l'aviateur dont le siège est disposé de manière qu'il fasse équilibre, une fois en place, au poids du moteur. Si l'on prend un passager, — l'appareil a été construit pour enlever deux personnes, — on l'assied au centre de gravité du système.

Deux hélices jumelles en bois, de $2^m,80$ de diamètre, faisant 450 tours environ à la minute, tournant en sens inverse par suite du croisement de l'une des chaînes qui leur transmettent la force motrice, et placées à l'arrière, à gauche et à droite de l'axe du corps de l'aéroplane, constituent le propulseur. Ces hélices, dont le rendement atteindrait 70 pour 100, présentent par leur situation, leur nombre et leur mode de rotation des avantages qui peuvent se résumer ainsi : 1° l'air qui arrive sur elles est canalisé en partie par son passage entre les surfaces portantes, de sorte qu'elles le mordent mieux; 2° le recul, auquel une hélice donne toujours lieu, est moins sensible, paraît-il, que si elles étaient à l'avant; 3° elles s'appuient sur une masse d'air plus

considérable qu'une seule hélice, qui imprimerait la même vitesse à l'ensemble; 4° elles neutralisent l'une par l'autre le mouvement de virage et, par suite, de renversement, que chacune d'elles tend à créer, de sorte qu'en définitive elles semblent assurer, mieux qu'une hélice unique, la stabilité transversale. Quant à la lenteur relative de leur rotation, rien ne prouve encore, d'une façon irréfutable, que des hélices tournant lentement et de diamètre plutôt grand, ne sont pas plus efficaces que des hélices animées d'une très grande vitesse: ces dernières, malgré leur moindre diamètre, sont, en tout cas, plus fragiles, surtout quand elles sont en bois. Toutefois, depuis la catastrophe de Fort-Myers, près Washington, le 17 septembre 1908, où l'arrêt accidentel d'un des propulseurs a fait chavirer l'aéroplane d'Orville Wright et occasionné la mort de son compagnon, le lieutenant Selfridge, on peut se demander s'il ne serait pas plus prudent de les placer l'une derrière l'autre, sur le même axe, ou de se contenter d'une seule hélice, comme dans les *Voisin*. Il est vrai que, depuis peu, W. Wright a imaginé un dispositif spécial, une chaîne horizontale circulant sur les pignons des deux hélices, qui, dans le cas où l'une des chaînes mentionnées tout à l'heure viendrait à se briser, actionnerait l'hélice privée subitement de sa force de rotation habituelle. L'emploi de deux hélices jumelles n'en comporte pas moins une transmission compliquée qui ne peut se faire sans une perte assez considérable de force motrice, ce qui n'a pas lieu avec un propulseur unique, qui peut se placer dans le prolongement de l'arbre de couche. Cependant, l'hélice unique a le défaut, surtout aux grandes vitesses, d'opposer une résistance considérable aux changemens de direction; à ce point de vue, le système des hélices jumelles semble présenter beaucoup plus de souplesse. Il y a là, évidemment, une question que l'avenir seul tranchera.

Arrivons maintenant au gauchissement des ailes. Dans le *Wright* elles ont un certain jeu qui permet au pilote, au moment d'un changement de direction, d'abaisser les coins postérieurs des ailes intérieures en même temps qu'il relève ceux des ailes extérieures, de façon à augmenter la composante de soulèvement pour les premières, et à la diminuer pour les secondes, manœuvre qui atténue l'inclinaison, et empêche que dans un virage l'aéroplane ne glisse vers l'intérieur de la courbe

décrite. A cet effet, seuls forment un système rigide, dans le rang arrière des montans de bois qui réunissent les cadres des deux surfaces, ceux qui avoisinent l'axe de l'appareil ; les autres sont articulés avec les ailes, de sorte que l'ensemble des quatre coins postérieurs constitue une armature dont les changemens de forme sont déterminés et réglés par un système de câbles raccordés au levier qui actionne le gouvernail de direction. Cette disposition est de toute nécessité, si l'on veut que la pression de l'air sur cet organe puisse mathématiquement enrayer le mouvement de conversion que tend à prendre l'aéroplane sous l'influence de la déformation hélicoïdale imprimée à ses ailes. Mais on ne saurait méconnaître que, dans ces conditions, le maintien de l'équilibre ne dépende beaucoup plus de l'habileté du pilote que de l'appareil en soi. Il en serait de même, d'ailleurs, si, comme dans l'aéroplane Curtiss, qui a gagné, le 4 juillet 1908, la Coupe américaine, on remplaçait le gauchissement par la manœuvre de deux ailerons pivotant autour des bords latéraux des surfaces portantes supérieures.

En France, nos aviateurs agissent tout autrement : ils partent de ce principe, intangible à leurs yeux, qu'une machine volante, quelle qu'elle soit, n'a aucune espèce de valeur, théoriquement et surtout pratiquement, si elle n'est pas établie dans des conditions telles que, sans danger, toute personne ayant de la volonté et du coup d'œil soit en mesure, en peu de jours, de se lancer et de se diriger dans l'espace. Logiquement donc, ils ne veulent point d'un système où la moindre fausse manœuvre peut entraîner une catastrophe, car la « vessie de Charles » n'est plus là, font-ils remarquer, pour réparer les maladresses de l'aéronaute. C'est un équilibre indépendant du pilote, *automatique*, en un mot, qui constitue le but suprême de leurs recherches, équilibre assurant également la stabilité longitudinale et la stabilité transversale, de manière que, dans aucun cas, l'appareil ne puisse ni tanguer, ni rouler.

En ce qui concerne l'équilibre transversal, le plus important sans aucun doute, étant donné les conséquences d'un chavirement du volateur, multiples sont les moyens qui ont été proposés. Ceux de nos lecteurs que la question peut intéresser les trouveront résumés dans le savant ouvrage de M. J. Armengaud, *le Problème de l'aviation*. Signalons, cependant, au passage, l'emploi, préconisé par MM. Santos-Dumont, le capitaine Ferber, Zens, etc.,

d'ailes en forme de V très obtus : c'est la disposition de celles de la buse quand elle plane, mais il importe de remarquer que cet oiseau ne sort point par les très grands vents. D'ailleurs, les Wright affirment qu'elle ne peut être de quelque utilité qu'en temps calme et qu'elle a, en tout cas, le grave défaut de faire osciller indéfiniment le volateur, ce qui n'est pas précisément l'idéal rêvé. Ils préfèrent de beaucoup le Λ ou, pour être plus exact, la forme concave que donnent les mouettes à leurs ailes, dans le sens transversal, pour lutter contre la tempête, et c'est en raison de cette préférence qu'ils ont arqué dans ce sens les bords latéraux de leurs plans sustentateurs, ce qui présente encore l'avantage d'emprisonner mieux les filets d'air porteurs dont il a déjà été question ; si l'on ajoute à cette première précaution l'influence d'une sorte de biplan vertical fixe, installé entre les deux plans du gouvernail horizontal, dont le but est de venir en aide au gouvernail vertical pour l'amortissement du mouvement de conversion que produit le gauchissement, on voit qu'une certaine dose d'automatisme dans l'équilibre de leur appareil, dose qu'ils augmentent, parfois, en plaçant un ou deux grands plans verticaux entre les ailes, a été reconnue indispensable par les Wright eux-mêmes. Mais G. Voisin, dans ses aéroplanes, ne s'est pas contenté de si peu, voulant, avant tout, rendre absolument inutile la manœuvre du gauchissement. Laissant les ailes faire tranquillement leur office, il a eu recours à un système d'*empennage vertical* (comme disent les techniciens) aussi simple qu'efficace : prenant modèle sur les cerfs-volans de Hargrave, il a fermé latéralement son biplan par des pans d'étoffe verticaux tendus, et l'expérience lui a montré que, dans ces conditions, le frottement de l'air sur les flancs de l'appareil devient si intense que la force centrifuge s'en trouve presque annulée, l'inclinaison très atténuée et, par conséquent, les virages facilités.

Ce résultat n'a, d'ailleurs, rien de très extraordinaire. Il ne faut pas s'exagérer, en effet, l'inclinaison des ailes dans un mouvement tournant : si, pour fixer les idées, nous supposons que leur envergure soit de 10 mètres (c'est celle d'un *Voisin*), et que le virage s'effectue sur un rayon de 100 mètres, il est facile de calculer que la diminution de force portante, d'une extrémité à l'autre des surfaces, n'est, quelle que soit la vitesse, que de 19 p. 100, c'est-à-dire peu de chose. Il est vrai que pour une

courbe de petit rayon, 50 mètres, par exemple, elle atteint 37 pour 100; mais alors le virage est court, et la résistance qu'oppose le biplan par sa masse à tout changement dans son allure, son inertie, si l'on préfère, tend à enrayer toute rupture d'équilibre.

Quant à la stabilité longitudinale, que les Wright obtiennent par une manœuvre constante de leur gouvernail d'altitude, afin de l'assurer, ou, si l'on préfère, d'empêcher tout mouvement de tangage ou, du moins, de l'amortir sensiblement, G. Voisin n'hésite pas à donner à ses autoplaneurs, comme à de simples véhicules terrestres, de l'*empattement*, c'est-à-dire à leur faire prendre appui, dans l'espace, et dans le sens de leur progression, sur deux points extrêmes aussi éloignés que possible l'un de l'autre, disposition que les Wright ont rejetée, il est vrai, mais que les savans calculs du capitaine Ferber semblent indiquer comme indispensable. A cet effet, M. G. Voisin a joint à son biplan une cellule-arrière ou *queue*, parallèle à la grande, fermée aussi latéralement, et à l'intérieur de laquelle est logé le gouvernail de direction. On augmente ainsi, sans aucun doute, le poids de l'appareil et sa résistance à l'avancement, on le rend moins maniable; mais, enfin, presque tous les grands oiseaux planeurs présentent de l'empattement, et la preuve qu'il favorise autant peut-être la stabilité transversale que la stabilité longitudinale, c'est que les oiseaux tels que le canard, l'oie, etc., qui ont la queue très peu développée, partent toujours droit devant eux, et ne se décident que difficilement à tourner. D'ailleurs, la lutte victorieuse que Farman a soutenue, au camp de Châlons, le 24 novembre 1908, contre des vents dont la vitesse variait de 6 à 14 mètres à la seconde, peut être regardée comme une preuve convaincante de l'utilité de la queue dans les autoplaneurs.

Si nous prenons maintenant, comme type à décrire, le biplan Voisin, avec lequel M. H. Farman vient d'opérer à Châlons, — biplan qu'il se propose, dit-on, de transformer en triplan, conservant ainsi la même étendue de surfaces portantes, tout en séduisant l'encombrement, — nous verrons qu'il se compose, essentiellement, d'une cellule rectangulaire de 10 mètres d'envergure sur 2 mètres de profondeur, couvrant par conséquent 40 mètres carrés environ, et dont la hauteur est de $1^{m},50$. Des longerons en frêne (comme toute la charpente, d'ailleurs),

entretoisés par des fils d'acier, la relient à une autre cellule, la queue, de 4 mètres d'envergure sur 2 mètres de profondeur, et de même hauteur que la précédente, ce qui fait, au total, 56 mètres de surfaces portantes, gouvernail d'altitude non compris. Ce gouvernail, monoplan, porté à l'avant par des longerons de bois à une distance de $1^m,50$, mesure 5 mètres de large sur 1 mètre de profondeur. Le pilote est placé, avec le moteur, dans un fuselage en frêne, léger et rigide, d'une longueur de $3^m,50$, recouvert, à l'avant, d'une toile faisant fonction de coupe-vent; à sa portée se trouve un volant double qui actionne le gouvernail vertical au moyen de câbles, et le gouvernail horizontal par une tige. Le moteur, de 50 chevaux, à 8 cylindres (ce qui est trop), dont le poids total est de 200 kg., accessoires compris, actionne une hélice en acier et aluminium, de $2^m,30$ de diamètre, placée à l'arrière, et tournant à plus de 1 100 tours par minute. Le poids total de l'appareil, en ordre de marche, non compris l'aviateur, est considérable, 550 kg. environ (nous en verrons plus loin la raison). Au risque de l'alourdir encore, on a placé, à l'intérieur de la grande cellule, deux cloisons verticales qui la divisent en trois compartimens : l'air est ainsi mieux canalisé, la stabilité transversale plus assurée, la puissance de pénétration et la stabilité de route sensiblement accrues.

En résumé, alors que les frères américains ont réalisé un volateur instable, mais ramassé, maniable, avec lequel on peut arriver à décrire les courbes les plus hardies, M. G. Voisin et, avec lui, les aviateurs français se sont tout d'abord posé, en attaquant de front la question de l'équilibre automatique, comme le leur a dit W. Wright, un problème beaucoup plus ardu. Ont-ils eu tort? Oui! si l'on ne tient compte que du résultat immédiat, car, pour l'instant, l'appareil américain détient tous les records : record de la distance et de la durée (vol de 99 kilomètres en une heure 54 minutes); record du vol à deux (vol de 65 kilomètres en une heure 10 minutes environ); record de la hauteur (vol à plus de 100 mètres). Non! si l'on considère que ces remarquables « performances, » auprès desquelles les 40 kilomètres courus en 44 minutes par M. H. Farman, au camp de Châlons, le 2 octobre 1908, semblent bien peu de chose, sont dues surtout à l'endurance du moteur Wright et, ensuite, aux trois ans d'avance qu'ont, à tous les points de vue, les deux aviateurs

américains sur nos compatriotes qui, de plus, il faut avoir le courage de le dire, n'ont à leur disposition jusqu'à présent que des moteurs détestables. Avouons, tout de même, qu'il serait un peu osé de vouloir nier que l'appareil américain soit un véhicule plutôt dangereux; capable, certes, de rendre à la guerre de réels services, propre aussi à faire la joie de certains sportsmen aventureux, mais qu'enfin, comme appareil de transport aérien, il est au *Voisin* ce que la motocyclette est à l'automobile. Tel quel, il constitue, certes, une solution élégante, géniale même, nous sommes prêts à l'accorder, du problème de la Locomotion aérienne; il n'en procure point la solution générale, seule susceptible d'un avenir industriel sérieux. Avec lui, l'aviateur est un *homme-oiseau*, ce n'est pas un *homme-volant* dont le seul rôle doit être d'assurer la direction verticale ou horizontale, le moteur étant laissé, s'il le faut, aux soins d'un mécanicien.

Et puis, le *Wright* a été construit, nous l'avons vu plus haut, pour atterrir dans les prairies marécageuses des environs de Dayton, ou sur les sables de Kitty-Hawk et du camp d'Auvours; on ne se le figure guère se posant sans heurt dommageable sur un terrain dur ou rocailleux. Pour mener à bien pareil exploit, il lui faudrait des roues pneumatiques, un châssis robuste, des ressorts dans sa suspension, toutes additions qui modifieraient profondément sa construction, lui feraient perdre cette légèreté qui est une de ses qualités les plus précieuses et, enfin, diminueraient sa puissance de pénétration. Il ressemblerait alors à un *Voisin*, et s'alourdirait, comme lui, probablement, de 70 kilogr., en s'adjoignant un châssis en tubes d'acier, monté sur quatre roues folles. Il ne pourrait plus enlever que son pilote, mais il lui deviendrait possible d'atterrir en tous lieux et l'envolée, aussi, lui serait plus facile : il lui suffirait, tout comme à un *Voisin*, d'un terrain aplani. Puis, au moment du départ, au lieu de se faire poser, pour acquérir la mobilité nécessaire, sur un petit chariot muni de deux roulettes en « tandem » dans lesquelles s'encastre un rail de bois de 30 à 35 mètres de long, il n'aurait besoin, pour prendre son vol, que de recourir à ses hélices : il serait *autonome*. Il est juste de reconnaître, pourtant, que si, partout où il va, le *Wright* est forcé de traîner avec lui ce rail (ne parlons pas de la catapulte, reconnue enfin inutile, dont on s'est servi si longtemps pour le lancer), ce dernier présente aussi l'immense avantage de pouvoir se poser sur à peu près n'im-

porte quel terrain, tandis qu'on ne trouve pas facilement partout un sol parfaitement plan.

Qui, en définitive, l'emportera du *rail* ou des *roues?* c'est ce qu'il serait peu prudent, à l'heure actuelle, de vouloir décider. Certes, nous regardons comme désirable, à tous égards, l'*autonomie* de tout volateur, quel qu'il soit, et nous penchons nettement vers le système français. Mais nous sommes prêts à admettre l'opinion contraire, à tenir, en fin de compte, la question de l'aéroplane autonome pour secondaire, la Navigation aérienne, par sa nature même, pouvant rendre obligatoire, comme la navigation maritime, des points d'embarquement et de débarquement spéciaux. Nous serions, plutôt, avec Chanute, Edison, G. Voisin, etc., intransigeans sur l'automatisme de l'équilibre. N'insistons pas... Après tout, sans cacher nos préférences, nous avons placé sous les yeux de nos lecteurs les pièces principales du procès pendant entre les deux écoles : l'école américaine, personnifiée par les frères Wright, l'école française, représentée par M. G. Voisin. A eux de prendre parti ! A nos aviateurs, s'ils se croient dépassés, de prendre bientôt une éclatante revanche, en nous apportant la solution définitive si impatiemment attendue, et en sachant l'imposer !

En attendant, à titre documentaire, nous croyons devoir, de toute manière, résumer ici l'histoire des progrès de l'Aviation dans ces dernières années, en rappelant les vols principaux accomplis par les champions des deux écoles, l'américaine et la française :

École américaine : Vols planés, avec biplan, sans moteur, dont le plus long dura 26 secondes, sur une distance de 200 mètres (1902). — Vol contre vent debout de 10 mètres, avec biplan, mais actionné par un moteur, de 59 secondes, sur une distance d'environ 200 mètres (17 déc. 1903). — Premier cercle complet (20 sept. 1904). — Vol de 39 kilomètres en 38 minutes (5 oct. 1905). — Vol d'Orville Wright, de 61 kilomètres environ, à Fort-Myers, près Washington, en 1 heure 3 minutes 15 secondes (9 sept. 1908). — Le même jour, au même endroit, vol d'Orville Wright, de 6 minutes, d'une longueur d'environ 8 000 mètres, avec un passager (9 sept. 1908). — Vol d'Orville Wright d'environ 70 kilomètres, en 1 heure 15 minutes minutes 20 secondes (12 sept. 1908). — Vol de 1 heure 36 minutes 25 secondes; de 90 kilomètres environ, par W. Wright (21 sept. 1908), au camp d'Auvours. — Vol de 65 kilomètres en 1 heure 9 minutes 45 secondes, avec un passager (10 oct. 1908). — Vol à 60 mètres de hauteur (14 nov. 1908). — Vol de 99 kilomètres en 1 heure 54 minutes (18 déc. 1908). — Vol à plus de 100 mètres de hauteur (18 déc. 1908).

École française : Bond d'environ 60 mètres par Santos-Dumont, qui le rend détenteur de la coupe E. Archdeacon (23 oct. 1906). — Envolée de 220 mètres, en 21 secondes, de Santos-Dumont, qui lui fait gagner le prix de l'Aéro-Club de France (12 nov. 1906). — Circuit fermé de 1000 mètres, exécuté par H. Farman, ce qui lui rapporte le grand prix Deutsch-Archdeacon (13 janv. 1908). — H. Farman et Delagrange, montés sur le même appareil, exécutent un parcours aérien, avec boucles, d'environ 4 kilomètres (22 mars 1908). — Vol de Delagrange, de 14 kilomètres environ en 15 minutes 30 secondes, à Rome (30 mai 1908). — Vol de 19^{kil},700, en 20 minutes 19 secondes, de H. Farman, qui gagne le prix J. Armengaud (6 juillet 1908). — Vol de 40 kilomètres, en 44 minutes de H. Farman, au camp de Châlons (19 sept. 1908). — Voyage du camp de Châlons à Reims, à la vitesse de 75 kilomètres à l'heure, par Farman (30 oct. 1908).

III

M. Lazare Weiller, frappé de l'intérêt avec lequel les gouvernemens étrangers ont suivi les expériences du camp d'Auvours, voit déjà, en dépit des Conférences de La Haye, nos armées terrorisées, nos escadres surprises par les aéroplanes de l'ennemi. Il regrette, dit-il, de n'avoir pu se rendre acquéreur des brevets étrangers. Qu'il nous soit permis de lui faire observer qu'étant en possession, les premiers, du brevet Wright, qu'ayant à notre disposition les *Voisin*, il ne tient qu'à nous de ne pas nous laisser devancer et d'opposer volateurs à volateurs. Et puis M. Weiller s'exagère un peu, il nous semble, l'importance des machines volantes actuelles : les services que peuvent rendre à une armée en campagne des *Wright*, dont la capacité de transport, malgré leur légèreté, est assez faible, dont la vitesse ne dépasse pas 15 mètres par seconde, qui ne peuvent s'élever que très lentement et sont incapables de lutter contre un vent debout de plus de 6 à 7 mètres, tant ils craignent la moindre rafale (comme le prouvent et les expériences du Mans et même les termes du contrat passé entre le syndicat français et les frères américains), précieux sans doute, ne peuvent être que très limités. Ils devront se borner à évoluer en arrière du front, pour porter des renseignemens ou des ordres; mais, cela, ils ne pourront le faire qu'un jour sur six environ, car un jour sur six seulement le vent ne dépasse pas, dans la région parisienne, pourtant favorisée, la vitesse de 6 à 7 mètres. Quant à se risquer sur le champ de bataille, avec cette faible vitesse, il n'y faut point songer, alors surtout que l'état actuel des moteurs ne

permet guère de s'élever à plus d'une centaine de mètres. C'est dire qu'aujourd'hui ni les *Wright*, ni les *Voisin* ne peuvent faire une concurrence sérieuse aux dirigeables, comme la *République*, qui peuvent s'élever facilement à des hauteurs où nul projectile ne saurait les atteindre, qui ont à peu près la même vitesse, une capacité de transport beaucoup plus considérable, qui constituent enfin des postes d'observation de premier ordre, mais qui, malheureusement, nous l'avons déjà dit et nous le répétons, coûtent vingt fois plus cher.

En réalité, pour qu'un aéroplane puisse servir d'éclaireur, il lui faut non seulement une certaine capacité de transport, mais surtout de la vitesse, d'abord, pour avoir quelques chances d'échapper à l'ennemi, ensuite pour être à même de sortir tous les jours et par tous les temps à peu près; or, si l'on consulte la courbe qui donne la fréquence et la vitesse des vents en France dans l'année, on voit que pour obtenir ce résultat il faudrait le doter d'une vitesse propre d'environ 50 mètres (180 kilomètres à l'heure). Les vents supérieurs à 25 mètres ne soufflant guère qu'un jour sur douze, on pourrait donc, avec cette vitesse, obtenir, onze jours sur douze, vent debout, un minimum de 25 mètres à la seconde, soit 90 kilomètres à l'heure, c'est-à-dire qu'en définitive, on serait en possession d'un automobile qui n'irait pas beaucoup plus vite que ses confrères terrestres, mais aurait sur eux l'immense avantage de pouvoir se rendre, par la voie la plus directe, d'un point à un autre, malgré tous les obstacles. La chose est-elle possible aujourd'hui? Non, sans doute. Le sera-t-elle demain? Oui, nous le pensons, et nous ne sommes pas seuls de cet avis.

Calculons, en effet, l'aire des surfaces portantes d'un aéroplane du type Wright, par exemple, pesant 1000 kg., et possédant cette vitesse de 50 mètres : nous trouverons en raison de cette vitesse, un chiffre assez faible : $5^m,7$ environ, soit deux plans sustentateurs ayant à peu près $2^m,90$ d'envergure sur 1 mètre de profondeur, dimensions assez réduites, observons-le en passant, pour enlever toute raison d'être au gauchissement. En admettant que le rapport de la force de traction au poids de l'appareil reste le même, c'est-à-dire un cinquième environ, nous trouvons que cette force sera de 200 kg. Si nous tenons compte du rendement des hélices et des pertes dues à la transmission, et si nous évaluons ces pertes à 35 p. 100 (nous

supposons exact le chiffre donné par Wright pour le rendement de ses hélices), il faudra que la puissance du moteur employé soit de 200 chevaux environ : à $1^{kg},5$ par cheval, cela nous donnera 300 kg. Si le poids de l'aéroplane, moteur non compris, est de 450 kg. (car il faut prévoir, pour ces vitesses énormes, si on le veut robuste, une augmentation de poids considérable), il restera 250 kg. disponibles. Avec un pilote pesant 70 kg. environ, 180 kg. pourront être affectés à la provision d'essence; or on peut admettre que le maximum d'essence dépensé en une heure sera voisin de 90 kg. L'aéroplane pourra donc marcher pendant deux heures au moins, temps suffisant pour une reconnaissance, puisque, en général, il pourra faire du 90 à l'heure, et que, s'il a vent debout en allant, il aura vent arrière au retour, et réciproquement. Mais le problème comporte une autre solution : supposons, en effet, que l'on arrive, d'ici peu, à réduire de moitié, c'est-à-dire à 1/10e, le rapport de la force de traction au poids de l'autoplaneur. Du coup, la puissance nécessaire pour mettre en marche l'appareil tombe à 100 chevaux, force qu'un moteur tel que celui du Wright peut dès à présent fournir, avec un poids de 350 kg. au plus. L'appareil pesant 450 kg., il restera 200 kg. disponibles; mais 90 kg. d'essence suffiront alors pour marcher pendant deux heures, d'où, si l'aviateur pèse 70 kg., comme nous l'avons supposé tout à l'heure, un gain de 40 kg. dont on pourra disposer soit pour allonger le parcours, soit pour toute autre fin. Il est vrai que des surfaces portantes réduisant à 1/10e la force de traction n'existent pas encore, pas plus qu'il n'existe de moteurs donnant le cheval à $1^{kg},5$, accessoires compris. Mais en cherchant à diminuer, d'une part cette force, d'autre part, le poids du cheval, on doit arriver avant peu, fatalement, au résultat poursuivi. N'atteindrait-on, d'ailleurs, que 40 mètres de vitesse, soit 144 kilomètres à l'heure, que cette solution ne serait pas à dédaigner, toujours au point de vue militaire. Que si l'on objectait que nos calculs sont peut-être un peu aventurés, nous n'y contredirions pas, nous contentant de faire observer qu'ils ont au moins le mérite d'indiquer dans quelle voie devrait s'orienter une usine d'aéroplanes qui ne serait pas un établissement d'essais, mais se consacrerait, par exemple, à la construction de biplans d'un type donné, créant ainsi une nouvelle branche d'Industrie.

Toutefois, de même que la puissance de pénétration des dif-

férentes parties d'un autoplaneur importe plus que leur légèreté de même la sûreté de marche d'un moteur, car si elle est nécessaire pour garantir une durée suffisante au voyage, elle l'est encore pour permettre au pilote de naviguer à une altitude convenable.

Jusqu'à présent, en effet, les aviateurs n'ont pas quitté le voisinage du sol dont les nombreuses aspérités troublent l'air environnant et y créent une infinité de remous, qui se font parfois sentir jusqu'à d'assez grandes hauteurs, de même que les saillies rocheuses du lit d'un torrent y suscitent des bouillonnemens et des tourbillons. Ils se trouvent, dans ces conditions, exposés à des dangers qu'ils éviteraient en manœuvrant à une hauteur assez grande, et se mettent ainsi, comme le leur a fait remarquer maintes fois le commandant Renard, dans la situation d'un marin qui ne s'éloignerait pas des parages d'Ouessant ou de la pointe du Raz. A 3 ou 400 mètres du sol, il en serait tout autrement; puis, qu'un défaut momentané de stabilité survienne, ils auraient le temps de conjurer toute catastrophe, en manœuvrant les gouvernails; mais en cas de descente forcée, peut-on prévoir où la glissade qui en résultera permettra d'atterrir? Plus que jamais donc l'endurance du moteur s'impose. Quelques aviateurs, que les pannes des moteurs à essence découragent, parlent de revenir au moteur à vapeur (vapeur surchauffée, bien entendu) à turbines, d'une marche plus sûre et plus souple. Mais on ne voit pas pourquoi le moteur à essence, brutal, mais aussi plus léger, devrait, en fin de compte, être écarté : il nous semble qu'on aurait toutes les garanties désirables en installant à bord, comme sur les dirigeables, plusieurs moteurs au lieu d'un; puis, en diminuant le nombre des cylindres, en doublant l'allumage et, enfin, en distillant l'essence avec assez de soin pour en faire un composé bien défini, dont la puissance d'explosion serait toujours la même. Ajouterons-nous qu'il serait indispensable, aussi, de rendre le moteur silencieux, si, à la guerre, on voulait employer l'aéroplane à des reconnaissances nocturnes?

Quoi qu'il en soit, le moteur ainsi guéri de sa faiblesse de cœur, il faudrait songer encore à l'amélioration de ses « poumons; » il est, en effet, plus que la vulgaire machine à vapeur, sujet au mal des montagnes : à partir de 2000 mètres, l'expérience montre (et le fait s'explique aisément) que l'oxygène manque à l'essence, que la respiration du moteur se ralentit et tend à s'arrêter, de sorte qu'à l'heure actuelle il serait à peu près

impossible à un aéroplane, à un dirigeable, de franchir les Pyrénées ou les Alpes. Comment, sans un accroissement de poids considérable, remédier à cette infirmité qui menace d'interdire à jamais à nos aviateurs la « navigation hauturière, » la seule pour laquelle les tempêtes n'existent pas, ou ne peuvent les affecter, nous ne nous en chargerons pas; il nous suffit de l'avoir signalée, et nous terminerions peut-être ici cette étude si quelques personnes, que l'Aviation intéresse, ne nous avaient demandé ce que sera, suivant nous, l'aéroplane ou plutôt le volateur des temps futurs. Leur donner satisfaction ne nous tente guère, car c'est bien osé. Osons tout de même! les faits devraient-ils démontrer la vanité de nos conceptions.

Et d'abord, figurons-nous bien que dans vingt-cinq, dans cinquante ans, au centre de Paris, les gens affairés iront toujours à pied; qu'il y aura toujours des véhicules terrestres et maritimes de toute sorte, mus par les moteurs les plus divers; que les transports en grand se feront toujours par paquebots-monstres ou par voies ferrées : que notre aéroplane, notre volateur, coexistant avec des hélicoptères, des ornithoptères, des dirigeables, et même des ballons libres (pour les personnes désireuses d'aller rêver dans les nuages, ou pour les savans curieux d'arracher à l'atmosphère ses derniers secrets), ne fera qu'ajouter à tous les autres un nouveau mode de locomotion, probablement plus rapide. Sa vitesse propre, en effet, sera voisine de 360 kilomètres à l'heure, ce qui lui permettra d'en faire plus de 200 dans les pires conditions atmosphériques, aucune rafale, aucun tourbillon ne pouvant influencer sérieusement la marche et la stabilité d'une pareille masse, pesant peut-être plus de 100 tonnes, à l'intérieur de laquelle se trouveront de 50 à 60 voyageurs et dont il sera facile, du reste, de faire un redoutable engin de destruction. Ses surfaces portantes seront réduites au minimum et, très probablement, on les aura presque supprimées, de sorte que notre volateur présentera l'aspect d'un navire pisciforme, le maître-couple très proche de l'avant, — comme dans le brochet, — navire dont les lignes auront été dessinées par un Weyher quelconque, la partie inférieure de la proue tenant lieu de sustentateur. Et qu'on ne crie pas à l'invraisemblable! M. Calderara, par un calcul simple, a montré que les *destroyers* anglais *Cobra* (430 tonnes, 12 000 chevaux) et *Viper* (370 tonnes, 12 000 chevaux), d'ailleurs tous les deux naufragés, avaient des

machines d'une puissance suffisante pour les faire voler! Peut-être deux quilles, l'une en bas, l'autre en haut, seront-elles nécessaires pour adoucir le roulis et assurer la stabilité de route une bordure horizontale, courant le long de la partie médiane, augmentera légèrement la force portante et amortira le tangage. En tout cas, des gouvernails verticaux et horizontaux seront toujours, très probablement, jugés indispensables pour les changemens de direction. Les hélices auront disparu, remplacées par des propulseurs à réaction, d'un rendement plus avantageux dès que la vitesse de translation dépasse 30 à 40 mètres par seconde... Bref, en gros, entre le futur navire aérien et les autoplaneurs actuels existera la même différence qu'entre un vapeur et un voilier. Cela n'empêchera pas, d'ailleurs, de construire encore de ces autoplaneurs : beaucoup moins rapides, réduits au rôle d'embarcations de plaisance, ils feront la joie des amateurs du *vol à voile*, ce genre de vol où l'oiseau, les ailes déployées et toujours immobiles, se laisse porter par les courans aériens ascendans et, sans le moindre coup d'ailes, reste fixe dans l'espace et même avance contre le vent. Bien entendu la coque de cette espèce de torpille aérienne aura, quoique relativement légère, une ossature d'acier, indéformable et rigide... Ce sera, si l'on veut, le triomphe du *rigide*, mais de tout autre façon que ne l'entendent nos voisins d'au delà des Vosges.

P. Banet-Rivet

LE
ROMAN DE CLAUDE FAURIEL
ET
DE MARY CLARKE

LETTRES D'AMOUR DE 1822 A 1848

III[1]

(1824-1848)

V. — REPRISE. — NOUVELLES PLAINTES

Mary Clarke à Claude Fauriel.

Lundi, le 7 août 1826.

... Je viens de relire *Hamlet* qui est pour moi un aimant. Je comprends tous les gens que j'ai lus dans ma vie, tous... Je me sens eux, excepté Hamlet : sa profonde mélancolie m'attire plus que je ne puis dire, mais j'ai un pressentiment qu'un jour son caractère me sera révélé comme un trait de lumière. Mon Dieu! que j'aurais voulu que Shakspeare eût vécu plus tard! Que d'idées nouvelles il aurait eues après nos révolutions, que de caractères y ont paru que lui seul eût pu tracer, Algernon Sidney (2) par exemple et tant d'autres, et quelques Hollandais dont j'ai lu mille idées nobles et généreuses! Tout ce qui m'étonne

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1908.

(2) Algernon Sidney, républicain, exilé sous la Restauration, condamné à mort et exécuté à la suite de la conjuration de Monmuth (1683).

c'est l'immense variété qu'il a trouvée dans le cercle qu'il connaissait et la parfaite impersonnalité dans tout ce qu'il a écrit, qu'on pourrait croire fait par un esprit pur. Il faut que je relise *Jules César :* peut-être y aura-t-il là le sentiment ou le pressentiment de nos révolutions.

Claude Fauriel à Mary Clarke.

[28 août 1826].

Vous ne comprenez pas le caractère de Hamlet : ni moi non plus, et je n'espère pas le jamais comprendre. Il y a trop de choses qui me paraissent contradictoires : je ne conçois pas, entre autres choses, des doutes philosophiques sur l'autre monde de la part de quelqu'un qui a vu un revenant, qui lui a parlé et qui en a reçu des ordres qu'il trouve de son devoir d'exécuter. Du reste, il y a eu, ces jours derniers, dans le *Globe*, un article de je ne sais qui dont l'objet est de prouver que Shakspeare s'est peint lui-même dans Hamlet, et qu'il s'y est abandonné au plaisir de mettre au jour les individualités les plus intimes de son caractère et de son esprit. Tout cela est spirituellement tourné; mais il n'y a, dans tout cela, rien dont je puisse être convaincu. Du reste je ne me tracasse nullement de ce caractère de Hamlet; j'espère que quand le secret vous en sera révélé par un trait de lumière, vous aurez la générosité de m'en faire part; et je vous promets d'avance de vous en être bien reconnaissant. Jusque-là, je croirai que les plus grandes cervelles humaines ont leurs lubies dont le secret n'est pas difficile à deviner, car il est dans la faiblesse et l'imperfection de l'humanité elle-même.

Claude Fauriel à Mary Clarke.

[Août 1827].

Il y a si longtemps que je ne vous ai écrit, chère amie, que je n'ose pas me rappeler exactement combien. Tout ce que je puis vous dire pour excuser ce long silence, c'est que j'ai passé de tristes et pénibles jours durant lesquels j'aurais eu plus de besoin de recevoir des lettres de vous que je n'avais de capacité de vous en écrire. Votre dernière lettre m'a trouvé au moment où je venais de me faire faire de nouveau l'opération que vous savez, et qui cette fois a été bien plus pénible et plus grave

que l'autre, m'étant décidé à suivre le conseil qu'on m'a donné, d'employer la cautérisation comme le plus sûr moyen d'empêcher le retour de ces odieuses importunités. J'ai été une dizaine de jours dans un état assez désagréable, et sans pouvoir bouger de mon trou ; et une dizaine d'autres jours à ne pouvoir sortir qu'à la nuit close, pour prendre un peu d'air. Je suis maintenant dans mon état et mes habitudes ordinaires, mais non pas sans d'autres tristesses ou d'autres vexations qui se sont succédé ou réunies pour m'éprouver. La mort de Mme Guizot (1), et le malheur irréparable de sa famille ont été un véritable chagrin pour moi. L'excellente femme est morte comme un ange qui serait descendu sur terre exprès pour nous apprendre à mourir. C'est une grande vertu, et une grande intelligence de moins dans ce pauvre monde. Ajoutez, à ces souffrances physiques et morales, les fatigues, plus grandes en ce moment que dans d'autres, de mon travail qui a nécessairement pâti un peu des mêmes choses que moi ; et vous aurez, je crois, un peu pitié de moi, du moins pour ces temps passés ; car Dieu merci ! me voici maintenant beaucoup mieux de corps et d'âme, sans être encore comme je voudrais, si vouloir faisait être.

Mary Clarke à Claude Fauriel.

[1828].

Dites-moi ce qu'il faut que je fasse pour supporter votre amitié pour Mme Belgiojoso (2) ! J'ai fait tout au monde pour m'y résigner ; j'ai des convulsions de larmes chaque nuit depuis que vous y allez. Je sais bien que je n'ai plus aucun attrait pour vous, je sais bien que toute femme vous plaît plus que moi : que puis-je faire pour m'y résigner ? à quel saint me vouer ? conseillez-moi ! Figurez-vous un instant que je suis votre sœur et ayez quelque tendresse pour me conseiller contre vous-même. Serais-je mieux si je cessais de vous voir ? J'ai perdu toute faculté de raisonner ou de juger pour moi. Ma vie est un combat pour vous cacher les peines et les jalousies qui me dévorent afin de ne pas vous déplaire encore plus, et vous m'aimez encore moins que l'année dernière.

(1) Mme Guizot, morte le 1er août 1827.

(2) Cristina Trivulzio, princesse Belgiojoso (née à Milan en 1808), une des héroïnes les plus romantiques du *Risorgimento*, qui inspira à Musset ses vers fameux *Sur une morte*. Voyez R. Barbiera, *La principessa Belgiojoso*, in-12, Milan, 1902 ; et H. R. Whitehouse, *Une princesse révolutionnaire*, in-12, Lausanne, 1907.

Mary Clarke à Claude Fauriel.

[1828].

Que de fois je vous ai demandé depuis deux ans, chaque printemps ou été, d'aller avec moi une seule fois au bois de Boulogne! Vous m'avez toujours dit que vous n'aviez pas le temps.

Que cela m'aurait fait plaisir si vous aviez été avec moi au Quai aux Fleurs! Vous n'avez jamais eu le temps.

Vous l'avez trouvé bien vite pour aller chez Mme Belgiojoso au Faubourg du Roule. Que voulez-vous que j'en conclue pour peu que j'aie de logique? Vous n'avez point manqué de temps pour aller chez Mme D... jusqu'à ce qu'elle se soit en allée. Lorsque je parle de ces choses, vous vous rejetez toujours sur le passé. Mais citez-moi une seule fois de ma vie où je n'ai pas accepté avec transport, oui, transport, d'être avec vous quand vous me l'avez proposé? Rappelez-vous si, lorsque Cousin vous inspirait de la jalousie, — et c'est le seul temps où vous ayez éprouvé un peu pour moi ce qui m'a fait tant souffrir pour vous, — si j'ai jamais changé à cet égard le moins du monde? J'ai passé une nuit exécrable il y a trois jours à cause de cette Belgiojoso. Je suis déterminée, dussé-je en mourir, à arracher ce que je sens pour vous de mon âme. Cette exécrable affection semble s'être agglomérée avec chaque fibre; eh bien! je déchirerai tout, oui, tout, car vous ne la méritez pas, vous ne me comprenez pas, jamais vous ne me comprendrez. Je voudrais m'écraser comme une misérable que je suis. Pour Dieu, donnez-moi, aidez-moi à avoir le courage de rompre avec vous. J'espère que si je ne vous voyais plus jamais, je serais mieux. Je jure ici par écrit de ne jamais vous demander d'aller nulle part avec moi, de ne pas regarder une fleur, un bois, un ciel avec vous! Quand je me serai fait cette promesse, j'en détournerai ma pensée pour toujours: une espérance de moins est un mécompte d'épargné. Un mécompte, c'est une horreur.

Mary Clarke à Claude Fauriel.

[Paris], lundi, 15 juin 1829.

Cher Dicky,

Je ne comprends pas que j'aie pu vous laisser partir avant nous; certainement, je dormais, quand je ne l'ai pas empêché

à temps. J'étais si horriblement triste hier au soir, que je ne sais comment je l'aurais supporté, s'il n'avait pas été si tard que le sommeil m'a amortie ; et ce matin j'en suis dévorée. Une fois pour toutes, cher Dicky, que cela n'arrive jamais plus, et je m'arrangerai pour revenir cet automne en même temps que vous, pas un jour avant ni après. Je ne puis rien faire, je suis si étonnée que vous ne soyez plus ici ! Notez que je ne vous voyais jamais le matin. Comment cela se fait-il ? Je n'ai qu'à me figurer que vous êtes rue de Verneuil, mais cela m'est impossible.

Il m'est impossible de comprendre que je vous aie laissé partir avant moi. J'ai été dévorée de tristesse, et ce soir tout a éclaté : j'ai pleuré presque aux convulsions, M. Mohl ne savait que dire pour me consoler. Il était bien triste aussi ; enfin, quand je disais que j'étais folle de ne pas vous avoir fait rester, il ne pouvait trouver que : « Mais ce pauvre Fauriel, cela lui fera du bien d'aller à la campagne. » Dieu veuille que cela vous en fasse et que vous ne souffriez pas comme moi ! J'irai demain au cours d'Audouin (1) pour m'ôter de moi-même. Il me semble que je fonds toute en larmes. Bonsoir, cher Dicky, je voudrais mourir au lieu de dormir.

Mary Clarke à Claude Fauriel.

Paris [14 juillet 1829.]

Avez-vous vu le livre nouveau de M. Constant (2) ? Si oui, qui est Julie ? L'auteur y raconte innocemment sa façon de penser sur l'amour : elle est curieuse et sent son misérable d'une lieue. Après avoir dit qu'elle parlait très bien sur l'amour et qu'elle le comprenait avec la finesse d'une femme et la justesse d'un homme, il dit qu'elle comprenait que « ce n'est qu'à l'époque qu'on a nommée leur défaite que les femmes commencent à avoir un but précis, celui de conserver l'amant pour lequel elles ont fait ce qui doit leur sembler un grand sacrifice. Les hommes, au contraire, à cette même époque cessent d'avoir un but ; ce qui en était un pour eux leur devient un lien. Il n'est pas étonnant que deux individus placés dans des rela-

(1) Victor Audouin, professeur d'entomologie (1797-1841).

(2) *Mélanges de littérature et de politique*, 1829. La *Lettre sur Julie*, où se trouve un joli portrait de Mme Talma (née Julie Carreau), est imprimée à la suite de cet ouvrage.

tions aussi inégales arrivent rapidement à ne plus s'entendre, » si l'amour est un jeu d'échecs où, quand une des parties a perdu ses meilleures pièces, elle n'a plus qu'à prolonger son agonie tant qu'elle peut. Si j'étais le bon Dieu, je lui chanterais, à ce Constant, la chanson qu'il chanta à saint Crépin. Je n'en sais que la première ligne dont je vous régalerai cet hiver si vous voulez. Mais, mais, mais, mais, a-t-on jamais ouï pareils blasphèmes? Ainsi, il prend pour l'amour une queue des idées du duc de Richelieu qui s'est embaumée dans son âme de député. Rien n'est plus mauvais que cette idée, parce qu'alors les femmes croient qu'il faut être honnête, et moi je soutiens qu'il n'y a que... Non, il faudrait trop chercher pour dire bien ce que je veux dire, et vous le verrez dans mon livre, car, Dieu merci, je m'en donnerai à gogo de dire ce qui me passe par la tête sur les idées vulgaires, et qui plus est, je vous le dédierai, si vous ne craignez pas pour votre réputation! Seulement, il faut que vous m'enseigniez à bien écrire le français. Ledit livre à M. Constant a la taille mince et fluette (pas physiquement). Il y a de la finesse toujours, mais généralement ses idées finissent en tortillonnant, comme si elles avaient peu de muscles et n'avaient pas la force d'aller à pied. Il y a une réponse aux gens qui trouvent que la Terreur était nécessaire pendant la Révolution qui m'a paru juste et bien, mais il ne l'a pas assez développée. Il n'y a personne d'à présent, il me semble, qui ait plus de noblesse dans ses idées (excepté sur l'amour) et on ne lui rend pas justice.

Claude Fauriel à Mary Clarke.

[Gaesbeck] mercredi, juillet 1829.

Je n'ai point lu le livre de Constant, quoiqu'il soit ici. Mais sans l'avoir lu, je puis bien vous dire qui était Julie. C'était la première femme de Talma le Tragédien, et l'une des femmes de ces derniers temps qui avaient le plus de réputation pour leur sensibilité et leur esprit. Je l'ai beaucoup connue : elle ne m'appelait jamais que le *sauvage*, et je n'avais point d'autre nom dans sa société. Je ne sais ce qu'elle dit, ni ce qu'on lui fait dire de l'amour. Mais elle n'en pouvait guère avoir des idées bien relevées : elle avait débuté, comme danseuse, dans les coulisses de l'Opéra, et puis avait été la maîtresse de plusieurs fats de

bonne compagnie. Du reste, cette pauvre Julie était une aimable personne, meilleure que ses doctrines, même en amour et très capable d'amitié. Elle en avait beaucoup pour B. C., qui aurait tout aussi bien fait, ce me semble, de ne pas rapporter des opinions dont la fausseté égale pour le moins le scandale, et qui après tout n'étaient qu'un jeu d'esprit destiné à mourir dans les causeries où il était né. Du reste, j'attendrai, pour avoir sur toutes ces terribles choses des idées bien arrêtées, d'avoir vu les vôtres dans votre livre. J'aurais seulement désiré, avant que ce livre paraisse, que vous achevassiez une certaine phrase de votre lettre que vous n'avez faite qu'à moitié de peur du reste. Ne pourriez-vous pas me dire ce reste avant que le livre soit fait?

Claude Fauriel à Mary Clarke.

[Gaesbeck], lundi, 15 novembre 1829.

Chère amie, j'ai reçu avant-hier votre lettre de Paris, au moment où je perdais la tête de n'en pas recevoir d'Angleterre. Par un bon motif vous m'avez causé beaucoup d'inquiétude; et ne me doutant pas des raisons de votre silence, je me livrais pour l'expliquer à toutes les conjectures imaginables. Mais vous voilà à Paris! et je vous pardonne d'y être tombée comme d'en l'air, sans me le dire. Il ne s'agit plus maintenant pour moi que d'y retourner, de mon côté; chose à laquelle je ne pensais guère, ni avec plaisir, avant d'avoir reçu votre lettre. Je partirais demain ou serais parti hier, si je n'écoutais que mon désir; mais pour plusieurs raisons, je me décide à rester ici jusqu'à la fin du mois. Ce n'est point pour terminer la partie de travail dont je vous parlais. J'en ai perdu tout espoir, tant la besogne s'est allongée et embrouillée devant moi, quand je m'y suis mis! Mais dans ma mélancolique contrariété, il faut au moins que je l'avance un peu plus pour pouvoir la quitter sans trop d'inconvénient et de souci d'avoir perdu bien des journées de réflexion, de travail et de fatigue. Outre cela, ces dames (1) ne peuvent avoir terminé avant une dizaine ou douzaine de jours des copies qu'elles ont eu la bonté de vouloir faire pour moi; ce qui est un véritable service.

(1) La marquise Constance Arconati et sa sœur.

Mary Clarke à Claude Fauriel.

8 janvier 1830.

Cher ami,

Cela me fait de la peine que vous veniez si peu et que vous alliez si souvent chez Mme Arconati (1). Je l'aime bien, vous le savez, mais je me surprends toujours à examiner ses défauts quand vous y passez plus de temps qu'ici, et certes c'est ce que vous faites, car vous y allez souvent avant dîner et puis encore après. Vous y étiez sans doute hier, vous y étiez mardi, enfin aimez-vous autant être avec elle qu'avec moi, que vous y passez plus de temps? J'ai rongé mes chagrins l'année dernière sur Mme D..., et j'ai eu tort : il eût mieux valu vous en parler de suite. J'ai eu mal à la tête pendant cinq jours, il y a environ trois semaines, parce que vous m'avez fait une peine atroce en me parlant durement et en me disant que je n'aimais pas la poésie... Je suis comme cela et je ne puis m'en corriger. Pouvez-vous vous modifier un peu, ou toute sympathie est-elle disparue entre nous? J'ai brûlé les lettres que je vous ai souvent écrites lorsque vous me faisiez de la peine, je ne me suis pas permis une plainte sur votre retard de revenir à Paris si longtemps après moi, mais croyez-vous pour cela que je n'en aie point souffert et que je l'aie oublié? Tâchez pour l'amour de moi et de vous-même, car après tout vous seriez plus heureux si nous étions plus en confiance ensemble, tâchez d'être plus aimable pour moi et de me voir plus souvent; ou si vous ne le désirez pas, dites-le-moi tout net, pour que je me change pour vous et ne pâtisse pas, car, franchement, je suis tout à fait lasse de m'exhorter à la fierté et au silence et à la patience.

Claude Fauriel à Mary Clarke.

Paris, 12 juillet 1830.

Chère amie, j'attendais, pour vous écrire, la longue lettre que vous m'aviez promise; mais votre maman ne m'a remis hier

(1) La marquise Constance Arconati paraît avoir été, malgré cet accès de jalousie, la confidente la plus intime de Mary Clarke. M. de Mohl nous communique, en effet, une lettre que celle-ci lui écrivit en 1832. C'est, en deux pages, le résumé de cet amour douloureux, qui se heurtait et s'irritait constamment à l'indifférence d'un homme vieilli, gâté par les sympathies féminines, épris de sa tranquillité et un peu valétudinaire.

soir que quelques lignes de vous : il est vrai qu'il y en a une qui vaut mieux à elle seule que la plus longue lettre; celle qui parle de votre prochain retour. Puissiez-vous avoir dit vrai, c'est-à-dire être libre de tenir parole! Je suis contrarié que vous pensiez encore à présent à ce voyage qui aurait pu être si agréable fait à temps et avec une plus belle saison. Si c'est pour moi et dans mon intérêt que vous y songez, je dois vous dire que l'idée de ce voyage est aujourd'hui un souci beaucoup plus qu'un plaisir pour moi. Il me paraît maintenant trop tard pour l'entreprendre : et ce serait faire une folie que de perdre du temps sur les chemins et dans les auberges, quand je vois le peu qui m'en reste pour m'occuper de ce maudit cours auquel je ne puis m'empêcher de penser tous les jours, et où je découvre tous les jours mieux que j'aurai plus de travail que je ne m'y attendais, en m'en tenant à voir la besogne de loin et en gros. J'avais tellement renoncé à la pensée de ce voyage, et l'horrible temps qu'il a fait jusqu'ici m'avait si bien guéri du plaisir d'y songer, que j'ai ébauché et avancé ici ce que je voulais aller faire là-bas. Nul doute que ce ne fût encore la peine d'y aller, sans la terreur où je suis de manquer du temps nécessaire pour les choses plus graves et plus urgentes. Quant à aller à Genève, je ne puis, dans aucun cas, y aller que d'ici; et ce ne sera au plutôt qu'en décembre. Du reste, venez, voyez et décidez. Mais encore une fois, j'ai vraiment trop à faire, pour courir le moindre risque de perdre du temps; et si ce sont des motifs de travail qui me décident, je ne bougerai certainement pas.

Mary Clarke à Claude Fauriel.

Bagnères-de-Luchon [24 août 1831].

Cher ami,

Lorsque je reçus la lettre de M. Mohl, il y a cinq ou six jours, me disant que vous aviez reçu ma lettre, j'eus tant de peine d'apprendre cette nouvelle par un autre que par vous, que mon mal d'estomac m'empoigna toute la nuit; et jusqu'à présent la nuit avait été mon refuge. Si vous m'aviez seulement écrit une demi-page! Enfin, c'est inutile; car je devrais en mourir demain, que vous ne changerez point. Le fâcheux est que je ne puisse m'y accoutumer. J'y ai bien un peu habitué mon caractère et

ma langue, mais mon estomac est ingouvernable; et malheureusement, depuis que j'ai quitté Paris, j'ai pour ainsi dire pris ce mal, je crains, d'une manière invétérée. Les eaux n'y font rien jusqu'à présent. Si j'étais restée en place, je ne l'aurais pas eu, car ce que j'éprouvais à Paris n'était rien, absolument rien. C'est maintenant que je puis en juger; il me faudrait le plus parfait repos, et ma position me le rend impossible, et mes amis ou ma manière de les aimer encore plus. Mais je ne puis regretter d'être venue, car maman n'est plus la même personne : toutes ses douleurs sont parties dès le deuxième bain; mais elle a craché le sang et en a été malade de la poitrine. Depuis, elle les a pris avec plus de précautions, et elle n'en a éprouvé que les avantages. Elle est aussi infiniment plus gaie. En somme, ces eaux sont miraculeuses.

Claude Fauriel à Mary Clarke.

Dieppe, 5 septembre au soir, 1831.

Chère amie, je reçois tout à l'heure seulement votre lettre du 24 août et j'y réponds à l'instant, sans savoir où adresser ma réponse, car il me semble que les calculs de temps que vous avez faits ne sont pas des plus justes. Votre lettre commence par des reproches; c'est chose de fondation avec vous; je n'y réponds pas : je ne veux pas gâter davantage le plaisir que m'a fait votre lettre, dont j'avais grand besoin. Je commençais à être inquiet de vous et de votre maman; et ne sachant pas vos marches, je ne savais où vous écrire. J'étais sur le point d'envoyer un mot pour vous à Mohl, plus à portée de savoir de vos nouvelles et de vos projets. Je suis désolé de ce que vous me dites de vos terribles maux d'estomac : cela me gâte le plaisir de vous savoir dans de beaux pays pleins de choses faites pour vous intéresser. C'est encore bien heureux que vous ayez du plaisir à aller à cheval : il y a une multitude de petites courses que vous pourrez faire de la sorte; mais ces maudites grandes routes? J'ai trop besoin d'espérer que vous serez un peu soulagée d'ici là, pour ne pas l'espérer. Du reste, je partage bien votre contentement de voir que votre maman retire de son voyage le fruit qu'elle en attendait, et que les sacrifices que vous aurez faits pour cela ne seront pas perdus.

VI. — RUPTURE

Mary Clarke à Claude Fauriel.

[1832.]

Je suis dans un tel état depuis que vous avez parlé de ce malheureux voyage, que je ne pouvais supporter les heures. Ce n'est pas que j'aie l'ombre d'envie de vous empêcher de le faire. Mon Dieu, qu'est-ce que les choses?... Convenez pourtant qu'il est bien triste, après avoir sacrifié toutes ses plus belles années à une seule idée, un seul espoir, après avoir cru s'être bâti un port pour celles de sa vieillesse, de voir tout détruit dans une heure de temps! Figurez-vous qu'un incendie consume tout ce que vous avez amassé de matériaux : votre vie reste un blanc. Vous me dites que c'est de ma faute, que c'est mon caractère, je le veux croire : hélas! je suis si accablée, si écrasée que je n'ai pas l'énergie de me défendre. Mais quelle consolation est-ce? Quelque mauvais qu'il [mon caractère] vous ait paru, je l'ai pourtant bien gouverné pour l'amour de vous. Malheureusement, vous ne m'en savez aucun gré : car lorsque j'ai gardé le silence vous n'avez pas su ce que j'ai souffert. Pendant votre liaison avec Mme D..., que de jours j'ai su me taire, comparé au nombre de ceux où j'ai parlé! Mais je veux croire que vous avez raison. Mon Dieu, je vous admire, je vous admire tant, je vous trouve si aimable, qu'il ne m'est pas difficile de croire que c'est moi qui ai tort! Mais pourquoi, hélas! pourquoi ne me l'avoir pas dit il y a longtemps, pourquoi laisser cette affection s'entortiller autour de chaque fibre de mon pauvre être que je ne puis l'arracher d'un côté sans trouver qu'elle tient si ferme de l'autre, que sans tout déraciner comme une pauvre plante je ne puis m'en défaire!

Comment avez-vous pu, vous qui êtes bon, vous résoudre à me dire que tout était fini? Comment avez-vous pu m'éteindre ainsi? Pourquoi ne m'avez-vous pas trompée? Vous avez cru que je ne souffrirais pas autant, je le crois. Mais comment votre bon sens ne vous avait-il pas dit combien je devais vous aimer, puisque, malgré l'impétuosité de mon caractère, j'avais attendu dix ans, espérant que mes espérances et ma patience seraient enfin récompensées? Croyez-vous, cher ami, que je n'aie pas eu tous les désirs, toutes les affections naturelles à mon sexe? ce

besoin d'affection de famille qui est un instinct qui m'a dévorée? n'avais-je pas tout gouverné pour vous? J'avais pris une petite fille pendant quelque temps pour tâcher de les assouvir, cela ne vous a-t-il rien révélé? Et parce que ma fierté et ma délicatesse ont enchaîné ma langue, croyez-vous que ce silence n'ait point doublé mes souffrances? J'aurais été trop heureuse de donner des leçons d'anglais toute la journée pour être sûre de passer le reste de mes heures avec vous, ma main dans la vôtre, sans ces cruelles séparations. Et parce que mon insupportable orgueil m'a fermé la bouche, croyez-vous que j'en aie moins souffert, et comprenez-vous à présent à quel excès je dois souffrir, à quel excès la tête doit être perdue, pour que je vous dise ce que tout cela ne pouvait m'arracher? Et vous avez pu croire que tant d'amour pouvait être éteint par quelques mois de souffrances? Je vous l'ai dit pour vous tromper, parce que j'ai cru que l'idée de me perdre réveillerait en vous quelques regrets, et que je leur devrais quelques doux momens; et je ne m'étais pas trompée, car pendant une heure vous m'avez caressée comme autrefois. Vous avez cru que cela m'était indifférent, et je vous ai caché les transports que j'en éprouvais. Vous n'avez jamais compris que c'est toujours lorsque je vous aimais le plus que je me suis le plus enveloppée dans le silence de la cachotterie, parce que la passion intense qui m'a consumée ne pouvait trouver ni paroles ni signes, et qu'elle était pleine de honte.

Quand Cousin était auprès de moi, qu'il ne pouvait souffrir que je le quitte même pour aller chercher quelque chose qu'il me demandait, quand il m'exprimait tout ce que j'avais senti pour vous, eh bien! je pensais à vous, je me disais : Ah! s'il m'avait aimée comme cela! Et je finis par être éblouie par ce qui me paraissait enfin de la passion. Je n'ai jamais cru que vous m'aimiez que deux ou trois fois dans ma vie, mais alors, quand j'en doutais, j'étais superbe et je me révoltais, et voilà la source de ce caractère. Mais c'est vrai, oui, j'ai un mauvais caractère, mais je n'en suis que plus à plaindre. Je vous jure que j'ai fait tout au monde pour le dompter, que je le fais chaque jour, mais je suis consumée de douleur, et après avoir combattu des heures et des jours et des nuits, je succombe. D'ailleurs, je ne suis pas une créature forte, et Dieu m'a trop demandé. Si je vous avais épousé, il y a huit ans, et si vous eussiez cessé de m'aimer comme il est probable, car c'est le temps qui a usé ce

sentiment, j'aurais au moins le souvenir d'avoir été complètement heureuse pendant quelque temps. J'aurais peut-être une créature qui vous ressemblerait et que je pourrais tuer de caresses. C'est horrible à moi d'être vicieuse au point de regretter la dignité qui autrefois m'a fait tout taire ; mais rien n'est vicieux comme le désespoir, vous me l'avez dit. Que m'importe à présent votre estime ou la mienne, que m'importe toute chose d'ailleurs ! Je ne vaux pas grand'chose ; je suis irritable, violente, toujours mécontente ; je me révolte contre les décrets de Dieu, contre ce que j'ai mérité, car c'est pour me venger que je me suis jetée dans Cousin. Je suis vindicatrice comme Satan. Qu'importe, à présent, que je dise tout ? Qu'ai-je à perdre ? Ma vie est un supplice, et si j'avais quelque énergie, je m'en délivrerais. J'ai pensé mainte fois à aller attraper la peste en Égypte ou quelque part. Ma famille n'aura pas la douleur de croire que je me suis tuée. Grand Dieu, si j'avais eu le suprême bonheur d'avoir un enfant, qui eût votre figure, vos regards d'autrefois, qu'aurais-je pu demander ? Et la bonne Providence qui a donné cette ressource à mon malheureux sexe pour assouvir sans honte toutes les tendresses qui le consument, elle me l'a refusée ; ou moi-même je me la suis refusée.

Si j'avais tout dit, peut-être que, lorsque vous m'aimiez un peu, vous auriez consenti à m'épouser. Mais j'avais été adorée ; on m'avait parlé de mariage comme de la plus haute faveur que je pusse accorder, et vous jamais ne m'en avez ouvert la bouche que lorsque j'avais la bassesse d'en parler la première ; et chaque fois que cela m'est arrivé, mon cœur se soulevait, se tordait dans ma poitrine, de douleur et de honte, et jamais vous ne vous êtes mis à ma place. Vous vous êtes fait l'arbitre de ma destinée, vous vouliez que je me consume d'amour et que je n'aie pas une volonté, pas un mot. Vous vouliez m'épouser (peut-être), si et quand cela vous conviendrait. Je dis (peut-être) parce que Mme Arconati m'a donné des doutes là-dessus. Et si après que ma jeunesse serait passée vous trouviez que mon caractère ne vous convenait pas, vous vous félicitez de ne pas l'avoir fait. Vous m'avez surpris des caresses que je n'aurais pas dû donner, mais je les donnais sur la foi des traités, car quoique vous ne me disiez rien, je croyais que de les demander était une promesse de vous, et que vous aviez trop d'honneur pour ne pas les regarder comme des liens plus forts que les parchemins et

les promesses. Et encore à présent, quand je vous considère, que je regarde toute la délicatesse, toute l'élévation de votre caractère, je ne comprends pas votre conduite envers moi. Je me dis : Mais il faut que je n'aie jamais été comprise ou que j'aie [commis] des fautes dont je n'ai pas la conscience, tant je trouve que vous valez mieux que vous n'avez agi. Hélas! vous me plaisez tant que j'en perds la tête. Malgré tout ce que je souffre, je suis encore remplie d'un bonheur mélancolique quand je suis à côté de vous, le soir, et quand par instant je m'abandonne à l'illusion, vous vous éloignez de moi si froidement, comme si vous craigniez que dans un si complet naufrage je ne sauve quelques débris. Je crois que vous êtes bon et que vous ne savez pas le prix que j'attache à chaque quart d'heure de vous, à chaque parole douce qui est pour moi une perle que je conserve, que je regarde, que je retourne pendant mes heures de solitude.

Si encore je pouvais trouver mon malheur juste! Mais il me semble que je ne le méritais point. Je n'avais demandé qu'une grande affection et des liens que tout le monde a, qui sont les plus communs du monde. La pauvreté m'était égale. Je ne demandais point la renommée pour ce que j'aimais. Je me contentais de savoir que personne ne la méritait autant, et vous ne m'avez jamais su gré de cette entière absence du mélange de toute petite passion dans celle que j'avais pour vous. Je vous ai entendu approuver ces amours vulgaires qui aiment pour les louanges que l'objet reçoit du public. Et croyez-vous que moi aussi je ne serais pas sensible à cela? Croyez-vous que c'est par apathie ou insensibilité à la renommée que je n'en avais pas besoin pour vous, ou que je n'apprécie pas la distinction pour ce que j'aime? Hélas! je ne suis pas au-dessus de toutes ces misères; mais je vous aimais tant, que je n'en avais pas besoin pour vous. Et quand, lorsque vous êtes resté si longtemps en Italie que j'ai été si profondément blessée et que je me suis cramponnée à la passion que me témoignait Cousin, je m'y excitais par sa gloire que je m'exagérais peut-être. Si encore dans cette absence de tout espoir, ce vide de ma vie présente, je vous voyais quelquefois seule, si je pouvais me plaindre, si je pouvais sangloter sur votre sein! Mais vous n'avez jamais l'idée de tâcher de me donner du courage, de me plaindre... Il faut que seule, sans appui, je combatte sans cesse avec moi-même contre l'irritation, le découragement, les souvenirs et l'inac-

poir; il faut que je prenne l'air gai, quand j'ai la mort dans l'âme, pour ne pas trop vous ennuyer; il faut que je ne vous demande rien, rien pour ne pas recevoir une réponse sèche; il faut qu'après avoir été la confidente de toutes vos actions, je ne vous demande pas une question sur ce que vous faites, sur où vous allez, questions que mes amis les plus ordinaires regardent comme des marques d'intérêt; il faut qu'avec l'imagination la plus active à me tourmenter, je ne cherche jamais à la calmer en voyant les faits tels qu'ils sont; que, remplie d'amertume et de désappointement, j'aie l'humeur égale comme si j'étais heureuse, et peut-être que, si j'en viens à bout, vous trouverez cela tout simple et ne m'en saurez pas plus de gré.

Au moins, pensez que je ne vous ai pas aimé d'un amour ordinaire! Pensez que si j'ai un caractère qui ne vous plaît plus, c'est avec ce caractère que je vous aimé, et que si j'avais été calme et calculatrice, j'aurais peut-être conservé votre affection; mais j'aurais peut-être aussi [eu] le bon sens de ne pas m'être attachée avec si peu d'assurance pour l'avenir, que si je ne vous avais pas aimé si passionnément, j'aurais été moins portée à la vengeance. Vous rappellerez-vous du temps où vous me disiez: Chère petite, vous donneriez de l'âme à ce marbre (1).

Journal de Mary Clarke.

Jeudi, 26 janvier.

Mardi M. Fauriel est venu dîner ici; il est arrivé avant l'heure. Nous causions tranquillement, j'appuie mon coude sur son genou et mon visage près du sien. Il se lève et va regarder la carte de l'Europe. Je ne sais alors quel courage tranquille me saisit, je lui dis : « Vous me quittez ainsi, et depuis mon retour vous m'avez repoussée chaque fois. Vous avez dû vous apercevoir que depuis peu j'ai changé de manière avec vous; eh bien! à présent, je vous dis adieu et jamais cela ne m'arrivera plus! » En ce moment, il fallut aller dîner. Nous revînmes ici. J'étais inspirée comme malgré moi du courage qui m'a toujours manqué; je priai maman de rester en rentrant ici. Je lui redis les mêmes choses. Je lui demandai s'il était changé. Il me dit,

(1) Aucune des lettres de Fauriel que nous avons eues sous les yeux ne répond à ces émouvantes pages. L'explication s'en trouve dans les fragmens suivans du *Journal*.

d'un air que je ne saurais décrire, qu'il l'était, qu'il ne m'aimait plus comme autrefois, qu'il m'aimait beaucoup, bien tendrement, peut-être mieux. Je sentis un élancement sourd parcourir mes veines, et puis mon sang sembla s'arrêter. Mon étonnement fut si grand que je ne pus croire mes oreilles; je lui fis répéter. Je ne sais plus tout ce que nous nous dîmes. J'étais inondée de larmes. Il était profondément agité. Enfin, la même inspiration que je ne puis expliquer, qui m'avait fait commencer cet éclaircissement, me fit continuer, et à travers les pleurs et mille autres paroles, je lui demandai s'il me regardait comme libre? « Oui, » dit-il sans hésiter. Je demandai s'il ne regardait pas sa destinée comme liée à la mienne. A force de questions, je découvris qu'il y avait longtemps, longtemps, qu'il y avait renoncé et n'y pensait plus. Il est impossible d'exprimer le désespoir qui s'empara de moi. Je me recueillis pourtant et lui dis que jamais je n'avais su cela. Il me dit que je l'étonnais beaucoup, qu'il était loin de s'en douter, qu'il m'avait déjà dit une chose qu'il me répéterait encore, c'est que le trait qui était entré dans son cœur il y a cinq ans (1), n'en était jamais sorti, s'y était pourri, avait tout détruit. Je lui dis qu'il valait mieux que je susse la vérité dont certes je ne me doutais pas, que je m'étais toujours crue liée à lui, que j'avais été bien aise. Je lui demandai trois fois s'il ne le voulait pas; il me dit que non, qu'il lui serait impossible de me rendre heureuse, que ma susceptibilité était effrayante, que c'était peut-être beau, mais qu'il en avait peur. Je lui dis avec une sorte de calme que j'arrangerais ma destinée désormais différemment, que j'avais été dévouée à lui pendant huit ans, qu'il avait été le but de toutes mes actions, qu'il était bien difficile de changer, mais qu'il le fallait. Il jeta sa tête sur mes genoux, joignit ses mains, éclata en pleurs, me supplia de ne point le séparer de cette destinée. Je lui répétai : « Mais vous n'en voulez pas; en voulez-vous? — Non, je ne le puis. » Quel étrange égoïsme! J'avoue que mon âme était abreuvée d'amertume. Un peu avant ou je ne sais quand, il avait eu un seul moment de retour et dit qu'il était si esclave de son travail que peut-être s'il avait pu me voir davantage.... Mais cet éclair disparut et la même âpreté continua. Trois choses surtout étaient claires d'après ses discours : c'est qu'il ne pensait nullement à nos

(1) Sa jalousie de Cousin.

anciens engagemens, qu'il tombait d'étonnement en apprenant que j'y croyais, qu'il avait sans doute eu tort de me laisser dans l'erreur, mais qu'il me croyait dans de tout autres dispositions, et qu'il n'avait aucune envie de les renouer; 2° que ce repoussement que j'avais toujours pris pour accidentel, pour passager, pour que sais-je, était une détermination longue de témoigner sans le dire un changement dans ses sentimens. Il ne me dit pas : « Je ne suis plus amoureux de vous, » mais c'était cela; 3° que mon extrême susceptibilité et nos caractères en étaient la cause seconde, quoique Cousin fût la première. Après bien de l'agitation, je tombai dans un silence sombre. Il eut déjà quelque tendresse. Il me baisa la main avec une espèce de religion, il se jeta à mes genoux pour me dire combien il désirait mon bonheur; mais je sentais comme un fer rouge dans ma poitrine. Après toute cette agitation, nous restâmes dans un silence sombre pendant quelque temps, et puis il s'en fut, disant qu'il ne viendrait pas demain. Je dis « non, » car je ne désirais plus le voir. Peu de temps après, M. Mohl vint me demander ce que j'avais. Je me sentais si malheureuse que je m'appuyai sur lui. Je ne voulais pas lui faire un mensonge. Je dis que M. Fauriel m'avait fait de la peine. Chose étrange, il se contenta de cette réponse, parut respecter mon secret, me serra contre son cœur, contre ses lèvres avec le sentiment que j'aurais voulu dans Fauriel. Je me laissai faire comme une bûche, j'étais remplie de tendresse et de reconnaissance. Je souffrais un peu moins, mais je ne répondais à rien.

1er février.

Je souffre beaucoup, je fais des projets sans cesse : tantôt je veux m'enfuir, tantôt je ne veux plus le voir. Je suis certaine d'une chose, c'est que si je pouvais le voir tous les jours cinq ou six heures, je serais beaucoup mieux. C'est une douceur qu'il avait dans sa douleur pour Cousin. Je voudrais lui écrire, mais je ne veux pas, à quoi bon? Je voudrais lui demander pourquoi, lorsqu'il m'a vue si agitée avant de partir cet été, il ne m'a pas dit la vérité; s'il voyait une pauvre mère serrer son enfaut mort dans ses bras pendant trois ans, toujours dans l'illusion qu'il va se réveiller, il aurait l'inhumanité de lui dire qu'il est mort et de l'en arracher : pourquoi m'avoir laissée prodiguer la passion à ce qui était mort? Je l'ai vu hier; j'ai perdu toute ca-

pacité de faire des efforts pour être aimable; je n'ai envie que de faire des reproches, je n'y cède pas, et je reste muette. Je lui ai dit en s'en allant : « Je ne vous verrai donc pas demain. » Il m'a dit : « Peut-être que si, mon Dieu ! » Si je pouvais le voir une heure seule, eh bien ! je fondrais en larmes et je ne dirais rien de tout ce qui me tourmente, car j'oublie tout lorsque je l'ai revu. Le lendemain de ce malheureux mardi qui a tout éclairci, il était tout autre. Je lui ai fait l'histoire de la cause de ma conduite, je lui ai rappelé les différentes preuves de tendresse que je lui ai données. Il m'a dit qu'il voudrait bien me revenir, qu'il s'était senti trop content de retourner à moi après Mme D..., et puis cela s'est en allé comme un songe. Il m'a dit qu'il ne pouvait se passer de moi; pourtant s'il était allé à Genève comme il s'y était décidé, il s'en serait bien passé. Je voudrais lui demander ce qu'il pensait de cela. Il m'a dit que la vie qu'il menait était si pénible, qu'il pouvait tout juste la supporter. Il m'a suppliée de ne pas l'agiter et de ne pas lui ôter le courage qui lui reste. C'est peut-être vrai, et quand je le vois si changé, je n'ai plus le courage de lui parler de mes peines. Il m'a dit de lui demander tout ce qui était dans son pouvoir, qu'il était prêt à le faire. Je lui répondis, et j'étais fondue en larmes, que je ne pouvais lui demander rien, qu'être aimée était la seule chose que je pouvais désirer. Cela ne dépendait pas de lui. Je lui ai rappelé que j'aimai une seule fois dans ma vie, que du temps de Cousin je n'avais cessé d'avoir ce besoin inextingible de le voir. Il m'a dit qu'il avait toujours besoin de me voir aussi ; oui, mais en moi c'est comme un charbon ardent. Mon Dieu ! si je pouvais prendre patience, peut-être qu'il me reviendrait. Il le souhaite lui-même, et quelquefois je pense que c'est cela surtout qui me montre l'impossibilité. L'attrait est passé, et cela date de loin. Il m'a dit que déjà avant Mme D... c'était presque passé, que Mme C... et les injures que je lui ai dites à son sujet lui avaient fait un grand mal, et moi je me rappelle son manque de sympathie avec moi dans cette malheureuse affaire. Eh ! mon Dieu ! quand il m'aimait de son mieux, il ne me satisfaisait jamais entièrement ou très rarement. Je me rappelle qu'à Milan, où il croit qu'il m'aimait, je fus si frappée de la chaleur d'une lettre de miss B... ! Je me disais : Mon Dieu ! voilà donc un peu d'ardeur, quel soulagement comparé à ce froid qui m'entoure et me glace ! Nous n'étions pas faits l'un pour l'autre ; sa manière d'être

me faisait mourir de faim. Si je pouvais oublier que je l'ai jamais connu, si je pouvais, cela vaudrait mieux, et ces dix ans de sacrifice et d'attente et ces derniers jours de ma jeunesse perdus sans retour, sans fruit, irrévocablement, n'en seront pas moins perdus, et le reste de ma vie n'est plus rien, ne peut plus être rien. Si je m'étais mariée, comme j'eusse fait sans cette insigne folie, je serais au moins en paix et entourée d'une famille qui aurait embelli le reste de ma vie. A qui dois-je la sécheresse et l'abandon de ce qui m'attend? Si je pouvais mourir demain, si j'étais sûre de mourir l'année prochaine, que m'importerait? S'il avait agi en Italie comme il le devait, jamais Cousin n'aurait empoisonné notre affection. Je ne le lui ai pas dit assez, mais avant de mourir je veux le lui bien imprimer dans la tête, je veux lui répéter les paroles que j'ai dites à Cousin. S'il me supplie de les lui épargner, je lui dirai : « Pourquoi ? puisque vous ne m'aimez plus, que vous importe ce que j'ai dit à Cousin? » L'autre jour, quand je lui racontais que Cousin avait bien plus de torts envers lui qu'il ne pensait, il m'a prié de ne pas lui en parler. Pourquoi n'ai-je pas demandé pourquoi? Je veux le savoir. Si je pouvais me reprendre à la peinture, si je pouvais me plaire à quoi que ce soit ! Mais je tombe dans un abîme de découragement, j'ai le sentiment de mon incapacité pour quoi que ce soit, je lis sans savoir ce que je lis, et je me sens si faible qu'avant midi ou une heure, mes forces pour la journée sont épuisées et je n'ai plus envie que de me coucher ou que quelque créature humaine vienne m'arracher de mes pensées, et quand elle vient, elle me fatigue, quelle qu'elle soit. Quelle existence, et pourquoi n'ai-je pas l'énergie de m'en défaire ?

15 février.

J'ai eu une heure de bien-être en dessinant. L'art doit être un univers pour ceux qui en sont maîtres, et ma fièvre m'a repris en pensant à tout ce que j'ai fait depuis si longtemps. Il me semble que c'est une noire ingratitude. J'ai vu Mohl et il m'a fait du bien. Il avait dîné chez moi, et comme toujours il m'a rapporté une comédie. Ce soir, j'ai éprouvé un cruel déchirement en entendant un oiseau chanter. C'est tout à fait printanier, j'aurais voulu lui dire : « Oh ! trompez-moi au moins un jour, pour que le chant de cet oiseau soit un délice au lieu d'un poignard ! » Je ne sais si je pourrai supporter le printemps. Il est

venu vendredi dernier à ma prière instante. Il m'a dit : « Laissez-moi venir de mon propre mouvement. » Je lui ai dit qu'il ne viendrait jamais. Il m'a dit : « Si, si. » Il est venu le lendemain pour me dire qu'il allait au spectacle ; il n'est pas venu depuis. Hélas ! je le savais bien, lui reprocherai-je (1)?...

VII. — APAISEMENT. — AMITIÉ

Mary Clarke à Claude Fauriel.

[Été 1832 ?]

Cher ami, je pense que vous devez avoir reçu au moins ma dernière lettre. Ayant écrit à M. Mohl de vous dire de la demander, je suis très tourmentée de ne rien recevoir de vous. Il y a cinq semaines que j'ai écrit ma première, quand je pouvais à peine tenir une plume, et je n'ai pas passé un jour sans alternatives d'espérances et de craintes. J'ai passé et repassé dans ma tête tout ce que j'ai écrit dans ces lettres, tantôt pensant que je vous avais peut-être offensé, tantôt que vous ne les aviez pas reçues. Si j'ai dit quelque chose dans aucune d'elles, ou dans toutes, qui vous ait offensé ou blessé, je vous supplie, cher ami, de me pardonner et de m'écrire. Je vous assure que j'aimerais mieux mourir que de vous faire de la peine ; je serais mieux sans cette inquiétude. Je pense avec douceur à bien des choses que vous m'avez dites avant mon départ. Pardonnez si je ne les ai pas

(1) On est tenté de croire que Fauriel cherchait depuis longtemps une occasion de rompre avec miss Clarke : comme on a pu le voir, une scène un peu plus violente que celles dont son orageuse amie était coutumière, vint lui en fournir le prétexte. Ce fut sans doute pour justifier sa décision qu'il invoqua, non sans une certaine hypocrisie, l'ancienne affaire Cousin, dont il semblait pourtant qu'il eût depuis longtemps pris son parti. Miss Clarke, qui se croyait pardonnée, fut alors plus que jamais pénétrée du sentiment des torts qu'elle avait eus envers lui, et qu'elle rappelait parfois avec une si touchante maladresse. Cette espèce de remords devait la poursuivre jusqu'à la mort de Fauriel. — A la suite de leur douloureuse explication, elle ne fut plus pour lui qu'une amie ; mais quelle amie frémissante, toujours prête à souffrir, malheureuse surtout de ces longs silences où il se réfugiait avec la plus cruelle indifférence ! — Pendant ces pénibles années, Jules Mohl lui prêtait le réconfort de son tranquille et inébranlable dévouement. Il souhaitait de l'épouser : elle résista, par fidélité à l'amour éteint, gardant cette dernière illusion qu'en acceptant la main de cet excellent ami, elle affligerait Fauriel. Cependant, sa correspondance avec celui-ci se relâchait : les lettres postérieures à 1832 se bornent à relater des impressions de voyage ou de vie. Elles deviennent de plus en plus rares, et leur intérêt va diminuant sans cesse. C'est Mary Clarke qui fait tous les frais de ce reste d'amitié, parce qu'elle garde un reste d'amour.

appréciées comme je le devais, mais j'avais pendant quatre mois comme un tison qui me brûlait la poitrine, et cette intense douleur absorbait toutes mes facultés. C'est ce que je vous aurais exprimé dans ma première lettre, si je n'avais été trop fatiguée en l'écrivant.

Vous n'avez jamais passé tout un été sans m'écrire. Dois-je conclure que vous m'en voulez mortellement? Dites-moi au moins ce que vous voulez que je fasse ou que j'en pense. J'ai trouvé un grand soulagement à vous traduire, et quoique j'aie parfois une mélancolie extrême, elle est douce et heureuse, comparée à ce que je sentais avant ma maladie ; mais depuis trois ou quatre jours, l'attente d'une lettre de vous m'empêche de rien faire avec attention, et la nuit je rêve que j'ai une lettre et je me réveille toujours au moment de l'ouvrir. Je vous prie, cher ami, de penser avec un peu d'attendrissement à moi. Je vous assure que je n'ai jamais manqué de pitié pour aucune créature vivante. J'accepte tout ce que j'ai souffert en expiation de mes torts envers vous ; ne voulez-vous pas l'accepter aussi?

MARY CLARKE.

Mary Clarke à Claude Fauriel.

Cold Overton, 1er septembre 1832.

Cher ami,

Je vous ai écrit deux lettres depuis que j'ai pu écrire, mais je crains que vous ne les ayez pas reçues, car je les ai adressées à votre rue de Verneuil, et il me semble, — je suis sûre que vous m'eussiez répondu ! M. Mohl a dû vous dire que j'avais eu une fièvre cérébrale. J'ai été pendant deux jours abandonnée du médecin, à ce qu'on m'a dit, car j'étais tantôt en délire, tantôt privée de sentiment. J'avais éprouvé des symptômes à Paris, dans mes longues insomnies, que je ne comprenais pas et qui en étaient les signes précurseurs, je crois. Je crois que l'effort que j'ai fait pour ne pas vous dire adieu m'a aussi fait grand mal, mais je ne puis le regretter ; je n'aurais pas eu la force de résister à dire et à demander des choses que je ne veux point dire. L'idée que vous passeriez l'été avec Mme D... m'était insupportable. Depuis que j'ai été si près de mourir, j'ai pensé qu'il valait mieux que ce fût ainsi. Si vous m'aimiez comme autrefois, vous auriez

trop souffert. D'ailleurs, ma vie est bien précaire, et vous n'avez ni parens ni personne. J'espère que je me suis fait une raison là-dessus. Je vous prie en grâce de brûler de suite la lettre que je vous ai écrite en partant. M. Mohl m'a dit que vous étiez à Passy. C'est pour cela que vous n'avez pas reçu mes lettres, sans doute ; il m'aurait fait bien plaisir de recevoir des lettres de vous. Malgré cela, il me semble qu'ayant été si mal, vous auriez bien pu m'écrire sans en avoir de moi. Je ne vous fais point de reproches, cher ami, de ne point l'avoir fait, je m'en afflige. Il me dit que vous travaillez beaucoup, et je tâche de me consoler en pensant à cela. Que ferais-je sans lui !...

Mary Clarke à Claude Fauriel.

Je suis bien affligée, cher ami, de ne pas avoir un seul mot de vous. Je ne sais si mes lettres ne vous sont pas parvenues, ou si je vous ai offensé par quelque chose dans ces lettres. Croyez bien que c'est involontaire, et pardonnez-le-moi. J'étais très fatiguée en écrivant la première, car je voulais vous dire, mais je n'ai pas pu, que j'accepte tout ce que j'ai souffert comme juste et mérité par mes anciens torts. J'aurais dû mieux vous comprendre et croire en vous, mais j'avais été gâtée, et mon impétuosité naturelle est sans bornes. Depuis ma maladie, j'ai trouvé une extrême douceur en pensant à des choses que vous m'avez dites cet hiver. Pardonnez-moi d'avoir été si peu reconnaissante alors : j'ai eu pendant ces quatre mois comme un fer chaud dans la poitrine. C'était sans répit : tout moi était absorbé. Pensez combien la douleur rend égoïste, et injuste, que nous sommes de pauvres créatures bien faibles, et moi surtout. M. Mohl m'a écrit que vous aviez été inquiet de moi pendant ma maladie. Je vous en remercie, cher ami, du fond de mon âme. Je voudrais avoir au moins quelques mots de vous. Je voudrais savoir si vous êtes heureux et si vous me pardonnez. Il m'a dit que vous espériez avoir fini pour l'hiver et publier une partie de votre livre. J'ai traduit trois de vos leçons et j'en ai lu deux à miss Watts qui en a été ravie malgré ma traduction : je craignais qu'elle ne fût inintelligible. Cela fait que je pourrai peut-être traduire votre livre. Que puis-je faire pour vous faire plaisir ? Dites-le-moi ! Y a-t-il quelque chose dans le monde dont je sois capable qui puisse expier mes torts en-

vers vous, et puis-je encore être la moindre chose pour vous?

Oh! cher ami, je sens maintenant combien je vous aime, car, ayant, dans l'état de folie et de souffrance où j'étais alors, renoncé à vous, à présent tout ce que vous êtes, tout ce que vous valez me revient, et je me résigne plutôt à n'être pas aimée de vous, pourvu que je vous revoie et vous sois au moins quelque chose. Votre silence me fait craindre que vous ne me répondiez pas; mais si je pouvais avoir quelque signe pour savoir que vous me pardonnez, que ce que je vous dis ici ne vous est pas indifférent, je me résignerais à n'avoir rien autre chose. Envoyez-moi une feuille de papier blanc, je vous en prie, je saurai par là que vous aurez reçu cette lettre et que vous l'agréez. Si je ne la reçois pas, que puis-je penser?

MARY.

Le 17 septembre 1832.

Claude Fauriel à Mary Clarke.

Paris, 25 septembre 1832.

Chère amie, je crois avoir reçu toutes les lettres que vous m'avez écrites; et si je n'y ai pas répondu plus tôt, c'est un tort que je me suis donné, et que je vous prie de me pardonner. J'aurais cependant bien des choses à dire pour mon excuse; mais c'est précisément pour avoir tant de choses à dire, que je n'ai rien dit, reculant toujours devant une lettre qui devait être un volume (1). Aujourd'hui, je prends un parti plus simple : je finis par où j'aurais dû commencer; et à compte de tant de choses que je ne puis écrire, je vous écris du moins quelques mots qui seront plus manifestes sur le papier que dans ma pensée. Je ne reviendrai pas sur l'horrible inquiétude que m'a donnée votre maladie : Mohl a pu vous en dire quelque chose; mais il n'a pu

(1) C'est là l'excuse que Fauriel invoque le plus souvent pour se faire pardonner ses longs silences. A peine si les termes varient. Il est piquant de le voir se répéter de la sorte. Le 17 septembre 1830, il écrira encore :

« Chère amie, voilà plus de trois longues semaines que j'espère et cherche le temps de vous écrire une immense lettre; mais au lieu de venir, ce temps a l'air de m'échapper toujours plus vite, toujours plus perfidement, et de rendre de jour en jour plus lourd pour moi le joug de mes occupations. Je vois à la fin que si je voulais attendre le moment de vous écrire la moitié seulement de ce que j'aurais à vous dire, je ne vous écrirais pas du tout; et je trouve cependant qu'il est moins triste de ne dire que peu de chose au lieu de beaucoup que de ne rien dire du tout.

vous en dire que la moindre partie. Plus près de vous, j'aurais certainement été moins troublé, uniquement préoccupé, comme je l'aurais été, de faire quelque chose pour vous soulager. Je ne vous dirai rien non plus de la manière dont j'ai, et dont nous avons tous passé cet horrible été; c'est assez du souvenir de cet état d'angoisse perpétuelle, pour renouveler mes serremens de cœur, et mes découragemens. Chezy (1) et Salfi (2) sont les deux derniers que j'ai eu à regretter, et ceux que j'ai regrettés le plus, ayant avec chacun d'eux des sympathies diverses, mais presque également chères. C'était à l'enterrement de Thurot (3) que j'avais vu Chezy pour la dernière fois: il avait été fort tendre pour moi; et à travers toute la mélancolie du moment, il m'avait parlé avec vivacité de ses études et de ses projets. Trois semaines après, il n'était plus. Je ne puis oublier le zèle et le plaisir avec lesquels il me donna les premières leçons de sanscrit: c'est une parenté qui a ses devoirs et son intimité tout comme une autre; je la respecterai toute ma vie.

Vous pensez bien qu'au milieu de si tristes impressions, je n'ai pas travaillé comme je me l'étais promis, et comme je l'aurais fait dans toute autre circonstance; et c'est moins encore d'avoir peu fait que d'avoir mal fait que je me trouve à plaindre. En repensant beaucoup à mon grand travail, il m'est venu l'idée d'en modifier en quelque chose la publication, et d'en donner la fin à part de tout le reste; c'est sans doute ce dont Mohl vous a parlé: il approuve le projet; et je crois que j'y tiendrai. Tout cela n'est pas de grande importance: nous verrons. Vous êtes bien patiente de me traduire; mais puisque vous avez cette patience, j'en suis tout fier: il me semble que vous devez me comprendre mieux qu'un autre, et que vous me feriez mieux comprendre. Je suis encore à Passy; et j'y suis jusqu'au commencement de novembre. J'y travaille un peu plus qu'ici, sans y travailler beaucoup; car je n'ai point encore la tête bien remise de cet été. Je viens souvent à Paris: cela me fait perdre quelques quarts d'heure: mais c'est pour moi la manière la plus agréable et la plus commode de faire un peu d'exercice. Je trouve Mohl au bout de

(1) A.-L. de Chézy (1773-1832), professeur de sanscrit au Collège de France.

(2) F. Salfi (1759-1832), auteur de divers ouvrages en italien (sa langue maternelle) et en français.

(3) J.-F. Thurot (1768-1832), professeur de grec au Collège de France. — Il y avait à ce moment-là une épidémie de choléra.

mes courses ; il est rare que nous ne dînions pas ensemble ; et cette habitude m'est devenue chère. Je ne vous parle pas d'un certain projet dont il a été jeté trois ou quatre paroles en l'air, et qui m'aurait transporté de la Sorbonne à la Bibliothèque. Il n'est plus question aujourd'hui de tous les beaux changemens qui devaient avoir lieu à cette dernière, de sorte que je n'ai plus d'occasion de perdre encore trois paroles, qui sont tout ce que je pourrais dire et répéter et qui ne serviraient à rien. Je ne vous donne point de nouvelles de Paris, puisque Mohl vous écrit ; je suis sûr qu'il vous tient au courant de tout ce qui en vaut la peine.

Adieu, chère amie, je vous écris à la hâte ces paroles, le cœur plein de mille tendresses qui ne s'écrivent pas. Soignez-vous, ménagez-vous, je vous en serai reconnaissant. Je ne sais rien de vos projets de retour : mais je suppose que ce sera vers la fin d'octobre. Il me semble que je n'ai jamais plus désiré votre retour ; et je jouis de la certitude où je suis d'en être heureux. Je vous envoie une masse de complimens et de tendresses pour Cold Overton : distribuez-les comme bon vous semblera : je voudrais cependant que Selina (1) eût la meilleure part. Adieu, encore une fois ; si je ne vous écris pas, croyez que je n'en pense pas moins à vous ; je vous prie de le croire. Adieu, chère amie.

Mary Clarke à Claude Fauriel.

Cold Overton, 2 octobre 1832.

Lorsque j'ai vu votre lettre ce matin, j'ai tremblé de la tête aux pieds. Il y avait si longtemps ! Elle était si ardemment désirée ! J'avais tant pensé, tant retourné toutes les raisons qui pouvaient vous empêcher d'écrire, tant veillé, tant prié, je m'étais tant raisonnée pour me résigner à n'en avoir point ! Car il me semblait impossible que vous ne m'eussiez pas écrit plus tôt si vous ne m'en vouliez pas mortellement. Je n'ai pu la lire, je me suis jetée à genoux toute en pleurs pour remercier Dieu de me l'avoir envoyée. Mon Dieu, que de tumultes dans mon âme, depuis que je suis revenue à la conscience ! Que j'ai regretté mille fois ma maladie ! Enfin je l'ai, cette lettre, je l'ai serrée, je l'ai baisée, j'ai couché dessus ma tête, mon visage, je ne pouvais assez la sentir, la palper, il me semblait que je ne reverrais jamais

(1) La fille de Mme Frewen-Turner.

cette écriture. Une adresse sur du papier blanc m'aurait ravie. Les leçons que j'ai, qui ne sont pas du copiste, étaient comme un portrait de vous, et souvent je me suis arrêtée dessus pour l'écriture seulement, sans penser au sens des paroles. M. Hartopp, notre ministre, a quelque chose qui vous rappelle sans vous ressembler le moins du monde, — l'expression de ses mains ressemble à celle des vôtres, il a de vos poses; j'ai été quelquefois obligée de quitter le salon, ne pouvant me contenir en le regardant ou quand, en arrivant, il me serrait la main. Je suis sûre que si vous aviez pu un instant vous représenter l'effet d'une lettre sur moi, vous m'eussiez écrit, car vous eussiez écrit à la créature du monde qui vous serait la plus odieuse pour lui faire un si immense plaisir et calmer tant de tourmens.

M. Mohl m'a seulement écrit que pendant le dernier temps que j'étais malade, vous étiez venu tous les jours savoir de mes nouvelles. C'est tout ce que j'ai su de vous, et j'ai pensé que votre silence ne pouvait venir que d'un sentiment de colère ou au moins de fâcherie contre moi. Et comment le supporter?... Je ne savais point que vous eussiez été attristé par des morts. Il ne m'a pas dit un seul mot de vous, sinon que vous vous portiez bien et que vous pouviez publier un volume cet hiver.

Claude Fauriel à Mary Clarke.

[Sans date.]

Je suis désolé de votre mal de gorge et de ce que vous souffrez; et Dieu sait si je voudrais pouvoir faire quelque chose pour vous soulager! Vous me demandez si j'aurai le pouvoir de ne point vous contrarier jusqu'au moment de votre départ. Comme je n'ai jamais eu et n'aurai jamais la moindre volonté de vous faire le moindre mal, ce ne pourrait être que malgré moi, à mon grand regret, et sans avoir pu le prévoir, que je vous en ferais. Je n'ai donc point de promesse à faire à cet égard : je n'ai qu'à vous renouveler une protestation qui ne peut pas changer. C'est à vous à juger de ce qui vous est bon à cet égard : je me conformerai à votre volonté. Mais comme ce serait, pour moi, une grande privation et une vraie douleur de ne pas vous voir comme à l'ordinaire, j'attendrai que vous m'ayez là-dessus exprimé votre volonté définitive. Il m'en coûtera de vous obéir, mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Mary Clarke à Claude Fauriel.

[1830].

Je vous prie de ne point vous engager pour dîner nulle part samedi prochain parce que... et si vous vouliez ne vous engager jamais que le moins possible, cela me ferait bien plaisir : vous savez bien ce que je veux dire, n'est-ce pas? d'ailleurs, j'ai tant de plaisir à vous voir, que tout le plaisir que vous pourriez faire aux autres ne ferait pas la millième partie du mien : ainsi c'est une bien mauvaise manière d'employer votre capital que d'en disposer ailleurs.

Claude Fauriel à Mary Clarke.

Paris, 27 octobre 1840.

J'ai reçu hier, chère amie, dans le courant de la journée, votre lettre de Londres du 24 de ce mois, et je réponds au plus pressé, en laissant de côté les dix mille et une choses que j'aurais à vous écrire, si je voulais tout vous dire aujourd'hui. Je ne puis vous exprimer mon regret de l'impossibilité où je me trouve d'accepter l'aimable invitation de la plus aimable des familles ; mais là-dessus, je ne suis pas même le maître de délibérer : je suis en ce moment obligé de donner une portion considérable de mon temps à la part de travail dont je suis chargé par mon Académie, et dont la terminaison est réclamée et attendue par la presse. J'ai usé et abusé de tous les délais possibles, au point qu'il y aurait un véritable inconvénient à les prolonger, si peu que ce fût. Il me serait aussi facile qu'agréable de travailler pour mon compte chez Mme Nightingale (1). Mais les bouquins académiques ne se font qu'avec beaucoup d'autres horribles bouquins que je frissonnerais d'emporter en si honnête lieu, lors même que la chose me serait possible. Veuillez donc bien, je vous en conjure, être l'interprète de mes regrets auprès de vos hôtes, et soyez bien sûre que vous n'en trouverez pas qui les surpassent. Il fait ici un temps infâme, mais il me semble que je trouverais là-bas avec du soleil, avec un air doux, avec des

(1) Les Nightingale étaient de riches propriétaires ruraux. Miss Florence, qui vit encore, s'est illustrée en organisant les secours aux blessés pendant la guerre de Crimée, et en prenant l'initiative des mesures internationales pour leur protection. Miss Parthenope épousa sir Harry Verney, membre du Parlement. (Communication de M. de Mohl.)

restes de verdure, ce qui est encore plus rare et plus charmant que tout cela. Dites bien tout cela à M. et Mme Nightingale, à miss Florence et à miss Parthenope : j'ai besoin qu'ils le sachent, qu'ils me plaignent, et qu'ils me gardent un peu de leur bon souvenir.

Où diable ce pauvre Ozanam est il allé se fourrer, pour que vous l'ayez rencontré? Mais il est bien vrai qu'il a concouru pour l'agrégation à la Faculté des lettres de Paris, qu'il s'est beaucoup distingué, qu'il a été reçu le premier, et que ç'a été une vraie bonne fortune pour moi de le décider à me suppléer avec titre universitaire. C'est un excellent jeune homme, plein de zèle et de talent, sérieux et même un peu solennel. Quant à Quinet, vous n'avez que faire de vous en inquiéter : c'est lui qui m'a écrit au mois de juillet qu'il ne voulait ni ne pouvait me suppléer : il est ici depuis près d'un mois; mais je ne l'ai pas vu encore. Il a écrit une brochure politique où il se déclare assez mollement pour la guerre. Je ne sais plus que penser, ni que dire de notre politique et de notre gouvernement; mais ce que j'éprouve ressemble plus à une pitié douloureuse qu'à autre chose. J'ai peut-être l'air de m'amuser beaucoup, car je vais beaucoup au spectacle et j'entends beaucoup de musique; mais je suis bien pressé de ne plus m'amuser autant. Adieu ! je vous écrirai, je l'espère, de nouveau chez Mme N..., dans huit ou dix jours.

Mary Clarke à Claude Fauriel.

Cold Overton, 7 septembre 1842.

Cher ami, tous les jours je grille d'avoir de vos nouvelles, et je sais bien que je n'en aurai pas; tous les jours, je prie Dieu avec la plus parfaite dévotion pour que vous soyez bien, et je n'ai pas de foi dans mon crédit là-haut. Pourquoi est-ce que je prie? Je n'en sais rien, c'est une habitude d'enfance. Je ne prie que par l'intensité du sentiment qui me remplit. Je ne comprends pas moi-même la logique de cela, mais à force de désirer vos nouvelles, je suis arrivée à la conclusion qu'il faut écrire, et je l'aurais fait il y a longtemps, si j'eusse été certaine d'une prompte réponse. Écrivez-moi une demi-page, mais dites-moi si vous êtes bien, si vous travaillez, si vous vous soignez, si vous avez été au Havre, si vous y allez, si vous avez été voir

quelqu'un, si vous avez des nouvelles de M. Mohl? Je n'en ai pas; je lui ai écrit il y a dix jours, il me semble qu'il aurait bien eu le temps pour une réponse s'il avait écrit de suite. Avez-vous été chez la princesse Belgiojoso? a-t-elle fait de vous tout ce qu'elle a voulu? Je parie que oui... Je suis arrivée à Londres mardi à 11 heures et repartie le même jour pour ici, où je suis arrivée ce soir même à minuit. Je n'ai mis que deux jours à mon voyage, et j'aurais pu le faire en trente-six heures si chaque voiture fût partie aussitôt que j'étais prête à y entrer. J'ai trouvé ma mère tout autre que l'hiver lorsque je l'ai quittée, sortant en voiture, lisant et jouissant de ses lectures. Je ne m'ennuie pas, autant que possible, parce que je dessine toute la journée, et voilà ma vie.

Mary Clarke à Claude Fauriel.

[26 septembre 1843.]

Cher ami,

J'ai coupé ce que j'avais écrit au haut de la page parce que j'y grognais et que je voudrais sucrer mon sermon autant que possible pour la décision que je voudrais vous voir prendre sur l'appartement dans ma maison. Cependant, il faut que je vous dise, non pas pour vous reprocher, mais pour me justifier de ne pas avoir écrit plus tôt, que c'était parce que vous aviez l'air si pressé de me voir partir que je ne me sentais pas la conviction que ma lettre vous ferait grand plaisir; car enfin, cher ami, on a beau aimer, si on a le sentiment que c'est tout seul, on est découragé, on n'a plus de verve. Moi, je suis très modeste, je me méfie toujours des sentimens que j'inspire; c'est cela qui m'a fait le plus de mal dans ma vie; et puis je suis si entière dans mes affections, j'ai si peu de réticences! Tenez, je suis bien sûre que si vous aviez dû partir, vous eussiez trouvé mauvais que je fusse pressée. Enfin n'en parlons plus.

Mary Clarke à Claude Fauriel.

St. Leonards on Sea, Nov. 8, 1843.

Cher ami, j'attends depuis bien des jours, bien des semaines que vous m'écriviez, et j'attends en vain. M. Mohl m'a écrit

que vous consentiez au déménagement, mais votre silence me remplit l'âme de remords. J'ai peur que cela ne vous contrarie et que ce ne soit la cause de votre silence. Si M. Mohl ne me disait qu'il croit que vous en serez plus heureux, je me repentirais, car j'aime mieux dix fois votre contentement que le mien; et croyez-le bien, je donnerais ma vie, mon âme pour vous, et si le diable me la rendait, je recommencerais le marché, j'en suis sûre. Je désire passionnément que vous m'écriviez. Je suis ici à Saint-Leonards, une ville à bains de mer. Je vois la mer de la fenêtre du matin au soir. C'est beau, mais je voudrais être à Paris. Je ne puis m'acoquiner ici. Je m'ennuie à mourir. Tout le monde me contrarie et me nuit et m'irrite. Je ne puis souffrir les opinions des gens que je vois ici; ils ne s'intéressent pas assez aux Grecs. On croit que les Allemands et les Russes vont aider à une contre-révolution. Cela me donne absolument la fièvre d'y penser. Si j'étais un homme, j'irais en Grèce leur offrir mon bras, ma fortune, mes pensées, ma vie. J'étais dans un grand ravissement de leur révolution. Je l'ai apprise quand j'étais chez Mme Fletcher, qui sympathisait avec moi. Elle me conta que, deux heures avant sa mort, son mari, qui était fort affaibli par l'âge et la maladie, prenait du vin par ordonnance du médecin. Il savait bien que sa mort approchait, et en prenant le verre il s'écrie avec enthousiasme : « A la liberté de la Grèce ! » Son fils raconte ce trait à un vieux Grec, à Athènes, l'hiver dernier, un de *nos* vieux Grecs, qui fondit en larmes. J'ai promis d'envoyer un exemplaire des chants grecs à Mme Fletcher : elle en est digne, elle n'en a jamais entendu parler... Les Grecs sont entortillés dans ma destinée. Je suis restée à Milan pour que vous fissiez ce livre, mon séjour à Milan fut le tombeau de mon amour, il ne s'en est jamais relevé. Par le concours des circonstances, et surtout par les défauts de votre caractère et du mien qui furent mis en juxtaposition par ce malheureux voyage d'Italie, toute ma vie a été influencée. Sans ce voyage et ce séjour, je n'aurais jamais été blessée jusqu'à la moelle. Sans ce voyage, je n'aurais jamais eu à me venger : « Vengeance is mine, saith the Lord, » ce sont les paroles de l'Écriture. La vengeance est retombée sur ma tête. Que me reste-t-il d'une vie toute donnée à la passion? J'ai quitté les voies ordinaires, j'ai voulu avoir mieux que ceux qui, comparés à moi, sont des huîtres : je n'ai rien, j'aurai l'abandon et la solitude

dans ma vieillesse. De toutes ces espérances, de tous ces succès, de ce nombre de sentimens passionnés que j'ai inspirés, que me restera-t-il? de vous demander presque à genoux de demeurer dans la même maison que moi et de l'obtenir en vous contrariant. Ah! quelle leçon! C'est singulier que les Grecs en soient la cause. Nous ne serions pas restés en Italie sans eux, et nous ne nous serions point séparés. Ce dénouement ne sera jamais connu que de Dieu et de vous. Encore, à peine si vous vous en rendez compte, mais cela est. Est-il étonnant que leur ayant tant sacrifié, je sois encore repassionnée par eux? Mais il y a si longtemps que je suis accoutumée à perdre tout ce pour quoi je me passionne, que je ne doute pas qu'ils ne soient écrasés.

Ma lettre est bien triste, mais moins que moi. Je vois tout couleur de plomb, je serais mieux à Paris, ce n'est pas que le fond de mon âme soit jamais autrement, mais je m'étourdis et m'amuse. Mme de Staël disait bien que Paris était le seul endroit où on pouvait se passer de bonheur. Ah! si l'on pouvait recommencer à vivre! Je n'ai pas une âme ici dont la vue me donne du plaisir. On entre, on sort, tout m'est égal. Quand le jour commence, je ne puis jamais me dire que je suis sûre d'avoir un bon moment avant de me coucher! Quelle existence fade et insipide! Oh! j'ai lu des vers par une femme, dernièrement, qui m'ont transportée! Je vous les porterai : j'aurais dû les avoir faits, ce sont mes sentimens tout entiers. Adieu, je n'ai pas la force de désirer ardemment de vous revoir, car je ne sais si cela vous fera plaisir ou du moins assez plaisir; pour de la modération, je l'exècre!

ÉPILOGUE

M.

Madame Freven Turner de Coldoverton a l'honneur de vous faire part du mariage de sa sœur, Mademoiselle Marie Élisabeth Clarke avec Monsieur Jules Mohl, Membre de l'Institut.

Paris, le 11 août 1847.

POÉSIES

MATER

Si tu n'étais pas morte, ô mère, c'est pour toi
Que mes hymnes nouveaux, encor vibrans d'émoi,
Garderaient la fraîcheur de leur vierge harmonie.
A l'heure où l'ombre avec nos songes communie,
Où la lampe du soir, sœur de l'étoile, éclôt,
O mère de bonté, qui nous quittas trop tôt,
C'est pour toi, tu le sais, qu'à cette humble lumière
Frémirait mon poème en sa grâce première.
Car c'est toi qui berças mes rêves enfantins;
Qui, malgré la rigueur des funestes destins,
Suspendis à mon cœur les cadences futures;
Et, nourrissant mon âme éprise d'aventures,
De l'héroïsme épars en tes récits touchans,
Créas les visions dont rayonnent mes chants.
O mère de douceur, si tu n'étais pas morte,
Que de fois, tous les deux, ayant fermé la porte
Pour nous sentir avec les ancêtres plus seuls,
Nous eussions contemplé ces milliers de linceuls
Où souffle un vent sacré de légendes. O mère,
Mère adorable, et dont le sillage éphémère
S'efface lentement sur les funèbres Eaux,
Si le sol n'avait pas enseveli tes os,

Tu serais, m'enflammant à ta pensée ardente,
Des inspirations l'unique confidente
Et la consolatrice unique des regrets;
Et des vers les plus purs, mère, je te ferais,
Auréolant ton front pour que la joie y naisse,
Un nimbe d'éternelle et féconde jeunesse.

ÉVOCATION

Lumineux jours! Alors que, candide et petit,
Je rôdais par les bois où l'ombre se blottit,
Aux prés où pour brouter le troupeau se disperse,
Dans les champs, que parcourt le soc avant la herse,
Combien de fois, rival des chevreaux, des béliers,
Avec eux j'ai lutté dans mes bonds familiers!
Que de fois, engluant et mes doigts et ma bouche,
J'ai dérobé le miel de l'abeille farouche
Dont le toit domestique émerge du jardin!
Combien de fois, dans un pâturage, soudain
Sautant sur un poulain fougueux, d'entraves libre,
J'ai franchi les fossés sans perdre l'équilibre
Et dompté l'animal écumant! Que de fois,
M'accrochant aux rameaux qui pliaient sous mon poids,
J'ai gravi l'arbre altier pour ravir la nichée
Qu'un pauvre oiseau croyait à tous les yeux cachée!
Hélas! qu'est-il ce temps d'ivresses devenu?
Où repose la douce aïeule au front chenu
Dont les vieilles chansons faites d'un vieux parlage,
Chaque soir, captivaient mon enfance volage?
Quel vent morne, emportant l'innocence et les jeux,
Mua l'horizon clair en un ciel nuageux?
Ah! pour que du chemin vrai mon cœur ne dévie,
Fidèles visions, accompagnez ma vie.
Comme jadis l'enfant que la fatigue endort,
Hâtez en le berçant le sommeil de la mort,
Et, plus chères à l'heure où ma force décline,
Consolez ma tendresse à jamais orpheline.

LA VISITE

Puisqu'en ton âme aucune espérance n'est morte,
A l'Amour qui voyage ouvre grande ta porte.
Lave la dalle usée afin de recevoir
L'Amour, dont les pieds nus cheminent dans le soir;
Car c'est le soir que toute angoisse s'exaspère.
Fixe une torche vierge au foyer où ton père
S'est tant de fois assis sur le fruste escabeau,
Et ton visage obscur rayonnera plus beau,
Et l'Amour s'assiéra lui-même devant l'âtre
Pour voir les tremblemens de la flamme folâtre
Aux meubles dont s'écaille et tombe le vernis
Se réfléchir ainsi qu'en des miroirs ternis.
Réserve un digne accueil à cet Hôte éphémère
Dont se hâtent les pas vers la moindre chimère
Dispose sur la table où le doux Voyageur
Accoudera sans doute un front grave et songeur
Le vin, les fruits, le miel et les galettes d'orge.
Tel un pâtre immolant le bélier qu'il égorge,
Sacrifie à ce Dieu, que tous ont adoré,
Ton repos le plus cher, ton bien le plus sacré,
Si tu veux que longtemps sous le toit clos il reste;
Et, quand l'Amour aura quitté ton seuil agreste,
En quête d'autres cœurs et de nouveaux destins;
Qu'il aura dispersé de ses doigts enfantins,
Comme une cendre éparse à l'ouragan sonore,
Le peu d'illusions dont tu vivais encore,
Tu sauras, ses regards dans ton rêve ayant lui,
Que la lumière humaine est de l'ombre après lui.

VISION INTIME

Je suis hanté, ce soir, très subtilement douces,
De chimères dont seul j'ai connu la douceur.
Quelque lointain amour s'évoque en moi, berceur,
Comme germent sur un vieux tronc de jeunes pousses.

Et je n'ai qu'à laisser l'ombre envahir les cieux,
Caressante et frôleuse et molle d'harmonies,
Pour que renaisse avec des grâces infinies
La fraîche illusion des jours délicieux.

Je me sens attendri, ce soir, par tant de choses,
Dont je croyais, dans un nostalgique passé,
L'image évanouie et le charme effacé,
Que, pour les mieux revoir, j'ai les paupières closes.

Et, pénétré d'extase et de recueillement,
Je demeure ébloui de si vierges lumières,
Que, pour en adorer les puretés premières,
Mes yeux restent fermés religieusement.

Quelle ancienne candeur s'épanche goutte à goutte
Et lave ainsi mon front terni par le péché?
Quelle rosée apporte à mon cœur desséché
La chaste volupté qu'avec ivresse il goûte?

Sans doute, ô soir, en qui ma tristesse s'endort,
Le souvenir émeut plus que le bonheur même,
Et tout rêve aboli garde un parfum suprême,
Comme une herbe fauchée embaume après sa mort.

DÉSESPOIR

J'ai tant prié, Seigneur, que mes genoux meurtris
Sont las de s'écorcher à la terre farouche.
La plainte qui longtemps s'exhala de ma bouche,
Vous n'en eûtes pas plus pitié que de mes cris.

Joignant mes faibles mains, tendant mes bras proscrits,
Errant le jour, la nuit sur mon ardente couche,
En vain j'ai supplié le ciel, que rien ne touche,
Puisque rien n'allégea les maux que je souffris.

Seigneur, le temple est-il désert, l'infini vide?
L'éternité, qui siècle à siècle se dévide,
N'est-elle qu'une forme obscure du néant?

Et pourquoi, sans atteindre à vos clartés trop hautes,
Retourné-je avili de lèpres et de fautes
Vers vous qui m'aviez fait si pur en me créant?

ÉGAREMENT

Je sais bien que je passe à côté du bonheur;
Que, perdu dans la foule innombrable, un cœur vierge,
Qui s'émeut sous la soie ou qui bat sous la serge,
Loin de moi, chasserait le vice empoisonneur.

Mais un lâche désir au charme suborneur
Lentement sous ses flots perfides me submerge,
Et ma foi tremble ainsi qu'une flamme de cierge
Vacille au vent fatal qui souffle d'Elseneur.

Je sais bien qu'attendrie une femme divine
Plaint mon angoisse et dans mes yeux graves devine
Les anciennes douleurs faites de rêves morts;

Mais c'est la destinée étrange qui m'attire
De puiser de l'oubli jusque dans mes remords
Et de la volupté jusque dans mon martyre.

POUR UNE OMBRE CHÈRE

Mon âme se consume ardemment chaque jour,
Et tous mes vers épars n'en sont que la fumée.
Venez recueillir l'âme ici-bas consumée,
O vous pour qui je meurs d'inoubliable amour.

Vous m'êtes apparue et je vous ai bénie,
Candide vision, dans un songe si beau
Qu'il s'épanouissait au delà du tombeau,
Où la lumière est faite avec de l'harmonie.

Quels mots seront assez fluides, quels accens
Assez purs pour bercer de leur musique exquise
Votre pitié que tant de douleurs ont conquise
Et qui frôle nos deuils de soupirs caressans?

Dans de molles senteurs de verveine et de rose,
Quels accords chastement mélodieux pourront
Dire toute la grâce inscrite à votre front
Et toute l'innocence en vos regards enclose?

Quel Dante traduira, las de l'exil amer,
La mystique ferveur, la vertu rédemptrice
Qui vous font ressembler à quelque Béatrice,
Au même ciel où vous respirez le même air?

Hélas! le rêve tremble, et la prière hésite
Devant la cime où votre extase s'envola.
C'est pourquoi, ne pouvant atteindre jusque-là,
Mon âme impatiente attend votre visite.

Mais vous restez lointaine inaccessiblement;
Comme un astre discret vous brillez sans descendre;
Car nous ne touchons rien qui ne devienne cendre,
Et tout en nous jusqu'au désespoir trompe et ment.

Là-haut du moins ouvrant vos ailes toutes grandes,
Glorieuse et pareille aux lys immaculés,
Des chimères les plus splendides vous peuplez
L'ombre immémoriale où naissent les légendes.

Et, les yeux attendris par notre sort obscur,
Que hante l'inconnu des choses adorables,
Vous versez par instans à nos soifs misérables
Une goutte puisée aux sources de l'azur.

HYMNE A L'AUTOMNE

Caresses des derniers soleils, rayons suprêmes,
Quelque chose revit de mon être en vous-mêmes.
Quelque chose du vierge émoi des temps anciens
Évoque les chers yeux, les traits patriciens
De Celle dont l'image enfantine est gravée
Dans la part de mon âme aux âmes réservée;
Et l'apparition si discrète, en ce jour
Imprégné de silence et parfumé d'amour,
La noble vision par miracle surgie
M'éveille enfin de quelque étrange léthargie.
Oh ! comme j'ai dormi longuement ! Est-ce moi,
En qui subsiste à peine un vestige de foi,
Que la candeur du songe idéal hante encore,
Et qui sens de nouveau dans ma poitrine éclore
Ce nid de souvenirs dont j'écoute les chants
Glorifier l'Automne aux suaves couchans?
Est-ce moi qui retrouve en la saison pâlie
Ces restes de chimère et de mélancolie ?
Qui, pareil à Lazare et las d'avoir souffert,
Sors de la nuit muette et du sépulcre ouvert?
Est-ce moi qu'une telle ivresse ressuscite?
Qui, dans l'harmonieuse intimité du site
Où vécut ma jeunesse exempte de soucis,
Goûte une trêve à tant de regrets adoucis ?...
Tiède Automne, ô langueur des choses finissantes,
O feuilles, qui jonchez les routes et les sentes;
Grands oiseaux migrateurs, que la brume des soirs
Voit fuir avec la nue en longs triangles noirs,
Puisqu'il me fut permis, avant de disparaître,
D'adorer, comme adore agenouillé le prêtre;
Puisque avant de mourir, Automne, il m'est donné
D'être par un reflet d'aurore illuminé,
Sois bénie, ô saison des soupirs et des plaintes,
Où les fières douleurs se ravivent plus saintes.
Automne, lent déclin de tout, sois célébré
Par la pieuse Lyre et l'Aède inspiré.
Que les temps à venir, que les races futures

Te soient dévots dans leurs plus humbles créatures.
Que la récolte des vergers aux lourds présens,
Que la juteuse grappe et que les fruits pesans
Enflent le souple osier des corbeilles. Automne,
Dont gémissent les vents sur la mer qui moutonne;
Automne aux tons de rouille, aux nuances d'or fin,
Qui sembles dans un râle agoniser sans fin,
Que, de l'œuvre éphémère où mon cœur saigne et pleure,
Seul, ce poème obscur dans les siècles demeure.
Que, des illusions vaines que je formais,
Cet hymne attendri seul ne périsse jamais,
Et qu'il t'immortalise en des ferveurs de rite
Pour ceux dont la tristesse en ces vers reste écrite.

GLOIRES VESPÉRALES

Tel un calme océan dont le tranquille flux
Envahit une grève et la submerge toute,
Le soir en les noyant d'ombre errante veloute
Les cimes que l'éclat du jour ne trahit plus.

Le murmure attardé d'une invisible guêpe
Caresse les jasmins d'un frôlement léger,
Et le parc qui frissonne et qui paraît songer,
Par instans se recueille et se voile de crêpe.

Un lys près de mourir, comme un suprême aveu
Exhale un dernier baume au vent tiède qui passe.
Les tilleuls effleurés par une haleine lasse
Me dérobent un pan du ciel déjà moins bleu.

Le vaporeux encens d'une fragile brume
Ouate pour l'amollir en un halo vermeil
L'agonie impuissante et fière du soleil,
Dont le disque échancré lentement se consume.

Loin vers l'Ouest, entre deux nuages frangés d'or,
Dans une profondeur de vertige et de rêve,
Une île d'ambre rose éteint sa gloire brève,
Qui charmait les regards et les captive encor.

Une part du Levant s'attendrit d'améthyste,
Où vient d'éclore à peine un astre adamantin,
Et j'imagine, ainsi qu'un fraternel destin,
La solitaire étoile en son infini triste

Tout demeure imprégné d'irréelles couleurs :
Mais, comme s'il neigeait quelque impalpable cendre,
Je sens une plaintive angoisse en moi descendre
Et la douleur du soir se fondre en mes douleurs.

O nostalgique soir, vers qui l'âme s'élance ;
Dont le mystère attire alors que tout s'est tu,
Sur la plaine immobile, ô soir, comment fais-tu
Une telle harmonie avec un tel silence ?

Dans quelle transparence élyséenne, ô soir,
Veux-tu que le Croissant baigne sa pâle face,
Quand ton doigt solennel estompe, puis efface
La colline plus vague et le vallon plus noir ?

De quel tulle soyeux composes-tu la trame
Qui souple ondule et glisse et flotte et vêt les eaux,
Les bois, les prés, les champs, de fluides réseaux,
Tandis qu'émus le bœuf appelle et le cerf brame ?

Retrouverai-je, ô soir, dans l'espace et le temps,
La minute d'extase et de mélancolie
Par une autre minute ici-bas abolie,
Où j'eus la vision des choses que j'attends?

Évoquerai-je, épris d'une espérance vaine,
Dans un siècle à venir, la cruelle douceur,
L'inapaisable amour, le délire obsesseur
Dont la brûlure allume une fièvre en ma veine ?

Ou plutôt, épuisant l'antique Sablier,
Pour mettre un terme à tant de voluptés amères
Quel soir m'accordera, pitoyable aux chimères,
La grâce de mourir et celle d'oublier ?

VERS LES SOMMETS

O poète, combien tu l'aimes ce vieux banc
Où, dans la majesté grave du soir tombant
Et dans l'harmonieux appel qui te convie,
Tu prépares ton âme à bien finir la vie!
Qu'il te charme, ô poète obscur, cet horizon
Auquel un bois de pins mêle sa frondaison
Et qui, des cœurs blessés élégiaque emblème,
Tache d'un peu de sang le crépuscule blême!
Ah! goûte avec la paix qui gagne doucement
Quand l'amour se résigne au fier renoncement
La contemplation lente des mêmes choses.
Bénis tes ciels voilés, la place où tu reposes,
Car souvent le regret fait qu'on découvre en soi
Des sources de tendresse et des germes de foi,
Et, plus vague que les visions où tu plonges,
Le paysage prend la forme de tes songes.
Puisque l'oubli fatal t'impose sa rançon,
Accepte du destin la hautaine leçon;
Puisqu'en ton souvenir s'éteignent les chimères,
Baise, les yeux mouillés de larmes éphémères,
L'humble main qui bientôt les fermera. Reviens
Chaque jour, attiré par d'intimes liens,
Au vieux banc où sans peur comme sans amertume
Ta pensée à la mort pieuse s'accoutume;
Où tes douleurs se font saintes au point qu'il n'est
En ce monde, où des deuils toute prière naît,
Nulle joie à ta pure extase comparable.
Déchiffre l'Inconnu, perds-toi dans l'Adorable,
Atteins la cime vierge où l'air est si léger
Qu'on croit aux champs subtils de l'azur voyager;
Et que de tels rayons t'illuminent la face
Aux faîtes où le corps s'atténue et s'efface,
Où le fardeau charnel disparaît annulé,
Que ton essor en reste à jamais étoilé.

NOSTALGIE POSTHUME

Quand ma chair sera morte éclora-t-il des roses?
Ferez-vous naître encor toutes ces douces choses,
Mon Dieu, dont la beauté suave m'émeut tant?
Laisserez-vous, au seuil du cher logis constant,
La clématite pendre avec la campanule?
Quand mon corps, que déjà l'extase ailée annule,
Sera l'humble poussière éparse aux vents sacrés,
Des graines qu'ici-bas, mon Dieu, vous sèmerez,
Germera-t-il toujours des moissons radieuses
Et des bouquets de pins et des forêts d'yeuses?
Ah! penser qu'après moi d'autres rêveurs viendront,
Dont la brise des soirs caressera le front!
Qu'une aube grandira, chastement attendrie,
Pour qu'avec d'autres yeux la clarté se marie!
Savoir que sur mes os à jamais desséchés,
Que sur mon sang tari qui roula des péchés,
Que sur mon crâne impur qu'en vain l'eau du ciel lave,
Que sur mon faible cœur qui fut sans trêve esclave,
Sur tout mon être enfin par vous seul aboli
Doit s'amasser moins d'ombre, ô mon Dieu, que d'oubli,
Pourquoi donc, si telle est la détresse où nous sommes,
Accordez-vous l'amour et la pensée aux hommes!...

LÉONCE DEPONT.

LE PROBLÈME PÉNAL

AU MOMENT PRÉSENT

ET LA PEINE DE MORT

Le problème pénal se décompose en deux parties : l'une considère le crime en lui-même et dans ses effets malfaisans, l'autre étudie plutôt le criminel pour mesurer, s'il est possible, ou la légèreté excusable ou la perversité haïssable et dangereuse de ses intentions. Un peuple primitif et dédaigneux des analyses voit surtout le fait à réprimer et à réprimer tout de suite. L'étude des dispositions intérieures attire davantage une génération comme la nôtre, amie de la psychologie, amie des nuances, portée à l'indulgence par scepticisme autant que par pitié. En réalité cependant, les deux groupes de questions se croisent, on peut même dire qu'elles s'appellent réciproquement, et on ne pourra jamais en sacrifier aucune. Pour nous rendre compte de l'état du problème pénal à notre époque, des solutions nouvelles qu'on prépare, des solutions anciennes qu'on maintient ou qu'on rectifie, nous ne pouvons faire autrement que de les passer en revue l'une et l'autre.

*
* *

Les législations criminelles des peuples modernes divisent les actes à réprimer en trois groupes : crimes et délits contre l'ordre public, crimes et délits contre les personnes, crimes et délits contre les propriétés.

Il apparaît tout de suite que ce qui doit se modifier, que ce

qui se modifie en effet le plus souvent, c'est tout ce qui se rapporte au premier de ces trois groupes. Les hommes s'accorderont toujours à dire qu'il ne faut ni tuer ni voler, ni porter de faux témoignages, ni vendre à faux poids... Ils s'entendront moins facilement sur ce que les nécessités permanentes ou changeantes, réelles ou apparentes de l'ordre public demandent aux individus de sacrifices, en échange de la protection et des bienfaits que la société leur assure. Le respect de l'individu en tant qu'individu, le caractère sacré de la personne prise en elle-même, sont bien des conceptions qui paraissent tendre à prédominer dans les temps modernes. Les ressources mêmes que la civilisation des siècles successifs a mises à la disposition de chacun, donnent à chacun l'illusion qu'il pourrait se suffire à lui-même et qu'il vaut par lui-même tout ce qu'il vaut. Ce qui prédominait dans les temps anciens était plutôt le respect de l'ensemble social et de son organisation : on les considérait l'un et l'autre comme d'ordre naturel ou plutôt d'ordre divin. Aujourd'hui, nous croyons volontiers que cette organisation était artificielle, et le fait même qu'elle n'existe plus telle qu'elle était nous en paraît une preuve suffisante. Dans la période que nous traversons, les crimes et délits contre l'ordre public n'attirent donc plus contre eux la même résistance de la part de l'autorité, ni la même révolte de la part de l'opinion du plus grand nombre. Il semble que ces infractions se confondent avec ce qu'on appelle le délit politique, chose pardonnable, souvent même objet d'admiration et de complaisance, en ce temps d'émancipation universelle et de révolution périodique. Il ne faut pas trop s'y fier cependant. La vie sociale a ses réactions inattendues, et l'ordre nouveau est la plupart du temps plus ambitieux, plus inquiet, plus ombrageux, plus tyrannique que l'ordre ancien. Nous sommes actuellement dans une période où tout se relâche et où la résistance du corps social s'affaiblit. Si le régime collectiviste l'emportait, le point de départ de la résistance et sa direction seraient en quelque sorte retournés ; mais pour être gouvernés par ceux-là mêmes qui se plaignaient le plus de le subir, ce mouvement serait-il moins vif, pour ne pas dire moins violent? Nous avons plus d'une raison d'en douter.

L'ordre public, c'est-à-dire l'ensemble des exigences de l'organisation sociale et des pouvoirs qui le font vivre, fut longtemps conçu comme reposant sur un fondement religieux. Le

christianisme modifia profondément l'idée de Dieu, de sa nature et de son intervention dans les choses humaines. A bien des égards cependant, il assura la continuité du droit romain. On sait qu'un instant il se dédoubla, pour ainsi dire, les uns faisant surtout reposer toute l'organisation sociale sur le nouveau César, héritier du César antique que la cité païenne avait fini par diviniser, les autres réclamant la suprématie absolue pour le représentant du Christ. Il fallut que la sagesse des grands papes réalisât l'alliance des deux pouvoirs avec un partage équitable des attributions. Malgré ces luttes qui ont ainsi rempli les siècles du moyen âge et des temps modernes, l'ordre public n'en fut pas moins dominé, même pour les serviteurs de l'Empire et des princes et même pour les hérétiques, par l'idée du respect nécessaire, obligatoire de l'unité chrétienne. C'était seulement à qui la représenterait, à qui reviendrait la prérogative de la défendre et de la rétablir. Mais chacun y tenait énergiquement et prétendait y tenir plus que tous les autres, car nul n'aurait toléré que personne risquât de lui enlever « sa part de paradis, » pas plus que le citoyen d'aujourd'hui n'admettrait qu'on lui enlevât « sa part de souveraineté. » Voilà pourquoi tout le monde était d'accord pour poursuivre et pour punir les faiseurs d'hérésies, les auteurs d'impiétés, les blasphémateurs, les sacrilèges, les sorciers, les magiciens, les jeteurs de sorts, les démoniaques. Il est bien établi qu'à cet égard les peuples et leurs princes étaient plus exigeans et plus durs que les clercs et qu'en réclamant pour elle le droit d'instruire contre ces actes, l'Église tendit plutôt à adoucir et à régulariser la répression.

Il est superflu de rappeler comment l'idée du royaume et de l'unité de la monarchie s'alliait à l'idée de l'unité religieuse pour dominer l'ensemble des pénalités. Ceux qui préparèrent et ceux qui achevèrent la chute de l'ancien régime n'entendirent pas pour cela desserrer les liens. Que, par exemple, les disciples du *Contrat social* imposent tour à tour une religion ou une irréligion d'État, ils n'en considèrent pas moins comme un criminel, — au sens strict du mot, — tout citoyen qui se permet des affirmations ou des négations contraires à l'unité voulue. Suivant Rousseau, c'est encourir la peine de mort que de mentir devant les lois en bravant la religion nationale. Suivant le Comité de salut public, c'est l'encourir que de favoriser le « fanatisme » par des restes quelconques de « superstition. »

Puis la nation elle-même se divinise : c'est elle qu'il faut adorer, c'est à elle surtout qu'il faut « sacrifier, » car il faut lui dénoncer non seulement les dissidens, mais ceux qui s'abstiennent de les livrer. Devant le tribunal révolutionnaire, la supérieure des carmélites de Compiègne veut excuser ses sœurs tourières, accusées d'avoir mis à la poste les lettres qu'elle adressait à son ancien aumônier déporté. « En leur qualité de femmes à gages, elles étaient, dit-elle, obligées d'exécuter mes ordres. » Mais le président l'interrompit avec violence : « Tais-toi, leur devoir était de prévenir la Nation ! »

Cette nation cependant, qui se prend ainsi elle-même pour terme de ses aspirations et de ses volontés, elle est alors bien loin d'avoir assuré son unité morale (elle la cherche encore plus fiévreusement que jamais à l'heure actuelle). La bourgeoisie, qui va remplir d'elle et de son action le XIXe siècle tout entier, est assurément un corps ouvert, et la propriété à laquelle elle tient tant demeure accessible à tous, mais cela est vrai en droit plus qu'en fait. Aussi des appétits nouveaux vont-ils menacer à leur tour cette nouvelle forme de l'ordre public. Pour les prophètes de demain, l'ordre bourgeois n'a songé à punir que ceux qui touchaient au mariage bourgeois, à la propriété bourgeoise, à l'éducation bourgeoise, au patronat bourgeois, aux conventions bourgeoises, aux contrats, rédigés et interprétés pour la seule satisfaction des bourgeois. Le moment, disent-ils, est venu de supprimer ou d'alléger considérablement les peines frappant les non-propriétaires et de punir plus sévèrement les infractions commises non seulement contre les droits acquis des travailleurs, mais contre les efforts qu'ils font pour conquérir des droits nouveaux. Ici s'esquisse et se précise peu à peu devant nous tout un nouveau code pénal. Il a été d'abord en germe dans les revendications des syndicats. Maintenant il grandit, il se développe, il fructifie dans plus d'un document législatif. Enfin, le parti socialiste allemand tenait l'année dernière à Mannheim un congrès spécial où il discutait et votait tout un plan de législation. Il vaut la peine de s'y arrêter, car c'est là ce que nous avons de plus réfléchi et de mieux coordonné dans les essais de transformation de notre vieux droit criminel.

Qu'est-ce donc qui, dans cet essai, tend à constituer l'ordre public et à régler les pénalités destinées à le défendre ? Ce n'est plus la chrétienté, ce n'est plus la monarchie, ce n'est plus ni

la nation ni la patrie, ce n'est même plus l'ensemble de ceux qui sont parvenus, par leur intelligence et leur travail, à un état supérieur de culture et d'instruction pour le bien de tous, affirment-ils: non, c'est la classe ouvrière. Cette classe soutient, il est vrai, qu'elle sera demain toute la nation; et son assertion paraîtra spécieuse, puisqu'elle se propose de supprimer tous les propriétaires et de réduire tous les avantages sociaux aux résultats immédiats du travail proprement dit, du travail présent. Mais cette fusion de toutes les classes dans la seule classe ouvrière est encore bien utopique. En attendant qu'elle se fasse, c'est bien une classe distincte et séparée, c'est une classe vivant sur le pied de guerre qui aspire à la domination, même dans l'ordre d'idées qui nous occupe en ce moment, c'est-à-dire en droit criminel. N'est-ce pas pour mieux accuser l'originalité de ses idées, pour mieux se maintenir en état de séparation armée qu'en plus d'un pays, — dont le nôtre, — elle rêve de substituer à l'unité de chaque patrie l'unité des groupes ouvriers de toute nation, ralliés, par delà les frontières, pour la défense commune de leurs intérêts spéciaux?

Dans leur projet de code pénal, les socialistes allemands, — il faut être juste, — ne se sont pas étroitement confinés dans les idées de secte et de parti. On trouve dans leur travail des vues d'une portée plus générale. Ils réclament pour leur pays plus d'une réforme que la France a déjà réalisée, telles que la loi de sursis et le droit à l'assistance d'un avocat au cours de l'instruction. On a même remarqué qu'ils étaient, sur certains points, plus timides ou plus conservateurs que nous, arrêtant, par exemple, à seize ans les mesures de clémence que le législateur français permet jusqu'à dix-huit ans. Il n'en est pas moins vrai que l'ensemble du programme est bien imprégné de cette conception, que c'est en vue des classes ouvrières et du prolétariat qu'il faut enfin renouveler le code pénal.

Dira-t-on qu'ils se contentent de concessions raisonnables, puisqu'ils demandent simplement l'atténuation de la pénalité pour tous les délits contre la propriété et « la punition en qualité de contravention seulement de la soustraction des objets nécessaires à l'existence, ainsi que du matériel de travail d'une valeur plus considérable ? » D'autres penseront que c'est là tout au moins un pas en avant du côté de la socialisation imposée des objets de consommation et des instrumens de production. Mais

à cette atténuation de certaines peines, le congrès de Mannheim ajoutait tout de suite l'abolition complète de toutes celles qui frappent actuellement les mendians, les vagabonds, les gens sans domicile. Motion surprenante, même, et je dirais presque surtout pour qui se place au point de vue des intérêts particuliers du travail et des droits spéciaux du travailleur. Le congrès veut la protection de la classe ouvrière « contre l'abus et l'exploitation de son état nécessiteux. » S'il eût été moins tenté de guerroyer contre les riches et de se créer contre eux des alliances quelconques, il eût compris que les mendians et les vagabonds et les gens sans domicile multiplient singulièrement les abus et aggravent lourdement « l'exploitation de l'état nécessiteux » des travailleurs.

Enivrés de l'idée de la lutte de classes, ils entendent traiter leurs dissidens avec la sévérité d'une nation envers ses traîtres. Parmi les articles déjà rédigés de leur code pénal est celui-ci : « Reconnaissance *garantie* du droit d'occuper son *poste de grève.* » « Son poste de grève, » on sait ce que cela veut dire. C'est le poste de combat d'où l'on doit surveiller les peureux ou les récalcitrans et lyncher ceux qui, désertant le drapeau rouge ou noir, compromettent le succès final. Ici, c'est bien la classe ouvrière, — en apparence, — en réalité, la minorité dirigeante de cette classe, — qui prétend se réserver à son profit exclusif quelques-unes des armes mêmes de nos vieux codes.

Parmi ces armes, il en est qu'ils renoncent à employer. Ils sont pour l'abolition de la peine de mort et entendent restreindre l'emprisonnement le plus possible. En retour, ils comptent beaucoup sur l'amende, et, le code pénal venant ici en aide aux législations civiles et financières, ils comptent bien en faire un instrument de nivellement. Les peines privatives de la liberté de courte durée pourront être remplacées par des peines pécuniaires. Mais, d'un côté, l'amende sera proportionnée aux revenus des coupables ; d'un autre, il sera interdit de transformer en peine privative de la liberté une peine pécuniaire qui n'aura pas pu « être amenée à exécution. » Les uns seront ainsi dégrevés de toute pénalité, tandis que la pénalité des autres sera progressive. C'est bien un même système qui doit présider à l'échelle des impôts et à celle des peines. Dans un cas comme dans l'autre, on retourne simplement ce que d'autres auraient voulu mieux aménager. Autrement dit, à des injustices nées des contingences et du hasard et que les hommes de bon sens s'efforçaient de

corriger, on substitue, cette fois, une injustice voulue, bâtie de toutes pièces pour le plaisir de l'esprit de représailles et la satisfaction des appétits.

Ne croyons pas que ce soient là des rêves irréalisables! Si le projet du code pénal de Mannheim n'a pas encore beaucoup de chances d'être voté par un parlement à majorité collectiviste, il pourrait bien être réalisé peu à peu par des « amendemens » successifs arrachés à l'incohérence des uns et à la complicité intéressée des autres. En 1905, malgré l'opposition des membres français, le congrès pénitentiaire international de Budapest se laissait aller à voter le vœu suivant : « Que l'amende soit proportionnée à la fortune des condamnés et que, pour permettre au juge de statuer, l'information porte sur l'état de fortune desdits condamnés. »

Sur quoi l'un de nos magistrats de l'ordre le plus élevé disait avec raison, quelques mois plus tard, dans une des sociétés savantes de Paris : « Est-il rien de plus vague, de plus incertain, de plus variable que la fortune du condamné? A quelles investigations le juge devra-t-il procéder, quelle base devra-t-il prendre pour déterminer la consistance d'une fortune? Quelle proportion sera adoptée pour la peine à prononcer? Si la peine est peu élevée, le résultat sera illusoire; si elle est élevée, l'amende revêtira le caractère d'une confiscation partielle. Puis, pourquoi cette proportionnalité pour la peine d'amende seulement et non pour la peine d'emprisonnement? » Cette protestation est on ne peut plus sensée. Mais la doctrine pénale contre laquelle s'élève ici le distingué magistrat est la même que celle qui inspire tant de projets d'impôt progressif et inquisitorial sur le revenu; elle tend, elle doit aboutir graduellement au même résultat. Quant à la question : « pourquoi pas proportionner aussi la durée de l'emprisonnement à la fortune? » prenons-y garde! Certains pourraient bien répondre un jour : « Mais, en effet, pourquoi pas? » Et ce ne serait assurément pas sans quelque logique : « Est-ce que, diraient les réformateurs, celui dont la femme et les enfans gardent de quoi vivre ne peut pas supporter plus longtemps que le pauvre diable une incarcération prolongée? »

En résumé, à la base des pénalités destinées à défendre l'ordre public, on avait mis successivement la défense de l'unité religieuse, la défense de l'unité de l'État, la défense de la nation, la défense des droits acquis et de la propriété : ce qu'on veut y

mettre aujourd'hui, c'est avant tout et presque à l'exclusion de toute autre chose, la défense des classes laborieuses. A beaucoup d'égards, il est certain que les siècles antérieurs avaient laissé plus d'une lacune à combler, plus d'un abus à supprimer. Il est certain que les intérêts du travail et du travail réduit à ses moyens tout à fait actuels ont été dans le droit public antérieur un élément trop sacrifié. Cet élément prétend aujourd'hui conquérir non seulement l'égalité, mais la primauté en substituant ses privilèges à ceux dont il se plaignait. Il entend sacrifier la propriété, comme la propriété avait un instant voulu tout réduire aux droits de l'argent et y subordonner le droit de suffrage, comme les classes dirigeantes avaient supprimé le droit d'une autorité traditionnelle, comme cette autorité enfin avait voulu souvent se subordonner les droits de la conscience et s'approprier l'héritage de l'autorité religieuse mutilée ou asservie.

Toutes ces destructions successives étaient-elles donc nécessaires? Et chacune d'elles a-t-elle donc tant profité à ceux qui ont essayé de la consommer? L'héritage de leurs victimes les a-t-il vraiment si enrichies? Les a-t-il rendues si heureuses? De destruction en destruction, nous en arrivons à cet individualisme auquel le socialisme même permet on ne peut mieux de vivre au jour le jour, car il le dégage de toute prévoyance, il lui laisse espérer l'impunité de toutes ses fantaisies, il se charge du soin de réparer les résultats de ses écarts; mieux encore, il lui sait gré de pratiquer l'union libre et d'abandonner ses enfans à la collectivité.

Quand on aura goûté quelque temps ce beau régime, le temps reviendra sans doute où l'on trouvera original et nouveau de pratiquer ce qu'enseignaient les sages d'autrefois. On se demandera si l'individu n'est pas plus fort quand il s'est encadré dans une famille une, permanente et indissoluble, si la famille n'est pas plus respectée dans un État ayant le souci constant de son indépendance et de son unité, si les travailleurs n'ont pas plus à profiter de la richesse que de la gêne des patrons, s'ils n'ont pas plus à bénéficier de la vitalité d'une élite que de son étouffement, si les classes plus élevées n'ont pas tout intérêt à respecter les traditions héréditaires, et si le pouvoir civil n'est pas d'autant plus assuré de l'efficacité de son action que le pouvoir religieux est plus maître de ses enseignemens pacificateurs. Ainsi, loin de sacrifier aucune des conquêtes, on les replacerait

toutes dans un milieu moins désorganisé, moins anarchique et, dans tous les sens du mot, moins appauvri.

Il n'est que trop visible, je le sais, que nous descendons en ce moment, et avec une certaine rapidité, la pente inverse. Mais on peut espérer que cette descente aura son arrêt ailleurs que dans l'anarchie et dans la ruine. Déjà des socialistes de plus de sens rassis que beaucoup d'autres, les socialistes hollandais, voient au-dessous d'eux ce qu'ils appellent « les miséreux » ou, d'un mot plus expressif et qui mérite de rester, « le sous-prolétariat. » Présentement ils s'en inquiètent à un point de vue restreint. Ils craignent qu'en cas de trouble universel et de suspension de la production, le gouvernement n'achète son concours contre le prolétariat honnête et laborieux. Mais si le premier est capable de desservir et de trahir ainsi le second, ce dernier doit être amené fatalement à lui dire : « Nous avons lutté contre ceux que nous appelons les parasites d'en haut; ce n'est pas pour nous laisser dévorer par les parasites d'en bas (car enfin il paraît bien qu'il y en a). Si vous voulez vous élever jusqu'à nous, vous en êtes libres, et nous nous efforcerons de vous y aider. Mais commencez par respecter ce qui, en somme, depuis que nous avons mis fin aux scandales du capitalisme, est bien à nous. Nous n'avons pas de femmes dites légitimes; mais tout de même, chacun de nous tient à réserver pour lui sa compagne momentanée, tant qu'elle s'entend avec lui : ayez soin de la respecter. Apprêtez-vous aussi, si vous en avez le courage, à prendre place parmi les travailleurs consciencieux qui veulent que chacun n'ait que le produit de son propre travail, mais l'ait, et en jouisse intégralement. » Le jour où le prolétariat proprement dit tiendrait ce langage au sous-prolétariat, le jour où le quatrième État s'efforcerait ainsi de contenir le cinquième, peut-être serait-il moins malaisé de lui parler de ceux avec lesquels il a rompu. Peut-être pourrait-on lui faire comprendre qu'il est aussi de son intérêt de faire respecter, au-dessus du travail manuel et du travail du moment, le travail du passé, le travail de l'intelligence, le travail accumulé d'une élite cultivée et prévoyante.

*
* *

Sommes-nous loin de l'évolution du droit criminel? En aucune façon, puisque les idées que les hommes se font de la

justice sociale influent si directement sur les moyens de défense qu'ils se croient en droit d'adopter et de permettre. Les modifications qui s'annoncent, à plus forte raison celles qui se réalisent dans la complexité de notre organisation, n'ont pas seulement leur répercussion dans les idées courantes sur les délits contre l'ordre public; elles ont aussi un contre-coup, moins fort assurément et moins prolongé, mais réel, dans les conceptions relatives à la répression des délits contre les personnes et des délits contre les propriétés. On peut même dire que ces distinctions sont quelquefois délicates, et paraissent à quelques égards artificielles; car la valeur attribuée à certaines formes de la personnalité humaine et à certaines formes de la propriété dépendent beaucoup de la place que l'opinion assigne aux unes et aux autres dans l'ordre social ou public.

Dans l'ordre public hindou, l'adultère était presque le crime capital, le crime par excellence, parce qu'il risquait de troubler les distinctions des castes, fondement de cet ordre même. « C'est de l'adultère, disent les lois de Manou (1), que naît dans le monde le mélange des classes, et du mélange des classes provient la violation des devoirs, la destruction de la race humaine et la perte de l'univers. »

En d'autres races, l'idée du droit de famille était plutôt subordonné à l'idée du droit de la cité. Dans le code d'Hamourabi, la femme n'est pas tenue à la fidélité envers un mari qui s'est enfui : « Si un mari a abandonné sa ville et si sa femme est entrée dans une autre maison, si cet homme revient et veut reprendre sa femme, *parce qu'il a dédaigné sa ville* et s'est enfui, la femme du fugitif ne retournera pas avec son mari. » Nos codes ne nous offrent-ils pas comme une ombre affaiblie de cette prescription dans l'article de notre code civil qui n'oblige la femme à suivre son mari que sur le territoire français? L'idée religieuse qui associe le mari et la femme à jamais pour les choses divines et humaines ne subordonne point la foi conjugale à des considérations d'ordre purement humain. Mais l'excès d'individualisme où nous sommes arrivés n'a pu qu'ébranler radicalement cette idée de la fidélité. Si la punition de l'adultère figure encore dans nos codes, elle n'y est plus guère qu'une fiction; si elle est réclamée et appliquée, ce n'est pas pour assurer le respect du

(1) Livre VIII, stance 353.

lien, c'est au contraire pour créer un motif authentique de rupture totale et définitive. Il faut avouer en tout cas qu'il est assez puéril de punir un époux de la prison pour avoir anticipé de si peu sur une liberté que la loi et surtout la jurisprudence lui permettent de reprendre si facilement et si complètement.

N'est-ce pas encore à une diminution du rôle attribué à la famille et à toutes les conséquences qui en découlent, que nous voyons s'atténuer de plus en plus l'idée de la criminalité de l'infanticide et de la criminalité de l'avortement? Soyons-en bien convaincus, si le collectivisme parvient à rédiger et à faire voter un code pénal, ailleurs que dans un congrès, il passera soigneusement sous silence ces deux incriminations. Il ne faudrait pas beaucoup presser ses aspirans jurisconsultes pour leur faire dire que le droit de chacun est de limiter, par les moyens qui lui conviennent, les charges qu'il se croit en mesure d'accepter. Ils soutiendraient que ce droit est d'autant plus fort que la société refuse davantage de se charger de l'éducation des enfans. Invoquerait-on enfin l'intérêt des générations futures; ils rétorqueraient l'argument : ils répéteraient ce qu'ils ont déjà glissé dans leurs propagandes secrètes ou imprimé sur leurs affiches, que qui met trop de nouveaux travailleurs à la disposition des industries, commet un véritable crime envers la collectivité ouvrière, en contribuant à faire baisser les salaires.

Il est des pays où l'ordre public repose sur l'idée de race infiniment plus que sur l'idée de caste ou de classe : tels sont les États-Unis. Les distinctions entre travailleurs et millionnaires n'y existent pas; mais on sait que les distinctions entre les blancs d'un côté, les noirs ou les jaunes de l'autre, ne sont pas à la veille de s'effacer. On s'en aperçoit dans ce que j'appellerai la jurisprudence populaire et les mœurs pénales de la nation. Le gouvernement central, qui agit dans des vues d'avenir et avec une sérénité plus scientifique, a beau résister. Il doit faire des concessions à cet esprit d'exclusivisme qui ne veut pas se croire obligé à un égal respect de la légalité envers toutes les races. Il doit tolérer envers les nègres une méthode de lynchage qu'il ne tolérerait pas envers les blancs.

Revenons chez nous. Les classes ouvrières ne cessent de réclamer et elles ont à demi obtenu l'abrogation de l'article 414 qui punit les violences, les voies de fait et les menaces en vue d'amener une cessation concertée du travail. Les partisans de

l'abolition disent bien que cet article fait double emploi, puisque le droit commun punit déjà les violences et les voies de fait. L'explication est ingénieuse et elle nous prouve que la casuistique n'est pas morte. On connaît le raisonnement fait au cours de 1907 par certains fonctionnaires en révolte : « Nous avons bien injurié le ministre, en effet; mais ce n'était pas en qualité de fonctionnaires, c'était en qualité de syndicalistes. » On dira de même, et cette fois en se couvrant d'une sorte de permission législative : « Nos actes de violence et de pillage ne sont pas des actes de particulier à particulier, ce ne sont pas par conséquent des violations du droit commun. Ce sont des actes découlant des nécessités de notre « poste de grève : » nous ne nous attaquons qu'à des belligérans ou à des traîtres, et le droit de la guerre ne saurait être calqué sur le droit de la paix. » Mesurez tout ce que promettent ces distinctions savantes de la part de gens qui substituent le capital et la propriété à l'ennemi d'au delà des frontières et qui se réservent de passer de l'état de paix à l'état de guerre, à leur gré. Le droit commun sera vraiment une belle garantie! L'abrogation en passe d'être votée est donc bien un épisode de la lutte qui tend non à supprimer, mais à retourner les abus, à conférer même aux vainqueurs des privilèges plus exorbitans que tous ceux dont ils ont poursuivi l'abrogation. Or ces privilèges il n'est pas seulement question de les tolérer, de les ignorer ou de les amnistier, comme on le fait depuis quinze ans, on entend les consacrer par des additions, — ou des soustractions, — au code pénal qui nous régit.

Les influences d'ordre social qui ont modifié les notions communes sur les délits contre les personnes ont encore modifié gravement certaines idées sur les délits contre la propriété. Nous en avons eu déjà la preuve dans les vœux du congrès socialiste de Mannheim et dans les efforts faits pour l'abrogation de notre article 414. Il ne faut pas se dissimuler que la jurisprudence de plus d'un pays, que sa législation même tendent à se rapprocher de cette politique, sous une pression parlementaire qui est elle-même un prolongement de la pression électorale. Sans doute, en maint département, la petite propriété souffre et s'indigne autant que la grande de l'indulgence que les pouvoirs publics recommandent à l'égard des mendians et des vagabonds. Mais le désir de ménager le travail proprement dit l'a emporté. Il faut se plier à des habitudes grandissantes d'insta-

bilité. Les transformations de l'industrie moderne, l'industrialisation de l'agriculture, la multiplication des travaux saisonniers, la rapidité avec laquelle on entend mener à fin des entreprises exceptionnelles, la suppression graduelle de l'apprentissage, la facilité qu'ont les « sous-prolétaires » et les faux chercheurs de travail d'aller se mêler aux grèves et quelquefois de les provoquer pour y bénéficier des « secours de chômage, » tout cela rend certainement plus difficile de distinguer ce que diverses législations appellent le vagabond intéressant et le vagabond non intéressant. Mais les complaisances gouvernementales ajoutent à la difficulté en décourageant la police de s'appliquer à la résoudre correctement. Ici on préconise une assistance abusive en ouvrant des maisons, pour ne pas dire des cités, où se prodigue une bienfaisance que le premier venu peut accepter, abandonner, reprendre à volonté. Là on laisse le chemineau vivre sur le commun. Le plus souvent on cumule les deux systèmes, de manière à laisser les irréguliers user à leur gré de l'un, puis de l'autre. Jadis les vagabonds abusaient, — surtout en hiver, — de la prison qu'ils aimaient, qui les corrompait encore davantage. Ils abusent maintenant, et de plus en plus, de l'indulgence qui leur laisse la bride sur le cou. C'est là un des aspects les plus irritans du problème pénal.

Mais ce n'est pas seulement devant le sous-prolétariat que les transformations du droit public ont désarmé la propriété si chère à nos aïeux; c'est aussi devant les aventures d'un esprit d'entreprise considérablement élargi. Maintenir contre les déconfitures financières les sévérités jadis déployées contre les banqueroutiers n'était pas difficile. Le législateur a été touché de l'étendue des nouveaux risques et du nombre de ceux qui y succombaient. Il n'a pas voulu voir là un crime irrémissible. Il a introduit la liquidation judiciaire et donné plus de facilités aux faillis. Il a été frappé de l'immensité du rayon dans lequel opèrent les acheteurs, de l'impossibilité de satisfaire tous les besoins avec l'unique système des opérations au comptant. Il a donc donné à la spéculation des droits nouveaux; il l'a allégée de cette espèce de tare dont abusaient les spéculateurs de mauvaise foi en alléguant l'exception de jeu. Mais voici que l'exploitation du public par les sociétés anonymes et par les roueries des monteurs d'affaires ne cessent de provoquer des plaintes. En dépit de cette assertion dont on abuse, que l'histoire du droit

pénal n'est remplie que d'abolitions, il n'est guère de congrès pénitentiaire ou d'union de droit pénal qui ne réclame des précautions plus minutieuses et des pénalités plus fortes contre les escroqueries financières. Sans doute il ne faut pas plus entraver l'esprit de création chez les capitalistes que le désir d'aller chercher du meilleur travail chez les ouvriers. L'opinion des esprits désintéressés et cultivés est que les liens restrictifs des abus ont été trop desserrés, et que l'intérêt universel exige qu'on les resserre avec discernement.

*
* *

En définitive, malgré toutes les révolutions accomplies ou menaçantes, chacun persiste à tenir à sa tranquillité, à la sécurité de sa maison et de son travail, à la jouissance de ses bénéfices. Le socialiste de l'avenir pourra préférer à la monnaie des bons de travail ou des bons d'échange : il n'admettra jamais qu'on les lui truque ou qu'on les lui vole. On a eu beau démocratiser le jury de plus en plus : il n'en devient que plus exigeant devant les recrudescences de criminalité qui l'effraient à bien juste titre. Il y a donc encore de beaux jours pour les discussions savantes des criminalistes.

Par la pénalité, la société se défend, elle se défend contre une atteinte réalisée par un acte extérieur, acte achevé ou inachevé, mais assez prononcé pour que le corps social se sente positivement lésé dans un de ses membres. Il ne peut y avoir de délit d'opinion, tant que l'opinion ne va pas ostensiblement provoquer par sa propagande des actes tenus pour contraires à l'ordre public. Il ne saurait y avoir de procès de tendance pas plus que d'investigation dans les consciences, pas plus que de recherches arbitraires dans la vie privée, dans le domicile, dans la correspondance des gens qui n'ont encore contribué ou paru tout au moins contribuer à aucune lésion de cette nature. L'acte une fois constaté, doit-on en mesurer matériellement les conséquences et ne le juger que par les résultats de fait? On s'accorde à penser que la justice doit atténuer la peine quand la perversité de l'intention lui semble légère. Ne doit-elle pas aggraver son châtiment quand cette perversité lui paraît profonde? C'est là un point sur lequel discutent encore à l'heure actuelle un grand nombre de pénalistes.

On peut remarquer ici en effet une divergence analogue à

celle qui sépare les hommes politiques au sujet des contributions des citoyens aux charges financières de la société. Le principe de 1789, qui ne le sait? était que chacun doit être imposé conformément aux signes extérieurs qu'il donne lui-même de sa richesse. S'il en donne plus qu'un prudent esprit d'économie ne le lui conseillerait, c'est son affaire! Tant mieux pour lui, au contraire, s'il a su se restreindre. La société ne pénètre ni dans ses comptes, ni dans l'étendue probable des dépenses qu'il pourrait ou non se permettre. Elle constate simplement les dépenses qu'il fait, les biens qu'il met en vue, et elle le taxe en conséquence. Le principe dit nouveau, celui qu'on s'efforce de faire triompher dans des projets bien connus d'impôt sur le revenu, est que la société a le droit, le devoir même, dit-on, de compter toutes les ressources d'un homme, qu'il en use ou non. Le pouvoir doit se mettre, de gré ou de force, au courant de toute sa fortune et de tous ses gains, de ses moyens présens et de ses réserves accumulées. Il doit s'associer à ses inventaires et faire avec lui la balance de ses profits et de ses pertes, afin de ne laisser, sans la taxer, aucune parcelle de sa richesse.

Il est assez curieux de voir que l'État qui a le plus exagéré le système inquisitorial de l'impôt sur le revenu, — je veux dire l'État prussien, — soit aussi celui qui récemment ait le plus exagéré l'idée de l'individualisation de la peine. Il y a là chez lui un mélange de caporalisme et de métaphysique qui le porte, sous prétexte de justice absolue, à imposer aux gens des exigences en quelque sorte indéfinies. Ses juristes ont la prétention de ne relaxer un accusé, à plus forte raison un condamné, qu'après avoir pénétré dans les moindres replis de sa conscience, comme ses financiers ont décidé de ne « lâcher, » — qu'on me pardonne le mot, — aucun contribuable qu'après avoir compté jusqu'à son dernier sou.

Mais prenons la question en elle-même. En matière de droit criminel, il a été répété bien des fois : ce n'est pas le délit qu'on doit frapper, mais le délinquant. On veut dire que le délit n'est rien sans le délinquant et qu'il serait absurde de vouloir punir un incendie quand on n'a pas l'incendiaire. C'est trop évident. Il est non moins évident, d'autre part, que ce qui rend le délit dangereux, c'est surtout la disposition du délinquant à le renouveler lui-même comme à le suggérer à d'autres; il importe donc, pour la défense sociale, de savoir si cette disposi-

tion existe et dans quelle mesure. Il serait déraisonnable et d'une mauvaise méthode de défense de se borner à considérer l'acte matériel et l'étendue en quelque sorte tangible du dommage causé. Pour reprendre la proposition indiscutable de tout à l'heure, on ne poursuit pas un incendie quand il n'y a pas d'incendiaire, on ne poursuit pas un vol quand il n'y a pas de voleur ; mais cela ne veut pas dire qu'il faille proportionner la culpabilité du criminel à l'étendue petite ou grande du mal causé, — à moins qu'il ne soit clairement établi que c'est lui qui a voulu en étendre ou en restreindre les effets. Toute autre façon d'entendre la répression engendrerait deux excès opposés. On s'exposerait à punir trop sévèrement des actes qui ne le méritent pas parce qu'ils ne menacent pas la société pour l'avenir. On s'exposerait non moins à laisser en liberté des hommes constituant pour la société un péril certain, mais d'une certitude plutôt morale que sensible ou mathématique. On y laisserait même des hommes ayant causé à leur milieu un détriment indéniable en y semant l'inquiétude et la démoralisation.

Faut-il, par exemple, ne punir un vol qu'en raison et en proportion de l'importance des sommes volées? C'est l'opinion de beaucoup de juristes. Mais d'abord, un homme venant de forcer un coffre-fort peut n'y trouver, à son grand regret, que des sommes insignifiantes ou des papiers inutiles; il n'est pas moins prouvé de la façon la plus authentique qu'il est un voleur dangereux. En revanche, un homme peut accidentellement trouver à sa portée une somme considérable et succomber à la tentation de se l'approprier, tout en étant moins coupable et moins nuisible que le précédent.

On peut, il est vrai, concilier les deux tendances en disant : quand l'intention est manifestée par des préparatifs extérieurs et par la réunion de certains moyens, ce n'est plus là l'intention pure et simple : il y a commencement d'exécution. Il faut donc entendre par acte coupable et punissable, un acte reconstitué dans ses antécédens et dans ses conséquences évidemment voulues, un acte rattaché à ses motifs, tels que les circonstances permettent de les dégager. C'est, il est vrai, l'acte seul qui est en cause, mais il y est avec toute la signification qu'il comporte dans le milieu où vit l'auteur.

C'est en discutant ces principes que les criminalistes contemporains ont été amenés à reprendre deux questions très contro-

versées, la question de la tentative et la question de la complicité. On sait que le code pénal de 1810 assimile au crime consommé le crime tenté et qui n'a manqué son effet que par des circonstances indépendantes de la volonté de son auteur : on sait encore que ce même code (article 59) punit les complices d'un crime ou d'un délit, de la même peine que les auteurs principaux. Il y a quelques années il était de mode de critiquer ces deux assimilations. On les jugeait excessives, et peut-être en France en eût-on voté l'abrogation, si des criminalistes éminens de Belgique, de Hollande et d'Allemagne n'étaient venus nous dire, à Paris même : « Au moment où vous vous apprêtez à renoncer à cette juste sévérité de votre code, nous, après nous en être départis, nous nous apprêtons à y revenir. »

Ces déclarations d'étrangers pleins d'autorité sont à retenir et à méditer (1). A l'époque où nous les avons entendues (c'était en 1901, à la *Société générale des prisons*), nous en étions tous ou presque tous à l'adoucissement des peines, à la recherche de toutes sortes d'excuses aux erreurs, aux misères, à la folie partielle ou passagère des accusés. Tel crime n'avait pas abouti : la générosité française devait être heureuse d'avoir au moins ce prétexte au pardon et à l'oubli. On en voulait, on en veut encore aux députés d'avoir laissé exécuter Vaillant alors qu'il n'avait ni tué ni même blessé sérieusement personne. L'imagination et la sensibilité sont en cela plus écoutées que la raison. Le public qui, de nos jours, a une si grande part à la justice distributive par l'action qu'il exerce sur les magistrats à peu près autant que sur les jurés, subit surtout l'influence des représentations qu'on lui donne ou qu'il se donne de tous les détails du forfait. La tentative n'a pas abouti : le mal a été restreint. Allons, tant mieux ! Le coupable et celui qu'il visait ont eu « de la chance » l'un et l'autre. Qu'ils en bénéficient également ! Les souffrances de la victime et les suites du forfait se sont-elles trouvées plus horribles; la douleur publique demande à être apaisée, et on trouve juste que ce soit le criminel qui en fasse les frais. La vieille idée de la satisfaction et du talion reparaît ainsi périodi-

(1) Elles montrent une fois de plus combien est décevante l'idée d'un progrès rectiligne et continu. Au mot de progrès Le Play préférait avec raison le mot de « réforme. » Or, on se réforme le plus souvent en renonçant à des habitudes récentes dont on a expérimenté les inconvéniens et en reprenant quelques-unes de celles qu'on avait à tort abandonnées.

quement dans les âmes simples. Mais le législateur et le magistrat sont obligés de regarder plus loin et de voir plus juste. Ce que la défense sociale exige avant tout, c'est qu'on mette autant que possible hors d'état de nuire celui qui visiblement a eu la volonté de nuire, car c'est bien la volonté qui renferme le péril à venir. Or la volonté peut avoir été manifestement plus perverse dans la tentative que dans l'acte consommé et dans une complicité savante que dans une exécution servile et brutale.

« Tout le mouvement scientifique du XIXe siècle, disait M. Prins, tous les remarquables travaux qui ont été faits seraient inutiles s'ils ne devaient pas aboutir à déclarer au juge dans des cas déterminés : « Ne vous préoccupez pas tant des résultats matériels ; vous avez devant vous un délinquant professionnel, dangereux, condamnez-le absolument comme s'il avait réussi, ou, dans tous les cas, ne faites pas une différence aussi grande que celle que vous faites aujourd'hui entre le complice et l'auteur principal, entre l'auteur d'une tentative et l'auteur d'une infraction consommée. » Nous disons, en somme, à l'étranger : « Retournons à la législation française. Ce système aboutit au renforcement de la pénalité ? Eh bien ! ce renforcement est absolument nécessaire. Une œuvre législative vient d'être accomplie : c'est une œuvre de clémence et de pitié sociale. Le patronage des condamnés libérés, la condamnation conditionnelle, en un mot, toutes les mesures d'indulgence pour ceux qui en sont dignes font l'honneur de la fin du XIXe siècle ; mais cette œuvre a comme corollaire absolument indispensable une sévérité plus grande pour les volontés tenaces, notamment en matière de tentative et de complicité. »

M. von Lizst, appuyant ces judicieuses considérations, disait de son côté : « C'est une situation un peu singulière, un peu embarrassante, pour nous autres étrangers, de venir défendre devant vous le principe français : toute tentative doit être punie comme le crime même. Dans votre nouveau projet de code pénal, vous avez abandonné ce principe, je ne sais trop pourquoi, alors que tous, à l'étranger, nous disons : Il faut accepter le principe français. » Le savant professeur de Berlin tenait ensuite le même langage au sujet de la complicité.

M. van Hamel, d'Amsterdam, insistait dans le même sens et disait : « Ce que nous préconisons actuellement, vous, vous l'avez depuis 1810 » Et le professeur de droit pénal de

l'Université de Copenhague (1) partageait l'opinion de ses confrères : « Nous avons fait dans nos codes une distinction entre la tentative et le crime consommé, entre le complice et l'auteur principal. Mais pour nous, ce sera renouveler tout notre droit pénal que d'écarter toutes ces distinctions. Je crois que nous serons tous d'accord pour regarder une telle mesure comme un vrai progrès; et cela aura encore d'autres conséquences, et notamment l'idée que c'est l'acte délibéré, non l'effet matériel qu'il faut punir, conduira, en beaucoup de cas, à une définition nouvelle des crimes consommés. »

Devant cet ensemble de manifestations, les novateurs les plus résolus durent se résigner à faire, eux aussi, l'éloge de notre code pénal de 1810. On n'en saisira pas moins là un des nombreux inconvéniens de notre méthode de travail parlementaire. On croit faire du nouveau, mais on le fait avec tant de lenteur et... d'incohérence (puisque c'est le mot caractéristique du régime) que ce nouveau a déjà vieilli quand on en est encore, non pas même à l'essayer, mais à en préparer le premier essai. On se croit obligé de reproduire les expériences de l'étranger, quand ces expériences lui ont enfin révélé les défectuosités qui font qu'il y renonce. Nous sacrifions de nos propres mains les idées qui nous faisaient le plus d'honneur, au moment où nos rivaux ont la sagesse de nous les emprunter, quelques-uns la sagesse plus rare encore de les conserver et de les développer.

Il faut avouer cependant que le réformateur mêlé au mouvement des idées et curieux des théories modernes était assez excusable, en France comme ailleurs, de mal réussir à s'orienter et à demeurer ferme dans la voie droite. Cette question du crime et du criminel n'était sans nul doute que la traduction, en langage de criminaliste, de la vieille controverse métaphysique du subjectif et de l'objectif, du corps et de l'âme, de la nécessité et de la liberté, comme aussi de la société et de l'individu. Si nous sommes tous pris dans un engrenage auquel nous ne pouvons donner ni impulsion ni direction, dont nous ne pouvons pas même nous détourner, comme l'admettaient les épicuriens de l'antiquité, si nul d'entre nous n'est ni libre ni responsable ou si, ce qui revient au même, la liberté de nos intentions idéales ne

(1) Le professeur von Mayr, de Munich, également.

peut modifier en rien le déterminisme des faits que nous subissons, alors nous devons nous défendre contre le coupable comme nous nous défendons contre un malade, contre une bête féroce ou contre l'irruption d'une eau rompant ses digues: toute autre méthode nous apparaîtra comme téméraire et inutile. Sans doute les psychologues nous apprendront que la mentalité du criminel est fort complexe; mais c'est précisément cette complexité qui nous effraiera, — pis que cela, qui nous découragera. Nous avouerons que tout crime, — comme au reste tout acte humain, — est un problème indéchiffrable, parce qu'il nous manque forcément trop de données, de données sûres, de données précises. Nous nous en tiendrons à ce qui est certain; nous ne discuterons pas plus sur la responsabilité d'un coupable que nous ne dissertons sur l'intelligence ou sur l'instinct d'un animal dangereux qu'il s'agit d'éloigner ou de supprimer.

Cette théorie, qui argue de l'extrême complexité dans la position du problème pour conseiller une extrême simplicité dans la solution, devait choquer beaucoup d'esprits. De là une réaction, — très vive et très peu mesurée, disons-le tout de suite, — de la part de ceux que la complexité même des questions attire, fascine et passionne, pour finir souvent par les égarer. Il y eut donc, il y a quelques années, un mouvement très prononcé en faveur de ce qu'on a appelé « l'individualisation de la peine. » En principe, rien de plus juste que le souci de proportionner la peine à la faute et de juger la faute d'après le degré de perversité qu'elle indique. Mais en résulte-t-il qu'on doive et qu'on puisse, un coupable étant donné, assumer la charge de pénétrer son individualité de part en part et de la refaire en entier? Pour en concevoir l'idée, il fallait une dose respectable de conviction et d'illusion. Pour la soutenir, il fallait une logique imperturbable, une science très variée et une ingéniosité habile à tourner les difficultés. On a trouvé de tels esprits en France comme en Allemagne, et leur vaillance les a portés si loin qu'ils sont finalement arrivés à un point où personne n'a plus pu les suivre. Il devenait évident que, grâce à leur logique même, ils avaient tourné le dos à la vérité et au bon sens. De quoi en effet s'agissait-il, suivant eux? De ne voir dans l'acte raisonné qu'une occasion d'examiner à fond son auteur, de le soumettre aux analyses combinées des psychologues, des médecins, des pédagogues, de l'inventorier, de discerner parmi les motifs qui l'ont fait agir

« si ce motif a été simplement fourni par l'idée d'un but à atteindre ou s'il provient d'un sentiment qui a au contraire suscité le but lui-même, d'un sentiment par conséquent antérieur non seulement au crime, mais aux événemens et aux circonstances qui expliquent le crime... » Oui, il faut savoir toutes ces choses et quelques autres encore pour administrer la peine ; car ce que la justice a devant elle, ce n'est ni plus ni moins qu' « une âme à refaire. » Tel est le principe. La conséquence forcée, c'est que les pouvoirs publics doivent garder leur condamné jusqu'à ce qu'ils aient refait son âme, et si la manière dont ils s'y prennent ne réussit qu'à le désagréger ou à le corrompre encore un peu plus, ils le garderont indéfiniment. Quand on aboutit à donner à une administration publique et à une bureaucratie pénitentiaire une tâche pareille, la thèse est jugée.

Sommes-nous donc en présence de deux excès tels que la faiblesse de nos jugemens ne puisse éviter l'un sans tomber dans l'autre? Faisons ce que nous pouvons. Essayons de ranger les accusés en plusieurs catégories suffisamment reconnaissables. Examinons si celui qu'on juge a voulu mal faire, et s'il était maître ou non d'éviter de mal faire. Cherchons les chances qui paraissent lui rester de revenir au bien, ce qui veut dire ici au bien que l'autorité a le devoir de maintenir et de rétablir autant qu'elle le peut, au respect du droit d'autrui et à l'obéissance à la loi. Écartons les obstacles factices et inutiles qui pourraient entraver le retour des bonnes intentions. Écartons aussi, autant que possible, les contagions néfastes, les influences démoralisantes. Tel est le problème : il n'est pas indéchiffrable et il n'est pas insoluble, parce qu'il est limité.

*
* *

Et toutefois, il est encore fort délicat. Il enveloppe plusieurs problèmes particuliers, dont les principaux sont le problème de l'enfance coupable, le problème des incorrigibles et le problème de la responsabilité atténuée de certains individus qualifiés tour à tour d'aliénés criminels et de demi-fous. Telles sont les difficultés contre lesquelles on a dépensé, depuis quelque temps, le plus d'efforts et le plus de subtilité. Je n'en aborderai ici que les points essentiels et, en quelque sorte, critiques.

La question de l'enfance coupable n'est devenue si aiguë qu'en raison du nombre croissant des actes criminels des mi-

neurs et, — si l'on veut remonter aux causes, — en raison de l'affaiblissement d'un certain nombre de forces modératrices des mauvais penchans, telles que l'autorité paternelle dans la famille, l'autorité de l'enseignement religieux dans l'école, l'autorité du patron (1) dans l'apprentissage. L'autorité du juge peut-elle suppléer à tout ce qu'on a ainsi détruit ou compromis? Peut-elle compenser toutes ces défaillances? Personne ne peut le croire, personne ne le croit à l'heure présente. On est même venu à penser qu'elle ne peut que les aggraver encore. Par un de ces reviremens d'opinion qui sont si fréquens, on s'est porté d'un excès à l'autre. Il y a environ quinze ans, sous le coup d'un effroi causé par un essor inaccoutumé jusque-là de la criminalité juvénile, on a exécuté, place de la Roquette, un garçon de dix-sept ans. Aujourd'hui, devant une précocité, un cynisme et une cruauté bien plus redoutables, on veut pouvoir soustraire complètement à la pénalité proprement dite des jeunes gens de seize à dix-huit ans. Une loi récente (1906) donne aux magistrats le droit de déclarer que tel voleur, incendiaire ou assassin de moins de dix-huit ans a agi sans discernement. Sans doute des interprètes vigilans de la loi nouvelle ont pris soin de rappeler avec une heureuse énergie que le texte de 1906 ne reporte pas d'une manière générale la majorité pénale à dix-huit ans. Elle ne fait que donner aux juges la possibilité de déclarer, dans des cas exceptionnels, que tel adolescent n'ayant pas encore franchi cet âge, a agi sans discernement : fiction si l'on veut, mais fiction salutaire, qui permet de ne pas flétrir, de ne pas marquer pour la vie un sujet tenu pour amendable... Rien de plus spécieux que ce raisonnement, rien même de plus juste, si la mesure qu'on va substituer à la peine est étudiée, puis exécutée avec toute la sagacité promise, si le mode de liberté laissé sous forme de renvoi dans la famille ou de tutelle de l'Assistance publique, de surveillance d'une œuvre charitable, de retrait dans une maison dite d'éducation, n'est pas jugé par l'enfant plus dur et par l'opinion publique plus corrupteur qu'un empri-

(1) Soit du patron, soit des « anciens » et de leur délégué, si le système de la coopération de production vient à triompher. Déjà (dans un des derniers numéros du *Mouvement socialiste*) les chefs intelligens du parti se plaignent de l'indocilité des apprentis, non pas sans doute de leur indocilité à l'égard des patrons actuels (cela, ils le leur pardonnent) mais, — ce qui est bien à remarquer, — de leur indocilité à l'égard des « vieux ouvriers, » éprouvés, qui ont souffert plus que la nouvelle jeunesse ouvrière ne souffrira et qui devraient lui servir de guides.

sonnement bien compris. Il ne sert de rien de dire qu'ainsi l'enfant et le public se trompent également. Si l'on veut que la méthode adoptée soit efficace, il ne faut pas qu'ils se trompent ainsi, et il reste à se demander si c'est à leur propre faute ou à celle de l'autorité que l'erreur est imputable.

Cette action du juge, d'autres esprits la tiennent tellement en suspicion, ils l'estiment à tout le moins si dangereuse pour ces frêles natures demandant à être redressées, non ébranlées ni brisées, qu'ils ne veulent même pas laisser l'enfance coupable soumise à l'appréciation du magistrat de droit commun. De là cette idée, très populaire en Amérique, de tribunaux spéciaux pour enfans et de la « mise en liberté surveillée » pour ceux qu'on n'a pas voulu laisser absolument dans l'état qui avait appelé sur eux l'attention de l'autorité. Si on se limite aux enfans jeunes, à ceux, par exemple, qui sont encore d'âge scolaire, c'est certainement une idée à essayer. Qu'il soit peu flatteur pour une société telle que la nôtre d'avoir recours aux pratiques d'un pays inondé de familles d'émigrans et de familles auxquelles il faut un certain temps pour se reclasser dans leur milieu d'adoption, il n'y a pas là de quoi nous arrêter. Quand le mal s'étend, rien ne sert d'incriminer la cause, il faut lutter comme on peut. Mais ici le succès suppose que le tribunal pour enfans aura été bien composé, que ses membres auront une autorité persuasive et réconfortante. Il suppose surtout que la « liberté surveillée » sera surveillée comme il le faut, sans tracasserie policière et sans complaisance intéressée ou paresseuse. Bref, la justification de la mesure substituée à la peine d'autrefois sera plus que jamais dans la valeur sociale du mode d'exécution.

Il faudrait d'autant plus s'appliquer à la rendre irréprochable que la précocité du mal risque bien d'en entraîner la ténacité. Nous arrivons là aux incorrigibles, à ceux du moins que la société peut déclarer tels à ses yeux, soit parce qu'ils ont comparu trop souvent devant les juges, soit parce qu'ils y ont comparu pour des entreprises criminelles portant la marque d'une dégradation profonde et invétérée (1). Ramener à l'unité, systématiser tous les élémens des rechutes successives et de la tendance à les aggraver, serait difficile. En se bornant à ce qui

(1) Pour déclarer *saint* l'un des siens, l'Église demande ou une longue suite de vertus ou un acte qui, comme le martyre, résume un long et profond héroïsme. C'est le même principe... appliqué à des cas fort différens !

tombe sous les regards et sous la compétence de la société, on peut tout au plus discerner deux groupes de récidivistes : ceux qu'on appelle de la récidive spéciale, c'est-à-dire qui se portent toujours au même genre de crime, et ceux qu'on appelle de récidive générale, allant de délit en délit, selon les occasions rencontrées, cherchées ou provoquées. Aux yeux de certains criminalistes, et notamment de ceux qui s'inspirent des idées lombrosiennes, le récidiviste spécial est un être plus dangereux parce que, chez lui, l'action impulsive individuelle l'emporte sur l'attrait imprévu des occasions. Aussi ne demandent-ils d'aggravation dans la peine à lui infliger qu'au cas où les premières infractions et la dernière infraction signalée dérivent d'un même penchant coupable et d'une « identité d'impulsion. » Il est permis de trouver que cette solution est bien empreinte d'un esprit de fatalisme physiologique et qu'un tel esprit pousse plus à une certaine férocité sociale qu'à la pitié et à l'amélioration du délinquant. En tout cas, j'ai expliqué, dans un précédent travail (1), que cette récidive spéciale ne donnait pas plus des deux cinquièmes de la récidive totale et que les trois autres cinquièmes étaient formés de récidivistes sachant varier leurs talens ou leur trouver des applications de plus d'un genre. On sera donc beaucoup plus près, en somme, de la verité et de la justice, en ayant surtout en vue les récidivistes qu'on peut appeler à diversité de délits (2). Il est peu probable que la majorité d'entre eux cède à une force uniforme, constante et par conséquent irrésistible ; mais enfin, cette réitération de faits punissables n'autorise pas moins à les considérer comme incorrigibles. Leur appliquer une pénalité identique serait par trop simplifier la solution d'un problème complexe. L'expérience a parlé très clairement, et nous pouvons en résumer brièvement les leçons.

En premier lieu, les criminalistes du monde entier se sont à la fois mis d'accord sur le danger des courtes peines. Il n'est que plus attristant de constater que plus la science indépendante et désintéressée les désapprouve, plus notre justice et notre administration s'entendent pour les pratiquer (3). Est-ce esprit de

(1) Voyez le numéro du 1er décembre 1907, *le Problème criminel*.

(2) De même que l'on considère justement comme plus criminels ceux qui ont cumulé le vol et le meurtre ou le meurtre et le viol en une même entreprise.

(3) Ceci n'est pas seulement vrai en France. M. Prins a fait entendre sur ce point, en Belgique, des protestations très vives.

relâchement? Est-ce esprit de fausse et trompeuse économie? L'un et l'autre peut-être. Ce qui est sûr, c'est que la multiplicité des courtes peines ne réussit guère qu'à donner à beaucoup la funeste accoutumance de la prison et que ceux qui la traversent ainsi ont le temps de s'y aigrir et de s'y corrompre sans avoir le temps de s'y assagir ou, si l'on veut, de s'y pacifier.

Si la courte peine est dangereuse, il convient donc de l'épargner le plus possible à l'homme accusé ou prévenu pour la première fois (1), mais sous la condition que la peine sera sévèrement aggravée en cas de récidive. Tel est bien l'esprit de la loi Bérenger. Il est malheureusement établi que la magistrature s'en tient à la lettre et simplifie beaucoup trop sa besogne.

En troisième lieu, lorsqu'il faut enfin priver un homme de sa liberté, il importerait de le séparer le plus rigoureusement possible de ceux qui subissent la même peine. L'emprisonnement individuel est certainement à recommander pour tout détenu; mais là où l'on n'a pas cru devoir le généraliser, il faut absolument l'appliquer aux récidivistes. C'est une idée assez répandue qu'il vaut mieux réserver la cellule aux condamnés primaires, aux premières années d'emprisonnement, mais qu'une fois qu'on arrive aux longues peines, il y aurait inhumanité à la conserver. Cependant les longues peines, dans un système pénal bien compris, ne supposent-elles pas chez l'homme ainsi puni une violence dangereuse ou une obstination plus dangereuse encore? Et dès lors la vie en commun, dans le confinement honteux d'une prison, ne doit-elle pas rendre fatalement les uns plus corrupteurs, les autres plus corrompus? Au détriment de qui? De la sécurité sociale et de l'ordre public.

Pour se débarrasser de ce souci, on avait imaginé la transportation. L'épreuve en a été longuement faite et je ne reviens pas sur les critiques de toute nature qu'elle s'est attirées (2). Ce qui me dispense d'insister, c'est que la transportation a été successivement abandonnée par tous les peuples qui l'ont essayée (la Russie comprise), et que nous-mêmes, après y avoir inutilement dépensé des centaines de millions, nous nous sommes

(1) Encore ne faut-il pas entendre ce mot « pour la première fois » d'une façon trop libérale. L'homme qui, comparaissant pour la première fois, apparaît comme ayant accumulé contre lui, depuis longtemps, des charges nombreuses, ne doit pas être considéré et traité comme un « primaire. »

(2) Voyez mon livre *le Combat contre le crime*, L. Cerf.

aperçus que nous n'aboutissions qu'à une chose : à perdre, sans aucune compensation, les colonies dont nous l'affligions. Elle mérite néanmoins de n'être pas indistinctement sacrifiée pour tous ceux auxquels on l'avait appliquée indistinctement. Il est plus d'une méthode (travaux publics en plein air, prestations imposées)..., qui échouent fatalement quand elles accumulent sur un même lieu un trop grand nombre d'hommes tarés, mais qui peuvent réussir quand elles disséminent sur des points éloignés un petit nombre de sujets, choisis comme capables d'un effort de relèvement et comme désireux de s'assurer l'oubli du passé.

Malheureusement, il restera toujours des hommes qu'il faudra, pratiquement au moins, considérer comme incorrigibles et comme perdus pour la société humaine. Faut-il les en séparer à perpétuité ? On objecte aux peines perpétuelles qu'elles supposent impossible l'amendement de ceux qu'elle frappe ; qu'un tel arrêt est cruel autant qu'arbitraire et qu'en le rendant la société renonce à l'un de ses devoirs qui est de tout faire pour obtenir cet amendement. Oui, en effet, c'est là un devoir de la société ; mais il ne dépend pas d'elle seule d'y réussir. De plus l'amendement intérieur d'un individu ne suffit pas toujours à le rendre apte à la vie sociale, si le juste et nécessaire sentiment de répulsion qu'il a provoqué ne permet pas de le mêler à la génération qui le suit. Dans ces deux cas, la société a-t-elle le droit de sacrifier la partie, somme toute, la plus importante de sa mission, qui est la défense des honnêtes gens ?

Cette défense exige-t-elle que la peine de mort soit maintenue ? Un double mouvement vient de se produire sous nos yeux mêmes : mouvement tortueux vers l'abolitionnisme entretenu surtout par les doutes et les scrupules de quelques hommes publics et de quelques criminalistes, — mouvement de réaction presque inattendu, mais très général et très vif, de la part des jurys de nos divers départemens. Non seulement dans la première partie de l'année 1906-1907, le nombre des condamnations à mort a triplé ; mais les jurys qui les ont prononcées ont tenu à protester contre une clémence qui leur paraissait imméritée et surtout dangereuse. Il est vrai qu'entre ces deux manifestations s'est produit ce nouvel et alarmant accroissement des crimes de toute nature, et surtout des crimes sanglans. Si l'on n'avait devant soi que des exaltés, des hommes aveuglés par des passions ou des souffrances, il conviendrait à coup sûr

d'essayer de l'apaisement. En face de gens dépourvus de toute idée, si ce n'est de l'idée de s'amuser au détriment d'autrui, — de la vie d'autrui ! — aussi brutalement que le comporteront les circonstances, il est naturel que le bon sens public et le soin de la défense réclament des solutions plus énergiques. En plusieurs États (dans neuf cantons suisses notamment) où la peine de mort avait été supprimée, il a fallu la rétablir. En France, où elle n'a été abolie qu'en fait, le résultat, nous le voyons, va être le même.

On essaie bien d'objecter que la plupart des assassins guillotinés avaient assisté à des exécutions capitales, et que cette vue du dernier supplice ne les avait point arrêtés. Le fait a pu se produire en effet chez les professionnels du crime, chez ceux qui, une fois enrégimentés dans des bandes, descendent fatalement la pente qui les jette hors de la société, on peut même dire hors de l'humanité. Mais les autres, les connaissons-nous? y a-t-il une statistique où ils figurent? Et pourra-t-on jamais affirmer que parmi ceux qui ne se sont pas mis dans le cas d'être exécutés, il n'en est pas qui aient été précisément retenus par la crainte de l'échafaud?

Dans la série d'assassinats qui vient d'émouvoir Paris, bien des personnes ont fait, de divers côtés, la même réflexion. Si les cambrioleurs avaient eu la crainte de l'échafaud, ils eussent pris des précautions (beaucoup de leurs pareils y sont experts) pour voler sans verser le sang. Avec la certitude d'être graciés, pourquoi se priver de supprimer un témoin? La peine n'en sera pas plus lourde.

On dit que la société ne manque pas d'autre moyens efficaces de défense. Nous avons vu ce qu'il faut penser de la transportation. Qu'on ne dise pas qu'au moins elle débarrasse la mère patrie : les évasions sont nombreuses. En la seule année 1906, on en a compté 323 (1). Ceci suffit.

On parle d'autre part de la détention perpétuelle, renforcée de manière à faire frissonner la nature, et à épouvanter la jeunesse par la seule description qu'on en donne. Remarquons d'abord que tout ceci est à créer. La loi de 1875 avait ordonné l'emprisonnement individuel. Comment l'applique-t-on? Sur nos

(1) Document apporté par la Préfecture de police à la Société générale des prisons dans sa séance du 20 mars 1907. Il s'ajoute à tous ceux que j'ai déjà passés en revue. Voyez *le Combat contre le crime*.

quatre cents prisons, trente ont été transformées selon les ordres de la loi. On eût donc été en droit de dire au gouvernement : « Si vous rencontrez cette résistance dans vos efforts abolitionnistes, à qui la faute? aux assassins, sans doute; mais sans rien exagérer, nous pouvons bien ajouter : à vous aussi ! Qu'avez-vous fait pour dresser une nouvelle échelle des peines? Rien. Suivant un procédé qui menace de passer en habitude, vous proposez au pays de supprimer d'abord ce qui existe, puis d'entreprendre l'organisation de ce par quoi vous espérez le remplacer. Or, pour faire de notre système pénitentiaire un ensemble qui réponde aux nécessités les plus évidentes et les plus pressantes, il faudrait vingt ans d'efforts suivis et une quarantaine de millions. Pendant ce temps-là, que de vies d'honnêtes gens n'auriez-vous pas laissé sacrifier ! Tel est le fond du raisonnement que vous oppose, à juste titre, le bon sens public. Telles sont les raisons qui, après les manifestations de nos jurys, viennent de déterminer le vote de la majorité de nos députés.

Mais supposons le régime cellulaire établi. C'est ici que je me permets, non seulement au nom de la psychologie, mais au nom des faits, de soumettre aux criminalistes le dilemme suivant. Ou vous ferez des condamnés dont vous prolongerez un peu la vie, des victimes de tous les jours, des victimes que l'absence de tout espoir réduira vite à l'état de brutes ; ce sera pour eux la mort à petit feu, la mort honteuse, un nouveau genre de guillottine sèche ; ou par un sentiment d'humanité auquel se mêleront peu à peu l'accoutumance et l'oubli, vous ferez sortir le condamné de son isolement, vous lui ménagerez cette petite retraite hollandaise que j'ai plus d'une fois décrite, pour y avoir vu moi-même les condamnés à perpétuité de tout un pays jouant doucement aux cartes et aux dominos. En présence de cette alternative, je crois plus que jamais à la nécessité de renverser la solution adoptée par la Hollande. Elle dit avoir conservé les peines perpétuelles pour pouvoir abolir la peine de mort. Bien longtemps encore il sera plus logique de dire : maintenons la peine de mort pour quelques-uns, afin de laisser à ceux qu'on aura pu gracier l'espoir d'une libération sans laquelle la cellule ne peut guère être ni supportable ni moralisante.

Je n'ignore pas l'argument suprême des abolitionnistes : la peine capitale est irréparable en cas d'erreur. Mais la peine qu'on

propose d'y substituer, ménagera-t-elle assez la vie du condamné pour lui laisser le temps de démontrer l'erreur de son jury? Certes il y aurait lieu d'y réfléchir si la peine de mort se multipliait, si elle devenait la conclusion ordinaire de tous les cas auxquels le code actuel permet de l'appliquer. Mais quoiqu'un jury (celui de la Sarthe) ait récemment demandé qu'on l'applique « à tous les assassins sans exception, » il n'est pas probable qu'on en revienne à cette sorte de terreur légale. La majorité réclame seulement que la peine de mort reste dans nos codes, mais qu'elle n'y reste pas à l'état d'institution dont on a honte. Elle demande que toutes les fois qu'il se manifeste une de ces recrudescences de criminalité féroce, lubrique, évidemment préméditée, affectant de jouer avec la vie des autres et de braver une justice dont elle a appris à mesurer la faiblesse, il puisse y avoir un rappel énergique des droits supérieurs de la société. Les condamnés qui diront qu'on les surprend par cette inflexibilité subite prouveront par là même qu'ils avaient spéculé sur les défaillances du pouvoir et qu'ils ont ainsi mérité deux fois une sévérité exceptionnelle.

Pour amener la majorité des Français à le reconnaître, il a fallu vraiment que les criminels et les gens responsables de leur corruption précoce y missent de l'obstination ; car le mouvement du siècle poussait les esprits raffinés dans une direction toute contraire. Les criminalistes contemporains sont en effet portés du côté de l'atténuation des peines. Non pas qu'ils cessent d'avoir souci de la sécurité publique ; mais ils ont plus encore souci, semble-t-il, de discerner ce que mérite, — dans tous les sens du mot (1), — l'auteur d'un acte nuisible. Or l'une et l'autre tâche sont encore mal remplies à l'endroit de toute une catégorie croissante d'individus qu'on appelle ou les aliénés criminels ou les demi-fous.

Où commence, où finit cette forme hybride? Où la prédominance de l'un des deux caractères est-elle assez décisive pour déterminer le choix d'une dénomination plus simple et d'une action plus une? Ce sont là des problèmes de psychologie et de médecine pratique plus que de science pénale. Ce qui relève de

(1) On dit, par exemple, que telle plante ne mérite pas d'être cultivée, que tel objet ne mérite pas une réparation, parce que ni l'un ni l'autre ne paieront les frais faits pour eux.

cette dernière, c'est d'abord de savoir qui doit décider dans les cas particuliers. Médecins et magistrats se renvoient réciproquement les uns aux autres la tâche épineuse. Le bon sens pourtant ne doit pas avoir grand'peine à les mettre d'accord. Il est évident que le magistrat ne peut tout savoir et qu'il doit souvent réquisitionner, en quelque sorte, les lumières des spécialistes, mais qu'ensuite c'est à lui à prendre la responsabilité de la décision : c'est sa fonction et l'on aurait dit autrefois qu'il a pour elle grâce d'état. Mais, dira-t-on, le rapport de l'expert pourra lui-même ne donner qu'une conclusion hésitante, et il faudra cependant que le juge se décide.

En effet, c'est là un des cas nombreux où les nécessités impérieuses de l'action priment les vraisemblances du raisonnement et en font cesser, pratiquement au moins, les divergences. Mais pourquoi ne pas proportionner la nature de la solution à la nature des données? Le cas de l'accusé est douteux? Réservez lui donc un de ces lieux de détention d'une nature douteuse : tel serait « l'Asile de sûreté » réclamé à bon droit par tant d'aliénistes à qui la matière est devenue si familière pour l'avoir suivie du dépôt de la prison à l'asile, et pour avoir retrouvé si souvent dans les prisons des meurtriers qu'on avait fait sortir de l'asile à moitié guéris. N'en demandons pas davantage.

Il est cependant des esprits fort distingués auxquels cet aveu d'incertitude pèse tellement qu'ils veulent à tout prix y mettre fin. M. le professeur Grasset ne voit pas pourquoi on ne soumettrait pas un meurtrier ou un incendiaire soupçonné de folie à un traitement double et simultané, de même (c'est une objection qu'il me fait le grand honneur de me poser personnellement) qu'on traitera tel malade en même temps pour une bronchite et pour une entorse. Puis-je me permettre de répondre, en profane, que si certaines maladies ne sont pas inconciliables et permettent au sujet de se prêter en même temps à deux traitemens, il est des maladies et des médications qui s'excluent? N'est-il pas même des cas où la première des deux méthodes entre lesquelles on hésite, risque bien, si elle est employée à faux, d'empêcher le succès de la seconde? On ne soignera pas, je suppose, un même malade pour pléthore et pour anémie. Le crime et la folie coïncident-ils vraiment? L'un est un état qu'on soigne parce que la volonté de l'individu n'y est pour rien; l'autre est un état qu'on punit, parce que c'est la volonté

de l'individu qui l'a déterminée. Si on est en face d'un homme qu'on ne puisse classer sûrement ni dans l'une, ni dans l'autre catégorie, qu'on le mette simplement hors d'état de nuire : cela vaut mieux que d'assumer une tâche dépassant actuellement notre compétence et nos forces.

En Allemagne, on a imaginé une autre méthode. On s'est souvenu de cet adage de la médecine, *naturam morborum ostendunt curationes*, l'action des remèdes révèle la nature des maladies; et on propose d'appliquer successivement au sujet douteux un traitement pénal et un traitement médical, afin de voir quel est celui des deux qui agit. Commencez par la peine, dit M. von Liszt, car le châtiment a souvent la vertu d'imprimer une secousse qui dissipe les cauchemars naissans du trouble mental : si vous n'obtenez rien, alors vous soignerez. Soignez d'abord, dit M. Stoos, et si votre médication réussit, alors votre sujet, redevenu conscient et responsable, pourra justement subir le traitement d'un criminel. Bref, administrez successivement la schlague et la douche, et vous verrez. » C'est là sans doute une application de la théorie des sentences indéterminées, indéterminées dans leur durée, indéterminées dans le mode d'exécution : et le tout sera admis jusqu'à ce que les gardes-chiourmes veuillent bien déclarer qu'ils ont réussi ou non dans une tâche de nature à faire reculer les plus savans éducateurs. Il ne faut plus dire de mal des Chinois, — ni par conséquent des chinoiseries, — puisque nous commençons à redouter les uns et les autres. Je me bornerai à dire que nous ne sommes vraisemblablement pas mûrs pour exercer avec tout le sérieux qu'elle postule une méthode si compliquée.

*
* *

En résumé, ce droit criminel, qu'on suppose si souvent n'être qu'une invention des vieilles sociétés pour la défense de leurs privilèges, toute société en formation ou en espérance s'apprête à l'invoquer. Il est même certain qu'après un établissement victorieux, elle en userait avec la dernière énergie pour consolider la nouvelle distribution des biens, des droits, des pouvoirs conquis. Voulons-nous trouver des amis, des amis même excessifs de l'adoucissement et d'une sorte de désarmement, cherchons-les dans la partie fatiguée de l'ancienne société, dans celle qui est le résultat le plus raffiné de ses sélections succes-

sives. Prenons garde que là le raffinement peut bien être un signe d'énervement et un symptôme de décadence, comme la subordination étroite et dure de la personne individuelle à trop d'exigences de l'ordre public est un commencement de retour vers une vigueur jeune, mais quelque peu barbare. Concilier le point de vue du droit public et celui de la personne, le droit de la défense sociale et le droit du coupable à un pardon dont l'espérance est liée à la possibilité de l'amendement, est-ce là un rêve irréalisable? Il ne le serait pas si la société qui demande à bon droit qu'on punisse se préoccupait un peu plus de prévenir et d'amender, de prévenir par un meilleur système d'éducation, d'amender par un meilleur système pénitentiaire et par une plus grande liberté du patronage. Il ne le serait pas si le gouvernement voulait bien reconnaître que réprimer est sa tâche à lui, qu'il ne doit pas chercher, en la négligeant, à se procurer des économies ruineuses, mais qu'il doit d'autre part assurer largement, dans le domaine des œuvres charitables, une action dont il est incapable de se charger. Il ne le serait pas enfin si on jugeait selon ses mérites une doctrine à laquelle on a reproché tour à tour un esprit d'oppression et un esprit d'individualisme dont elle est également éloignée. Cette doctrine-là dit bien à chacun de nous : « Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu de Dieu et de sa grâce, et dont vous ne deviez rendre compte? Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu des traditions de vos aïeux, des exemples de vos pères, de l'action de vos concitoyens? » Mais en même temps, elle professe que chaque âme humaine est d'un prix infini parce qu'elle a été rachetée par un divin sacrifice, que dès lors elle est responsable de l'emploi qu'elle fait des dons reçus. Elle conclut que c'est également les respecter toutes dans leur ensemble que de préserver virilement celles qui sont encore intactes contre la contagion malfaisante de celles qui ne le sont plus, mais sous cette réserve de traiter ces dernières comme des volontés qui ont été libres et qui peuvent encore le redevenir, ne fût-ce qu'au dernier moment.

HENRI JOLY.

REVUE LITTÉRAIRE

L'ŒUVRE D'ARVÈDE BARINE (1)

Qu'une femme écrive des romans ou fasse des vers, cela n'a rien qui surprenne; il est plus rare qu'elle choisisse, pour s'y consacrer, les travaux de la critique et de l'histoire. A cette partie de la tâche littéraire, dont on nous laisse volontiers le monopole, Mme Arvède Barine apportait quelques-unes des plus belles qualités de l'esprit viril, et elle en joignait d'autres qui ne peuvent être que d'une femme. Elle y égalait les maîtres du genre. Sa manière était bien à elle, sans rien qui trahît la recherche de l'originalité. Il arrive assez souvent que la femme écrivain, cédant à un certain goût des aventures, se sente attirée, hors des voies traditionnelles, vers des manières de penser ou vers des formes d'art qui la séduisent par leur singularité et lui donnent l'illusion de la hardiesse. Celle-ci pensait, parlait, agissait naturellement dans le sens de la tradition; en sorte que la sagesse et la grâce de beaucoup entre les femmes d'autrefois semblent s'être résumées dans son œuvre ou s'y être épanouies.

Elle appartenait à une vieille famille de bourgeoisie, dont elle aimait à suivre l'ascendance jusque dans le XVIIe siècle. En province où elle fut élevée, les coutumes se conservent plus longtemps intactes. Elle connut ces maîtresses de maison occupées à des besognes compliquées et savantes; elle les vit commander à l'opération annuelle de la « grande lessive » et peser le chanvre que chaque servante était

(1) *Portraits de femmes. — Essais et Fantaisies. — Princesses et grandes dames. — Bourgeois et gens de peu. — Poètes et névrosés. — Saint François d'Assise. — Bernardin de Saint-Pierre. — Alfred de Musset. — La Jeunesse de la Grande Mademoiselle. — Louis XIV et la Grande Mademoiselle*, 10 vol. (Hachette).

tenue de filer pendant les veillées d'hiver. Elle reçut les soins de ces domestiques nés dans la maison, et qui élevaient les enfans dont ils avaient élevé les pères. Elle put feuilleter un de ces livres de raison où s'inscrivaient au jour le jour les événemens qui intéressaient la famille, car il y avait alors une vie de famille. Elle eut ainsi sous les yeux l'image concrète et réelle de ce qui n'est plus pour nous qu'une entité, la famille ; elle put s'imprégner de son atmosphère, et ce fut la première influence qui façonna son âme.

Cette famille était protestante, étroitement attachée à son culte. L'empreinte que laisse l'éducation dans un milieu très religieux est, comme on sait, ineffaçable. Il se peut que plus tard on rejette une partie des croyances ; il reste les habitudes d'esprit, le tour de pensée pris une fois pour toutes. Le protestantisme est ici au fond de l'être moral. Notons pourtant une nuance. C'était à la campagne, au milieu des plaines et des bois du centre de la France. Or, un jour, Mme Arvède Barine a dit, — comme elle avait coutume de le faire, au moment où il y avait courage à le dire, — la place que tient dans l'économie de la vie rurale cet ami des humbles : le curé de campagne. Elle se souvenait, ce jour-là, de son enfance où le voisinage des cérémonies catholiques avait mis une note de poésie et d'émotion : « La Fête-Dieu était une chose exquise à la campagne, avant d'avoir été rognée et entravée par un fanatisme stupide. Elle a charmé de ses fleurs et de ses parfums mon enfance de petite protestante. » La femme, l'écrivain, si jalouse de se montrer bonne huguenote, gardera quand même la nostalgie de ces fleurs et de ces parfums.

Dans cette solitude champêtre où elle grandissait, la jeune fille trouva pourtant des compagnons ou des maîtres de sa pensée. Il y avait dans la maison paternelle une belle bibliothèque où les classiques du XVIIe siècle tenaient la place d'honneur. Elle s'y plongea avec délices. Elle savoura leur forte manière. Elle reçut d'eux, sans y songer, la leçon du goût français et la discipline classique. Toutefois leur enseignement n'eût pas suffi à faire d'elle l'écrivain qu'elle est devenue ; elle en a démêlé les raisons avec une rare finesse d'analyse, et l'aveu est précieux à retenir. Certes, les classiques français avaient très bien éveillé en elle le sentiment de la beauté ; ils échouèrent entièrement à donner à son esprit certaines qualités solides. La plume à la main, elle n'était maîtresse ni de sa pensée, ni de son expression ; il lui arrivait continuellement de dire ce qu'elle pouvait au lieu de ce qu'elle voulait, et elle prenait ainsi l'habitude funeste de laisser diriger

sa pensée par les mots. C'est alors qu'elle commença d'étudier le latin. Elle a décrit les résultats de cette étude avec une minutie reconnaissante. « Les choses s'ordonnaient dans sa tête, les idées prenaient l'habitude de se mettre à leur place, chacune selon son importance... En même temps que l'ordre s'établissait, tout se précisait dans son esprit. L'exercice du mot à mot rigoureux y introduisait un élément d'exactitude qui le transformait lentement, mais complètement. De flou et de flottant, il devenait net et arrêté... Ses efforts prolongés, acharnés, souvent pénibles, pour serrer le texte de plus près dans une langue qui n'admet pas les sens imprécis, lui donnèrent enfin la clef de sa propre pensée. » Ce témoignage d'une femme, et de celle qui fut sans conteste le meilleur écrivain féminin de son temps, est d'une importance capitale dans un débat toujours ouvert et où l'avenir même de notre littérature est engagé.

Au reste, chez Mme Arvède Barine nulle fièvre de vocation précoce; quand elle se hasarda, modestement, à donner ses premiers articles, elle était déjà mariée et mère; elle avait pris le temps de réfléchir, de se faire posément son opinion sur le train des choses. On voit dès lors quelles qualités elle allait mettre dans son œuvre. Celle qui dominait chez cette bourgeoise, c'était le bon sens. Elle avait horreur de tout ce qui sonnait faux, des idées baroques qui n'étaient qu'une gageure de paradoxe, et des sentimens exagérés, exaltés, conventionnels. Elle n'admettait rien de factice et de « grimpé. » Elle s'attachait passionnément au vrai. Ce bon sens à la française, encore faut-il savoir ce que c'est, et craindre d'omettre, quand on en parle, un élément qui fait partie de sa définition. Le bon sens d'une Cornuel ou d'une Sévigné, pour ne pas dire celui d'un Boileau ou d'un Racine, n'allait pas sans l'esprit. L'un et l'autre se pénètrent si intimement qu'il devient impossible de les séparer. C'est le cas chez Mme Arvède Barine. Elle a raison avec esprit; son esprit n'est que le sourire de sa raison. Elle excelle à souligner d'un trait le ridicule, à déjouer d'un mot le mensonge ou la chimère. Écoutez-la exposer de son air tranquille quelqu'une de ces théories ambitieuses et vagues où se plaisent les assembleurs de nuages; et comptez sur elle pour remettre les choses au point, d'une petite phrase bien nette et toute simple. « Vivre la poésie, écrira-t-elle par exemple, c'est bientôt dit. Ce n'est pas toujours facile pour un petit fonctionnaire très pauvre. Hoffmann s'en remit à sa nature d'artiste: elle le mena au cabaret. » A chaque instant, son texte se ponctue de remarques finement railleuses. « Bernardin de Saint-Pierre ne songeait pas à lui en célé-

brant les avantages de la parfaite ignorance: on ne songe jamais à soi dans ces cas-là. » Elle enlève en trois lignes un portrait satirique. Que dites-vous de ce croquis d'une vieille dévote qui fut, paraît-il, la tante de Musset: « Elle habitait à Vendôme, dans un faubourg, une petite maison moisie, où elle avait tourné tout doucement à l'aigre entre des chiens hargneux et des exercices de piété? » Dans son art de portraitiste, il est bien rare qu'il n'entre pas un grain d'humour. Elle se divertit à voir comme les passions, les intérêts, les manies, les lubies font de nous leur jouet. Elle assiste à la vie ainsi qu'à une comédie. Un peu d'ironie court à travers presque toutes ses pages. Et cette ironie, dont la malice n'est faite que de clairvoyance, voilà justement la fleur du bon sens de chez nous.

Les romantiques ont essayé de nous faire croire que le bon sens exclut impitoyablement l'imagination, la fantaisie, la sensibilité. Allons donc! Il est au contraire la meilleure sauvegarde de ces facultés charmantes, qu'il empêche de dégénérer en bizarrerie ou en niaiserie. Chez Mme Arvède Barine, l'imagination ne fut guère moins développée que la raison. Prenez le mot en quelque sens qu'il vous plaise de lui attribuer. L'imagination consiste-t-elle dans une vision pittoresque et colorée des choses, par opposition à la manière abstraite de certains écrivains raisonnables et raisonneurs, moins psychologues encore que logiciens? Mme Arvède Barine avait à un degré remarquable le sens de l'extérieur. Combien n'a-t-elle pas écrit de pages brillantes et qui sont de la meilleure littérature descriptive? Rappelez-vous, pour n'en citer qu'une, celle où, dans la *Jeunesse de la Grande Mademoiselle*, elle évoque la traînée lumineuse que mettait la Seine dans le Paris d'autrefois! De tels morceaux, où l'écrivain ne cherche aucunement à « faire le morceau, » ne sont pas une exception sous sa plume. On *voit* les scènes auxquelles elle veut nous faire assister et les gens avec qui elle nous met en relations. On *voit* le cottage isolé et neigeux où Mme Carlyle, grelottante de silence et de froid, surveille dans la nuit la cuisson d'une miche de bon pain pour son tyran de mari. On *voit*, à la table de café sur laquelle il déployait son attirail de poche, le falot Gérard de Nerval, poursuivant, de rencontre en hasard et de bavardage en flânerie, l'article toujours repris, toujours interrompu. — L'imagination serait-elle plutôt un besoin d'échapper au milieu qui nous entoure, d'évoquer d'autres temps, d'autres pays, d'autres façons de vivre et de penser? Toute l'œuvre d'Arvède Barine témoigne de ce goût pour les voyages intellectuels. Elle ne put jamais s'enfermer dans le cercle étroit de son époque et de son pays

d'origine. Très attirée par la pensée étrangère, elle se donna constamment pour mission de nous initier au mouvement des littératures anglaise, allemande ou scandinave. Non moins curieuse des âges disparus, elle goûtait un plaisir intense à en ressusciter en elle les états d'âme les plus différens. Une époque pourtant la sollicitait entre toutes : le XVIIe siècle, dont elle s'était faite en quelque sorte la contemporaine. Et ce qu'elle en appréciait surtout, c'était la diversité des humeurs, le relief des figures, l'originalité des caractères. De quelque temps qu'ils fussent, les irréguliers et les indisciplinés l'intéressaient, l'amusaient, réjouissaient en elle une certaine sympathie qu'elle avait pour tout ce qui sortait du banal et de l'ordinaire. — Entendez-vous enfin par l'imagination cet essor qui nous emporte loin du réel? Mme Arvède Barine, qui se souvenait d'avoir beaucoup rêvé naguère, défendait avec une sorte de ferveur les droits du rêve et de la fantaisie. Elle ne voulait pas qu'on bannît de l'éducation le merveilleux, et qu'en refusant à l'esprit enfantin cet élément de surnaturel, on risquât de le dessécher à jamais. Elle a écrit ici même un article exquis dirigé contre ceux qui veulent aux Contes de Perrault substituer, comme lecture enfantine, des romans d'ingénieurs. Elle croyait à l'efficacité des contes de fée, n'admettant pas qu'on doive jamais restreindre l'horizon de l'esprit humain et lui interdire ni les excursions à côté, ni les envolées vers l'au-delà.

Le bon sens aimable était chez elle la marque de la bourgeoise d'ancienne France. D'autres traits lui sont venus de son protestantisme. Il en faut tenir d'autant plus de compte qu'elle le cultivait en elle soigneusement. C'était pour elle un synonyme d'indépendance de l'esprit. Nullement individualiste dans sa conception de la société, elle voulait dans ses jugemens ne dépendre que d'elle-même. Elle se défendait aussi bien d'adopter les opinions toutes faites et d'en prendre le contre-pied, ce qui est encore une manière d'être influencé par elles. Nul ne fut moins un écho et un reflet. De là encore sa constante préoccupation du point de vue moral. Elle ne prêche ni ne disserte ; mais alors même qu'elle s'abstient de moraliser, on sent que l'idée morale est toute proche. Elle ne songe pas à l'écarter comme importune. Bien au contraire. Elle est d'avis que rien n'est indifférent à la règle des mœurs et que la conduite de la vie est, quoi qu'on puisse dire, la seule affaire importante, celle à laquelle il faut toujours en revenir. Là même est l'essence de sa pensée, l'âme de son âme.

A cette gravité morale combien ne joignait-elle pas de sympa-

thie accueillante et de bonté délicate? C'est encore une erreur de notre temps de croire qu'un écrivain, parce qu'il s'appuie sur des principes dont il ne doute pas, doive être d'intelligence étroite, d'esprit hautain, de cœur sans pitié. La sensiblerie qui nous inonde nous a fait perdre jusqu'à la notion de la sensibilité. Nous ne savons plus goûter que les pleurnicheries et les grimaces, tant nos âmes sont amollies et nos tempéramens énervés! Rappelons-le donc. La bonté ne mérite son nom qu'à condition d'être intelligente et bien portante. La tolérance n'a de prix que si elle est à base de foi. Et de ceux-là seuls la pitié est précieuse qui en ont moins besoin pour eux-mêmes. Mme Arvède Barine n'appréciait ni les doctrinaires intransigeans, ni les moralistes chagrins. L'unique reproche qu'elle adresse à George Eliot, protestante et libre penseuse comme elle, c'est un excès de sévérité. Elle réclame pour l'humaine faiblesse: elle veut garder la porte ouverte au repentir, au pardon, à l'espérance. « A mon avis, ce réseau à la fois flexible et serré de causes et d'effets, cette espèce de filet d'actions premières et de conséquences forcées dans lequel elle enferme l'homme, ressemble un peu trop à la fatalité antique. Si aucun regret, aucun remords, aucun effort ne peuvent jamais « étrangler une de nos actions, » il n'y a plus qu'à se croiser les bras après la faute commise. Il arrive à tant d'entre nous de faire le mal que nous ne voudrions pas!... Je voudrais aussi à ses héroïnes des cœurs plus faibles, une justice moins exacte envers ceux qu'elles aiment. On ne mesurera jamais le bien que la femme a fait en sachant pardonner. » Combien d'écrivains a-t-elle rencontrés sur son chemin dont l'immoralité devait chagriner sa droiture et sa noblesse d'âme! Elle s'est penchée sur leur misère; elle leur a cherché toute sorte de circonstances atténuantes. Elle plaignait la créature d'être si fragile et ne se hâtait pas de la maudire. Tout accepter, à la manière d'aujourd'hui, n'était aucunement son fait; mais elle savait tout comprendre. Elle n'a jamais fait de concessions; mais elle a beaucoup excusé. C'est la fermeté de ses convictions qui lui a permis d'avoir l'intelligence si large. Et c'est la tendresse d'une âme vraiment aimante, qui a gardé de toute raideur l'autorité de sa direction morale.

En devenant écrivain, Mme Arvède Barine était restée très femme; encore tâcha-t-elle d'être, aussi peu que possible, femme de lettres. Nous autres professionnels, nous avons peine à nous dégager des discussions d'école et des questions de métier. Nous avons fait dès le collège l'apprentissage de la dissertation. Nous cherchons dans les livres l'évolution des idées ou l'application des esthétiques. Ce

que Mme Arvède Barine demanda à la littérature, c'est une image de la vie. Délibérément elle écarta de ses études tout ce qui l'intéressait moins, pour s'attacher uniquement à ce qui la passionnait : les tableaux d'intérieur ou, si vous voulez, de ménage, et la connaissance des âmes. C'est ce qui frappe dans son premier recueil : *Portraits de femmes*, et d'abord dans cette piquante étude qu'elle consacre à Mme Carlyle. Une femme a pour empire la maison, le foyer : elle y doit faire régner la paix, l'ordre, l'harmonie. Comment y parvient-elle dans certains cas, en présence de données qui rendent la solution du problème extrêmement difficile ? Voici le philosophe Carlyle. Il a du génie, mais aucune des qualités propres à la vie domestique : il est bizarre, emporté, renfrogné, misanthrope et misogyne. Une femme pourtant a été tentée par la tâche d'apprivoiser cet ours. Éprise de ce mirage : être la femme d'un grand homme, elle a fait à cette besogne épineuse tous les sacrifices. Elle était jeune, gaie, enjouée. A la fin pourtant, elle a dû s'avouer vaincue : elle n'a pas résisté au découragement. Mes sœurs ! gardez-vous d'épouser un grand homme, si vous n'avez pas la vocation du sacrifice ! — Mais être soi-même un grand homme, voilà pour une femme un autre martyre. Ce fut celui de Sophie Kowalesky. Elle voulut, elle, passionnée entre toutes, n'être qu'une cérébrale. Elle crut pouvoir donner le change à la nature et se satisfaire par l'orgueil d'une destinée d'exception. Elle expia sa chimère cruellement. Elle répétait, aux heures de sincérité, qu'elle changerait de bon cœur avec la femme la plus ordinaire, mais entourée d'êtres dont elle est la première affection. Elle reprenait à son compte le mot de Mme de Staël que la gloire fut pour elle le deuil éclatant du bonheur. — Princesses ou grandes dames, bourgeoises ou savantes, ce sont des femmes que Mme Arvède Barine, chaque fois qu'elle en a eu la liberté, a choisies pour modèles. Et c'est pour nous ce qui fait le prix incomparable de ses études. Car nous avons beau nous ingénier, il reste toujours pour nous autres hommes des coins ignorés dans l'âme féminine. La subtilité même d'un Sainte-Beuve y échoue. Il y faut un regard de femme.

Curieuse de psychologie, comme tout écrivain formé à l'école de nos classiques, Mme Arvède Barine devait être amenée à étudier ceux chez qui la vie intérieure atteint au plus haut degré d'intensité : les saintes et les saints. Comment, chez une sainte Thérèse, le mysticisme visionnaire s'alliait-il avec le réalisme pratique ? Comment l'existence double que créaient à la sainte ses états particuliers, ne troubla-t-elle jamais cette grande et limpide raison ? Comment des maux si répétés,

si longs, si sauvages, lui laissèrent-ils la tête si claire qu'elle passa toujours, sans aucun effort, d'un ravissement à son plumeau, d'un miracle à une lettre d'affaires? Tel est, cette fois encore, le « problème » que posait à son esprit cette vie extraordinaire. On sait l'art avec lequel elle sut débrouiller une psychologie si complexe. Son portrait de sainte Thérèse est un morceau achevé. Pour ma part, je n'en ai jamais relu sans émotion l'admirable conclusion. « Tous les soirs, de dix heures à onze heures, dans l'étendue immense du monde chrétien, la carmélite prie. Sa prière n'est pas pour elle... On lui a dit que c'était l'heure où le mal se prépare dans le monde, et, comme elle est entrée dans le cloître jeune et ignorante, ces mots la font rêver de mystères inconnus et redoutables. Elle prie et il lui semble voir la grande armée du mal envahir silencieusement la terre obscure. La foule grandit, elle va couvrir le monde, mais en travers de sa route un groupe est prosterné. Ce sont de pauvres filles vêtues de bure. Devant elles la sombre armée recule et quelques-uns sont sauvés qui auraient été perdus. La carmélite emporte dans sa cellule la vision de sa victoire et s'endort heureuse. » Il y a dans la littérature contemporaine peu de pages aussi belles que celle-là, par le sentiment qui l'imprègne et par la poésie dont elle est tout enveloppée. Et cette méditation d'un accent si simple et si profond émane de qui? d'une huguenote. Et cette même huguenote n'a pas résisté au plaisir d'évoquer la piété gracieuse et tendre du saint d'Assise!... En vérité, le spectacle des Fête-Dieu d'antan avait, une fois pour toutes, parfumé et fleuri son imagination.

Cependant, à mesure du progrès de son talent, l'écrivain s'enhardissait. Ayant commencé par des « essais, » elle élargit peu à peu sa manière jusqu'à la grande biographie. On lui doit deux des meilleurs volumes de la « Collection des grands écrivains français » publiée par la librairie Hachette. Son portrait de Bernardin de Saint-Pierre, à l'époque où il parut, était très original. Elle y substituait, à la silhouette paterne et légèrement ridicule du Bernardin légendaire, la figure vraie, vivante et énergique. De même, elle réformait l'opinion qui tient *Paul et Virginie* pour une pastorale innocente et fade; elle rendait à l'idylle fameuse ses vraies couleurs : c'est une histoire d'amour, l'une des plus enflammées qui aient été écrites en aucune langue. Et quelle occasion elle trouvait d'exercer ici sa fine ironie! C'est Bernardin qui, dans les *Études de la nature*, a poussé jusqu'aux extrêmes de l'absurdité la théorie des causes finales: la matière est riche à s'égayer. Rien ne vaut pourtant l'histoire des deux mariages

de l'illustre vieillard. Il avait cinquante-quatre ans quand il consentit à épouser Félicité Didot qui en avait vingt. Pauvre Félicité obligée de geler dans son île, à Essonnes, où elle était la première servante de son mari! Elle aussi, elle éprouva ce qu'il en coûte d'être la femme d'un grand homme et, pis encore, d'un homme à grands sentimens. Elle mourut, laissant le soin de sa vengeance à la jeune Désirée de Pelleporc qu'épousa Bernardin, comme il entrait dans son soixante-quatrième printemps. Ce fut alors l'histoire comique du barbon amoureux, empressé de plaire à une jeunesse et se pliant à ses quatre volontés... Dans le bonhomme Bernardin son biographe nous a fait entrevoir le faux bonhomme ; mais elle l'a fait avec tact et mesure, se gardant bien de cette insistance fâcheuse où d'autres se sont complu, au risque de fausser une idée juste.

Quant à la biographie d'Alfred de Musset, Mme Arvède Barine ne se fit pas beaucoup prier pour l'écrire. Elle aimait entre tous le poète alors dédaigné. Elle aurait pu mettre en tête du livre qu'elle lui consacrait cette épigraphe qui est d'elle : « A l'admiration inspirée par son génie s'ajoutait la tendresse reconnaissante que nous gardons aux œuvres où survit l'idéal de notre jeunesse. C'est nous que nous aimons en elles, ce sont nos beaux rêves d'autrefois. » Elle parla du cher poète avec complaisance. Elle lui sut gré de sa sincérité ; elle l'admira pour avoir été, plus qu'aucun autre, jusqu'au fond de la douleur. Rencontrant sur son chemin l'épisode des « Amans de Venise, » c'est elle qui nous l'a conté la première, et d'une façon dont on peut dire que les nouveaux documens produits par la suite, non plus que le luxe et la surcharge des commentaires, n'y ont rien ajouté. C'est elle qui la première a produit sur la scène cet imbécile de Pagello avec cette fatuité de bellâtre et cette inconscience du ridicule qui l'achève de peindre. Elle a dénoncé la folle gageure d'êtres occupés à faire passer dans la réalité les inventions de la littérature la plus ennemie qui fut jamais du réel. Elle a suivi les phases de cet accès aigu de romantisme, comme on suit l'évolution d'une maladie. Elle a diagnostiqué les causes du mal : ils étaient tous dans le faux, travaillant à se tromper eux-mêmes et à transfigurer une aventure banale! Elle nous a fait toucher du doigt le châtiment. Et après avoir, avec une sûre clairvoyance, démêlé le cas de ces insensés, elle conclut sans colère : Paix et pardon! Cette analyse si délicate et si juste d'états d'âme si complexes et si troubles, suffirait à placer son auteur parmi les moralistes les plus pénétrans. — Depuis lors, c'est toute une « littérature » qu'on nous a donnée sur le même épisode. Cette fois

encore, et sans fracas, Arvède Barine avait renouvelé le sujet auquel elle avait touché et ouvert la voie à tout un peuple d'exégètes.

Il lui restait à retracer l'histoire, non plus d'un individu, mais d'une société. L'entreprise n'excéderait-elle pas ses forces? Tel réussit un portrait qui échoue dans une composition d'ensemble. Son histoire de *la Grande Mademoiselle* est son chef-d'œuvre et c'est l'un des meilleurs récits historiques de notre temps. C'est toute une époque qu'il fallait ici faire revivre, dans sa complexité, avec son aspect extérieur et sa vie intime, sans en fausser l'harmonie, sans en déranger les proportions. Voici donc, brossé dans une large fresque, le décor de la France du XVIIe siècle. Paris d'abord avec le fourmillement de ses rues, le luxe de ses salons, le brouhaha de ses théâtres, et son Louvre et ses Tuileries, et son Jardin de Renard. Puis, sur la route des châteaux de province, à Saint-Germain, à Blois, à Saint-Fargeau, l'encombrement des chariots qui déménagent pour chaque installation nouvelle le mobilier, les tentures et la vaisselle royale. A mesure que chacun des personnages monte sur les tréteaux, il nous est présenté en traits rapides et inoubliables. Au seul nom de Gaston d'Orléans, qui ne revoit, tel que nous le montre l'historien, ce prince brillant et lâche, gai et pleutre, voltigeant, pirouettant, la main dans sa poche, le chapeau sur l'oreille et toujours sifflotant? Et les acteurs du drame qu'on rencontre sur cette grande route du siècle, s'appellent Anne d'Autriche, Retz, Louis XIV! Celui-ci joue dans la seconde partie du récit un rôle effectivement si considérable qu'il a fallu le tirer au premier plan et que le volume s'intitule *Louis XIV et la Grande Mademoiselle*. Mme Arvède Barine n'est suspecte pour lui d'aucune tendresse; on peut trouver même qu'elle le juge avec sévérité. Mais comme elle le montre vivant et humain! Ce n'est plus l'idole emperruquée, planant avec majesté sur le siècle qui désormais portera son nom; mais c'est, tour à tour, le petit garçon abandonné aux valets et qui court les cuisines, le jeune prince à demi gagné aux idées des libertins, et le grand travailleur attaché sans défaillance à son métier de roi. Une à une, nous voyons surgir toutes ces questions qui font l'atmosphère d'une époque: l'éducation au XVIIe siècle, celle des princesses et celle des petites bourgeoises, la littérature romanesque et son influence sur les mœurs, la politesse de l'Hôtel de Rambouillet remplaçant la grossièreté et la barbarie, la renaissance catholique avec François de Sales et Bérulle, l'entrée des femmes dans la politique quand Chevreuse et Longueville mêlent intrigue et amour, les progrès de la conversation, le sentiment de la nature, l'explosion de la misère au

temps de la Fronde et les prodiges de la charité au temps de Monsieur Vincent, et la sourde guerre des libertins et le scandale abominable des empoisonneuses.

A travers ces aspects généraux de la vie au XVIIe siècle chevauche l'héroïsme de la Grande Mademoiselle et court la série lamentable de ses mariages manqués. Pauvre Grande Mademoiselle à qui son époque avait soufflé une âme cornélienne, quand la nature lui avait donné pour père Gaston d'Orléans ! On ne peut l'admirer sans sourire dans ses équipées guerrières, à Orléans, à Paris ; mais comme on la plaint, vieille fille gagnée à la manie amoureuse de la société nouvelle, pour le démenti que la réalité inflige à son rêve, et pour ce luxe d'humiliation qu'elle avait si peu mérité ! Arrivé aux dernières pages de ce récit, abondant sans être touffu, varié sans être disparate, et qui pas une minute ne donne l'impression de la longueur, on est fortement pénétré de l'idée qui a guidé l'auteur et qui fait l'unité du livre : c'est l'importance de cette « échauffourée » de la Fronde, dans l'histoire non seulement de Louis XIV, mais de la France. Car le Roi n'oublia jamais qu'il avait dû fuir sa capitale, chassé par l'émeute : il travailla sans discontinuer à affaiblir sa noblesse ; il mina lui-même la digue qui allait un jour, un jour prochain, céder au flot révolutionnaire. — Les mêmes qualités se retrouvent dans l'histoire de *Madame, mère du Régent*. Ce récit, qui achevait de paraître quand mourut Mme Arvède Barine, est trop présent à l'esprit des lecteurs de la *Revue*, pour qu'il soit besoin de le leur rappeler. L'écrivain rêvait maintenant d'un livre sur Mme de Maintenon. Elle était décidément conquise au charme passionnant de ces larges études.

L'œuvre de Mme Arvède Barine ne fait double emploi avec celle d'aucun autre critique de notre temps. Elle restera comme un modèle de pénétration morale, de jugement délicat et sûr. Elle continuera de plaire par le charme de la forme. Aucun appareil, aucune affectation ni recherche de style, mais une aisance de tour, une justesse d'expression, un heureux choix de mots, une souveraine simplicité. Encore, aux grandes études où Mme Arvède Barine mettait tout son effort d'écrivain consciencieux, faudrait-il joindre quelques-unes des chroniques où elle laissait courir sa plume, la bride sur le cou. Dans ces libres causeries elle se prêtait à la douceur des souvenirs et des confidences. Elle y traitait, à bâtons rompus, des choses d'aujourd'hui. Car, si elle semblait avoir élu domicile dans le XVIIe siècle, elle ne se détournait pas pour cela de son temps. Très intéressée, un peu affligée aussi, par le spectacle de notre société, elle suivait avec curiosité

le mouvement des idées; elle assistait, non sans effroi, à la marée montante des paradoxes où risque de sombrer l'avenir de la femme. Elle ne ménageait pas les conseils à celles qu'elle voyait faire si étourdiment fausse route. A la turlutaine d'émancipation dont sont travaillées nos « féministes » elle opposait ce portrait des femmes d'autrefois, qui « subordonnaient leurs goûts à leurs devoirs et ne se croyaient pas à plaindre pour cela. » Elle n'était pas du tout persuadée que la femme eût aucun profit à attendre de la révolution qu'appelle son imprudence. Elle ne voyait pas venir l'ère de l'indépendance féminine; mais elle voyait s'en aller le respect de la femme. « Tenez, c'est là mon grand grief contre les mœurs nouvelles, plus encore que de n'être pas secourables aux femmes, plus que d'habituer les hommes à nous rudoyer parce que nous devenons leurs concurrentes sur la scène du monde. Le respect de la femme s'en va. On dit tout devant elle. Elle y pousse, elle y provoque; c'est à ses yeux le signe de son émancipation, c'est son grand privilège de « femme nouvelle. » Je n'ai pas besoin de faire remarquer que l'habitude de manquer de respect aux femmes dans les petites choses a ses conséquences dans les grandes... » C'est ainsi qu'elle disait son mot, avec cette raison enjouée, sur toutes les questions qui intéressent la destinée de la femme : instruction, travail, mariage, égalité des sexes. De toute évidence, l'opinion d'une femme de si libre esprit, de pensée si indépendante, si exempte de préjugés et d'une si belle bravoure intellectuelle, est ici d'un prix considérable. Il faudra qu'on réunisse quelques-uns de ces articles consacrés aux questions actuelles. On en composera facilement un recueil qui s'intitulerait si bien, suivant la mode ancienne : *l'Esprit d'Arvède Barine!* Ce sera un livre exquis où toutes les femmes auront profité qui sauront s'y plaire. Il leur enseignera, sans pédantisme et sans défaillance, l'art de vivre. Ainsi complétée, l'œuvre de cette femme éminente, qui fut l'un des premiers écrivains de son temps, reflétera dans l'image la plus ressemblante qui soit, l'esprit de la femme française, — tel qu'il a été longtemps et tel qu'il survivra, nous l'espérons fermement, à de folles tentatives, — avec son incomparable mélange de sérieux et de brillant, de gravité et de malice, de saine vigueur et de grâce séduisante.

RENÉ DOUMIC.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : *Le Crépuscule des Dieux*, de Richard Wagner. — Concerts du Conservatoire : La Messe en *si* mineur de Jean-Sébastien Bach. — Théâtre de l'Opéra-Comique : *Sanga*, drame lyrique en quatre actes : poème de MM. E. Morand et Paul de Choudens ; musique de M. Isidore de Lara.

Mon premier est l'*Or du Rhin*, que l'Opéra n'a pas encore représenté. Mon second est la *Walkyrie* et mon troisième *Siegfried*. Vous les connaissez l'un et l'autre. *Le Crépuscule des Dieux* est mon quatrième et dernier. Il est aussi mon tout, au moins de quelque manière, étant non seulement une fin, mais un mémorial et un résumé.

Sans entrer dans le sens intérieur, et qu'on dit universel, de ce drame suprême, en voici, rapportés sèchement, l'argument et les faits. Siegfried, ayant ouvert les yeux et mérité l'amour de la Belle au feu dormant, a résolu, pour se rendre plus digne d'elle encore, d'accomplir de nouveaux exploits. Laissant Brunnhilde à la garde des flammes, il redescend de la montagne. Après avoir longé le Rhin, il arrive au palais des Gibichungen. Là vivent Gunther et Hagen, ainsi que Gutrune leur sœur. Tous deux eurent pour mère Grimhilde, mais Hagen seul est le fils, et le digne fils d'Alberich, le « Nibelung, » ou le nain, celui qui ravit jadis aux filles du vieux fleuve l'or dont le « ring » depuis fut forgé. Hagen, que tourmente le désir de l'anneau, signe et source de toute puissance, fait verser par Gutrune à Siegfried leur hôte, un breuvage d'oubli. Perdant aussitôt le souvenir de Brunnhilde et de son amour, le héros ne voit plus, ne veut plus que Gutrune. Afin de la mériter, il accepte l'étrange mission d'aller chercher Brunnhilde pour Gunthor, et cela sous l'apparence, — empruntée par magie, — de Gunther lui-même. En vain la fière Wal-

kyrie s'étonne, résiste et se défend. Siegfried, inconscient de sa propre trahison, lui fait violence, lui ravit l'anneau qu'en la quittant il lui laissa pour gage et, la ramenant par force, il la remet aux mains de Gunther.

On célèbre l'hymen de Siegfried et de Gutrune, lorsque Brunnhilde aperçoit le héros et l'anneau qui brille à son doigt. Au comble de la surprise et de l'horreur, elle dénonce, sans le pouvoir démêler, l'imbroglio tragique, et jure, avec Hagen et Gunther, la mort de son infidèle époux.

Un jour que Siegfried, à la chasse, a perdu ses compagnons, errant sur le bord du fleuve, il entend les trois ondines lui redemander l'anneau. Incrédule à leur avis, insouciant du péril, il refuse en riant de le leur rendre. Bientôt Hagen, Gunther et les autres le rejoignent. Pour charmer quelques instans de halte, tous le prient de leur conter sa vie et ses travaux. Hagen alors lui verse un second philtre, qui le rend à lui-même. Siegfried peu à peu se reprend et se reconnaît. Il s'enchante au souvenir, au récit de son merveilleux destin. Il dit sa jeunesse sauvage, héroïque, amoureuse, la traversée de la flamme, et, sur la cime ardente, la vierge qu'éveilla son baiser. Juste à ce moment, Hagen, qui le guettait, le frappe de son épieu, par derrière. Il tombe, il meurt, exhalant dans son dernier soupir le nom retrouvé de Brunnhilde. Sur son cadavre, ramené dans le palais, Gunther à son tour est tué par Hagen, auquel il disputait l'anneau. Enfin, parmi les flammes du bûcher où se consument les dépouilles du héros, Brunnhilde, qui maintenant comprend et pardonne, s'élance elle-même et rejette dans les flots du Rhin le joyau dont la possession a causé tant de malheurs et de ruines. Les personnages humains de la tragédie jonchent la terre de leurs cadavres; au-dessus du fleuve, les filles du Rhin élèvent joyeusement l'or redevenu pur entre leurs mains innocentes, et dans le ciel même, le Walhalla s'embrase, éclairant le crépuscule des dieux.

Tel est ce drame, le dernier de la *Tétralogie* et peut-être celui des quatre auquel le nom de drame, ou d'action, convient le mieux. Sur ce point comme sur d'autres, M. Paul Lindau, naguère, ne s'est pas trompé. « La *Götterdämmerung*, écrivait-il de Bayreuth, dès les premières représentations de la *Tétralogie*, est peut-être, au point de vue dramatique et théâtral, la partie la plus importante de l'*Anneau du Nibelung*... L'action y est beaucoup plus riche que dans les autres drames. Le poète y concède même au public quelques situations réellement captivantes. Tandis que le dialogue à deux personnages

domine dans la *Walkyrie* et règne en maître absolu dans *Siegfried*, il y a ordinairement, dans la *Götterdämmerung*, plusieurs personnes sur la scène, prenant toutes part à la situation. Par momens, Wagner tire même des situations les plus grands effets dramatiques. La première rencontre de Brunnhilde et de Siegfried, qui, par l'effet du philtre, a oublié jusqu'au nom de Brunnhilde; l'instant où la Walkyrie aperçoit au doigt de Siegfried l'anneau qu'il lui a arraché après avoir pris la forme de Gunther; Brunnhilde, Hagen et Gunther se liguant pour perdre Siegfried, toutes ces scènes sont très dramatiques et très émouvantes. Et je ne parle même pas du dernier acte, qui, du commencement à la fin, nous touche et nous émeut. »

Tout cela est vrai. Mais quelque chose encore, — par une rencontre, ou plutôt par une contradiction singulière, — n'est pas d'une vérité moindre: c'est que les passages en question, proprement dramatiques, sont de ceux où faiblit, — si même elle ne s'y dérobe, — l'inspiration du musicien. Des deux duos entre Brünnhilde et Siegfried, ni le duo des adieux, ni celui du revoir trompeur et de l'affreux quiproquo, n'est comparable au duo final de *Siegfried*. Le second surtout m'a toujours paru fort au-dessous d'une « situation » dont la musique est loin d'égaler la violence et l'horreur. La scène de la « confrontation, » entre Siegfried inconscient, impassible, et Brunnhilde éperdue, n'est pas non plus celle qu'on pouvait attendre. Il y manque le mouvement, le jet continu et la vie. Elle languit, traîne et s'interrompt. Des vides et des trous, à chaque instant, s'y creusent. Aussi bien le second acte de la *Götterdämmerung* est, dans l'ensemble, fastidieux. Et, chose curieuse encore, l'ennui qu'il nous cause a des raisons assez différentes de celles qui produisent généralement l'ennui wagnérien. Wagner ici ne procède pas de lui-même; il y pèche par d'autres défauts, ou par d'autres excès, que les siens. Il y tombe (scène avec chœurs de Hagen et de ses compagnons) dans un style bruyant et lourd; sinon tout à fait dans l'italianisme vulgaire, dans un genre au moins qui s'en rapproche et dont le « dramaturge lyrique » devait justement se flatter d'avoir achevé la ruine. Cela montre seulement, une fois encore, l'éternelle piperie des mots. « Dramaturge lyrique » est peut-être, moins qu'on ne l'a cru, le vrai nom de Wagner. Gardons seulement l'épithète. Lyrique, le maître de Bayreuth l'a été sans doute, constamment, et jusqu'au sublime. Épique, il le fut aussi : la *Tétralogie*, entre toutes ses œuvres, le prouve. Mais l'homme de théâtre proprement dit n'égale pas le poète, et plutôt que dans le drame, il faudrait chercher dans l'épopée et dans le lyrisme le

caractère dominant, le fond et l'essence même du génie wagnérien.

Quoi qu'il en soit, la plus dramatique des œuvres de Wagner est loin d'en être, musicalement, la plus belle. Il lui manque, avec la constante et poignante humanité, l'unité prodigieuse d'un *Tristan*. Vous n'y trouveriez pas davantage, — le troisième acte réservé, — de ces grandes coulées sonores, de ces courans irrésistibles que sont, par exemple, le premier acte de *Siegfried*, le premier et le troisième acte de la *Walkyrie*. Rien non plus, malgré la beauté de tableaux symphoniques tels que les voyages de Siegfried, ne saurait supporter la comparaison avec des épisodes comme le prélude du *Rheingold*, ou la Chevauchée des Walkyries, ou l'Incantation du feu. Et puis, et surtout le principe ou le système de la *Götterdämmerung* consiste dans le rapprochement, dans l'agrégation des détails plutôt que dans la généralisation et le large parti pris. La musique ici donne, avec une persistance qui fatigue à la longue, l'impression d'une mosaïque et d'une combinaison perpétuelle, de rapports innombrables, établis, soutenus par une maîtrise étonnante, mais d'où l'arbitraire et l'artifice ne semblent pas toujours exclus. Le jeu des *leitmotive* y apparaît par momens comme un jeu de hasard autant que d'adresse.

Enfin, — nous l'avons observé naguère, — la musique du *Crépuscule des Dieux* offre ce caractère particulier, que les plus belles choses n'y sont pas nouvelles, et que les choses nouvelles n'y ont pas le plus de beauté. Les personnages de Gutrune, de Gunther, et de Hagen lui-même, figurent parmi les moins intéressans de la *Tétralogie*. Il faut avouer, et les choses d'ailleurs ne pouvaient autrement finir, que cette dernière soirée est presque entièrement rétrospective. Elle l'est, pendant les deux premiers actes, avec une longueur, une lourdeur souvent pénible. Elle l'est, au dernier acte, avec une incomparable splendeur. Je ne connais pas, dans l'ordre entier de la musique de théâtre, voire de la musique pure, une conclusion aussi grandiose et qui satisfasse avec cette plénitude à la fois l'intelligence et le cœur. Logique et pathétique également, c'est l'*index* colossal ou le bilan gigantesque de tout un monde poétique et sonore, la revue finale de formes et de forces qui ne parurent jamais plus belles et plus variées, plus vivantes et plus fécondes, qu'au moment de s'effacer et de s'anéantir. Par trois fois (récit de Siegfried, marche funèbre, déploration finale de Brunnhilde) l'ouvrier, près d'achever son œuvre, en reprend toute la matière et tout l'esprit. Et de ces trois reprises, chacune manifeste encore un surcroît de puissance, un renou-

vellement de grandeur. Le *leitmotiv* ne triompha jamais comme dans cette suite de scènes sublimes et dont le ressort unique est le rappel ou le retour. Jamais le moyen, mieux approprié, plus adéquat à la fin, n'y atteignit plus directement. Jamais un système, un procédé, ne servit la pensée ou l'idéal avec plus de fidélité.

Le coup d'épieu de Hagen partage en deux le récit de Siegfried. Commencé dans l'insouciance de la vie et de la jeunesse, il s'achève dans le sérieux de la mort. C'est une chose admirable que le passage de tant de grâce à tant de gravité. Et puis les mélodies familières, justement parce qu'elles sont familières, prennent ici l'attendrissante beauté des choses d'autrefois et qui ne sont plus. Qui saura dire l'intime et mystérieuse liaison de la musique avec le passé, des sons avec les souvenirs! Le pouvoir du *leitmotiv*, — je ne parle que de son pouvoir sur notre âme, bien qu' il agisse également sur notre intelligence, — n'a peut-être pas d'autre origine et de base plus sûre. *Nessun maggior dolore*... Jamais le mot du poète ne s'est vérifié dans la musique, et par elle, mieux qu'en ces mesures finales, où le premier regard de Brunnhilde revient se mêler au dernier regard de Siegfried et la clarté des yeux qui s'ouvrirent naguère aux demi-ténèbres des yeux qui vont se fermer.

Siegfried mourant s'est raconté, chanté lui-même; mort, la symphonie l'escorte et le pleure. Bien avant de l'avoir entendue au théâtre, on savait quelle symphonie. Il est fâcheux seulement qu'on l'exécute à rideau baissé, comme un entr'acte, et qu'alors elle accompagne, au lieu du cortège de Siegfried, la sortie de quelques auditeurs trop pressés. Elle est faite, cette marche funèbre, pour qu'on la regarde en même temps qu'on l'écoute. Le spectacle, facile à réaliser, en accroît encore, sur d'autres scènes que la nôtre, la signification et la grandeur. Chaque fois que je l'entends, je songe à ces paroles de l'Écriture : « Là où sera le corps, là se rassembleront les aigles. » Ainsi, d'un vol superbe et vraiment royal, les mélodies accourent vers le cadavre de Siegfried, mais pour l'honorer. Éloquentes, fidèles, les voilà toutes. Nulle ne manque au deuil du héros, non plus qu'à sa louange. Ici l'orchestre moderne, héritier du chœur antique, le surpasse peut-être. Ici les plus hauts sommets sont égalés. La marche de la Symphonie *Héroïque* et la péroraison de l'oraison funèbre de Condé, telles sont, avec le convoi de Siegfried, les trois plus magnifiques représentations que le langage des mots et celui des sons donnèrent jamais de la gloire et de la douleur. Plus simple assurément, et plus classique, plus retenu aussi, avec je ne

sais quoi de religieux, de chrétien peut-être, est le chef-d'œuvre beethovenien. Dans celui de Wagner, au contraire, quel faste et quel tumulte, quels éclats au dehors, quel déchaînement et quelles convulsions! Mais, dans l'un et dans l'autre, quelles détentes et quelles relâches! Après quels paroxysmes, quelles rémissions, parfois plus touchantes encore! « Loin de nous les héros sans humanité! » s'écrie Bossuet. Comme le maître du verbe, les maîtres des sons ont écarté de leur héros toute inhumaine rigueur. Je doute si j'admire davantage la marche funèbre de Siegfried pour ses violences ou pour ses faiblesses, pour tant de traits sublimes ou tant de détails familiers. C'est une élégie aussi que cette épopée, et les cris ou les clameurs n'y étouffent pas les soupirs. Entre deux périodes à grand fracas voici que revient, — et de si loin! — le thème qui jadis accompagna Sieglinde furtive et présentant une eau pure aux lèvres de Siegmund. Elle coule, elle perle goutte à goutte, la triste et douce cantilène. Libation de vie autrefois, elle l'est maintenant de mort. Elle évoque tout un passé de gloire et de misère et nous croyons, en l'écoutant, voir Siegmund, le père de Siegfried, et Sieglinde, sa mère, se pencher et pleurer le destin de leur race sur le front pâle de leur enfant.

Ce n'est pas seulement d'une race, c'est d'un monde, que le *vocero* suprême de Brunnhilde annonce et couronne la ruine. De toutes les femmes qui depuis des siècles sont mortes en musique, aucune assurément n'a fait une pareille mort, après un testament pareil. Dans l'expression de ses dernières volontés on peut dire que Brunnhilde n'a rien oublié, ni personne. Il n'est pas jusqu'à son cheval, auquel la divine écuyère ne laisse un magnifique souvenir. Parmi ses sœurs wagnériennes elles-mêmes, nulle ne finit d'une fin aussi grandiose et de plus aussi complexe. La silencieuse, l'humble Élisabeth consomme dans le secret de son âme la rédemption de l'âme pour laquelle elle donne sa vie. L'ardente Iseult s'absorbe et semble se dissoudre dans l'infini de son unique amour. Mais Brunnhilde se débat et se partage. Mille souvenirs, mille soucis l'assiègent et, comme plus d'une destinée a dépendu de sa fortune, son trépas entraîne, humaine ou divine, plus d'une mort. Cela fait des adieux de cette femme un conflit, ou plutôt une série de conflits, de réactions et de contre-coups, une tumultueuse et prodigieuse mêlée. Tout y est, une dernière fois, repris et rassemblé. La création wagnérienne y reparaît tout entière au moment de s'abîmer et de périr. Enfin, pour employer le style des parallèles anciens, si la conclusion de *Tristan*,

par exemple, a plus de profondeur et d'unité, on peut trouver plus d'étendue à la péroraison du *Crépuscule des Dieux*.

Tout de même, trop est trop et chez ce diable d'homme, on le sait, il y a décidément de l'excès.

Trop de paroles d'abord, et qui peut-être ne veulent pas dire tant de choses. Mythologie, philosophie, morale, est-il bien sûr que tout cela tienne dans le cercle étroit de « l'anneau? » Je l'avoue à ma honte, j'ai presque trouvé l'autre soir dans le poème symbolique du *Crépuscule des Dieux* des parties de mélodrame (le rôle de Hagen, le traître) et d'autres, — comment dirai-je! — de vaudeville (épisode de la substitution, ou du quiproquo). Je sais bien qu'à la fin de la pièce Brunnhilde conclut en ces termes :

« Comme la fumée se dissipe, la race des Dieux a passé. Je laisse le monde sans guide. Mon haut savoir est le trésor que je lui donne. Plus de biens, plus d'or, plus de faste divin! Plus de maison, ni de biens, plus de maîtres suprêmes! Plus rien de la menteuse tyrannie des pactes obscurs et de la dure contrainte des hypocrites conventions. Pour être heureux, en joie ou en peine, faites régner seul, — l'amour. » Mais d'abord, le musicien n'a pas mis ces paroles en musique. Et puis, quand même! Quatre soirées pour arriver à cette morale! Un poète de chez nous, à propos aussi d'une histoire d'amour, avait dit cela, jadis, en un seul vers :

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux.

Trop de musique aussi. Nous avons attendu cependant, pour assister au *Crépuscule des Dieux*, qu'on en donnât une version compatible avec nos habitudes épulatoires. Abrégée, allégée ainsi, l'œuvre dure et pèse encore terriblement. On se prend à souhaiter qu'elle vieillisse vite, que le temps, pour la consacrer, la mutile, et qu'elle trouve dans sa ruine la perfection de sa beauté. Sublime par fragmens, elle ne se soutient et nous ne la soutenons pas tout entière. Quelque chose en nous lui résistera, quelque chose d'elle nous rebutera toujours. Puisque symbole il y a, tenons pour symbolique la première scène. On y voit les trois Nornes, qui sont les Parques germaniques, ou scandinaves, dérouler la corde du destin. J'aime mieux leurs sœurs de Grèce. Puissent-elles nous revenir un jour et reprendre, en des mains plus douces, le fil plus léger de notre art et de notre avenir!

L'interprétation du *Crépuscule des Dieux* à l'Opéra n'est pas sans reproche. La traduction d'abord, œuvre de notre confrère défunt et

regretté, — pour d'autres raisons, — Alfred Ernst, est quelque chose d'affreux. Imposez-nous la langue de Wagner, soit, mais ne lui sacrifiez pas la nôtre. On aimerait cent fois mieux ne pas comprendre l'allemand que d'entendre un français pareil. Il est vrai qu'on ne l'entend guère.

A la place de M. Messager, nous avons vu M. Rabaud diriger l'orchestre avec intelligence toujours, et parfois (au moment de la marche funèbre) le soulever avec vigueur. Vigoureuse est aussi la déclamation, ou plutôt la prononciation de M. Van Dyck (Siegfried). L'articulation fut de tout temps et demeure encore le principal élément de son art. Quand on entend, quand on voit M. Van Dyck chanter Wagner, on a littéralement l'impression qu'il vous mâche la besogne. Plus d'une fois on l'en remercie. En Brunnhilde comme en Iseult, Mlle Grandjean est appliquée et studieuse. L'art n'a peut-être jamais eu de plus honnête servante. J'accorde qu'au dernier moment Brunnhilde a montré, dans ses rapports avec son cheval, un peu de froideur et de gêne. Les attitudes et les mouvemens ici ne sont pas commodes. L'élan final, et jusque sur le bûcher, de la femme et de la bête, offrira toujours quelques difficultés. C'est une de ces visions, nombreuses dans Wagner, qu'il convient de laisser à la seule musique, — elle en est capable, — le soin de nous donner. Aussi bien, et d'un bout à l'autre, la scène dernière de la *Götterdämmerung* défie et dépasse toute représentation matérielle. A l'Opéra comme ailleurs, écoutez-la, mais abstenez-vous de la regarder.

Il faut avouer que notre « capacité » musicale s'est extraordinairement accrue. Après la *Götterdämmerung* à l'Opéra, nous avons eu la Messe en *si* mineur, de Jean-Sébastien Bach, au Conservatoire; la messe en *si* mineur tout entière, d'un seul coup, et elle a très bien passé. Elle aurait peut-être étouffé les contemporains eux-mêmes du vieux *cantor*. En tout cas, celui-ci paraît ne leur en avoir jamais servi que des morceaux. C'est de 1733 à 1738 que Bach écrivit l'énorme chef-d'œuvre. Il le destinait à la cour de Saxe, laquelle était catholique. L'Électeur Frédéric-Auguste, en montant sur le trône de Pologne, ou pour y monter, avait abjuré le protestantisme, au grand déplaisir de sa femme Eberhardine et de ses sujets saxons.

On dit : la Messe en *si* mineur, et l'on a raison. On pourrait dire, presque aussi bien : la Messe en *ré* majeur. Les deux modes et les deux tonalités y alternent : l'une sombre et l'autre éclatante ; l'une exprimant la méditation et la plainte, la mélancolie et la douleur; l'autre,

interprète de l'action et du mouvement, de l'allégresse et de la gloire. Et ce dualisme est le premier aspect sous lequel, entre des forces contraires mais égales, l'œuvre apparaît partagée et constamment en équilibre.

D'autres élémens s'y balancent. Prodige de polyphonie, la Messe de Bach n'en est pas un moindre de monodie ou de mélodie. Ainsi le principe collectif et la puissance du nombre y respectent les droits et la force de l'individu. Quelles que soient la taille et la richesse de ces gigantesques ensembles : le *Kyrie*, le finale du *Gloria*, l'épisode central du *Credo* et le *Sanctus*, des morceaux pour deux voix, pour une seule même : le *Laudamus te*, le *Qui sedes*, le *Benedictus* ou l'*Agnus Dei*, ne paraissent ni pauvres ni petits, à côté. L'idée mélodique y est d'une incomparable grandeur. Elle y a toujours ou presque toujours le caractère instrumental. C'est dans les chœurs et non dans les *soli* que Bach a le plus souvent déployé les ressources vocales de son génie. Mais quelle n'est pas la musicalité, sinon la vocalité, de ces cantilènes solitaires ! Chacune, prise au hasard, offre à l'analyse l'idéal d'un organisme complexe autant qu'harmonieux, d'une hiérarchie à plusieurs degrés et dans tous les ordres : ceux du nombre, de la mesure et du mouvement. Admirable par la variété rythmique, telle mélodie de la Messe en *si* mineur l'est encore, et peut-être davantage par l'ampleur, par la projection et le développement d'une ligne, d'une courbe à longue portée et quelquefois même à portée infinie. Elle enveloppe un espace immense. Elle y trace aussi des figures, des groupes de figures à la fois logiques et libres, qui dépendent, procèdent les unes des autres, mais suivant des rapports et des lois où paraît plus de sympathie et d'attrait que de contrainte et de rigueur. Rien ne gêne, rien ne hâte leur évolution lente. Mais plutôt, si quelque détour la suspend, c'est pour y ajouter tantôt une force, tantôt une grâce toujours imprévue, jamais inutile, encore moins étrangère, qui l'accroît, l'enrichit et ne la dénature point.

Enfin, et par là d'ailleurs elle ressemble à la mélodie de Mozart et de Beethoven, à la grande mélodie classique, longtemps avant de s'achever ou de se développer seulement, la mélodie de Bach a déjà sa forme et sa valeur. Ne faisant à peine que s'exposer, elle s'impose, et, rien que dans ses quatre ou cinq premières notes, un thème comme celui du *Qui sedes* ou de l'*Agnus* annonce et définit à l'avance tout son caractère et toute sa beauté.

Non moins que la mélodie, il semble que l'instrumentation participe aussi de cet individualisme qui, dans la Messe en *si* mineur, cor-

respond et fait équilibre au nombre. Si l'orchestre souvent « donne » tout entier, les *soli* d'instrumens abondent et, quelle que soit la vigueur de l'ensemble ou du fond, on sait comment s'en détache la physionomie particulière d'un violon, d'une flûte ou d'un hautbois d'amour.

Ainsi la monodie et la polyphonie triomphent tour à tour. Il arrive même qu'elles s'unissent, par exemple dans l'*Incarnatus* et le *Crucifixus*, deux chefs-d'œuvre étonnans par la diversité comme par la fusion des élémens qui les composent. Tous y sont inséparables, et la mélodie autant que l'harmonie, la répétition comme le développement, la succession des notes non moins que leur simultanéité, forment ici de cent beautés diverses l'unique et totale beauté.

Mais la Messe en *si* mineur est encore le signe ou le testament d'une autre alliance, plus profonde, et souvent méconnue. On assurait naguère que Jean-Sébastien Bach est le musicien de la raison pure et celui-là seulement. Je crois bien que cette erreur fut un des égaremens de ma jeunesse. Il n'en est pas que je déplore davantage aujourd'hui. Au centre de la pyramide sonore j'ai découvert à mon tour la chambre royale. Elle n'est pas vide, son hôte n'est point mort et, sous l'énorme pesée de pierre, un grand cœur bat éternellement.

Pourtant, n'allons pas trop loin. On n'oserait peut-être affirmer, avec l'un des derniers et des meilleurs critiques du maître, que dans ce passage du *Credo : Et in unum Dominum Jesum Christum*, Bach ait représenté « le mystère du *Consubstantialem*, c'est-à-dire des deux personnalités unies dans une même substance, par un même thème phrasé de deux façons différentes (1). » Jusqu'où néanmoins, et dans tous les sens, en profondeur comme en étendue, jusqu'où Bach ne pousse-t-il pas son pouvoir de représentation ou de « poésie ! » La musique est esprit et elle est âme, disait Beethoven. Dans la musique de Bach, l'âme de plus en plus se communique à notre âme. Ici quelques notes suffisent, moins d'une mesure, pour que le contact, ou le courant, s'établisse et ne cesse plus. C'est le : *Qui sedes ad dextram Patris;* que dis-je, c'en est le début seul et rien que l'intonation première, chute mélancolique et lente, où déjà, sous les mots qui ne parlent que de gloire, nous pressentons l'amertume, la désolation du mot qui va suivre, et qui sera : *miserere*. Ailleurs, — nous citons à l'aventure, — c'est l'*Agnus Dei*, si grave, si profond, où chaque intervalle est pathétique, où chaque note est lourde de repentir.

(1) *J.-S. Bach, le musicien-poète*, par M. A. Schweitzer; Leipzig, Breitkopf et Härtel, 1905.

Mais surtout dans l'*Incarnatus*, dans le *Crucifixus*, qui définira le rapport entre la force des sons et la force de l'âme ! Par le sentiment autant que par l'esprit ou la science, il n'est rien au-dessus de telles pages. Les mystères que chante cette musique ne sont guère plus incompréhensibles que n'est le mystère même de sa propre beauté. Elle chante, mais elle médite aussi, elle commente, elle interprète. Pour exprimer la descente de Dieu sur la terre, tout s'abaisse et descend. Vous plaignez-vous peut-être qu'il n'y ait ici qu'une imitation matérielle ? Écoutez comme à la fin au contraire, et par trois fois, sur les mots : *et homo factus est*, la musique se relève, pour marquer, je n'ose dire l'effort ou la difficulté de la démarche divine, mais au moins tout ce que la raison humaine y peut trouver d'inouï, de pénible et de rebutant.

Triste déjà, d'une prophétique tristesse, l'*Incarnatus* a préparé le deuil tragique du *Crucifixus*. Celui-ci maintenant, plutôt que d'éclater, se déroule et se traîne. Il consiste beaucoup moins dans une clameur que dans un continuel et contagieux murmure. Deux notes descendantes, et dont la première porte, pèse sur l'autre, voilà toute la mélodie. Il ne saurait y en avoir de plus brève, et malgré cela de plus forte. Les quatre groupes du chœur la reprennent, ou mieux, car elle tombe sans cesse, la répandent tour à tour. *Crucifixus ! Crucifixus !* Il est juste que toute créature répète le mot, la chose s'étant accomplie pour toute créature. Longuement la polyphonie se développe. Flottante, mais sans rien de vague, elle évolue dans le clair-obscur des sons. Les voix, qui cheminent, tantôt se croisent, tantôt se heurtent et se blessent. Un cri leur échappe alors, aussitôt réprimé. Tout fléchit, tout manque de plus en plus, et sur les dernières paroles : *et sepultus est*, une modulation imprévue, extraordinaire, étend la pâleur de la mort et le froid du tombeau.

Il n'est pas jusqu'aux parties scolastiques, celles qui pourraient être arides et sombres, où ne rayonne la lumière, où ne surabonde la vie. La gigantesque fugue du *Kyrie*, le finale du *Gloria*, l'épisode central et comme la flamboyante rosace du *Credo*, chacune de ces choses énormes n'est point un ensemble de formes vaines, mais de forces réelles, agissantes, un monde colossal en mouvement et qui ne se meut que pour nous émouvoir. « Il y a de la géométrie en tout, » disait Leibnitz. Et sans doute il y en a dans cette musique. On y trouverait même de l'astronomie et, vers la fin du *Gloria*, à compter de ces mots : *cum sancto Spiritu*, les masses polyphoniques semblent rouler à travers l'espace comme autant de soleils sonores. Mais la

science, ou la raison, ne fut pas seule à les y lancer; elle ne suffirait pas à les y guider et à les y soutenir. Il faut le sentiment, il faut la passion, il faut l'amour, l'*Amore che muove il sole e l'altre stelle.* On en ressent ici tous les transports. Ici, comme partout, c'est lui qui crée et qui donne la vie. Et la vie, dans la Messe en *si* mineur, s'élève au paroxysme, à tous les paroxysmes : celui de la douleur dans le *Kyrie;* dans le *Credo,* dans le *Gloria,* celui de la joie. *Cum sancto Spiritu,* je reviens toujours à ces mots. Ils semblent, en proclamant, en consommant l'unité des trois personnes divines, déchaîner un torrent, un ouragan de divine allégresse. *Cum sancto Spiritu.* Ce n'est plus ici le Crépuscule des dieux, c'est le midi triomphant du Dieu unique et éternel.

« De notre Dieu, non du vôtre, » nous disent quelques protestans. A cela nous saurions trouver à redire. Mais alors il faudrait aborder la question du subjectivisme et de l'objectivisme, premièrement dans la musique de Bach, et puis, et plus au fond, dans les religions comparées. Cela serait long, peut-être obscur. Félicitons-nous seulement que l'un des chefs-d'œuvre de Bach s'appelle et soit une *messe,* et que la foi catholique ait obtenu cet hommage du plus grand des musiciens protestans.

Omnia in numero et mensurâ disposuisti. M. Messager, dès ses débuts comme chef d'orchestre de la *Société des Concerts,* a mérité cet éloge. Il a conduit la Messe en *si* mineur avec nombre et mesure, avec, ou suivant des mouvemens d'une rare justesse. Orchestre parfait; mauvais chœurs, aigres, maigres et mal assurés; solistes de troisième ordre (je parle des solistes chantans, surtout chantantes, et non des instrumentistes) : tel est le régime ou la condition accoutumée de la *Société des Concerts.*

L'Opéra-Comique a représenté *Sanga.* L'Opéra-Comique a eu tort. Nous n'avons plus le temps aujourd'hui de parler de cet ouvrage. Nous n'en aurons jamais le cœur. Et puis, on a lu dans les gazettes que M. Isidore de Lara est un musicien et un poète, un philosophe et un penseur. Après cela, que pourrions-nous pour ou contre sa gloire!

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les Chambres se sont séparées à la veille de la Noël, après avoir voté le budget de 1909. On ne reprochera pas au Sénat de n'y avoir pas mis de la bonne volonté : il ne lui a guère fallu plus de huit jours pour expédier une besogne qui, en temps normal, aurait demandé au moins trois semaines, et cette besogne, si elle a été menée rondement, n'a pourtant pas été bâclée. D'abord, il y a eu au Sénat une discussion générale du budget, dont la Chambre avait cru pouvoir se dispenser. Elle a été courte, mais intéressante. M. Poincaré, rapporteur général, a exposé telle qu'elle est la situation de nos finances, et elle n'est pas brillante, puisque, depuis plusieurs années déjà, le budget est voté en déficit et que l'équilibre n'en est artificiellement rétabli qu'au moyen d'emprunts à court terme : il en est de même cette année que les précédentes, et c'est contre quoi on ne saurait trop nettement protester. M. Poincaré a fait entendre quelques avertissemens sévères; mais M. Caillaux a donné au Sénat l'assurance que tout s'arrangerait aussi longtemps qu'il serait là. Tout ne s'est-il pas arrangé, les années dernières, grâce à d'abondantes plus-values? Sans doute ; mais, à de certains signes qui ne les trompent pas, les financiers et les économistes augurent que l'ère des plus-values est provisoirement close, et qu'après les vaches grasses nous allons avoir les vaches maigres. M. le ministre des Finances le sait, il le dit même avec une louable franchise, sans que son optimisme en soit d'ailleurs atténué. Il y a des grâces d'état. L'avenir cependant semble devoir être très lourd. On n'entend parler que de dépenses nouvelles, toutes nécessaires, qui s'élèvent à plusieurs centaines de millions. Les unes ont un intérêt moral comme les retraites ouvrières, les autres un intérêt matériel comme les dépenses de la Guerre et de la Marine. Comment y ferons-nous face? C'est le secret de demain. En

attendant, la Chambre a discuté les divers systèmes relatifs à l'augmentation de l'artillerie, et elle s'est bravement prononcée pour le plus cher, à savoir pour la batterie de quatre pièces, de préférence à la batterie de six. Il y a quinze jours, le général Langlois, qui a dans ces questions une compétence et une autorité hors de pair, se prononçait, ici même, pour la batterie de six pièces. La Chambre a passé outre : elle est allée tout de suite à la solution la plus coûteuse, qui n'est peut-être pas la meilleure au point de vue technique. Il est vrai que le Sénat ne s'est pas encore prononcé.

Nous avons peu de chose à dire du budget en lui-même : tout le monde convenait qu'il était mauvais, mais on ajoutait qu'il fallait le voter tout de même, sans avoir la prétention de l'améliorer, car le temps pressait. On était talonné par les élections sénatoriales prochaines. Dans ces conditions, le débat avait quelque chose d'académique. Le Sénat s'est prêté aux obligations qu'on lui imposait, et il s'est contenté d'opérer dans le budget le plus grand nombre de disjonctions possible : le chiffre en a été très élevé. La Chambre, toujours guidée par l'intérêt électoral, a une tendance de plus en plus accentuée à faire entrer plus ou moins artificiellement dans le budget toutes sortes de dépenses nouvelles qui n'ont pas été l'objet d'une étude spéciale, et qui sont destinées à donner des satisfactions à telle ou à telle catégorie d'électeurs. Le Sénat vient ensuite et se livre à un travail d'épluchage, dont le résultat est de remettre la plupart de ces questions en dehors du budget pour être étudiées avec le soin qu'elles comportent. C'est ce qu'on appelle disjoindre. La Chambre insiste ou n'insiste pas, et finalement on transige, c'est-à-dire que tout se termine par une cote mal taillée. Il en a été cette fois comme toujours.

La discussion du budget n'a donc eu rien d'original : si elle n'avait pas été éclairée par le discours de M. Poincaré, nous n'aurions seulement qu'à la mentionner. Au reste, le caractère général de l'œuvre parlementaire depuis les élections dernières est sa parfaite insignifiance. Il semble que la Chambre actuelle soit venue au monde à bout de souffle. Elle s'agite dans l'impuissance. Cela ne veut pas dire qu'elle n'ait pas déjà voté et qu'elle ne votera pas encore de très mauvaises choses, l'impôt sur le revenu par exemple; mais elle éprouve de la fatigue, et comme une sorte de dégoût de son œuvre. Jamais le travail parlementaire n'a marché d'un pas plus lent et plus lourd : il est évident que le cœur n'y est pas. Quelques personnes, sentant le mal, ont voulu y appliquer un remède; mais lequel? Se rap-

pelant les jours héroïques de la Délégation des gauches, où tous les obstacles disparaissaient comme par enchantement devant la volonté de M. Jaurès et la passivité de M. Combes, elles se sont demandé si le moment n'était pas venu de retirer ce vieil instrument de la remise où il dort, et de le remettre en usage. On s'est beaucoup agité, dans les couloirs, autour de cette idée, et un beau jour le bruit a couru que, semblable au phénix, la Délégation des gauches allait renaître de ses cendres : excellente matière à mettre en articles de journaux. La presse, en effet, a beaucoup parlé de cette résurrection; mais on n'a pas tardé à s'apercevoir que l'impression produite par la grande nouvelle n'était nulle part très profonde. Les modérés n'en ont pas été extrêmement effrayés, et les radicaux et radicaux-socialistes n'en ont pas témoigné une de ces satisfactions sans mélange, qui remplissent le cœur d'allégresse et de confiance. Manquerait-il donc quelque chose à la Délégation des gauches d'aujourd'hui pour remplir le même rôle que celle d'autrefois ? Oui, sans doute. Il lui manque d'abord une de ces questions très simples sur lesquelles on peut vivre longtemps, comme était la question cléricale. Les questions aujourd'hui posées sont beaucoup plus complexes : au lieu de toucher aux passions qui unissent, elles touchent aux intérêts qui divisent. Il manque aussi à la nouvelle Délégation d'avoir en face d'elle un gouvernement naturellement domestiqué ou facilement domesticable, comme était celui de M. Combes. M. Clemenceau a de grands défauts, mais il a l'humeur indépendante, un peu cassante même et agressive, et ne se laisse pas mener comme un chien en laisse. Il manque enfin à la Délégation le concours des socialistes unifiés. M. Jaurès était le vrai chef de l'ancienne Délégation, à laquelle il apportait un élément très actif. Un jour est venu, où, après s'être vus trop longtemps et de trop près, les socialistes unifiés et les radicaux se sont inspiré une égale répulsion. Les frasques antipatriotiques de M. Jaurès ont paru décidément trop compromettantes aux radicaux; ils ont décidé de rompre, ne fût-ce que pour la forme; mais ils auraient désiré conserver à la fois les bénéfices de la rupture et ceux de l'union. C'est pourquoi ils ont répété à qui mieux mieux qu'ils ne se connaissaient pas d'ennemis à gauche. Les socialistes unifiés ont bénéficié de cette déclaration. Ils restaient, en dépit de toutes les excommunications, un parti avec lequel on trafiquait. Les radicaux espéraient par là les désarmer, mais c'est en quoi ils se sont trompés. Deux élections qui viennent d'avoir lieu dans deux départemens assez éloignés l'un de l'autre, l'Aveyron et

Saône-et-Loire, ont été à cet égard singulièrement instructives.

Ici et là, il s'agissait de remplacer des radicaux-socialistes, et non des moindres : l'un était M. Sarrien, devenu sénateur, et l'autre le regretté M. Maruéjouls, galant homme, esprit distingué et fin, que nous ne savons quel entraînement des circonstances avait conduit dans des rangs politiques où on s'étonnait de le trouver. Quant à M. Sarrien, le rôle important qu'il a joué à diverses reprises est bien connu : finalement il a présidé aux élections dernières et il a pu assez légitimement s'attribuer, au moins en partie, le mérite de la victoire que son parti y a remportée. On devait donc croire que l'arrondissement de Charolles qu'il représentait, et que celui de Villefranche que représentait M. Maruéjouls, appartenaient à l'opinion radicale et lui resteraient fidèles. Cela paraissait plus particulièrement vrai du premier où M. Sarrien, en se retirant au Sénat, avait mis en ligne son fils, M. Pierre Sarrien. Dans les deux circonscriptions, il y a eu ballottage. Après le premier tour de scrutin, les deux candidats radicaux, M. Pierre Sarrien et M. Bos, tenaient la tête; mais des candidats socialistes unifiés avaient récolté un nombre de voix considérable, et la question était de savoir ce qu'ils feraient au second tour : se retireraient-ils en reportant leurs voix sur les radicaux ? se maintiendraient-ils en cherchant des alliés pour les battre ? Les alliés étaient tout trouvés : c'étaient les conservateurs. Leurs candidats, au premier tour de scrutin, avaient réuni un contingent de voix qui leur permettait de faire pencher la balance du côté où ils se porteraient. La tentation était grande, pour les unifiés et pour les conservateurs, de se mettre d'accord contre les radicaux dont ils estimaient avoir également à se plaindre : ils y ont succombé. Nous n'en félicitons pas les conservateurs : ils ont cédé une fois de plus à un calcul qui leur a toujours mal réussi et qui consiste à vouloir faire sortir le bien de l'excès du mal. Le bien sort rarement de l'excès du mal, et, du mal une fois accompli, il reste toujours quelque chose. Mais nous ne faisons pas en ce moment de la morale politique, nous constatons des faits. A Charolles, M. Pierre Sarrien a été battu par M. Ducarouge, et à Villeneuve, M. Bos l'a été par M. Cabrol. Cette double défaite a causé une vive émotion parmi les radicaux. Si elle leur servait de leçon, il faudrait s'en féliciter. Ils croient pouvoir, à la Chambre, se passer des modérés, et même les exclure du parti républicain; mais sur le terrain électoral, ils ne peuvent même pas se passer des conservateurs; ils ne l'ont pas pu du moins à Charolles et à Villeneuve. Leur seule ressource a été de crier au scan-

dale et de dénoncer la coalition immorale qui s'était formée contre eux. Les unifiés ont laissé gronder ces foudres sur leurs têtes sans se préoccuper de ce vain tapage. Ce sont des réalistes : le succès est à leurs yeux la meilleure des justifications.

C'est sur cette défaite des radicaux que s'achève l'année 1908, triste année qui n'a rien produit de bon dans notre politique intérieure. Quant à la politique extérieure, elle ne dépend pas seulement de nous, et nous faisons la moins mauvaise possible.

Les affaires d'Orient nous maintiennent depuis quelques mois dans des alternatives en quelque sorte régulières d'optimisme et de pessimisme. Il y a quinze jours, nous présentions à nos lecteurs un horizon assez sombre, mais nous étions en retard sur les journaux qui, impressionnés par les dernières nouvelles, déclaraient au contraire que tout s'éclaircissait. Pourquoi ? Parce que l'Autriche se montrait moins intransigeante : elle consentait, moyennant garanties, à se rendre à la Conférence et à accepter qu'il y fût question de l'Herzégovine et de la Bosnie ; enfin elle ne repoussait plus l'idée d'assurer certains avantages pécuniaires à la Turquie. En conséquence, le ciel politique se colorait en rose. Mais aujourd'hui le voilà redevenu gris, presque noir. L'inquiétude des esprits vient de deux causes principales, la note que le gouvernement russe a adressée aux puissances, et la protestation de la Bulgarie contre le discours par lequel le Sultan a ouvert le Parlement ottoman à Constantinople. L'émotion produite par ces deux faits est sans doute excessive, mais cette exagération même montre à quel point les esprits sont encore excités. La défiance est partout. On se rappelle peut-être ce que, dès le premier moment, nous avons dit de la Conférence. Nous ne désirions pas qu'elle se réunît trop vite, ni sans ententes et précautions préalables, dans la crainte qu'il n'en sortît des tempêtes encore plus violentes que celles qu'il s'agissait d'apaiser. On a vu depuis les dessous de ces affaires : ne vaut-il pas mieux les avoir vus avant la Conférence qu'à la Conférence même ? Il y aurait eu beaucoup plus de chances de conflit, si l'outre d'Éole avait été innocemment ouverte sur le tapis vert autour duquel les diplomates se seraient réunis.

Depuis qu'il a adressé sa note aux puissances, M. Isvolski a prononcé devant la Douma un discours qui en est le commentaire et qui l'éclaire sur quelques points, mais n'y ajoute rien. Ce discours, comme la note elle-même, a produit un excellent effet dans quelques pays et un moins bon dans d'autres : il était difficile qu'il en fût autre-

ment. On a trouvé, paraît-il, en Russie que M. Isvolski n'était pas assez énergique dans sa protestation contre l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie et dans sa revendication des droits des populations slaves. M. Isvolski avait répondu d'avance à ce reproche en faisant remarquer qu'il était ministre et que, à ce titre, il avait le devoir de ménager certaines convenances dont l'opinion s'embarrassait moins. Tenons-nous-en à sa note qui, seule, a un caractère diplomatique : qu'a-t-on à y reprendre ? Elle contient deux parties distinctes, l'une purement théorique, en somme, et historique, l'autre plus pratique. La première affirme la nécessité d'une conférence, et elle s'appuie sur un précédent que la Russie connaît mieux que personne, puisque c'est contre elle qu'il a été créé, à savoir celui de la conférence de Londres dont l'intervention a été jugée indispensable, en 1871, après la dénonciation faite par le prince Gortschakoff d'un article du Traité de Paris. Cette thèse, qui est celle de la Russie, est aussi celle de la France et de l'Angleterre : on peut dire que c'est celle du droit des gens, et même du bon sens. Mais ceux qui la professent, — nous en sommes sûr pour la France et pour l'Angleterre, et convaincu pour la Russie, — ne sont animés d'aucun mauvais dessein contre l'Autriche. Certes, nous aurions préféré que M. le baron d'Æhrenthal s'abstînt de faire le geste imprudent qui devait, sans avantage manifeste pour son pays, déchaîner tant de passions dans l'Europe orientale ; toutefois, ce qui est fait est fait, et il n'est dans l'esprit de personne d'obliger l'Autriche à s'infliger un démenti. On voudrait seulement, autour de ce qui a été fait, créer une légalité nouvelle et amener l'apaisement. L'Autriche aurait dû le comprendre et s'y prêter avec bonne grâce. Loin de là, le ton altier qu'a affecté M. d'Æhrenthal a ajouté des difficultés nouvelles à celles qui existaient déjà. Il semblait, en vérité, qu'il n'y eût de droit au monde que pour l'Autriche, et que les autres puissances, grandes et petites, dussent s'incliner respectueusement et silencieusement devant sa volonté, qui prenait dans la forme quelque chose d'absolu. L'Europe a attendu, dans l'espoir que cette forme s'atténuerait avec le temps, et on a cru, ces derniers jours, être arrivé assez près du résultat désiré. C'est alors que M. Isvolski a écrit sa note dans laquelle il affirme la nécessité de la Conférence. Cette affirmation avait pris un caractère qui semblait inoffensif, puisque l'Autriche elle-même ne repoussait plus aussi résolument le principe de la Conférence et se préoccupait surtout des conditions dans lesquelles on l'appliquerait. « Heureusement, dit M. Isvolski, la possibilité s'offre maintenant de faire

disparaître la divergence de vues existant entre la Russie et l'Autriche-Hongrie par un moyen acceptable pour les deux parties. Dans le communiqué qu'il a fait remettre au Cabinet russe, le Cabinet austro-hongrois ne persiste pas à demander que la question de la Bosnie-Herzégovine soit soustraite à toute discussion des puissances. » Le gouvernement russe s'en félicite, et, l'entente étant devenu possible, il cherche comment on pourrait s'en assurer le bienfait. Ici encore prend-il une initiative propre et qu'il cherche à imposer? Non, il se réfère à une proposition faite par le gouvernement austro-hongrois, et se contente de s'y rallier.

Il s'agit d'un *modus procedendi* d'après lequel la discussion des questions soumises à la Conférence serait précédée de pourparlers entre les divers cabinets, de sorte qu'il ne pourrait y avoir, à la Conférence même, ni surprise, ni à-coup. Peut-être la Conférence ne serait-elle plus qu'une chambre d'enregistrement, mais la liberté des puissances se serait exercée par avance et tous les droits auraient été respectés. Ne semble-t-il pas qu'en acceptant cette manière de procéder, proposée par l'Autriche, la Russie donne une nouvelle preuve de son esprit de conciliation? Où est donc le désaccord qui subsiste encore entre les deux Cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg? Il est en ceci, et seulement en ceci, qu'on estime à Vienne que la Conférence devra se borner à supprimer l'article 25 du traité de Berlin, — c'est l'article qui autorise l'Autriche à occuper et à administrer l'Herzégovine et la Bosnie, — et qu'on soutient à Saint-Pétersbourg qu'à la place de l'article supprimé, il faut mettre une clause nouvelle « précisant avec exactitude la nouvelle situation créée en Bosnie-Herzégovine. » C'est surtout à cause de ce passage que la note russe a produit une mauvaise impression à Vienne. On a cru y voir, de la part de la Russie, l'intention de faire dépendre de la Conférence le régime futur de l'Herzégovine et de la Bosnie, et de lui faire prendre des décisions à ce sujet. Les deux provinces appartenant désormais à la couronne d'Autriche-Hongrie, toutes les questions qui s'y rattachent deviennent des questions d'ordre intérieur, et on soutient à Vienne que les puissances n'ont rien à y voir. Soit; nous comprenons fort bien ce que cette prétention du gouvernement autrichien a de défendable, mais elle n'est pas nécessairement en opposition avec le texte de la note russe. Pourquoi ne pas demander au Cabinet de Saint-Pétersbourg ce qu'il entend par ces mots: « préciser avec exactitude la nouvelle situation créée en Bosnie-Herzégovine? » Ne peuvent-ils pas avoir un sens acceptable pour tout le monde? Les

journaux prêtent à la Russie l'intention de proposer et de défendre l'autonomie des deux provinces; mais la note n'en dit rien et nous ne connaissons que la note. Dès lors, on ne voit pas très bien pourquoi elle a provoqué des commentaires si pessimistes. De plus grosses difficultés ont été déjà heureusement résolues.

Ainsi le gouvernement autrichien propose, et le gouvernement russe accepte que le travail de la Conférence soit précédé et préparé par celui des chancelleries. Il est clair que, de toutes les négociations préalables, les plus importantes, et aussi les plus difficiles, sont celles qui se poursuivent entre l'Autriche et la Porte d'une part, la Bulgarie et la Porte de l'autre. Si les puissances ne sont pas obligées de souscrire à leurs résultats, quels qu'ils soient, elles en tiendront du moins le plus grand compte. Le malheur est que ces négociations sont lentes, qu'elles sont souvent interrompues, sinon rompues, enfin qu'elles marchent d'un pas boiteux. Là encore, lorsqu'on se croit sur le point d'aboutir, un coup de vent survient et tout est remis en question. On sait que l'Autriche, tout en s'annexant l'Herzégovine et la Bosnie, a évacué militairement le sandjak de Novi-Bazar, c'est-à-dire l'a restitué à la Porte; mais celle-ci réclame encore une indemnité pécuniaire. Elle voudrait, ce qui semble légitime, que l'Autriche prît à sa charge la partie de la dette ottomane qui correspond à la valeur économique des deux provinces annexées, et l'Autriche résiste; mais on a cru, par momens, qu'elle transigerait et que, sous une forme à trouver, elle attribuerait à la Porte des bénéfices matériels plus ou moins sérieux. Faut-il renoncer à cet espoir? D'après les dernières nouvelles, — les dernières du moins au moment où nous écrivons, — l'Autriche proposerait maintenant à la Porte: 1° l'abandon de la protection des chrétiens en Albanie; 2° l'augmentation des droits de douane; 3° la nomination d'une commission pour rechercher les changemens à introduire dans le régime des Capitulations. La Porte déclare ces propositions insuffisantes. Les deux dernières ne dépendent pas de l'Autriche seule: il y faudrait encore le consentement des autres puissances, qui ne mettront sans doute aucun empressement à prendre à leur charge la dette de l'Autriche; et quant à la première, la Porte déclare n'avoir jamais reconnu le protectorat des chrétiens par l'Autriche en Albanie. En un mot, la Porte veut de l'argent parce qu'elle en a besoin. Peu lui importe d'ailleurs qu'il lui vienne, sous une forme ou sous une autre, sous un prétexte ou sous un autre, pourvu qu'elle le touche. Là est le nœud de la difficulté.

Beati possidentes! La Porte a une faiblesse dans la négociation:

l'Autriche occupe ses deux provinces et la Porte ne peut même pas avoir l'idée de les lui disputer. Alors, elle a cherché un moyen de défense et l'a trouvé dans le parti pris des commerçans ottomans de boycotter les marchandises autrichiennes. Ce parti pris est-il né spontanément? A-t-il été le résultat d'un mot d'ordre donné par le Comité des Jeunes-Turcs? On ne sait: en tout cas, son application a été singulièrement efficace et le commerce autrichien a subi de grandes pertes. On s'est fâché à Vienne, on a menacé de rappeler de Constantinople l'ambassadeur austro-hongrois, on a eu recours à divers moyens d'intimidation; mais le gouvernement ottoman a répondu qu'il n'était pour rien dans le boycottage et qu'il ne pouvait pas obliger ses ressortissans à acheter des marchandises autrichiennes. Et que peut l'Autriche elle-même? Menacer, oui; frapper, non; aussi ne craint-on pas ses menaces. Le boycottage se ralentit lorsque les négociations ont meilleure tournure, et recommence de plus belle lorsqu'elles subissent un arrêt, ce qui est le cas actuel. Le boycottage est l'arme des faibles. Malheureusement, ce régime entretient entre les deux pays de l'amertume et de l'aigreur dont leurs rapports risquent de se ressentir longtemps.

Tel est l'état des négociations entre l'Autriche et la Porte : il n'est pas beaucoup meilleur entre celle-ci et la Bulgarie. Une protestation est venue de Sofia contre le discours du Sultan à l'ouverture du Parlement. Cette ouverture a eu lieu le 17 décembre, date importante dans l'histoire de l'Empire ottoman. Nous ne savons pas encore ce que l'histoire en pensera : il y a tant d'incertitudes dans le développement ultérieur d'une révolution quelconque qu'on est obligé de suspendre son jugement. Mais on n'est pas obligé de faire taire ses sentimens : ils seraient peu généreux s'ils ne prenaient pas, à l'égard de la Jeune-Turquie, la forme d'une sympathie sincère et profonde Quoi qu'il arrive plus tard, les premières manifestations de la liberté dans un empire asservi depuis des siècles, et dont l'asservissement avait pris dans ces dernières années le caractère le plus odieux, ont eu un caractère de grandeur véritable. Jamais encore on n'avait vu autant de modération dans la force, car la Jeune-Turquie a eu, elle aussi, pendant les premiers jours surtout, un pouvoir absolu et n'en a point abusé. Elle mettra le sceau à l'admiration qu'elle a méritée si, après avoir donné un gouvernement à la Turquie, elle abdique elle-même, laissant le mouvement se prolonger dans le cadre de la Constitution et suivant les conditions que celle-ci a fixées. Quoi qu'il en soit, la fête de l'ouverture a été brillante : on n'avait encore

rien vu de pareil sur les bords du Bosphore. Le Sultan a traversé en voiture une foule immense qui l'acclamait. Est-ce au souverain qu'allaient ces acclamations? Est-ce au Kalife? Aux deux, peut-être. Le Sultan, dit-on, n'avait pas l'air très rassuré; il avait fait baisser la capote de sa voiture. Mais la foule acclamait la voiture, et cette foule était un peuple. Que se passait-il dans son âme encore confuse? Quelle espérance le soulevait au-dessus de lui-même? A qui allait vraiment ce débordement d'enthousiasme et de confiance? A la Constitution, car l'imagination populaire en a fait une panacée. Puisse cette espérance n'être pas déçue!

Le discours du Sultan a été lu par un secrétaire. « Messieurs les sénateurs, messieurs les députés... » Où sommes-nous donc? Est-il possible que ce soit à Constantinople que de semblables appellations sortent des lèvres du souverain? Mais l'heure n'est pas venue d'étudier cet état de choses, et nous restons placé au point de vue international. « Au moment, a dit le Sultan, où le nouveau Cabinet, présidé par Kiamil pacha, était occupé à organiser le nouveau régime de gouvernement, le prince Ferdinand de Bulgarie, vali de la Roumélie orientale, a rejeté inopinément la suzeraineté de notre Empire et proclamé son indépendance. Le gouvernement austro-hongrois a fait au même moment savoir à la Sublime-Porte et aux gouvernemens des autres puissances sa décision d'annexer les provinces de Bosnie et d'Herzégovine, provinces que l'Autriche-Hongrie occupait et administrait conformément aux termes du traité de Berlin. Ce furent là deux événemens imprévus, qui nous causèrent un très profond regret. Il en est résulté que notre Conseil des ministres a maintenant pour tâche de choisir les mesures à prendre pour sauvegarder nos droits nationaux, et nous désirons que les ministres bénéficient de l'appui du Parlement dans cette tâche. » Il est difficile de parler un langage plus correct. Cependant on s'en est ému à Sofia, et le gouvernement bulgare a remis une note verbale aux représentans des puissances pour se plaindre du passage de ce discours « concernant la Bulgarie et son souverain, passage qui contient des termes inadmissibles dans un pareil document. » Quels termes? Le Sultan ne peut pourtant pas encore appeler le prince de Bulgarie roi ou tsar. Aussi la note bulgare contient-elle des parties plus sérieuses. Le gouvernement ottoman a pris son parti du fait accompli, mais il demande de l'argent à la Bulgarie, comme à l'Autriche; et la Bulgarie résiste, comme l'Autriche, mais elle s'aperçoit qu'à mesure que le temps passe, les prétentions de la Porte augmentent au lieu de diminuer.

Ne recevant pas satisfaction, la Porte « remet le règlement des questions pendantes à une époque plus favorable. » « Dans cette attitude de la Turquie, dit la note, le gouvernement bulgare voit le désir de gagner du temps pour mieux se préparer militairement et pour prendre ensuite une position menaçante et imposer des demandes inacceptables... Le gouvernement, étant donné les faits cités et les continuels préparatifs de la Turquie pour renforcer son armée dans les provinces européennes, ne peut envisager l'avenir qu'avec inquiétude et préoccupation. » Le gouvernement bulgare, après avoir rappelé qu'il a cédé lui-même aux conseils des puissances lorsqu'elles lui ont prêché la modération, leur demande d'agir maintenant sur la Porte. Il est certain que la situation militaire de celle-ci n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était au mois d'octobre ; il est probable que sa force devenue plus considérable lui permet de tenir la dragée plus haute à la Bulgarie, peut-être même à d'autres. Mais s'il en est ainsi, la conclusion à en tirer est que, les difficultés s'aggravant pour elle avec le temps, la Bulgarie fera bien de s'arranger avec la Porte le plus tôt possible, et c'est le conseil que ses amis doivent lui donner.

N'en est-il pas de même pour l'Autriche ? Il ne semble pas que le temps travaille à lui tout seul pour elle. On avait cru, à Vienne et à Sofia, qu'il suffisait de faire acte de volonté et que tout céderait : la désillusion est venue vite. Tout le monde en Europe veut le maintien de la paix et, par conséquent, est disposé à aider l'Autriche et la Bulgarie à sortir d'embarras avec honneur ; mais encore faut-il qu'elles s'y prêtent. Qu'elles se rappellent le proverbe : Plaie d'argent n'est point mortelle. Quelques millions de plus ou de moins sont beaucoup pour la Porte et peu de chose pour l'Autriche. Quant à la Bulgarie, si elle trouve que son indépendance lui coûte cher, et même plus qu'elle ne vaut, nous sommes bien de son avis. Mais qui l'a voulue ?

Une révolution plus facile, amusante comme un vaudeville, et qui réjouit tout le monde, est celle qui vient de se produire au Venezuela. Castro est tombé. *Quomodo cecidit?...* De la manière la plus simple. On n'a pas eu à le mettre à la porte : il était lui-même parti pour l'Europe où il avait besoin, paraît-il, des bons soins d'un chirurgien allemand. Il a d'abord débarqué à Bordeaux. Ici se place un incident qui n'est pas à la gloire de notre ministère. On aurait dû expulser immédiatement le dictateur, qui avait lui-même expulsé du Venezuela notre agent, M. Taigny : au lieu de cela, on lui a envoyé de Paris un sous-directeur pour remplir auprès de sa personne

une mission dont le caractère n'a jamais été bien connu, car on ne s'en est pas vanté. Castro est un drôle qui ne méritait aucun ménagement. S'il est vraiment malade, ce qu'on pouvait faire de mieux pour lui était de ne pas s'en occuper et de l'ignorer. Quoi qu'il en soit, il est parti pour Berlin ; à peine y était-il arrivé qu'une révolution en a fait justice. Le vice-président, général Gomez, — ils sont tous généraux, — s'est lui-même promu, civilement, en grade et s'est proclamé président. Pour faciliter l'opération, il a découvert un complot que les partisans de Castro avaient fomenté contre sa vie. La révolution a été précipitée par l'intervention de la Hollande. Ce brave petit peuple, petit par l'étendue de son territoire, mais non pas par l'intelligence, ni par le cœur, justement indigné des vexations que Castro lui infligeait comme à tout le monde, a montré plus d'esprit que les autres, et a procédé à la capture des vaisseaux vénézuéliens. S'il avait débarqué, il aurait probablement rencontré des difficultés; mais sur mer on peut tout se permettre. Cette solution élégante a produit un effet immédiat. Castro a pu s'apercevoir que les absents avaient tort. Il a été fort maltraité... en effigie. Chose plus grave, les crédits qui lui avaient été ouverts sur diverses banques d'Europe lui ont été retirés. Enfin il a été renversé. Espérons que le général Gomez vaudra mieux que lui. En tout cas, il a bien commencé, en donnant satisfaction à la Hollande et en envoyant un émissaire en Europe pour s'entendre avec la France et avec les autres pays que le dictateur avait lésés. De tout cela, que dit Castro? Rien, paraît-il : il se soigne, et c'est sans doute désormais ce qu'il a de mieux à faire. Nous ne lui conseillons pas de repasser par la France: notre gouvernement ne lui enverrait peut-être pas, cette fois, même un garçon de bureau.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.